This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNERALE

DES VOYAGES.

TOME VI.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES,

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVÉRÉ DANS LES PAYS OÙ LES VOYAGEURS ONT PÉNÉTRÉ; LES MOEURS DES HABITANS, LA RELIGION, LES USAGES, ARTS ET SCIENCES, COMMERCE ET MANUFACTURES;

PAR J. F. LAHARPE.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN, ET ACCOMPAGNÉE D'UN BEL ATLAS IN-FOLIO.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,
CHEZ ÉTIENNE LEDOUX, LIBRAIRE,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 9.

1820.

G
160
.L18
1820
v.6

1056 8.83-190

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

SECONDE PARTIE.
ASIE.

SUITE DU LIVRE TROISIÈME.
PARTIE ORIENTALE DES INDES.

CHAPITRE VI.
Siam.

Le royaume de Siam est borné au nord par celui de Laos; à l'est, par ceux de Camboge et de Keo; au sud, par un grand golfe de son nom; et à l'ouest, par la presqu'île de Malacca. Ses frontières s'étendent vers le nord jusque sous le 22e degré; et comme la rade qui termine son golfe est à peu près

à 13 degrés et demi, il s'ensuit que toute cette étendue, qui est peu connue des Européens, est d'environ cent soixante-dix lieues en ligne droite. Du levant au nord, le royaume est bordé par de hautes montagnes qui le séparent du royaume de Laos. Au nord et au couchant, d'autres montagnes le séparent des royaumes de Pégou et d'Ava. Cette double chaîne laisse entre elle une espèce de grande vallée, large en quelques endroits de quatre-vingts à cent lieues, qui, étant arrosée depuis Chiamai jusqu'à la mer, c'est-à-dire du nord au midi, par une belle rivière que les Siamois nomment *Ménam*, forme le corps ou la principale partie du royaume.

Les montagnes qui font les frontières communes d'Ava, de Pégou et de Siam, s'abaissant par degrés à mesure qu'elles s'étendent vers le sud, forment la presqu'île de l'Inde, au-delà du Gange, qui, se terminant à la ville de Sincapour, sépare les golfes de Siam et de Bengale, et qui, avec l'île de Sumatra, forme le célèbre détroit de Malacca ou de Sincapour. Plusieurs rivières, tombant de ces montagnes dans les golfes de Siam et de Bengale, rendent ces côtes habitables. Les autres montagnes qui s'élèvent entre le royaume de Siam et celui de Laos, et qui s'étendent aussi vers le sud, vont, en s'abaissant peu à peu, se terminer au cap de Camboge, le plus oriental de tous ceux du continent d'Asie qui regardent le sud. C'est à la hauteur de ce cap que commence le golfe de Siam, et le

royaume s'étend assez loin vers le midi de l'un et de l'autre côté du golfe, c'est-à-dire le long de la côte du Levant jusqu'après la rivière de Chauteboun, où commence le royaume de Camboge; et vis-à-vis, c'est-à-dire dans la presqu'île au-delà du Gange, qui est au couchant du golfe de Siam, il s'étend jusqu'à Queda et jusqu'à Patane, terres des peuples malais, dont Malacca était autrefois la capitale.

Ainsi l'on compte environ deux cents lieues de côte sur le golfe de Siam, et cent quatre-vingts sur le golfe de Bengale : situation avantageuse qui ouvre aux naturels du pays la navigation sur toutes les mers de l'Orient. D'ailleurs la nature, qui a refusé toutes sortes de ports et de rades à la côte de Coromandel, dont le golfe de Bengale est bordé au couchant, en a donné un grand nombre à celle de Siam qui lui est opposée. Un grand nombre d'îles la couvrent et forment des asiles sûrs pour les vaisseaux, qui y trouvent de l'eau douce et du bois en abondance. Le roi de Siam les compte dans ses états, quoique ces peuples ne les aient jamais habitées, et qu'il n'ait pas assez de forces maritimes pour en défendre l'accès aux étrangers. La ville de Merguy est à la pointe nord-ouest d'une île grande et bien peuplée, que forme à l'extrémité de son cours une fort belle rivière, à laquelle on a donné le nom de *Ténasserim*, de celui d'une autre ville située sur ses bords, à quinze lieues de la mer. Cette rivière vient du nord. Après avoir traversé les

royaumes d'Ava et de Pégou, et quelques parties des terres de Siam, elle se décharge dans le golfe de Bengale par trois embouchures, et forme l'île de Merguy, dont le port passe pour le plus beau de toutes les Indes.

On conçoit que la rivière de Ménam traversant le royaume de Siam entre les montagnes qui la bordent, c'est sur ces rives que les principales villes sont situées, et que le commerce ou d'autres commodités rassemblent la plus grande partie des habitans. Aussi le reste du pays est-il mal peuplé. Les Siamois ont même fort peu d'habitations sur les côtes maritimes, ou qui n'en soient éloignées au moins d'une petite journée. Tous les voyageurs conviennent que, par cette raison, ce qui s'écarte des rives du Ménam est peu connu des étrangers. De La Mare, ingénieur français, que le chevalier de Chaumont laissa au service du roi, traça le cours du Ménam depuis la capitale du royaume jusqu'à la mer. C'est ce qu'on a de plus certain sur la disposition intérieure du pays, avec quelques éclaircissemens que Laloubère y a joints, et ce qu'on a lu de Louvo et de quelques autres lieux dans les deux voyages du P. Tachard.

Bancock, qu'on a nommée plusieurs fois dans les relations précédentes, est située à sept lieues de la mer. De vastes jardins, qui composent le territoire de cette ville dans l'espace de quatre lieues, en remontant vers la ville de Siam jusqu'à Talacoan, fournissent à cette capitale une grande quantité de

fruits, c'est-à-dire l'espèce de nourriture que les habitans préfèrent à toutes les autres.

Comme un pays si chaud ne peut être habité qu'auprès des rivières, les Siamois l'ont entrecoupé d'un grand nombre de canaux, qu'ils appellent *cloum*. C'est par le moyen de ces canaux que la ville de Siam est non-seulement devenue une île, mais qu'elle se trouve placée au milieu de plusieurs îles; ce qui rend sa situation très-singulière. L'île qui la renferme aujourd'hui est contenue elle-même dans ses murs. Sa hauteur, suivant l'observation des jésuites, est de 14 degrés 20 minutes 4 secondes, et sa longitude de 120 degrés 30 minutes. Elle approche, pour sa forme, d'une gibecière, dont le haut serait au levant, et le bas au couchant. La rivière la prend au nord, par plusieurs canaux qui entrent dans celui qui l'environne. Elle l'abandonne au midi, en se partageant entre d'autres canaux. Le palais du roi est au nord, sur le canal qui embrasse la ville. Il n'y a qu'une chaussée au levant, par laquelle on peut sortir de la ville comme par un isthme, sans avoir d'eau à passer.

La ville de Siam est très-spacieuse, si l'on ne considère que l'enceinte de ses murs; mais à peine la sixième partie de cet espace est-elle habitée. C'est celle du sud-est. Le reste est désert, ou ne contient que des temples. A la vérité les faubourgs, qui sont occupés par les étrangers, augmentent considérablement le nombre des habitans. Ses rues sont larges et droites, plantées d'arbres dans quel-

ques endroits, et pavées de briques. Les maisons y sont basses et de bois, du moins celles des naturels du pays, que cette sorte d'édifices laisse exposés à toutes les incommodités d'une excessive chaleur. La plupart des rues sont arrosées de canaux étroits, qui ont fait comparer Siam à Venise, et sur lesquels on voit quantité de petits ponts de claies, la plupart très-mauvais, quelques-uns de briques, mais fort élevés et fort rudes.

Laloubère observe que le nom de Siam est inconnu aux Siamois. C'est un de ces noms dont les Portugais paraissent les inventeurs, et dont on a peine à découvrir l'origine. Ils l'emploient comme le nom de la nation, et non comme celui du royaume. Les Siamois se sont donné le nom de *Taï*, qui, dans leur langue, signifie *libre*, à peu près comme nos ancêtres se nommaient *Francs*; et *Meuang* signifiant *royaume* en siamois, ils appellent leur pays *Meuang-Taï*, ou royaume des libres. La ville de Siam porte entre eux le nom de *Sy-io-thi-ya*. L'origine des Siamois n'est pas plus certaine que celle de leur nom. Ils affectent eux-mêmes de cacher leur histoire, qui est d'ailleurs pleine de fables, et dont les livres sont en petit nombre, parce qu'ils n'ont pas l'usage de l'imprimerie. L'année 1685, qui est celle du premier voyage de Tachard, passait parmi eux pour la 2229e de leur ère, dont ils prennent l'époque à la mort de Sammono-Khodom, auteur de leur religion. Ils font régner leur premier roi l'an 1300 de cette ère, et comptent depuis cin-

quante-deux rois de différentes races. On ignore d'ailleurs s'ils ne font qu'un seul peuple descendu des premiers hommes qui ont habité le pays, ou si dans la suite quelque autre nation ne s'y est pas établie malgré les premiers habitans; et la principale raison de ce doute vient des deux langues dont ils ont l'usage : l'une vulgaire, et l'autre connue seulement des savans. Ils assurent eux-mêmes que leurs lois sont étrangères et leur viennent du pays de Laos; mais il y a d'autant moins de fond à faire sur cette tradition, que celle des peuples de Laos porte que leurs rois et la plupart de leurs lois viennent de Siam. Lequel des deux croire?

Si l'on considère la situation du pays, dont les terres sont si basses, qu'elles paraissent échappées miraculeusement à la mer, les inondations qui s'y renouvellent tous les ans, le nombre presque infini d'insectes qu'elles y produisent, et la chaleur excessive du climat, il est difficile, suivant Laloubère, de se persuader que d'autres hommes aient pu se résoudre à l'habiter, que ceux qui sont venus du voisinage à mesure que les terres ont été défrichées. Il y a donc beaucoup d'apparence que les Siamois qui habitent le plat pays descendent de ceux qui occupent les montagnes du nord, et qu'on distingue encore par le nom de *Tai-Yai*, ou de grands Siamois.

Cependant on remarque aujourd'hui que le sang siamois est fort mêlé de sang étranger. Sans compter les Pégouans et ceux de Laos, que le voisinage

peut faire regarder comme une même nation, il paraît que la liberté du commerce et les guerres de la Chine, du Japon, du Tonquin, de la Cochinchine et des autres parties de l'Asie méridionale, ont amené à Siam un grand nombre de négocians ou de fugitifs, qui ont pris le parti de s'y établir. On compte dans la capitale jusqu'à quarante nations différentes qui habitent différens quartiers de la ville ou des faubourgs. C'est du moins à ce nombre que les Siamois les font monter : mais peut-être faut-il le regarder comme une de ces exagérations qui sont familières aux Indiens. Laloubère raconte que les députés des étrangers, qu'on appelle à Siam *les quarante nations*, étant venus le saluer en qualité d'envoyé de France, il ne compta que vingt-une nations différentes. Il ajoute que le pays n'en est pas plus peuplé. Les Siamois tiennent tous les ans un compte exact des hommes, des femmes et des enfans : et dans un royaume d'une si grande étendue, ils n'avaient trouvé la dernière fois, de leur propre aveu, que dix-neuf cent mille âmes. A la vérité, il n'y faut pas comprendre un grand nombre de fugitifs, qui se retirent dans les forêts pour se mettre à couvert de l'oppression des grands.

Les habitans naturels sont plutôt petits que grands, mais ils ont le corps bien fait. La forme de leur visage, dans les hommes comme dans les femmes, tient moins de l'ovale que de la losange. Il est large et élevé par le haut des joues ; mais tout

d'un coup leur front se rétrécit et se termine presque autant en pointe que le menton. Ils ont les yeux petits, d'une vivacité médiocre; le blanc en est ordinairement jaunâtre. Leurs joues sont creuses, parce qu'elles sont trop élevées par le haut; leur bouche est grande, leurs lèvres sont grosses et pâles, et leurs dents noircies par l'usage du bétel. Leur teint est grossier, d'un brun mêlé de rouge; à quoi le hâle contribue autant que la naissance. Ils ont le nez court et arrondi par le bout, et les oreilles fort grandes. C'est une partie essentielle de leur beauté que la grandeur des oreilles; et ce goût est commun à tous les Orientaux, avec cette différence, que les uns tirent leurs oreilles par le bas pour les allonger, et ne les percent qu'autant qu'il est nécessaire pour y mettre des pendans; au lieu que d'autres, après les avoir percées, agrandissent le trou peu à peu en y mettant des bâtons, dont ils augmentent la grosseur par degrés, comme dans le royaume de Laos, jusqu'à pouvoir y passer le poing. Celles des Siamois sont naturellement grandes, sans que l'art y contribue : ils ont les cheveux noirs, grossiers et plats. L'un et l'autre sexe les portent si courts, qu'ils ne descendent autour de leur tête qu'à la hauteur des oreilles. Les femmes ne mettent aucun fard; mais Laloubère ayant observé qu'un seigneur avait les jambes bleues, d'un bleu mat, tel qu'il reste après l'impression de la poudre à tirer, on lui apprit que c'était une distinction particulière aux grands, qui

ont plus ou moins de bleu, suivant leur dignité, et que le roi de Siam était bleu depuis la plante des pieds jusqu'au creux de l'estomac. Cependant d'autres l'assurèrent que c'était moins par grandeur que par superstition.

Les Siamois sont presque nus. Ils vont nu-pieds et nu-tête : la bienséance leur fait porter seulement autour des reins et des cuisses, jusqu'au-dessous du genou, une pièce de toile peinte; c'est une étoffe de soie, ou simple, ou bordée d'une broderie d'or ou d'argent.

Les mandarins portent avec leur pagne une chemise de mousseline qui leur sert de veste ou de justaucorps. Ils la dépouillent et se l'entortillent au milieu du corps quand ils abordent un mandarin supérieur en dignité, pour lui témoigner qu'ils sont disposés à recevoir ses ordres. Ces chemises n'ont pas de collet. Elles sont ouvertes par-devant et laissent voir l'estomac. Les manches tombent presque jusqu'aux poignets, larges d'environ deux pieds de tour, sans être froncées par le bas ni par le haut. Le corps en est si étroit, que, ne pouvant entrer et passer sur la pagne, il s'y arrête par plusieurs plis. Dans l'hiver, les seigneurs mettent quelquefois sur leurs épaules une pièce d'étoffe de toile peinte, en manière de manteau ou en forme d'écharpe, dont ils passent les bouts autour de leurs bras.

Le roi de Siam porte une veste de quelque beau brocart, dont les manches sont fort étroites, et lui

viennent jusqu'aux poignets. Elle est sous sa chemise, qui est ordinairement garnie de dentelle ou de point d'Europe. Il n'est permis à personne de porter cette sorte de veste, si le roi ne la donne lui-même. C'est un présent qu'il ne fait qu'à ses principaux officiers. Il leur donne aussi quelquefois une veste d'écarlate, qui ne doit servir qu'à la guerre ou à la chasse, et qui descend jusqu'aux genoux, avec huit ou dix boutons par-devant. Les manches en sont larges, mais sans ornement, et si courtes, qu'elles n'atteignent point aux coudes. C'est un usage général à Siam, que le roi et tous ceux qui le suivent à la guerre ou à la chasse sont vêtus de rouge. Les chemises mêmes qu'on donne aux soldats sont teintes de cette couleur. Aux jours de cérémonies, ils paraissent sous les armes avec cet ornement.

Le bonnet blanc, haut et pointu, est une coiffure de cérémonie que le roi et ses officiers portent également; mais le bonnet du roi de Siam est orné d'un cercle ou d'une couronne de pierreries, et ceux de ses officiers ont divers cercles d'or, d'argent ou de vermeil, qui font la distinction de leurs dignités. Ils ne les portent que devant le roi, ou dans leurs tribunaux, ou dans les occasions d'éclat. Leur usage est de les attacher avec un cordon qui leur passe sous le menton, et jamais ils ne les ôtent pour saluer.

Les mahométans leur ont porté l'usage des babouches, espèce de souliers pointus, sans talons

et sans quartiers. Ils les quittent à la porte des appartemens, pour n'y porter aucune saleté. Mais devant le roi et les personnes du plus haut rang, le respect est une autre raison qui les oblige d'avoir les pieds nus. Ils n'estiment les chapeaux que pour les voyages. Le roi s'en fait faire de toutes sortes de couleurs. Ces délicatesses sont peu connues du peuple, qui ne daigne pas se couvrir la tête contre les ardeurs du soleil, ou qui n'emploie qu'un peu de toile. Encore ne prend-il ce soin que sur les rivières, où la réflexion du soleil est plus incommode.

Il y a quelque différence dans l'habillement des femmes. Elles attachent leur pagne autour du corps, comme les hommes; mais elles la laissent tomber dans sa largeur, pour former une jupe étroite qui leur descend jusqu'à la moitié des jambes; au lieu que les hommes la relèvent entre les cuisses, en y repassant l'un des deux bouts, qu'ils laissent plus long que l'autre, et qu'ils font tenir par derrière à leur ceinture. L'autre bout pend par-devant; et n'ayant point de poches, ils y nouent souvent leurs bourses de bétel, à peu près comme on noue quelque chose dans le coin d'un mouchoir. Les plus propres portent deux pagnes l'une sur l'autre, pour conserver un air de netteté et de fraîcheur à celle qui est par-dessus. A la pagne près, les femmes sont tout-à-fait nues. Elles n'ont pas l'usage des chemises de mousseline. Dans les conditions relevées, elles portent l'écharpe, dont elles font passer

quelquefois les bouts autour de leurs bras; mais le bel air est de la mettre simplement sur leur sein, par le milieu, d'en abattre un peu les plis, et d'en laisser pendre les deux bouts derrière par-dessus les épaules. Cette nudité ne les rend point immodestes. Il y a peu de pays où les habitans des deux sexes aient plus de répugnance à montrer les parties de leur corps que la pudeur les oblige de cacher. Pendant que les envoyés de France étaient à Siam, il fallut donner aux soldats français des pagnes pour le bain. On ne put faire cesser autrement les plaintes du peuple, qui ne s'accoutumait point à les voir entrer nus dans la rivière.

Les enfans vont sans pagne jusqu'à l'âge de quatre à cinq ans. Mais quand ils l'ont une fois prise, on ne les découvre point pour les châtier. C'est une extrême infamie en Orient d'être frappé à nu sur les parties du corps qui sont ordinairement cachées; et ce principe devrait nous servir de leçon. Les Siamois ne quittent pas même leurs habits pour se coucher. Ils ne font du moins que changer de pagne, comme ils en changent pour se baigner dans leurs rivières. Les femmes s'y baignent comme les hommes, et s'exercent comme eux à la nage.

Les pagnes d'une certaine beauté, c'est-à-dire de soie brodée ou de toile peinte fort fine, ne sont permises qu'à ceux qui les reçoivent du roi. C'est un usage commun de porter des bagues aux trois derniers doigts de la main, sans aucune règle qui en borne le nombre. Les colliers ne sont pas connus

à Siam; mais les femmes et les enfans de l'un et de l'autre sexe y connaissent l'usage des pendans d'oreille. Ils sont ordinairement en forme de poire, d'or, d'argent, ou de vermeil. Les jeunes garçons et les jeunes filles de bonne maison portent des bracelets, mais seulement jusqu'à l'âge de six ou sept ans. Ils ont aussi des anneaux d'or ou d'argent aux bras et aux jambes.

Les Siamois sont d'une extrême propreté. Ils se parfument en plusieurs endroits du corps. Ils mettent sur leurs lèvres une espèce de pommade parfumée, qui leur donne encore plus de pâleur qu'elles n'en ont naturellement. Ils se baignent trois ou quatre fois le jour, et plus souvent. C'est une de leurs politesses de ne pas faire une visite un peu grave sans s'être lavés. Ils se font alors une marque blanche sur le haut de la poitrine, avec un peu de craie, pour faire connaître qu'ils sortent du bain.

Ils ont deux manières de le prendre : l'une en se mettant dans l'eau comme nous; l'autre, en se faisant répandre de l'eau sur le corps à diverses reprises. Cette seconde sorte de bain dure quelquefois plus d'une heure. Ils n'ont pas besoin de faire chauffer l'eau pour leurs bains domestiques, parce que naturellement elle demeure toujours assez chaude. Quoiqu'ils affectent de se noircir les dents, le soin qu'ils en prennent est extrême. Ils lavent leurs cheveux avec des eaux et des huiles parfumées. Ils ont des peignes de la Chine, qui

ne sont qu'un amas de pointes ou de dents, liées étroitement avec du fil d'archal. Ils s'arrachent la barbe, et naturellement ils en ont peu; mais ils se contentent de rendre leurs ongles nets, sans jamais les couper. Laloubère vit des danseuses de profession qui, pour se donner de la grâce, s'étaient ajusté au bout des doigts de longs ongles de cuivre jaune : on sait qu'à la Chine, du moins avant la conquête des Tartares, on ne se coupait ni les ongles, ni les cheveux, ni la barbe.

Si les Siamois sont simples dans leurs habits, ils ne le sont pas moins dans leurs logemens, dans leurs meubles et dans leur nourriture; riches dans une pauvreté générale, puisqu'ils savent se contenter de peu. Leurs maisons sont petites, mais accompagnées d'assez grands enclos. Des claies de bambou fendu, souvent peu serrées, en font les planchers, les murs et les combles. Les piliers sur lesquels elles sont élevées pour éviter l'inondation, sont des bambous plus gros que la jambe. Leur hauteur au-dessus de la terre est d'environ treize pieds, parce que l'eau s'élève quelquefois autant. Le nombre des piliers est de quatre ou six, sur lesquels ils mettent au travers d'autres bambous, au lieu de poutres. L'escalier est une véritable échelle qui pend en dehors, comme celle de nos moulins à vent. Les étables mêmes sont en l'air, avec des rampes de claies, par où les animaux peuvent y monter. Le foyer des maisons est une corbeille pleine de terre, soutenue comme un trépied, sur trois bâtons.

C'est dans les édifices de cette nature que les envoyés de France furent logés chaque nuit, en remontant depuis la mer jusqu'à la capitale. Il n'y a point d'hôtellerie dans le royaume de Siam. Laloubère parle d'un Français qui s'avisa de tenir auberge, mais il ne put inspirer le même goût aux Siamois; et jamais il ne vit entrer chez lui que des Européens. Les maisons qu'on bâtit pour les envoyés sur le bord de la rivière n'étaient pas sans agrément et sans commodité. Des claies, posées sur des piliers, et couvertes de nattes de jonc, faisaient non-seulement le plancher de chaque édifice, mais celui des cours; la salle et les chambres étaient tapissées de toiles peintes, avec des plafonds de mousselines blanches, dont les extrémités tombaient en pente. Les nattes des appartemens étaient beaucoup plus fines que celles des cours; et dans les chambres de lit on avait encore étendu des tapis par-dessus les nattes. La propreté régnait de toutes parts, mais sans magnificence. A Bancock, à Siam, à Louvo, où les Européens, les Chinois et les Maures ont bâti des maisons de briques, on logea les envoyés dans des maisons siamoises qui n'avaient pas été bâties pour eux. Ils virent néanmoins deux maisons de briques que le roi de Siam avait commencé à faire bâtir pour les ambassadeurs de France et de Portugal; mais elles n'étaient pas achevées.

Les grands officiers de la cour ont des maisons de menuiserie, qu'on prendrait pour de grandes

armoires, où ne logent que le maître, sa principale femme et leurs enfans. Chacune des autres femmes avec ses enfans, et chaque esclave avec sa famille, ont de petits logemens séparés, mais renfermés dans la même enceinte de bambou, qui composent autant de ménages différens. Un étage leur suffit, parce qu'ils ne sont pas gênés par l'espace. Les Européens, les Chinois et les Maures bâtissent des maisons de briques qu'on voit à côté de ces grands édifices, avec des appentis en forme de hangars couverts, qui arrêtent le soleil sans ôter l'air. D'autres ont des corps-de-logis doubles, qui reçoivent le jour l'un de l'autre, et qui se communiquent l'air avec moins de chaleur; les chambres sont grandes et bien ornées; celles du premier étage ont vue sur la salle basse, que son exhaussement devrait faire nommer salon, et qui est quelquefois entourée de bâtimens par lesquels elle reçoit le jour. C'est proprement à cette salle qu'on donne le nom de *divan*, mot arabe qui signifie *salle de conseil* ou *de jugement*. Mais il y a d'autres sortes de divans, qui, étant clos de trois côtés, manquent d'un quatrième mur, du côté par lequel on suppose que le soleil doit moins donner dans le cours de l'année. Devant cette ouverture, on élève un appentis de la hauteur du toit. L'intérieur du divan est souvent orné, du haut en bas, de petites niches où l'on met des vases de porcelaine. Sous l'appentis, on fait quelquefois jaillir une petite fontaine.

Le palais de Siam, celui de Louvo, et plusieurs pagodes, sont aussi de briques; mais ces palais sont bas et n'ont qu'un étage, comme les maisons du peuple. Les pagodes ne sont pas assez exhaussées à proportion de leur grandeur; elles ont moins de jour que nos églises; leur forme d'ailleurs est celle de nos chapelles, mais sans voûte ni plafond; seulement la charpente qui soutient les tuiles est vernissée de rouge, avec quelques filets d'or. Au reste les Siamois ne connaissent pas d'autre ornement extérieur pour les palais et les temples que dans les combles, qu'ils couvrent, ou de cette espèce d'étain bas qu'ils nomment *calin*, ou de tuiles vernissées de jaune à la manière de la Chine. Le palais de Siam ne laisse pas de se nommer *palais d'or*, parce qu'il a quelque dorure dans l'intérieur. Leurs escaliers méritent peu d'attention; celui par lequel on monte au salon de l'audience à Siam, n'a pas deux pieds de large; il est de briques, tenant à un mur du côté droit, et sans aucun appui du côté gauche; mais les seigneurs siamois n'ont besoin de rien pour s'appuyer, puisqu'ils le montent en se traînant sur les mains et sur les genoux, et si doucement, que, suivant l'expression de Laloubère, on dirait qu'ils veulent surprendre le roi leur maître. La porte du salon est carrée, mais basse, étroite et digne de l'escalier, parce qu'on suppose apparemment que personne n'y doit entrer que prosterné. L'entrée du salon de Louvo est moins basse; mais outre que ce palais est plus moderne, il passe

pour une maison de campagne, où le monarque affecte moins de grandeur et de majesté que dans la capitale.

Ce qui fait la véritable dignité des grandes maisons siamoises, c'est qu'il n'y a point de plain-pied, quoiqu'elles n'aient qu'un étage. Dans le palais, par exemple, le logement du roi et des dames est plus élevé que tout le reste; et plus une pièce en est proche, plus elle s'élève à l'égard de celle qui la précède; il y a toujours quelques marches à monter de l'une à l'autre, car les autres se suivent sur une même ligne. La même inégalité se trouve sur les toits, dont l'un est plus bas que l'autre, à mesure qu'il couvre une pièce plus basse. Cette succession de toits inégaux fait la distinction des degrés de grandeur. Le palais de Siam en a sept, qui sortent ainsi l'un de l'autre. Les grands officiers en ont jusqu'à trois. Quelques tours carrées qui s'élèvent en divers endroits du palais ont aussi plusieurs combles. On remarque la même gradation dans les pagodes; de trois toits, le plus élevé est celui sous lequel est placée l'idole : les deux autres sont pour le peuple.

L'intérieur des palais du roi de Siam est peu connu des étrangers. Suivant Laloubère, il ne l'est pas plus des grands de la nation; du moins s'il est vrai, comme on l'en assura, que personne ne pénètre plus loin que la salle de l'audience et celle du conseil, qui ne sont que deux premières pièces d'un grand corps de bâtiment, sans aucune sorte d'anti-

chambre. Tachard fut introduit dans quelques appartemens plus enfoncés, surtout à Louvo; mais il ne s'arrête point à les décrire, par respect apparemment pour l'usage qui en défend l'entrée. Il convient lui-même que les palais du roi ne sont habités que par ses femmes et par ses eunuques. Lorsque les envoyés de France dînèrent au palais de Siam, ce fut dans une cour fort agréable, sous de grands arbres, au bord d'un réservoir. A Louvo, ils dînèrent dans une salle du jardin, dont les murs étaient revêtus d'un ciment fort blanc et fort poli. Cette salle avait une porte à chaque bout: elle était entourée d'un fossé large de deux à trois toises, et de cinq ou six pieds de profondeur, dans lequel il y avait une vingtaine de petits jets d'eau à distances égales, qui jaillissaient en arrosoir, c'est-à-dire par des ajutages percés de trous fort petits, mais seulement à la hauteur des bords du fossé, parce qu'au lieu d'élever les eaux, on avait creusé la terre pour abaisser les bassins. Au milieu du jardin et dans les cours, on voit plusieurs de ces salles isolées, qui sont entourées d'un mur à hauteur d'appui. Le toit porte sur des piliers plantés dans le mur. Ces lieux sont pour les mandarins importans, qui s'y tiennent assis, les jambes croisées, occupés aux fonctions de leurs charges, ou attendant les ordres du prince. Les mandarins moins considérables sont assis à découvert, dans les cours ou dans les jardins; et lorsqu'ils apprennent, par certains signaux, que le roi peut les voir, quoiqu'ils ne le voient pas eux-

mêmes, ils se prosternent tous sur les genoux et sur les coudes.

Le jardin de Louvo n'est pas fort spacieux, les compartimens en sont petits et formés par des briques; les allées ne peuvent tenir plus de trois personnes de front; mais tout étant planté de fleurs et de diverses sortes d'arbres, le mélange des salons et des jets d'eau lui donne un air agréable de simplicité et de fraîcheur.

Comme le roi fait souvent des chasses de plusieurs jours, il y a dans les forêts des palais de bambou, ou plutôt des tentes fixes, qui n'ont besoin que d'être meublées pour le recevoir.

Les siéges des Siamois sont des nattes de jonc plus ou moins fines; ils ne peuvent avoir des tapis de pied, s'ils ne les reçoivent du roi, et ceux de drap uni sont fort honorables. Les personnes riches ont des coussins pour s'appuyer. Ce qui est de toile ou de laine en Europe, est à Siam de toile de coton blanche ou peinte.

Ils n'ont à table ni nappe, ni serviette, ni cuiller, ni fourchette, ni couteau : on leur sert les morceaux tout coupés. Leur vaisselle est de porcelaine ou d'argile, avec quelques vases de cuivre. Le bois simple ou vernissé, le coco et le bambou font la matière de leurs autres ustensiles. S'ils ont quelques vases d'or ou d'argent, c'est en petit nombre, et la plupart les tiennent de la libéralité du roi, ou comme un meuble attaché à leurs charges. Leurs seaux à puiser de l'eau sont de bambou, fort proprement

entrelacé. Le peuple, dans les marchés, cuit son riz dans un coco, qui brûle en même temps, et qui par conséquent ne sert qu'une fois; mais le riz achève de cuire avant que le coco soit tout-à-fait consumé.

Dans tous les repas que les envoyés firent au palais, ils virent une assez grande quantité de vaisselle d'argent, surtout de grands bassins ronds et profonds, dans lesquels on servait de grandes boîtes rondes, d'environ un pied de diamètre; ces boîtes contenaient le riz. On servait, au fruit, des assiettes d'or qui avaient été faites exprès pour les festins que le roi avait donnés au chevalier de Chaumont. A la table de ce prince on ne sert jamais en vaisselle plate; on croit devoir à sa dignité de ne lui rien présenter que dans des vases profonds; d'ailleurs, sa vaisselle la plus ordinaire, suivant l'usage de toutes les cours d'Asie, est de la porcelaine, qu'il tire abondamment de la Chine et du Japon.

On mange peu à Siam; un Siamois fait bonne chère avec une livre de riz par jour, avec un peu de poisson sec ou salé, ce qui ne lui revient pas à plus de deux liards. L'arak, ou l'eau-de-vie de riz, ne coûte à Siam que deux sous la pinte de Paris. On ne sera pas surpris que les habitans du pays aient si peu d'inquiétude pour leur subsistance, et qu'on n'entende le soir que des chants et des cris de joie dans leurs maisons. Ils ont peine à faire de bonnes salaisons, parce que les viandes prennent difficilement le sel dans les régions trop chaudes;

mais ils aiment le poisson mal salé, et le poisson sec plus que le frais. Leur goût paraît même assez vif pour le poisson pourri, comme pour les œufs couvis, pour les sauterelles, les rats, les lézards et la plupart des insectes. La nature semble tourner leur appétit aux alimens les plus faciles à digérer.

Leurs sauces consistent ordinairement dans un peu d'eau avec des épices, de l'ail, de la ciboulle, ou quelques herbes de bonne odeur, telles que le baume. Ils aiment fort une sauce liquide, composée de petites écrevisses pourries qu'ils appellent *capi*. On assura à Laloubère, avec des circonstances qui ne lui laissèrent aucun doute, que deux autres sortes de poissons conservés dans des pots, où ils tournent bientôt en pâte liquide dans leur saumure, suivent exactement le flux et le reflux de la mer, haussant et baissant dans le vase, à mesure que la mer baisse ou s'élève.

Ce qui tient lieu de safran aux Siamois est une racine qui, étant réduite en poudre, en a le goût et la couleur. Ils croient fort sain pour leurs enfans de leur en jaunir le corps et le visage; aussi ne voit-on dans les rues que des enfans qui ont le teint jaune.

Ils n'ont point de noix, d'olives, ni d'autre huile que celle de coco, qui est fort bonne dans sa fraîcheur. Le lait des buffles femelles leur donne plus de crème que celui de leurs vaches; mais ils ne font aucune sorte de fromage. Le beurre n'est guère plus en usage à Siam. Il y prend difficilement consistance.

Ils ont plusieurs méthodes pour déguiser le poisson sec sans en varier l'apprêt; par exemple, ils le coupent en filets menus et tortillés comme les *vermicelli* des Italiens ou les *œufs filés* des Espagnols. Ce qu'ils mangent le plus rarement, c'est la chair des animaux terrestres; ils refusent même celle qu'on leur offre : s'ils en mangent quelquefois, ils préfèrent les boyaux, et ce qu'il y a de plus dégoûtant pour nous dans les intestins. On vend dans les marchés des insectes grillés ou rôtis. Siam n'a pas d'autre boucherie, ni d'autre lieu où l'on rôtisse. Le roi faisait donner aux Français la volaille et les autres animaux en vie. En général, toutes les viandes y sont coriaces, peu succulentes et fort indigestes. Les Européens mêmes qui passent quelque temps dans le pays en perdent insensiblement le goût; il semble qu'à proportion que les climats sont plus chauds, la sobriété y devienne naturelle. Le gibier n'est pas moins en sûreté parmi les Siamois que les bestiaux et les animaux domestiques; ils ne prennent plaisir ni à le tuer ni à lui ôter la liberté; ils haïssent les chiens qui leur serviraient à le prendre; d'ailleurs la hauteur des herbages et l'épaisseur des forêts leur rendent la chasse difficile. S'ils tuent des cerfs et d'autres bêtes, c'est pour en vendre les peaux aux Hollandais, qui en font un grand commerce au Japon. On doit juger que le prix des viandes n'est pas excessif à Siam. Une vache n'y vaut que dix sous dans les provinces, et un écu dans la capitale. Si le mouton se vend

quatre écus, et le cabri deux ou trois écus, c'est que les Maures en font leur principale nourriture. Un porc n'y vaut que sept sous, parce que les Maures n'en mangent point. Les poules y valent environ vingt sous la douzaine. Tous les volatiles y multiplient d'autant plus facilement, que la chaleur du climat suffit presque seule pour les faire éclore.

Malgré la sobriété qui règne parmi les Siamois, on ne voit pas qu'ils vivent plus long-temps, ni qu'ils soient sujets à moins de maladies que nous. Les plus fréquentes sont le cours de ventre et les dyssenteries, dont les Européens qui arrivent dans cette contrée ont encore plus de peine à se garantir. On voit quelquefois à Siam régner des fièvres chaudes qui produisent le transport au cerveau et des fluxions sur la poitrine. Les inflammations y sont rares, et la simple fièvre continue n'y est jamais mortelle, non plus que dans les autres pays de la zone torride. Les fièvres intermittentes y sont rares aussi, mais opiniâtres, quoique le frisson en soit fort court. On n'y voit presque point de ces maladies que nos médecins nomment *froides*. La toux, les coqueluches, et toutes sortes de fluxions et de rhumatismes ne sont pas moins fréquentes à Siam qu'en Europe; ce qui n'a rien d'étonnant, si l'on considère que le temps y est tourné à la pluie pendant une grande partie de l'année; mais la goutte, l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, la phthisie, et toutes sortes de coliques, surtout la néphrétique, y sont des maux peu connus.

On y voit beaucoup de cancers, d'abcès et de fistules. Les érysipèles y sont si fréquens, que de vingt hommes, dix-neuf en sont atteints, et quelques-uns dans plus de la moitié du corps. On y connaît à peine le scorbut, et presque aussi peu l'hydropisie; mais rien n'y est si commun que ces maladies extraordinaires que le peuple attribue aux sortiléges. Les maux nés de la débauche y sont assez répandus, sans que les habitans paraissent informés s'ils sont anciens ou récens dans leur pays.

Entre plusieurs autres maux contagieux, celui qui mérite d'être regardé proprement comme la peste du pays, est la petite-vérole : elle y fait souvent d'affreux ravages; alors les Siamois enterrent les corps sans les brûler. Mais comme leur piété les porte toujours à rendre ce dernier honneur aux morts, ils les déterrent par la suite pour les consumer par le feu. Laloubère observe qu'ils laissent passer trois ans, et quelquefois plus, avant cette religieuse cérémonie. L'expérience, disent-ils, leur a fait connaître que cette contagion recommence lorsqu'ils déterrent un cadavre infecté.

La distinction la plus générale entre les Siamois est celle des personnes libres et des esclaves. On peut naître esclave ou le devenir. On le devient, ou pour dettes, ou pour avoir été pris dans une guerre, ou pour avoir été confisqué en justice : celui qui n'est esclave que pour dettes redevient libre en payant; mais les enfans nés pendant l'esclavage de leurs parens demeurent dans l'ordre de leur nais-

sance. On naît esclave lorsqu'on sort d'une mère esclave; et dans l'esclavage, les enfans se partagent comme dans le divorce : le premier, le troisième, le cinquième et tous les autres impairs appartiennent au maître de la mère : le second, le quatrième et les autres en ordre pair appartiennent au père, s'il est libre, ou à son maître, s'il est esclave. Cependant il faut que le père et la mère n'aient eu commerce ensemble qu'avec le consentement du maître de la mère; car, sans cette condition, tous les enfans appartiendraient à ce maître.

Le maître jouit d'un pouvoir absolu sur ses esclaves, à l'exception du droit de mort. Il les emploie à la culture de ses terres et de son jardin, ou à d'autres services domestiques, s'il n'aime mieux leur permettre de travailler pour gagner leur vie, sous un tribut qu'il en tire, depuis quatre jusqu'à huit ticals par an, c'est-à-dire depuis sept livres dix sous jusqu'à quinze.

La différence qu'il y a des esclaves du roi de Siam à ses sujets, c'est qu'il occupe toujours ses esclaves à des travaux personnels, et qu'il leur fournit la nourriture; au lieu que ses sujets libres ne lui doivent chaque année que six mois de service à leurs propres dépens.

Les esclaves des particuliers ne doivent aucun service à ce prince; et quoique cette raison puisse lui faire considérer comme une perte réelle la dégradation d'un homme libre qui tombe dans l'esclavage, il ne s'oppose jamais au cours de l'usage ou des lois.

On ne saurait distinguer proprement deux sortes de conditions dans le corps des Siamois libres. La noblesse parmi eux n'est que la possession actuelle des charges. Une famille qui s'y maintient longtemps en devient sans doute plus illustre et plus puissante : mais cette continuité de grandeur est assez rare. Celui qui perd sa charge n'a plus rien qui le distingue du peuple.

La distinction entre le peuple et les prêtres n'est pas moins passagère, parce que l'on peut toujours passer de l'un de ces états à l'autre. Les prêtres sont les talapoins. Ainsi sous le nom de peuple il faut entendre ici le corps libre de la nation, c'est-à-dire les officiers et les simples sujets.

Ce peuple est une milice dans laquelle chacun est enrôlé. Tous les Siamois libres sont soldats, et doivent six mois de service à leur souverain. Le devoir de ce prince est de les armer et de leur donner des éléphans ou des chevaux, s'il veut qu'ils le servent à la guerre. Mais comme il n'emploie jamais tous ses sujets dans ses armées, et qu'il n'est pas toujours en guerre avec ses voisins, il occupe pendant six mois de l'année, aux travaux qu'il juge à propos, les sujets qu'il n'emploie pas au métier des armes.

C'est pour ne laisser échapper personne au service personnel, qu'on tient tous les ans un compte exact du peuple. Il est divisé en *gens de main droite* et *gens de main gauche;* division singulière, et dont tant de nations, qui ont passé successivement

en revue dans ce recueil, n'ont pas encore fourni d'exemple. Chacun sait de quel côté il doit se ranger dans ses fonctions. Les uns et les autres sont sous-divisés par bandes, dont chacune a son chef, qu'ils appellent *naï*. Ce mot est devenu un terme de civilité que les Siamois se donnent mutuellement, comme les Chinois se donnent celui de maître ou de précepteur.

Les enfans sont de la bande de leurs parens; et si les parens sont de différentes bandes, les enfans impairs sont de celle de la mère, et les pairs de celle du père. Cependant il faut que le naï ait été averti du mariage, et qu'il y ait donné son consentement, sans quoi tous les enfans seraient de la bande maternelle. Ainsi, quoique les femmes et les talapoins soient dispensés du service, ils ne laissent pas d'être couchés sur les rôles du peuple; les talapoins, parce qu'ils peuvent quitter leur profession, et qu'en revenant alors à la condition séculière, ils retombent sous le pouvoir de leurs naïs; les femmes, parce qu'elles servent à régler de quelle bande sont leurs enfans.

C'est un privilége du naï de pouvoir prêter à son soldat plutôt que tout autre, et satisfaire le créancier de son soldat pour en faire son esclave lorsqu'il devient insolvable. Comme le roi donne un ballon à chaque officier avec des pagayeurs ou des rameurs, les naïs ont leurs pagayeurs dans chaque bande, qu'ils marquent au poignet d'un fer chaud, avec de l'encre par-dessus. On les nomme *bao* : mais ils

ne lui doivent pas d'autre service ; et ce service ne dure que six mois. Plus sa bande est nombreuse, plus il est estimé puissant. Les charges et les emplois ne sont importans à Siam que par le nombre des sujets qui en dépendent. On distingue sept degrés entre les naïs, qui répondent au nombre de leurs soldats. Ainsi l'oc-maning, qui est le chef de dix mille hommes, est au-dessus de l'oc-pan, qui n'en commande que mille. Les titres de pa-ya, d'oc-ya, d'oc-pra, d'oc-louang et d'oc-coun, sont ceux des autres degrés : ils se donnent non-seulement aux gouverneurs, mais à tous les officiers du royaume, parce qu'ils sont tous naïs. Cependant on ne joint pas toujours le même titre au même office. Le barcalon, par exemple, qui est premier ministre, a quelquefois porté celui de pa-ya, et quelquefois celui d'oc-ya. Un Siamois revêtu de deux offices peut avoir aussi deux titres différens. Cette multiplication d'offices, qui entraîne celle des titres, a causé quelquefois de la confusion et de l'obscurité dans les relations de Siam.

Le roi de Siam n'élève personne aux dignités sans lui donner un nouveau nom, usage commun aux Chinois et à d'autres nations de l'Orient. Ce nom est toujours une louange de quelque vertu. Les étrangers eux-mêmes qui arrivent à la cour reçoivent un nom de faveur ou d'estime, sous lequel ils sont connus pendant le séjour qu'ils font à Siam.

Tous les offices y sont héréditaires ; ce qui sem-

blerait contredire ce qu'on vient de voir plus haut, que la possession en est rarement durable et assurée, si l'on ajoutait que la moindre faute d'un officier, ou le seul caprice du souverain peut ôter les plus grandes charges aux familles. D'ailleurs elles ne rapportent aucune espèce d'appointemens ou de gages. Le roi loge ses officiers et leur donne quelques meubles, tels que des boîtes d'or ou d'argent pour le bétel; quelques armes et un ballon; des éléphans, des chevaux et des buffles; des corvées, des esclaves et quelques terres labourables, qui lui reviennent avec l'office, lorsqu'il en prive celui qui le possède. Mais le principal gain des charges vient des concussions, qui paraissent autorisées dans toutes les parties du royaume par le silence de la cour. Tous les officiers sont d'intelligence pour s'enrichir aux dépens du peuple. Le commerce des présens est public. Un juge n'est pas puni pour en avoir accepté, s'il n'est ouvertement convaincu d'injustice. Les officiers inférieurs se voient eux-mêmes forcés d'en faire aux plus grands. Cependant ils sont tous engagés par un serment à l'observation fidèle de leurs devoirs. La forme du serment consiste à boire une certaine quantité d'eau, sur laquelle les talapoins prononcent des imprécations contre celui qui l'avale, s'il manque jamais aux engagemens qu'on lui fait contracter. La différence de nation et de religion ne dispense point de ce serment ceux qui entrent au service de l'état.

Les tribunaux siamois de judicature ne consis-

tent proprement qu'en un seul officier, qui est le chef ou le président, parce que le droit de juger n'appartient qu'à lui. Cependant chaque tribunal est composé d'un grand nombre d'officiers subalternes qu'il doit consulter. La plus importante fonction de ce président est le gouvernement civil et militaire de son ressort, qu'il joint à l'administration de la justice. Comme ces grands emplois sont d'ailleurs héréditaires, il n'a pas été difficile à quelques-uns de ces gouverneurs, surtout aux plus éloignés de la cour, de se soustraire à la domination royale. Ainsi, le gouverneur de Djohor a cessé d'obéir, et les Européens lui donnent le même nom de *roi*. Pâtane vit sous la domination d'une femme que le peuple de cette province élit dans une même famille, toujours veuve et vieille, afin qu'elle n'ait pas besoin de mari. Les Portugais et les Hollandais lui donnent aussi le nom de *reine*; et pour unique marque de soumission, elle envoie de trois ans en trois ans, au roi de Siam, deux petits arbres, l'un d'or et l'autre d'argent, chargés tous deux de fleurs et de fruits.

Un gouverneur héréditaire porte le nom de *tchaou-menang*, qui signifie *seigneur de ville* ou *de province*. Les rois de Siam se sont efforcés de détruire les plus puissans tchaou-menangs. Ils ont substitué à leur place des gouverneurs par commission pour trois ans, sous le titre moins fastueux de *pouran*, c'est-à-dire de *personne qui commande*; mais il reste encore plusieurs tchaou-menangs, dont

les droits approchent beaucoup de ceux de la royauté. Outre les fruits de leurs concussions, ils partagent également avec le roi les rentes des terres labourables, qui s'appellent *naa*, c'est-à-dire *campagnes*; et, suivant les anciennes lois, ces rentes sont d'un quart de tical pour quarante brasses carrées. Ils profitent de toutes les confiscations, de toutes les amendes au profit du fisc, et dix pour cent de toutes les condamnations. Le roi fournit au tchaou-menang des ministres pour l'exécution de ses ordres : ils l'accompagnent sans cesse. Les Siamois leur donnent le nom de *keulai* ou de *bras peints*, parce que l'usage est de leur déchiqueter les bras, et de mettre sous leurs plaies de la poudre à canon qui les peint d'un bleu noirâtre. Dans les gouvernemens maritimes, le tchaou-menang prend ses droits sur les vaisseaux marchands. A Tenasserim, c'est huit pour cent; et sur les frontières, ils s'arrogent tous les droits de souveraineté, jusqu'à lever des impôts sur le peuple. Ils exercent le commerce, mais sous le nom d'un secrétaire ou de quelque autre domestique; ce qui fait juger que cette voie de s'enrichir leur est interdite par la loi.

Le pouran, ou le gouverneur par commission, jouit des mêmes honneurs que le tchaou-menang, avec la même autorité dans l'administration; mais il est plus resserré pour les émolumens. Le roi nomme des pourans, ou lorsqu'il veut abolir l'hérédité, ou lorsque le tchaou-menang est obligé à quelque longue absence. Dans le premier de ces

deux cas, leurs appointemens leur sont assignés par la cour; dans le second, ils partagent ceux du tchaou-ménang, qui en conserve la moitié.

Les officiers ordinaires d'un tribunal de judicature sont au nombre de quinze ou seize, dont la plupart ont des fonctions différentes. Laloubère, qui paraît avoir approfondi soigneusement cet article, nous apprend que dans les noms siamois, *oc* est un terme d'honneur qui se joint à tous les titres; mais qu'un supérieur ne le donne jamais à un inférieur: ainsi le roi, parlant d'un oc-paya, dira simplement paya. Il ajoute que les Portugais ont traduit tous ces noms à leur gré, sans autre règle que leurs propres usages.

Le droit public de Siam est écrit dans trois volumes. Le premier, qui s'appelle *pra-tamra*, contient les noms, les fonctions et les prérogatives de tous les offices. Le second a pour titre, *pra-tamnon*: c'est un recueil des constitutions des anciens rois. Le troisième, nommé *pra-rayja-cammanot*, renferme les constitutions du roi, père de celui qui occupait le trône à l'arrivée des Français.

Les Siamois n'ont qu'un même style pour tous les procès; ils ne connaissent pas la division des affaires civiles et criminelles; soit parce qu'il y a toujours quelque châtiment pour celui qui perd un procès purement civil, soit parce qu'en effet les différends de cette nature y sont très-rares.

Tous les procès se font par écrit, et l'on ne plaide pas sans avoir donné caution. Comme tout le peuple

est divisé par bandes, et que les principaux naïs sont les officiers ou conseillers du tribunal, l'agresseur présente d'abord sa requête au naï de son village, qui la donne au naï conseiller; et celui-ci la présente au gouverneur. Le devoir du tchaoumenang serait de la bien examiner, pour l'admettre ou la recevoir sur-le-champ, et d'imposer même un châtiment à celui qui l'aurait présentée sans raison; mais cette exacte justice ne s'observe point à Siam.

La requête est admise, et renvoyée à quelqu'un des conseillers. La seule précaution du gouverneur est d'en compter les lignes et d'y mettre son sceau, afin qu'on n'y puisse rien altérer. Le conseiller la donne à son lieutenant et à son greffier, qui lui en *font le rapport, dans* la salle d'audience; ensuite le greffier la rapporte : on la lit dans l'assemblée de tous les conseillers; mais sans que le gouverneur y daigne assister, ou prenne la moindre part à l'instruction du procès. On fait paraître les parties pour leur proposer un accommodement; on les somme trois fois d'y consentir : sur leur refus, on ordonne que les témoins seront entendus par le greffier; et dans une nouvelle séance, où le gouverneur n'assiste pas plus qu'à la première, le greffier lit les dépositions des témoins. Alors on procède aux opinions, qui ne sont que consultatives, et qu'on écrit successivement en commençant par celle du dernier conseiller. Le procès passe pour instruit; il se fait une assemblée du conseil, en présence du gouver-

neur, à qui le greffier fait la lecture du procès et des opinions. Si le gouverneur y trouve quelque chose de douteux, il se fait donner des éclaircissemens; après quoi il prononce en termes généraux que telle des parties sera condamnée par la loi.

L'oc-louang-pang lit aussitôt l'article de la loi qui regarde la matière du procès. Mais, à Siam comme en Europe, on ne s'accorde pas toujours sur le véritable sens de la loi; on cherche à l'expliquer par les principes les plus communs de l'équité; et sous prétexte de quelque changement dans les circonstances, la loi n'est jamais suivie. C'est enfin le gouverneur seul qui décide; la sentence est prononcée aux parties : elle est mise par écrit. S'il arrivait qu'elle fût contraire à toute apparence de justice, le jockebat serait obligé d'en avertir la cour; mais il n'a pas droit de s'opposer à l'exécution.

Les parties parlent devant le greffier, qui écrit tout ce qu'il entend; elles s'expliquent par leur propre bouche ou par celle d'autrui; mais celui qui fait l'office d'avocat doit être un des propres parens du plaideur. Le greffier reçoit aussi tous les titres; mais aux yeux de tout le conseil, qui en compte les lignes et les ratures.

Dans les accusations graves, on a recours à la question pour suppléer au défaut des preuves communes; elle est très-rigoureuse à Siam, et l'on y emploie plusieurs méthodes. Pour celle du feu, qui est la plus ordinaire, on allume un bûcher dans une fosse, de manière que la surface du bûcher soit du

niveau avec les bords de la fosse. Sa longueur doit être de cinq brasses sur une de largeur. Les deux parties y passent nu-pieds d'un bout à l'autre; et celui dont la plante des pieds résiste à l'ardeur du feu gagne son procès. Laloubère observe que l'usage des Siamois étant d'aller nu-pieds, ils ont la plante si racornie, qu'avec assez de courage pour marcher ferme sur les charbons, il est assez ordinaire que le feu les épargne. Deux hommes marchent à côté de celui qui passe sur le feu, et s'appuient avec force sur ses épaules, pour l'empêcher de se dérober trop vite à cette épreuve; mais il se peut que ce poids ne serve qu'à affaiblir l'action du feu sous les pieds.

Quelquefois la preuve du feu se fait avec de l'huile ou d'autres matières bouillantes, dans lesquelles les deux parties passent la main. Un Français qui se plaignait d'avoir été volé, sans en pouvoir donner des preuves, se laissa persuader de plonger sa main dans de l'étain fondu : il l'en tira presque consumée, tandis que le Siamois évita de se brûler, et fut renvoyé absous. A la vérité, cet adroit voleur fut convaincu par un autre événement; mais ces aventures ne dégoûtent point les Siamois de leurs usages. Pour la preuve de l'eau, les deux adversaires se plongent en même temps dans l'eau, se tenant chacun à une perche, le long de laquelle ils descendent, et celui qui demeure le plus long-temps dans l'eau remporte l'avantage. C'est sans doute une des plus fortes raisons qui por-

tent tous les habitans du pays à se familiariser dès leur jeunesse avec l'eau et le feu.

Ils ont une autre sorte de preuve, qui se fait avec de certaines pilules préparées par les talapoins, et accompagnées d'imprécations. Les deux parties en avalent une quantité réglée, et la marque de l'innocence ou du droit est de pouvoir les garder dans l'estomac sans les rendre.

Toutes ces preuves se font, non-seulement devant les juges, mais devant le peuple; et si les deux parties sortent de l'une avec égalité, on les oblige d'en subir une autre. Le roi même emploie ces méthodes dans ses jugemens, mais il y ajoute quelquefois celle de livrer les deux adversaires aux tigres, et celui que ces furieux animaux épargnent pendant quelques momens passe pour justifié. S'ils sont dévorés tous deux, on les croit tous deux coupables. La constance avec laquelle on leur voit souffrir ce genre de mort est incroyable dans une nation qui montre si peu de courage à la guerre.

Le droit des sentences capitales est réservé au roi seul, qui peut néanmoins les communiquer à des juges extraordinaires, ou pour des cas particuliers. Ce prince envoie quelquefois des commissaires dans les provinces pour faire justice de tous les grands crimes dans les lieux où ils ont été commis. Il leur donne, comme à la Chine, le pouvoir de déposer et de punir, même de mort, les officiers ordinaires qui méritent ce châtiment. Mais, dans toutes les autres commissions qu'il donne pour son service ou pour

celui de l'état, il exempte rarement le commissaire de consulter les gouverneurs.

La peine ordinaire du vol est la condamnation au double, et quelquefois au triple, par portions égales entre le juge et la partie. Mais ce qui doit paraître singulier, c'est que les Siamois étendent la peine du vol à toute possession injuste. Ainsi, quiconque perd un héritage par la voie des procès, non-seulement le rend à sa partie, mais paye le prix de ce qu'il rend, moitié à la partie et moitié au juge.

On appelle *yamrat* le président du tribunal de la ville de Siam, auquel ressortissent tous les appels du royaume. Il porte d'ordinaire le titre d'oc-ya, et son tribunal est dans le palais du roi; mais il ne suit pas le roi quand ce prince s'éloigne de sa capitale. Alors il rend la justice dans une tour de la ville, *hors de l'enceinte* du palais. C'est à lui seul qu'appartient le droit de juger; mais la voie de l'appel est toujours ouverte au roi, lorsqu'on en veut faire les frais.

L'art de la guerre est d'autant plus ignoré à Siam, que les habitans n'y sont pas portés d'inclination. La vue d'une épée mise en fuite cent Siamois. Laloubère assure que le bon assuré d'un Européen qui porte une épée au côté ou une canne à la main suffit pour leur faire oublier les ordres les plus exprès de leurs supérieurs. L'opinion de la métempsycose, qui leur inspire l'horreur du sang, sert encore à leur ôter le courage. Dans les guerres qu'ils ont avec leurs voisins, ils ne pensent qu'à faire des esclaves.

Si les Pégouans, par exemple, entrent d'un côté sur les terres de Siam, les Siamois entrent par un autre endroit sur celles du Pégou, et les deux partis enlèvent des villages entiers pour l'esclavage.

Si les armées se rencontrent, elles ne tirent pas directement l'une sur l'autre. Une espèce de convention, qui n'a son principe que dans leur lâcheté mutuelle, les porte toujours à tirer plus haut. Celui des deux partis qui reçoit le premier des balles ne tarde guère à prendre la fuite. Lorsqu'il est question d'arrêter des troupes qui viennent sur eux, ils tirent plus bas qu'il ne faut, pour rendre leurs ennemis responsables de leur propre mort, s'ils s'approchent jusqu'à pouvoir être tués.

On apprit à Laloubère un fait qu'il croit certain, quoiqu'il ne soit pas surpris qu'on puisse le trouver incroyable. Un Provençal, nommé Cyprien, qu'il vit ensuite au service de la Compagnie française à Surate, avait servi dans les armées du roi de Siam en qualité de courrier; comme on lui défendait de tirer droit, il ne doutait pas que le général siamois ne trahît son maître. Dans une guerre contre le roi de Singor, sur la côte occidentale du royaume de Siam, il se lassa de voir deux armées en présence, qui semblaient se respecter mutuellement, ou manquer de hardiesse pour commencer l'attaque. Il se détermina, pendant la nuit, à passer seul au camp ennemi, pour enlever le roi de Singor dans sa tente. Cette témérité fut si heureuse, qu'ayant pris effectivement le prince, et l'ayant mené au général sia-

mois, il termina une guerre qui durait depuis plus de vingt ans. Ce service demeura sans récompense; et Cyprien, rebuté de quelques intrigues de cour qui avaient refroidi les généreuses inclinations du roi de Siam, prit le parti de se retirer à Surate.

Quoique la nature n'ait pas rendu les Siamois plus propres à la guerre, ils ne laissent pas de la faire souvent avec avantage, parce que leurs voisins ne sont ni plus puissans ni plus braves qu'eux. Cependant le roi n'entretient pas d'autres troupes qu'une garde étrangère. Le chevalier de Forbin avait enseigné l'exercice des armes à quatre cents Siamois; et lorsqu'il eut quitté Siam, un Anglais, qui avait été sergent à Madras sur la côte de Coromandel, donna les mêmes leçons à huit cents autres Siamois. Mais ces soldats n'ont pas d'autre solde que l'exemption des corvées pour eux-mêmes et pour quelques personnes de leur famille. Comme ils ne peuvent se nourrir hors de chez eux, ils demeurent dans leurs villages, les uns autour de Bancok, les autres aux environs de Louvo, pour la sûreté de ces deux places, où, se rendant tour à tour par détachemens, ils font une garde continuelle. Dans les autres lieux du royaume qui ont besoin de défense, les garnisons sont composées de Siamois libres, qui servent par corvées, comme dans les autres occasions, et qui sont relevés par d'autres lorsqu'ils ont achevé leur temps.

Le royaume de Siam est naturellement si bien défendu par les forêts impénétrables, par la multi-

tude des canaux dont il est coupé, et par ses inondations annuelles, que les habitans ont toujours négligé le secours des places fortes. Ils craindraient de les perdre et de ne les pouvoir reprendre. Celles qu'ils ont, en petit nombre, soutiendraient à peine la première insulte d'une troupe aguerrie. Quelques années avant l'ambassade du chevalier de Chaumont, le roi souhaitant de faire construire un fort sur la frontière du Pégou, choisit pour l'exécution de cet important dessein un valet de la maison de Saint-Lazare de Paris, qui était passé à Siam au service des missions étrangères. Toute son habileté consistait à faire une saignée. Mais après s'être défendu long-temps d'entreprendre un ouvrage dont il ignorait les principes, il ne put résister à l'ordre absolu du roi; et pour prix de ce service, il obtint le gouvernement de Jonsalam, qu'il exerça l'espace de trois ou quatre ans avec beaucoup d'approbation. Ensuite ayant obtenu la permission de retourner à Siam, il eut pour successeur dans son emploi le maître d'hôtel du chevalier de Chaumont, qui se nommait *Billy*.

Les Siamois ont peu d'artillerie. Un Portugais de Macao, qui est mort à leur service, leur a fondu quelques pièces de canon, et les Français leur ont fait présent de quelques autres pièces; mais ils entendent peu l'art d'en fondre eux-mêmes. Ils en font de fer battu à froid.

Leur cavalerie n'est composée que d'environ deux mille chevaux. Ils font consister leurs principales

forces dans le grand nombre de leurs éléphans, que le P. Tachard fait monter à plus de vingt mille; mais ces animaux n'ayant ni mors ni bride, ne peuvent être gouvernés sûrement. D'ailleurs, ils craignent tellement le feu, qu'ils ne s'y accoutument presque jamais; et lorsqu'ils reçoivent quelque blessure, ils reviennent souvent sur leurs maîtres. On les exerce néanmoins à porter et à entendre tirer sur leur dos de petites pièces longues de trois pieds, et d'une livre de balles. L'infanterie siamoise est nue et mal armée.

Laloubère nous apprend leur ordre de bataille. Ils se rangent sur trois lignes, dont chacune est composée de trois gros bataillons carrés. Le roi ou le général se tient dans le bataillon du milieu, qui est composé des meilleurs troupes, pour la sûreté de sa personne. Chaque chef de bataillon occupe aussi le centre de la troupe qu'il commande; et si les neuf bataillons sont trop gros, ils sont divisés en neuf autres, dans le même ordre que le reste de l'armée. Chaque bataillon a seize éléphans mâles à sa queue. Chacun de ces animaux porte son étendard particulier. Il est accompagné de deux éléphans femelles; mais les uns et les autres sont montés chacun de trois hommes armés, sans compter les éléphans de bagage, qui sont toujours en fort grand nombre. Les Siamois prétendent qu'on ne mène les éléphans femelles que pour la dignité des mâles; mais il est certain qu'on aurait plus de

peine à gouverner les mâles, s'ils n'étaient accompagnés des femelles.

L'artillerie, dans les lieux où les rivières manquent, est porté sur des charrettes tirées par des buffles ou des bœufs. Les Siamois n'ont point d'affûts. Le combat commence par quelques coups de canon. S'ils ne le terminent pas, on se met à portée d'employer la mousqueterie et les flèches, mais jamais on n'attaque avec assez de vigueur, et l'on ne se défend jamais avec assez de constance pour en venir aux dernières approches ou à la mêlée. Ceux que la frayeur saisit les premiers, se rompent et s'enfuient dans les bois. A la vérité ils se rassemblent avec autant de facilité qu'ils se sont rompus. Si, dans quelque occasion, il devient absolument nécessaire de tenir ferme, on ne peut se promettre de les retenir qu'en mettant des officiers derrière chaque bataillon, avec ordre de tuer les fuyards. Les Macassars, les Ragipouts, les Malais et quelques autres nations, prennent de l'opium pour animer leur courage; mais les Siamois rejettent ce secours par la crainte de devenir trop courageux. Cette lâcheté, qu'ils ne regardent pas même comme un sujet de reproche, les rend incapables d'entreprendre un siége ouvert. S'ils attaquent une place fortifiée, c'est par la trahison ou par la faim.

Ils sont encore plus faibles sur mer que sur terre. A peine le roi de Siam a-t-il cinq ou six vaisseaux, qu'il arme quelquefois en course, mais dont l'emploi principal est le commerce. Ses officiers de mer et

ses matelots sont étrangers. Il leur recommande d'éviter les combats sanglans, et de se borner à la supercherie pour faire des prises. Avec ce petit nombre de vaisseaux, il a cinquante ou soixante galères, dont les ancres sont de bois. Ce ne sont que des bateaux médiocres et d'un seul pont, qui portent environ soixante hommes, rameurs ou soldats. Ces hommes se prennent par corvées, comme pour les autres services de l'état.

Les enfans des Siamois ont naturellement de la docilité et de la douceur; on leur inspire dès le premier âge une extrême politesse. L'autorité despotique des pères sert beaucoup au succès de ces leçons; aussi les parens répondent-ils au prince des fautes de leurs enfans: ils ont part à leurs châtimens, et la loi les oblige de les livrer lorsqu'ils sont coupables. Un fils qui a pris la fuite après avoir mérité d'être puni, ne manque jamais de revenir et de se livrer lui-même aussitôt que la colère ou la justice du prince tourne contre son père ou sa mère, ou même contre ses parens plus éloignés, lorsqu'ils sont plus âgés que lui.

On a déjà vu qu'à l'âge de sept ou huit ans, on met les enfans dans un couvent de talapoins, dont on leur fait prendre l'habit; c'est une profession qu'ils sont toujours libre de quitter sans honte. Ces petits moines siamois portent le nom de *nen*; ils reçoivent chaque jour de leur famille tout ce qui est nécessaire à leur nourriture, et ceux qui sont

distingués par leur naissance ou par leur fortune ont un ou deux esclaves pour les servir.

On leur montre d'abord à lire, à écrire et à compter, parce que rien n'est plus nécessaire à des marchands, et qu'il n'y a point de Siamois qui ne fasse quelque commerce. On leur enseigne les principes de la religion et de la morale, en leur faisant apprendre la langue *balie*, qui est celle de leur religion et de leurs lois. Cette langue a quelque ressemblance avec un dialecte particulier du Coromandel; mais ces lettres ne sont connues qu'à Siam; elle s'écrit de la gauche à la droite, comme les langues de l'Europe. Il en est de même du Siamois vulgaire : en quoi l'une et l'autre diffèrent de la plupart des langues asiatiques, qui s'écrivent de la droite à la gauche, et de celle des Chinois, qui conduisent la ligne du haut en bas, et qui, dans l'arrangement des lignes d'une même page, mettent la première à droite et les autres de suite vers la gauche. D'ailleurs la langue siamoise tient beaucoup de celle de la Chine par le grand nombre de ses accens, et parce qu'elle est presque uniquement composée de monosyllabes.

Les siamois et le bali ont un alphabet de peu de lettres, dont on compose des syllabes et des mots; mais le bali a ses déclinaisons, ses conjugaisons et ses dérivés, ce que le siamois n'a point. Dans cette seconde langue, l'arrangement seul marque le cas des noms. Quant aux conjugaisons, elle a seulement quatre ou cinq particules qui se mettent tantôt

devant le verbe, tantôt après, pour signifier le nombre, les temps et les modes. Le dictionnaire siamois n'est guère moins simple, c'est-à-dire que cette langue est peu abondante, mais le tour de la phrase n'en est que plus difficile par ses variétés. Laloubère s'efforce de faire comprendre par des exemples la difficulté de ces tours : *cœur bon*, par exemple, signifie *content*; ainsi, pour dire *si j'étais à Siam, je serais content*, les Siamois diraient dans leur langue, *si moi être ville de Siam, moi cœur bon beaucoup*. *Sii*, qui signifie *lumière*, et par métaphore, *beauté*, se joint par une seconde métaphore à *pak*, qui signifie *bouche*, et *sii-pak* signifie les lèvres, comme si l'on disait la lumière ou la beauté de la bouche. *La gloire du bois*, signifie *fleur*. Le *fils de l'eau* veut dire en général tout ce qui s'engendre dans l'eau, sans être poisson, comme les crocodiles et toutes sortes d'insectes aquatiques. Dans d'autres expressions, le mot *fils* ne signifie que la petitesse des choses; *le fils des poids*, signifie un *petit poids* : au contraire, le mot de *mère* s'emploie pour exprimer la grosseur ou la grandeur. De tous les mots de cette langue, le même voyageur ne connaît que *po* et *mé* qui aient quelque rapport aux nôtres. Ils signifient en siamois *père* et *mère*.

Après la lecture et l'écriture, l'arithmétique est presque l'unique étude de la jeunesse siamoise : elle a comme la nôtre dix caractères, dont le zéro est figuré de même, et prend les mêmes valeurs dans

le même arrangement, c'est-à-dire que les nombres se placent de la droite à la gauche, suivant l'ordre naturel des puissances du nombre de dix. Le calcul des Siamois se fait avec la plume, différent de celui des Chinois, qui se servent d'un instrument dont Martini fait remonter l'invention jusqu'à deux mille six ou sept cents ans avant Jésus-Christ. En général, les marchands du pays sont si exercés à compter, qu'ils peuvent résoudre sur-le-champ des questions d'arithmétique très-difficiles, mais ils ne reviennent jamais à ce qu'ils ne peuvent résoudre sur-le-champ. Le caractère essentiel des hommes dans les climats très-chauds ou très-froids, est la paresse d'esprit et de corps, avec cette différence qu'elle dégénère en stupidité dans les pays trop froids, et que dans les pays trop chauds il y a toujours de l'esprit et de l'imagination; mais de cette sorte d'esprit qui se lasse bientôt de la moindre application.

Les Siamois conçoivent facilement : leurs reparties sont vives et promptes; leurs objections sont justes. On croirait qu'un peu d'étude peut les rendre habiles dans les plus hautes sciences et dans les arts les plus difficiles; mais leur paresse invincible détruit tout d'un coup cette espérance.

Ils sont naturellement poètes : leur versification consiste, comme la nôtre, dans le nombre de syllabes et dans la rime. Entre plusieurs traductions de leurs poètes et de leurs chansons, Laloubère n'en vit pas une dont le sens pût s'ajuster à nos idées; il y entrevit néanmoins des peintures, celle,

par exemple, d'un jardin agréable, dans lequel un amant offre une retraite à sa maîtresse. Outre les chansons d'amour, ils en ont d'historiques et de morales : un des frères du roi composait des poésies morales fort estimées, et les mettait lui-même en musique.

Si les Siamois naissent poètes, ils sont bien éloignés de naître orateurs et de pouvoir le devenir. Leurs livres sont ou des narrations d'un style fort simple, ou des sentences d'un style coupé. On a déjà remarqué qu'ils n'ont point d'avocats. Les parties expliquent leur affaire au greffier, qui écrit simplement ce qu'on dicte. Les talapoins, dans leurs sermons, lisent le texte bali de leurs livres; ils le traduisent et l'expliquent en siamois sans aucune sorte d'action. Tous les complimens ordinaires de la société sont à peu près dans les mêmes termes. Le roi même a ses paroles comptées dans les audiences de cérémonie. Il ne dit aux envoyés de France que ce qu'il avait dit au chevalier de Chaumont, et quelque temps auparavant à l'évêque d'Héliopolis.

Les Siamois ignorent absolument toutes les parties de la philosophie, à l'exception de quelques principes de morale : ils n'ont aucune étude du droit. Les lois du pays ne s'apprennent que dans l'exercice actuel des emplois : elles sont renfermées dans quelques livres peu connus du public; mais lorsqu'ils sont revêtus d'un office, on leur remet une copie des lois qui le concernent.

Leur médecine ne peut mériter le nom de science. Les principaux médecins du roi de Siam sont chinois. Il en a de siamois et de pégouans; mais après l'arrivée du chevalier de Chaumont, il prit en cette qualité un missionnaire français nommé *Paumau*, auquel il donna tant de confiance, que tous les autres étaient obligés de rapporter chaque jour à cet oracle leurs observations sur la santé de leur maître, et de recevoir de lui les remèdes qu'ils employaient sous sa direction. La médecine siamoise consiste dans un nombre de recettes qui viennent de leurs ancêtres, sans aucun égard pour les symptômes particuliers des maladies. Ces aveugles méthodes ne laissent pas d'en guérir beaucoup, parce que la tempérance naturelle des Siamois contribue plus que l'art au rétablissement de leur santé; mais comme il arrive souvent que la force du mal l'emporte, on ne manque point d'en attribuer la cause aux maléfices.

Quelqu'un tombe-t-il malade à Siam, il commence par une opération fort bizarre, qui est de se faire amollir le corps en se couchant à terre, et faisant monter sur lui quelque personne entendue qui le foule aux pieds. On assura Laloubère que, dans la grossesse même, les femmes emploient cette méthode pour accoucher plus facilement. Les anciens n'apportaient pas d'autres remèdes à la plénitude qu'une diète excessive; et tel est encore l'usage des Chinois. Aujourd'hui les Siamois usent de la saignée, des ventouses scarifiées, et des

sangsues. Avec quelques-uns des purgatifs connus en Europe, ils en ont d'autres qui sont particuliers à leur pays; mais ils ne connaissent pas l'ellébore, si familier aux anciens médecins grecs. D'ailleurs, ils n'observent aucun temps pour les purgations; dans leurs remèdes, ils emploient des minéraux et des simples. Les Européens leur ont appris les vertus et l'usage du quinquina : en général leurs remèdes sont fort chauds. Ils n'usent d'aucun rafraîchissement intérieur, mais ils se baignent dans la fièvre et dans toutes sortes de maladies. Il semble que tout ce qui concentre ou qui augmente la chaleur naturelle convienne à leur constitution. Leurs malades ne se nourrissent que de bouillie de riz, qu'ils font extrêmement liquide; c'est ce que les Portugais des Indes appellent *cangé*. Les bouillons de viande sont mortels à Siam; ils relâchent trop l'estomac : dans la convalescence, les Siamois préfèrent la chair de cochon à toutes les autres.

Leur ignorance est si profonde dans la chirurgie, qu'ils ont besoin des Européens, non-seulement pour le trépan et pour toutes les opérations difficiles, mais pour les simples saignées. Ils ignorent entièrement l'anatomie. Loin d'avoir tourné leur curiosité à la connaissance du corps animal, ils n'ouvrent les corps morts qu'après les avoir rôtis dans les funérailles. Le motif des talapoins pour les ouvrir est d'y trouver de quoi nourrir la superstition du peuple. Ils prétendent quelquefois avoir trouvé dans

l'estomac des morts de grosses pièces de chair fraîche de porc ou de quelque autre animal, du poids d'environ huit ou dix livres, qu'ils supposent l'effet d'un sortilége, et propres à servir pour ces noires opérations.

La chimie n'est pas moins ignorée des Siamois, quoiqu'ils l'aiment avec passion, et que plusieurs d'entre eux se vantent d'en posséder les plus rares secrets. Siam, comme le reste de l'Orient, est rempli d'imposteurs et de dupes. Le roi de Siam, père de celui qui régnait à l'arrivée des Français, avait employé deux millions à la recherche de la pierre philosophale.

La musique est en honneur à Siam, mais sans méthode et sans principes. Les Siamois font des airs qu'ils ne savent pas noter. Ils n'ont ni tremblement ni cadence, non plus que les Castillans; mais ils chantent quelquefois comme nous sans paroles; ce qui paraît fort étrange en Castille. A la place des paroles, ils ne disent que *noï*, *noï*, comme nous *ta la la la*, etc. Le roi de Siam ayant entendu, sans se montrer, plusieurs airs de violon français, n'en trouva pas le mouvement assez grave. Cependant Laloubère observe que les Siamois n'ont rien de fort grave dans leurs chants, et que, dans la marche même du roi, les airs de leurs instrumens sont assez vifs.

Ils ne connaissent pas plus que les Chinois la variété des chants pour les diverses parties, ou plutôt ils n'ont aucune diversité de parties, puisqu'ils

chantent tous à l'unisson. Si l'on distingue dans quelques-uns de leurs instrumens une apparence de musique régulière, il faut supposer qu'ils les tiennent des étrangers. Les principaux sont de petits rebecs ou violons à trois cordes, qu'ils appellent *tro*, et des hautbois fort aigres, qu'ils nomment *pi*. Ils les accompagnent du son de quelques bassins de cuivre, sur chacun desquels on frappe un coup à certain temps de chaque mesure. Ces bassins sont suspendus par un cordon à une perche posée en travers sur deux fourches, et la baguette qui sert à frapper est un bâton de bois assez court. Ils mêlent à ces sons celui de deux espèces de tambours, qu'ils nomment *tlounpounpan* et *tapon*. Le bois du premier ressemble, pour la grandeur, à celui de nos tambours de basque; mais il est garni de peau des deux côtés comme un véritable tambour, et de chaque côté du bois pend une balle de plomb au bout d'un cordon. Le bois du tlounpounpan est traversé par un bâton qui lui sert de manche, et par lequel on le tient. On roule ce manche entre les mains, comme le bâton d'une chocolatière; et par ce mouvement, les balles qui pendent de chaque côté frappent sur les deux peaux. La figure du tapon est celle d'un baril. On le porte pendu au cou par un cordon, et des deux côtés on bat sur les peaux à coups de poing.

Un autre instrument, qui se nomme *patcoug*, est composé de timbres placés de suite chacun sur un bâton court, et planté sur une demi-circonfé-

rence de bois, de la forme des jantes d'une petite roue de carrosse. Celui qui joue est assis au centre de la circonférence, les jambes croisées. Il frappe les timbres avec deux bâtons, dont il tient l'un de la main droite, et l'autre de la main gauche. L'étendue de cet instrument est d'une quinte redoublée, mais il n'a point de demi-ton, ni rien qui étouffe le son d'un timbre lorsqu'on en frappe un autre. C'était le bruit de tous ces instrumens ensemble que le P. Tachard ne trouvait pas sans agrément sur la rivière.

Les exercices du corps sont aussi négligés à Siam que ceux de l'esprit. On n'y voit personne qui connaisse l'art de manier un cheval. Les Siamois n'ont point d'armes, si le roi ne leur en donne; et ce n'est qu'après avoir reçu de lui les premières qu'il leur est permis d'en acheter d'autres. Ils ne peuvent s'exercer à leur usage que par son ordre. A la guerre même, ils ne tirent point le mousquet debout, mais en mettant un genou à terre, et souvent ils achèvent de s'asseoir sur le talon, en étendant devant eux la jambe qu'ils n'ont pas fléchie. A peine savent-ils marcher ou se tenir de bonne grâce sur leurs jambes. Ils ne tendent point aisément les jarrets, parce qu'ils sont accoutumés à les tenir tout-à-fait pliés. Les Français leur ont appris à se tenir debout sur les armes; et jusqu'à l'arrivée du chevalier de Chaumont, leurs sentinelles mêmes s'asseyaient à terre. Loin de s'exercer à la course, ils ne connaissent pas le plaisir de marcher pour la promenade. En un

mot, la course des ballons est leur unique exercice, et dès l'âge de quatre ou cinq ans, tout le monde apprend à manier la rame et la pagaie. Aussi les voit-on ramer trois jours et trois nuits avec une légèreté admirable, et presque sans aucun intervalle de repos, quoiqu'ils ne soient guère capables de supporter tout autre travail.

Ils sont mauvais artisans. Un ouvrier siamois n'ose aspirer à la moindre distinction dans son art. Sa réputation l'exposerait à se voir forcé de travailler gratuitement toute sa vie pour le service du roi. Comme ils sont employés indifféremment à toutes sortes d'ouvrages dans leurs six mois de corvées, chacun s'attache à faire un peu de tout, pour éviter les mauvais traitemens; mais personne ne veut trop bien faire, parce que la servitude est le prix de l'habileté. Cinq cents ouvriers ne feraient pas dans l'espace de plusieurs mois ce qu'un petit nombre d'Européens achèveraient en peu de jours.

Voici les arts qu'ils connaissent. Ils sont assez bons menuisiers; et comme ils n'ont pas de clous, ils entendent fort bien les assemblages. Ils se mêlent de sculpture, mais grossièrement. Les statues de leurs temples sont de fort mauvais goût. Ils savent cuire la brique et faire du ciment. En général, ils n'entendent pas mal la maçonnerie; cependant leurs édifices de brique durent peu, faute de fondemens. Ils n'en font pas même à leurs fortifications. Siam n'a ni cristal fondu ni verre, et c'est une des choses qu'ils aiment le mieux.

Les Siamois savent fondre les métaux et jeter des ouvrages en moule. Ils revêtent fort bien leurs idoles d'une lame fort mince, ou d'or, ou d'argent, ou de cuivre, quoiqu'elles ne soient souvent que d'énormes masses de brique et de chaux. Laloubère avait apporté en France un petit Sommono-Kodom, revêtu d'une lame de cuivre doré. Certains meubles du roi, la garde de fer des sabres, et celle des poignards, dont il fait présent à quelques-uns de ses officiers, et quelquefois à des étrangers, sont revêtus aussi d'une lame d'or. Ils n'ignorent pas tout-à-fait l'orfévrerie; mais ils ne savent ni polir les pierres précieuses, ni les mettre en œuvre.

Ils sont bons doreurs. Ils battent l'or assez bien. Toutes les lettres que le roi de Siam écrit à d'autres rois sont sur une feuille de ce métal, aussi mince que le papier. On y marque les lettres par compression avec un poinçon émoussé, qui ressemble à celui dont nous écrivons sur nos tablettes.

Ils n'emploient guère le fer que dans la première fonte, parce qu'ils n'entendent point l'art de forger. Leurs chevaux ne sont point ferrés, et n'ont ordinairement que des étriers de corde et de fort mauvais bridons. Ils n'ont pas de meilleures selles. L'art de corroyer et de préparer les peaux leur est absolument inconnu.

On fait peu de toiles de coton à Siam, et les couleurs en sont sans éclat. On n'y fabrique aucune étoffe de soie ni de laine, et nul ouvrage de tapisserie. La laine y est fort rare; mais les Siamois savent

broder, et leurs dessins plaisent. Ils ne connaissent point la peinture à l'huile; d'ailleurs ils sont mauvais peintres, et leur goût ne les porte point à représenter la nature. Une exacte imitation leur paraît trop facile. Ils veulent de l'extravagance dans la peinture, comme nous voulons du merveilleux dans la poésie. Ils imaginent des fleurs, des arbres, des oiseaux et d'autres animaux qui n'existèrent jamais. Ils donnent quelquefois aux figures humaines des attitudes impossibles; et leur habileté consiste à répandre sur ces chimères un air de facilité qui les fasse paraître naturelles.

Les professions les plus communes à Siam sont la pêche pour la plus basse partie du peuple, et le commerce pour ceux à qui leur fortune permet de l'exercer. Mais le commerce du dehors étant réservé presque entièrement au roi, il n'y a point d'avantage considérable à tirer de celui du royaume. Cette même simplicité de mœurs, qui rend un grand nombre d'arts inutiles aux Siamois, leur ôte aussi le goût de la plupart des marchandises qui sont devenues nécessaires à l'Europe. Ils ont néanmoins des méthodes réglées pour le commerce. Dans les prêts, c'est toujours un tiers qui écrit la promesse. Cette précaution suffit, parce qu'en justice la présomption est contre le débiteur qui nie, pour le double témoignage de celui qui produit la promesse, et de celui dont elle présente l'écriture.

Dans les petits commerces qui regardent les nécessités de la vie, la bonne foi règne si scrupuleuse-

ment, que le marchand ne compte point l'argent qu'il reçoit, ni l'acheteur la marchandise qu'il achète par compte. L'heure des marchés est depuis cinq heures du soir jusqu'à huit ou neuf. Les Siamois n'ont pas d'aunes, parce qu'ils achètent en pièces complètes les mousselines et les autres toiles. On est bien malheureux à Siam, lorsqu'on y est réduit à prendre de la toile par *ken*, qui signifie coudée; et pour ceux qui sont dans cette misère, on n'emploie point effectivement d'autre mesure que le bras.

Cependant ils ont leur brasse, qui n'est que d'un pouce au-dessous de notre toise. Ils s'en servent dans les édifices, dans l'arpentage, et particulièrement à mesurer les chemins et les canaux où le roi passe. Ainsi, de Siam à Louvo, chaque lieue est marquée par un poteau, sur lequel le nombre est écrit. Le même usage s'observe dans l'Indostan, où Bernier nous apprend que les *cosses* ou les demi-lieues sont distinguées par des tourelles ou par de petites pyramides. Le coco sert de mesure à Siam pour les grains et pour les liqueurs. Comme ces espèces de noix sont naturellement inégales, on mesure leur grandeur par la quantité de cauris qu'elles peuvent contenir. Un coco ne contiendra que cinq cents cauris, tandis qu'un autre en contient mille.

Toutes les monnaies d'argent siamoises sont de la même figure et frappées au même coin, sans autre différence que celle de leur grandeur. Leur figure est celle d'un petit cylindre ou d'un rouleau

fort court, tellement plié par le milieu, que ses deux bouts reviennent l'un à côté de l'autre. Leur coin, qui est double sur chaque pièce, au milieu du rouleau, ne représente rien qui soit connu des Européens, et que les Siamois même aient pu expliquer à Laloubère. La proportion de cette monnaie à la nôtre est telle, que leur *tical*, qui ne pèse qu'un demi-écu, ne laisse pas de valoir trente-sept sous et demi. Ils n'ont pas de montre d'or ni de cuivre. L'or à Siam est une marchandise de commerce : il vaut douze fois l'argent, lorsque les deux métaux sont d'égale finesse.

La basse monnaie de Siam consiste dans les petits coquillages, que les Européens ont nommés *cauris*, et les Siamois *bia*. Un *fouan*, qui est la huitième partie d'un *tical*, vaut huit cents cauris, c'est-à-dire que sept ou huit cauris valent à peine un denier.

L'usage du pays ne permet point aux filles de converser avec les garçons : elles sont sous la garde de leurs mères, qui châtient sévèrement cette liberté ; mais la nature, plus forte que la loi, les porte souvent à s'échapper, surtout vers la fin du jour. Elles sont en état d'avoir des enfans dès l'âge de douze ans, et quelquefois plus tôt : aussi les marie-t-on fort jeunes. Quoiqu'il se trouve des filles siamoises qui dédaignent le mariage pendant toute leur vie, on n'en voit aucune qui se consacre à la vie religieuse avant la vieillesse.

Les parens d'un jeune homme font demander une

fille aux siens par des femmes âgées et d'une réputation bien établie. Si la réponse est favorable, elle n'empêche pas que le goût de la fille ne soit consulté; mais ses parens prennent d'avance l'heure de la naisance du garçon, et donnent celle de la sienne. De part et d'autre on s'adresse aux devins, pour savoir si le mariage durera sans divorce jusqu'à la mort. Ensuite le jeune homme rend trois visites à la fille, et lui présente un simple présent de bétel et de fruits. Si le mariage doit se conclure, les parens des deux côtés se trouvent à la troisième visite. On compte la dot de la femme et le bien du mari. Tout est délivré sur-le-champ, sans aucune sorte de contrat. Les nouveaux mariés reçoivent des présens de leur famille, et l'époux entre aussitôt dans les droits du mariage, indépendamment de la religion, qui n'a aucune part à cette cérémonie; il est même défendu aux talapoins d'y assister. Cependant, quelques jours après, ils vont jeter de l'eau bénite chez les nouveaux mariés, et réciter quelques prières en langue balie. La noce est accompagnée de festins et de spectacles où l'on appelle des danseurs de profession; mais le mari, la femme et les parens n'y dansent jamais. La fête se fait chez les parens de la fille, et les jeunes mariés y passent quelques mois avant de s'établir dans leur propre maison. L'unique distinction pour la fille d'un mandarin, est de lui mettre sur la tête un cercle d'or que les mandarins portent à leurs bonnets de cérémonie.

La plus riche dot d'une fille siamoise n'est que de cent catis, qui reviennent à quinze mille livres. Les Siamois peuvent avoir plusieurs femmes; mais le peuple s'accorde rarement cette liberté, et les grands ou les riches la prennent moins par débauche que par affectation de grandeur. D'ailleurs, entre plusieurs femmes, on distingue toujours la principale. Les autres, quoique permises par la loi, ne sont que des femmes achetées, et par conséquent esclaves, qui portent en siamois le nom de *petites femmes*, et qui doivent être soumises à la première. Leurs enfans nomment leur père *potchaou*, c'est-à-dire *père seigneur*, et ceux de la femme principale lui donnent simplement le nom de *po*, qui signifie père. Le mariage est défendu à Siam dans les premiers degrés de parenté, où les cousins-germains ne sont pas compris. A l'égard des degrés d'alliance, un homme peut épouser successivement les deux sœurs; mais les rois de Siam se dispensent de toute règle. Celui qui régnait pendant les voyages dont on a donné la relation avait épousé la princesse sa sœur. Il en avait une fille unique qui portait le nom de princesse-reine depuis la mort de sa mère; et Laloubère, moins timide à juger que l'abbé de Choisy, paraît persuadé qu'il en avait fait aussi sa femme ou sa maîtresse.

Dans les familles particulières, la succession appartient entièrement à la femme principale, et se divise ensuite à portions égales entre ses enfans. Les *petites femmes* et leurs enfans peuvent être ven-

dus par l'héritier légitime, et ne possèdent que ce qu'ils reçoivent de lui, ou ce que le père leur a donné avant sa mort, car l'usage des testamens est ignoré à Siam. Les filles nées des *petites femmes* sont vendues pour devenir *petites femmes* comme leurs mères.

Les principales richesses des Siamois consistent en meubles. Ils achètent rarement des terres, parce qu'ils n'en peuvent acquérir la pleine propriété. Quoique la loi du pays les rende héréditaires dans les familles, et qu'elle donne aux particuliers le droit de se les vendre entre eux, un droit supérieur, qui étend le domaine du souverain sur toutes les possessions de ses sujets, assure toujours au roi le pouvoir de reprendre les terres mêmes qu'il a vendues. Comme rien n'est excepté de ce droit tyrannique, les particuliers dérobent soigneusement leurs meubles à la connaissance de leur maître. Cette raison leur fait rechercher les diamans, qui sont un meuble aisé à cacher. Quelques seigneurs siamois donnent en mourant une partie de leur bien au roi, pour assurer le reste à leurs enfans.

Mais la puissance du mari est absolue dans sa famille ; elle s'étend jusqu'au droit de vendre ses enfans et ses femmes, à l'exception de la principale, qu'il peut seulement répudier. Il est naturellement le maître du divorce ; cependant il ne le refuse guère à sa femme lorsqu'elle s'obstine à le désirer ; il lui rend sa dot, et les enfans se partagent entre eux dans cet ordre : la mère a le premier, le troi-

sième et tous les autres impairs. Le père prend le second, le quatrième et tous les autres dans l'ordre pair; de sorte que, si le nombre total est impair, il en reste un de plus à la mère. Une veuve hérite du pouvoir de son mari, avec cette restriction, qu'elle ne peut vendre les enfans du rang pair. Les parens du père s'y opposent; mais après le divorce, le père et la mère sont libres de vendre les enfans qui leur sont demeurés en partage dans l'ordre établi par la loi.

L'adultère est rare à Siam, moins parce que le droit des maris est de tuer leurs femmes, s'ils les surprennent dans le crime, ou de les vendre, s'ils peuvent les en convaincre, que par un effet naturel du genre de vie des femmes qui ne sont corrompues ni par l'oisiveté, ni par le luxe de la table ou des habits, ni par le jeu et les spectacles. Pendant les corvées de leurs maris, qui durent six mois, elles les nourrissent de leur travail. Elles n'ont l'usage d'aucun jeu; elles ne reçoivent aucune visite d'homme. Les spectacles ne sont pas fréquens, et n'ont ni jours marqués, ni prix certain, ni théâtres publics. Ainsi, la sagesse parmi les femmes tourne heureusement en habitude; cependant tous les mariages ne sont pas chastes : mais on assura du moins à Laloubère que toute autre débauche est rare parmi les Siamois.

« La jalousie, dit-il, n'est parmi eux qu'un pur sentiment de gloire qui augmente à proportion que leur fortune s'élève. » Les femmes du peuple jouis-

sent d'une entière liberté : celles des grands vivent dans la retraite ; elles ne sortent que pour quelque visite de famille, ou pour assister aux exercices de la religion. Dans ces occasions, elles paraissent à visage découvert, et lorsqu'elles vont à pied, on ne les distingue pas aisément des femmes de leur suite.

Le respect pour les vieillards n'est pas moins en honneur à Siam qu'à la Chine. De deux mandarins, le plus jeune, quoique le plus élevé en dignité, cède la première place à l'autre. Un mensonge est puni lorsqu'il s'adresse au supérieur. L'union et la dépendance sont des vertus si bien établies dans les familles, qu'un fils qui entreprendrait de plaider contre son père serait regardé comme un monstre. Aussi le mariage n'est-il pas un état redouté. L'intérêt n'y divise point les esprits, et la pauvreté n'y est jamais onéreuse. Les Français, dans leur séjour à Siam, n'y remarquèrent que trois mendians, gens fort âgés et sans parenté. Les Siamois ne souffrent jamais que leurs parens demandent l'aumône ; ils nourrissent charitablement leurs pauvres, lorsque ceux-ci ne peuvent subsister de leur travail. La mendicité n'est pas seulement honteuse à celui qui mendie, mais à toute sa famille.

Ils attachent encore plus d'opprobre au vol. Les plus proches parens d'un voleur n'osent prendre sa défense. « Il n'est pas étrange, suivant Laloubère, que le vol soit estimé infâme dans un pays où l'on peut vivre si bon marché. » Ils mettent l'idée de

la parfaite justice à ne pas ramasser les choses perdues ; c'est-à-dire, à ne pas profiter d'une occasion si facile d'acquérir. Il paraît cependant, par plusieurs traits que racontent les voyageurs, que les Siamois négligent rarement l'occasion de voler, malgré l'infamie qu'ils attachent au vol.

Le P. d'Espagnac, un des missionnaires jésuites du second voyage de Tachard, étant un jour seul dans le divan de leur maison, vit un Siamois qui vint prendre hardiment devant lui un beau tapis de Perse sur une table. Ce bon jésuite laissa faire le voleur, parce qu'étant apparemment dans la même prévention que Laloubère, il ne put se persuader que ce fût un vol. On sait que dans le voyage que Louis XIV fit faire en Flandre aux ambassadeurs de Siam, un des mandarins qui les accompagnaient prit une vingtaine de jetons dans une maison où ils étaient priés à dîner. Le lendemain ce mandarin, persuadé que les jetons étaient de la monnaie, en donna un pour boire à un laquais. Son vol fut reconnu par son imprudence, mais on n'en témoigna rien.

Laloubère raconte lui-même un autre trait qui prouve la force du penchant des Siamois pour le vol. Un officier des magasins du roi de Siam lui ayant volé quelque argent, ce prince ordonna que pour supplice on lui fît avaler trois ou quatre onces d'argent fondu. Il arriva que celui qui eut ordre de les ôter de la gorge du coupable mort ne put se défendre d'en dérober une partie. Le roi fit

traiter ce second voleur comme le premier. Un troisième ne résista point à la tentation du même crime, c'est-à-dire qu'il déroba une partie de l'argent qu'il tira de la gorge du dernier mort. Le roi de Siam, en lui faisant grâce de la vie, dit : « C'est « assez; je ferais mourir tous mes sujets l'un après « l'autre, si je ne me déterminais une fois à par- « donner. »

La bonne foi règne pourtant, dit-on, dans le commerce; mais l'usure est sans borne : les lois n'y ont pas pourvu. L'avarice est le vice essentiel des Siamois ; avec cette odieuse aggravation qu'ils n'amassent des richesses que pour les enfouir. Ils ont d'ailleurs de la douceur, de la politesse, et peu d'inquiétude pour les événemens de la vie; ils se possèdent long-temps; mais lorsqu'une fois leur colère s'allume, ils ont peut-être moins de retenue que les Européens. C'est principalement par la calomnie qu'ils exercent leurs haines secrètes et leurs vengeances. Ils ont horreur de l'effusion du sang; cependant, si leur haine va jusqu'à la mort, ils assassinent ou ils empoisonnent.

La timidité, l'avarice, la dissimulation, la taciturnité et l'inclination au mensonge sont des vices naturels qui croissent avec eux. Ils sont opiniâtres dans leurs usages; par indolence autant que par respect pour les traditions de leurs ancêtres. Ils ont si peu de curiosité, qu'ils n'admirent rien. Ils sont orgueilleux avec ceux qui les ménagent, et rampans pour ceux qui les traitent avec hauteur. Ils

sont rusés, inconstans, comme tous ceux qui sentent leur propre faiblesse.

Le lien d'une éternelle amitié parmi les Siamois, c'est d'avoir bu du même arak dans la même tasse. S'ils veulent se la jurer plus solennelle, ils goûtent du sang l'un de l'autre : pratique des anciens Scythes qui est en usage aussi chez les Chinois et parmi d'autres nations ; mais cette cérémonie ne les empêche pas toujours de se trahir.

Si l'on excepte le bœuf et le buffle, que les Siamois montent ordinairement, l'éléphant est leur seul animal domestique. La chasse des éléphans est libre à tout le monde; mais on cherche uniquement à les prendre. On ne les coupe jamais. Pour le service ordinaire, les Siamois se servent des éléphans femelles; ils emploient les mâles à la guerre. Leur pays n'est pas propre aux chevaux; les pâturages sont trop marécageux et trop grossiers pour leur donner du courage et de la noblesse; aussi n'ont-ils pas besoin d'être coupés pour devenir traitables. Le royaume n'a ni ânes ni mulets. Les Maures qui s'y sont établis ont quelques chameaux qu'ils achètent des étrangers.

On a déjà fait observer que le roi de Siam n'entretient pas plus de deux mille chevaux; il en fait acheter ordinairement à Batavia, mais ils sont petits, et, suivant la remarque d'un voyageur, aussi rétifs que les Javans sont mutins. Il est rare néanmoins que ce prince monte à cheval; l'éléphant lui paraît une monture plus noble. Les Siamois le

croient plus propre à la guerre; il sait défendre son maître, le remettre sur son dos avec sa trompe lorsqu'il est tombé, et foule aux pieds son ennemi. Tachard vit au palais un éléphant de garde, c'est-à-dire tout équipé et prêt à marcher. Il n'y a point de chevaux pour le même usage. Dans l'endroit du palais qui sert d'écurie à cet éléphant, on voit un petit échafaud qui touche de plain-pied à l'appartement du roi, et d'où il se place aisément sur le dos de son éléphant. S'il veut être porté en chaise par des hommes, il entre aussi dans cette voiture par une fenêtre ou par une terrasse. Jamais ses sujets ne le voient marcher, si ce n'est les femmes de l'intérieur du palais.

Les chaises à porteurs de Siam n'ont aucune ressemblance avec les nôtres. Ce sont des siéges carrés et plats, plus ou moins élevés, qu'ils posent et qu'ils affermissent sur des civières. Quatre ou huit hommes, car la dignité consiste dans le nombre, les portent sur leurs épaules nues, et sont suivis par d'autres hommes qui les relèvent. Quelques-unes des chaises ont un dossier et des bras comme nos fauteuils. D'autres sont entourées simplement d'une petite balustrade d'un demi-pied de haut, à l'exception du devant qui est ouvert, quoique les Siamois s'y tiennent toujours les jambes croisées. Les unes sont découvertes, d'autres ont une impériale. Dans toutes les occasions où les Français virent le roi de Siam sur un éléphant, son siége était sans impériale et tout ouvert par-devant. Aux côtés et par-

derrière, s'élevaient jusqu'à la hauteur de ses épaules trois grands feuillages dorés, un peu recourbés en dehors par la pointe; mais lorsqu'il s'arrêtait, un homme à pied le mettait à couvert du soleil avec un fort haut parasol en forme de pique, dont le fer avait trois ou quatre pouces de diamètre; et ce n'était pas une petite fatigue lorsque le vent donnait dessus. Cette sorte de parasol, qui n'est que pour le roi, se nomme *pat-bouk*.

On a lu, dans le premier voyage de Tachard, comment les Siamois montent sur leur éléphant. Ceux qui veulent le conduire eux-mêmes se mettent comme à cheval sur son cou, mais sans aucune sorte de selle. Ils lui piquent la tête avec un pic de fer ou d'argent, tantôt à droite, tantôt à gauche, et quelquefois au milieu du front, en lui disant de quel côté il doit tourner, quand il doit s'arrêter, et surtout quand il faut monter ou descendre. Cet animal est fort docile à la voix. Si l'on ne se donne pas la peine de le mener, on se place sur son dos ou dans une chaise, ou même sans chaise, et comme à poil, si l'on peut employer ce terme pour un animal qui n'en a point. Alors un domestique, qui est ordinairement celui qui a soin de le nourrir, se met sur son cou et lui sert de guide. Quelquefois un autre homme se place sur sa croupe.

Mais quoique l'usage des éléphans soit si commun parmi les Siamois, leurs voyages les plus fréquens se font par eau dans des ballons. Le corps de ces barques n'est que d'un seul arbre, long quelque-

fois de seize à vingt toises. Deux hommes assis, les jambes croisées, l'un à côté de l'autre sur une planche qui traverse le ballon, suffisent pour en occuper toute la largeur. L'un pagaie à droite et l'autre à gauche. *Pagayer*, c'est ramer avec la *pagaie*, espèce de rame courte qu'on tient à deux mains par le milieu et par le bout. Elle n'est point attachée au ballon; et celui qui la manie a le visage tourné du côté vers lequel il s'avance, au lieu que nos rameurs tournent le dos à leur route. Un seul ballon contient quelquefois cent ou cent vingt pagayeurs dans le même ordre; c'est-à-dire rangés deux à deux et les jambes croisées sur leurs planches; mais les officiers subalternes ont des ballons beaucoup plus courts, et par conséquent moins de pagaies. Seize ou vingt sont le nombre ordinaire. Les pagayeurs ont des chants ou des cris mesurés, à l'aide desquels ils plongent la pagaie avec un mouvement de bras et d'épaules assez vigoureux, mais facile et de bonne grâce. Le poids de cette espèce de chiourne sert de lest au ballon, et le tient presqu'à fleur d'eau : de là vient que les pagaies sont si courtes. L'impression que le ballon reçoit de tant d'hommes, qui plongent en même temps la pagaie avec effort, produit un balancement agréable, qui se remarque encore mieux à la poupe et à la proue, parce qu'elles sont plus élevées, et qu'elles représentent le cou et la queue d'un dragon ou de quelque poisson monstrueux, dont les pagaies paraissent les ailes ou les nageoires. A la proue, un seul pagayeur occupe le premier

rang, sans qu'il puisse avoir un compagnon à son côté, ni croiser même les jambes, dont il est obligé d'étendre l'une en dehors, par-dessus un bâton qui sort du côté de la proue. C'est lui qui donne le mouvement à tous les autres. Sa pagaie est un peu plus longue, parce qu'elle est plus éloignée de l'eau. Celui qui gouverne se tient debout à la poupe, dans un endroit où elle s'élève déjà beaucoup. Le gouvernail est une pagaie fort longue, qui ne tient point au ballon, et que celui qui gouverne soutient perpendiculairement dans l'eau, tantôt du côté droit, et tantôt du côté gauche.

Les femmes esclaves manient la pagaie aux ballons des dames. Dans les ballons ordinaires, on voit au centre une loge de bois sans peinture et sans vernis, qui peut contenir toute une famille, et quelquefois un appentis plus bas devant cette loge. Quantité de Siamois n'ont pas d'autre habitation; mais les ballons de cérémonie, ou ceux du roi, que les Portugais appellent *ballons d'état*, n'ont au milieu qu'un siége qui occupe presque entièrement leur largeur, et qui ne peut contenir qu'une personne armée de la lance et du sabre. Si c'est un mandarin inférieur, il n'a qu'un simple parasol pour se mettre à couvert. Un mandarin plus considérable est sur un siége plus élevé, couvert de ce que les Portugais ont nommé *chirole*, et que les Siamois nomment *coup*. C'est une espèce de berceau ouvert par-devant et par-derrière, composé de bambous fendus et entrelacés, et revêtu d'un vernis noir ou rouge.

Le vernis rouge appartient aux mandarins de la main droite, et le noir à ceux de la main gauche. Les bords de la chirole sont dorés de trois ou quatre pouces. C'est la forme de ces dorures qui ne sont pas pleines, et qu'on prendrait pour de la broderie, qui distingue le degré de la dignité du mandarin. On voit quelques chiroles couvertes d'étoffe, mais elles ne servent que pour la pluie. Celui qui commande l'équipage se place, les jambes croisées, devant le siége du mandarin, à l'extrémité de l'estrade du siége. S'il arrive que le roi passe, le mandarin descend sur son estrade et s'y prosterne, et le ballon demeure immobile jusqu'à ce que celui du monarque ait disparu.

Les chiroles et les pagaies des ballons d'état sont fort dorées. Chaque chirole est soutenue par des colonnes, et surmontée de plusieurs ouvrages de sculpture en pyramides. Quelques-unes ont des appentis contre le soleil. Le ballon qui porte la personne du roi a quatre officiers pour commander l'équipage; deux devant l'estrade et deux derrière. Comme ces bâtimens sont fort étroits, fort propres à fendre l'eau, et que l'équipage en est nombreux, il est difficile de s'imaginer avec quelle rapidité ils voguent même contre le courant, et combien il y a de magnificence dans le spectacle d'un grand nombre de ballons qui voguent en bon ordre.

Ce qui porte proprement le nom de *palanquin* à nn est une espèce de lit qui pend presque jusqu'à terre, muni d'une grosse barre que les hommes por-

tent sur leurs épaules, et qui diffère peu de ce qu'on a représenté sous le nom de *hamac* dans les relations de l'Afrique. Cette voiture n'est permise qu'aux malades siamois et à quelques vieillards languissans; mais on ne refuse point aux Européens la permission de s'en servir.

L'usage des parasols, que les Siamois nomment *rouen*, est un autre privilége que le roi n'accorde pas à tous ses sujets, quoique tous les Européens en jouissent sans distinction. Les parasols qui ressemblent aux nôtres, c'est-à-dire qui ne sont composés que d'une seule toile ronde, passent pour les moins honorables. Ceux qui ont plusieurs toiles autour d'un même manche, et qu'on prendrait pour plusieurs parasols l'un sur l'autre, n'appartiennent qu'au roi. Ceux qui se nomment *clot*, composés d'un seul rond, mais duquel pendent deux ou trois toiles peintes, l'une plus basse que l'autre, sont ceux que le roi de Siam donne aux *sancrats*, qui sont les supérieurs des talapoins. Il en fit donner de cette espèce aux envoyés de France. Les talapoins inférieurs ont des parasols en forme d'écran, qu'ils portent à la main. C'est une feuille de palmiste, coupée en rond et plissée, dont les plis sont liés d'un fil près de la tige; et la tige, qu'ils rendent aussi tortue qu'un S, en est le manche. On les nomme *talapat* en siamois; et suivant l'observation de Laloubère, il y a beaucoup d'apparence que de là vient le nom de *talapoin*, qui n'est en usage que parmi les étrangers. Les

Siamois ne connaissent que celui de *tchaou-cou*.

On se rappelle qu'à Paris, de nos jours, un homme essaya de s'ajuster des ailes et de voler, et ne réussit qu'à tomber dans la rivière. Si l'on en croit Laloubère, on est plus habile à Siam qu'à Paris. Il vit un saltimbanque qui, se jetant d'un bambou, sans autre secours que deux parasols, dont les manches étaient attachés à sa ceinture, se livrait au vent qui le portait au hasard, tantôt à terre, tantôt sur des arbres ou sur des maisons, et tantôt dans la rivière. Le roi, que ce spectacle amusait beaucoup, l'avait logé dans son palais, et l'avait élevé en dignité.

Le cerf-volant de papier, que les Siamois nomment *vao*, fait pendant l'hiver l'amusement de toutes les cours des Indes. A Siam, on y attache un feu qui paraît un astre au milieu de l'air. Quelquefois on y met une pièce d'or, qui appartient à ceux qui trouvent le cerf-volant lorsque le cordon casse. Celui du roi est en l'air chaque nuit pendant les deux mois d'hiver; et plusieurs mandarins sont nommés pour tenir alternativement le cordon.

Laloubère nous apprend que les Siamois ont sur leurs théâtres trois sortes de spectacles. Celui qu'ils appellent *cone*, est une danse à plusieurs entrées, au son du violon et de quelques autres instrumens. Les danseurs sont armés et masqués. C'est moins une danse que l'image d'un combat; et quoique tout se passe en mouvemens violens ou en postures extravagantes, ils ne laissent pas d'y mêler quel-

ques mots. La plupart de leurs masques sont hideux, et représentent, ou des bêtes monstrueuses, ou des figures diaboliques.

Le second spectacle, qui se nomme *lacone*, est un poëme mêlé de l'épique et du dramatique, qui dure pendant trois jours, depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Ce sont des histoires en vers, la plupart sérieuses, et chantées alternativement par divers acteurs qui ne quittent point la scène; l'un chante le rôle de l'historien, et les autres celui des personnages que l'histoire fait parler.

Le *rabam* est une double danse d'hommes et de femmes, où tout est galant, sans aucune image de guerre. Ces danseurs et ces danseuses ont de faux ongles de cuivre jaune. Ils chantent dans leur langue en dansant; ce qui les fatigue d'autant moins, que leur manière de danser n'est qu'une simple marche en rond, fort lente et sans aucun mouvement élevé, mais avec diverses contorsions du corps et des bras. Pendant cette danse, deux autres acteurs entretiennent l'assemblée par diverses plaisanteries que l'un dit au nom des hommes, et l'autre au nom des femmes qui dansent.

Les Siamois ont des lutteurs et d'autres athlètes qui combattent à coups de coude et de poing. Dans le dernier de ces deux combats, ils se garnissent la main de trois ou quatre tours de corde, au lieu de l'ancien gantelet, et des anneaux de cuivre que ceux de Laos emploient dans les mêmes combats.

La course des bœufs est extrêmement singulière.

On marque un espace carré d'environ cinq cents toises de longueur sur deux de large, avec quatre troncs d'arbre qu'on plante aux coins pour servir de bornes. C'est autour de ces bornes que se fait la course. Au milieu de l'espace on élève un échafaud pour les juges; et pour marquer plus précisément le centre, qui est le point d'où les bœufs doivent partir, on y plante un poteau fort élevé. Quelquefois ce n'est qu'un bœuf qui court contre un autre bœuf, conduits l'un et l'autre par deux hommes qui courent à pied, et qui les tiennent par un cordon passé dans leurs naseaux. D'autres hommes, placés d'espace en espace, relaient fort habilement ceux qui courent; mais plus souvent c'est une paire de bœufs attelés à une charrue qui courent contre une autre paire de bœufs attelés. Les deux paires sont conduites aussi par des hommes; mais il faut qu'en même temps chaque charrue soit soutenue en l'air par un autre homme courant, et que jamais elle ne touche à terre. Ceux qui soutiennent les charrues ont des successeurs qui les relaient aussi.

Quoique les charrues courent toutes deux de même sens, tournant toujours à droite autour de l'espace, elles ne partent pas du même lieu. L'une part du côté de l'échafaud, et l'autre du côté opposé, pour courir mutuellement l'une après l'autre; de sorte qu'en commençant leur course, elles sont éloignées l'une de l'autre de la moitié d'un tour, ou de la moitié de l'espace qu'elles doivent parcourir. Elles tournent ainsi plusieurs fois autour

des quatre bornes, jusqu'à ce que l'une arrive à la queue de l'autre. Les spectateurs bordent le lieu du spectacle. Ces courses donnent souvent lieu à des paris considérables; surtout entre les seigneurs, qui font nourrir et dresser pour cet exercice de petits bœufs bien taillés. On emploie aussi des buffles au lieu de bœufs.

Les Siamois aiment le jeu jusqu'à risquer leurs biens et leur liberté ou celle de leurs enfans pour satisfaire cette passion. Ils préfèrent à tous les autres jeux celui du trictrac, qu'ils jouent comme nous, et qu'ils ont peut-être appris des Portugais. Ils jouent aux échecs non-seulement à leur manière, qui est celle des Chinois, mais à celle de l'Europe, dont nous attribuons l'origine aux Orientaux. Ils ont divers jeux de hasard, entre lesquels Laloubère ne vit point de cartes.

Le tabac à fumer est un amusement si familier aux Siamois, que les femmes du premier rang n'y sont pas moins accoutumées que les hommes : ils en font peu d'usage en poudre. Quoique leur pays en fournisse abondamment, ils en tirent de Manille et de la Chine, qu'ils fument sans aucun adoucissement; tandis que les Chinois et les Maures se croient obligés d'en faire passer la fumée par l'eau pour en diminuer la force. Le charme de l'oisiveté est d'autant plus nécessaire aux Siamois, qu'après leurs six mois de corvées, leur vie est tout-à-fait oisive. Comme la plupart n'ont pas de profession particulière, ils ne savent de quel travail s'occuper lors-

qu'ils ont satisfait au service du roi; ils sont accoutumés à recevoir leur nourriture de leurs femmes, de leurs mères, de leurs filles, qui labourent les terres, qui vendent ou achètent, et qui sont chargées de tous les soins domestiques. Une femme, suivant le témoignage de Laloubère, éveillera son mari à sept heures, et lui servira du riz et du poisson. Après avoir déjeuné, il continuera de dormir; il dîne à midi; il soupe à la fin du jour. Entre ces deux repas, il se livre encore au sommeil. La conversation, le jeu et l'amusement de fumer emportent le temps qui lui reste.

Les palais du roi de Siam ont trois enceintes; et celles du palais de la capitale sont assez éloignées l'une de l'autre pour former de vastes cours. Tout ce qui est renfermé dans l'enceinte intérieure, c'est-à-dire le logement du roi, quelques cours et quelques jardins, porte le nom de *vang* en siamois. Le palais entier, avec toutes ses enceintes, se nomme *prassat*. Un Siamois n'entre jamais dans le vang et n'en sort jamais sans se prosterner.

Les portes du palais sont toujours fermées, et chacune a son portier avec des armes : mais au lieu de les porter, il les tient dans sa loge; et si quelqu'un frappe, le portier en avertit l'officier qui commande dans les premières enceintes, et sans la permission duquel personne n'entre et ne sort; mais personne n'entre armé, ni après avoir bu de l'arak, dans la crainte que le palais ne soit profané par des ivrognes. L'officier visite et flaire à la bouche

tous ceux qui doivent entrer : cet office est double. Ceux qui en sont pourvus servent alternativement et par jour. Leur service dure vingt-quatre heures, après lesquelles ils ont la liberté de se retirer dans leur famille : on leur donne le titre d'oc-mening-tchiou ou de pra-mening-tchiou ; le gouverneur du vang porte celui d'oc-yavang. Il réunit toutes les fonctions qui regardent la réparation des édifices, l'ordre qui doit être observé dans le palais, et la dépense qui se fait pour le roi, pour ses femmes, ses eunuques, et tous ceux qui sont entretenus dans le vang.

Entre les deux premières enceintes, sous une espèce de hangar, on voit toujours un petit nombre de soldats accroupis et désarmés, du nombre de ces kenlais ou bras peints, dont on a déjà rapporté les principales fonctions. L'officier qui les commande immédiatement, et qui est bras peint lui-même, se nomme oncarac. Lui et ses gens sont les exécuteurs de la justice du roi, comme les officiers et les soldats des cohortes prétoriennes l'étaient de celle des empereurs romains; mais ils ne laissent pas en même temps de veiller à la sûreté du monarque. On garde dans une chambre du palais de quoi les armer au besoin. Ils rament dans le ballon du corps, et le roi n'a point d'autre garde à pied. Leur office est héréditaire comme tous les emplois du royaume, et l'ancienne loi borne leur nombre à six cents.

Laloubère parle d'un officier dont il n'a pu se

rappeler le titre, qui seul a le droit, dit-il, de ne pas se prosterner au salon devant le roi son maître; ce qui rend sa dignité fort honorable. Elle consiste à tenir sans cesse les yeux attachés sur le prince, pour recevoir ses ordres, qu'il connaît à des signes établis, et qu'il fait entendre par d'autres signes aux officiers extérieurs.

Les véritables officiers de la chambre sont les femmes, qui jouissent seules du droit d'y entrer, et qui ne le partagent pas même avec les eunuques. Elles font le lit et la cuisine du roi : elles l'habillent et le servent à table; mais en l'habillant, elles ne touchent jamais à sa tête. Les pourvoyeurs portent les provisions aux eunuques, qui les remettent aux femmes. Celle qui fait la cuisine n'emploie le sel et les épices que par poids, dans la crainte de se tromper pour la mesure.

Jamais les femmes du palais n'en sortent qu'avec le roi, et les eunuques ne peuvent aussi s'en éloigner sans un ordre exprès. On assura Laloubère que le nombre des eunuques blancs et noirs n'était que de huit ou dix. La reine de Siam, outre son titre qui la distingue des autres femmes du roi, a sur elles et sur les eunuques une autorité qui la fait regarder particulièrement comme leur souveraine. Elle juge leurs différends; elle les fait châtier pour les maintenir en paix. On comprend sans peine que, si le roi favorise une de ses femmes, il sait la dérober à la jalousie de la reine.

On prend à Siam des filles pour le service du vang

et pour les plaisirs du roi. Mais les Siamois n'y consentent jamais volontiers, parce qu'ils n'ont pas l'espérance de les revoir, et la plupart se rachètent de cette concussion à prix d'argent. Cet usage est si bien établi, que les officiers du palais prennent quantité de filles, dans la seule vue de les faire racheter par leurs parens. Le nombre des femmes subalternes du roi ne monte guère à plus de dix, qu'il prend moins, comme on l'a déjà fait remarquer, par incontinence que par affectation de grandeur et de magnificence. Les Siamois ont été surpris qu'un aussi puissant roi que celui de France n'eût qu'une femme et qu'il n'eût pas d'éléphans.

La reine a ses éléphans, ses ballons et des officiers qui les gouvernent; mais elle n'est vue que de ses femmes et de ses eunuques. Dans les promenades qu'elle fait en ballon ou sur un éléphant, elle est dans une chaise fermée de rideaux, qui lui laissent la vue libre, mais qui l'empêchent d'être vue; et ceux qui se rencontrent sur son passage doivent se prosterner. Elle a ses magasins, ses vaisseaux et ses finances; elle exerce le commerce.

Les filles ne succèdent point à la couronne : à peine sont-elles au rang des personnes libres. L'héritier présomptif, suivant les lois, devrait toujours être le fils aîné de la reine. Mais comme les Siamois ont peine à supporter qu'entre les princes du même rang le plus âgé se prosterne devant le plus jeune, il arrive souvent que l'aîné de tous les fils du roi obtient la préférence. Un voyageur assure

que c'est la force qui en décide presque toujours. Les rois mêmes contribuent à rendre la succession incertaine, parce qu'au lieu de choisir constamment le fils aîné de la reine, ils suivent leur penchant pour le fils d'une maîtresse à laquelle ils ont donné leur affection.

Le royaume de Siam n'a point de chancelier. Chaque officier qui a droit de donner par écrit des sentences ou des ordres, sous le nom général de *tava*, possède un sceau que le roi lui donne. Ce prince a lui-même son sceau royal, qu'il ne confie à personne, et qu'il emploie pour tout ce qui vient immédiatement de lui. La figure des sceaux siamois est en relief : on les frotte d'une espèce d'encre rouge, et c'est avec la main qu'ils s'impriment. Un officier inférieur prend cette peine ; mais c'est à l'of- qui possède un sceau à le tirer de sa propre main de dessus l'empreinte.

Le *pra-clang*, ou par une corruption de portugais, le *barcalon*, est l'officier qui a le département du commerce au dehors et dans l'intérieur du royaume. C'est le surintendant des magasins du roi, ou, si l'on veut, son premier facteur. Ce titre est composé du nom bali, *pra*, qui signifie seigneur, et du mot *clang*, qui signifie magasin. Le barcalon passe aussi pour le ministre des affaires étrangères, parce qu'elles se réduisent presque uniquement au commerce. C'est à lui que les nations réfugiées à Siam s'adressent pour leurs affaires, parce que la plupart n'y sont attirées que par le com-

merce ; enfin c'est lui qui reçoit les revenus des villes du royaume.

Le commerce du roi avec ses sujets, comme avec les étrangers, fait une partie très-considérable de son revenu ; non-seulement il fait le commerce en gros, mais il a des boutiques dans les marchés pour vendre en détail.

Les toiles de coton font le principal objet de son commerce intérieur ; il les répand dans un grand nombre de magasins qu'il entretient dans les provinces. Autrefois les rois de Siam n'y envoyaient les provisions de toiles que de dix en dix ans, et dans une quantité modérée, qui laissait aux particuliers la liberté de faire le commerce aussitôt que les magasins royaux étaient épuisés. Aujourd'hui la cour en fournit sans cesse, et toujours plus qu'on ne peut en débiter. Il arrive quelquefois que, pour en vendre davantage, le roi force ses sujets d'habiller les enfans avant l'âge établi. Jusqu'au temps où les Hollandais ont pénétré dans le royaume de Laos et dans d'autres états voisins, le roi de Siam y faisait tout le commerce des toiles avec un profit considérable.

Cette espèce de métal, qui se nomme *calin*, appartient uniquement à la couronne, à l'exception de celui qu'on tire des mines de Jonsalam sur le golfe de Bengale. C'est une frontière éloignée, où les habitans jouissent de leurs anciens droits sur les mines, en payant au prince un léger tribut.

Tout l'ivoire vient au roi. Ses sujets sont obligés de lui vendre celui qu'ils n'emploient point à leurs

propres usages, et les étrangers n'en peuvent ache ter qu'à son magasin. Le commerce du salpêtre, d plomb et du sapan, est encore un droit royal.

L'arek, dont il sort une quantité considérabl hors du royaume, ne peut être vendu aux étrange que par le roi. Outre celui qu'il tire de ses revent particuliers, il en achète de ses sujets.

Les marchandises de contrebande, telles que l soufre, la poudre et les armes, ne peuvent se vend et s'acheter à Siam, qu'au profit du roi et dans so magasin. Ce prince s'est engagé, par un traité ave les Hollandais, à leur vendre toutes les peaux d bêtes; mais ses sujets en détournent beaucoup, qu les Hollandais achètent d'eux à meilleur prix.

Le reste du commerce est permis à tous les Sia mois, c'est-à-dire qu'ils vendent librement du ri du poisson, du sel, du sucre noir et candi, d l'ambre gris, du fer, du cuivre, de la cire, de gomme dont on fait le vernis, de la nacre de perle de ces nids d'oiseaux qui servent à la bonne chère et qui viennent du Tonquin et de la Cochinchine de la gomme gutte, de l'encens, de l'huile, d coco, du coton, de la cannelle, du nénuphar, de casse, des tamarins, et d'autres productions dome tiques ou étrangères. Chacun a la liberté de faire de vendre du sel, et celle d'exercer la pêche et chasse, avec des restrictions de police qui défende les méthodes ruineuses.

Les *talapouines*, c'est-à-dire les femmes qui en brassent la vie religieuse, et qui observent à pe

près la même règle que les hommes, n'ont pas d'autre habitation que celle des talapoins. Comme elles ne prennent jamais ce parti dans leur jeunesse, on regarde l'âge comme une caution suffisante pour leur continence.

Les nens ou les enfans talapoins sont dispersés dans chaque cellule, suivant le choix de leurs parens. Un talapoin n'en peut recevoir plus de trois. Quelques-uns vieillissent dans la condition de nens, qui n'est pas tout-à-fait religieuse, et le plus vieux est distingué par le titre de taten. Entre diverses fonctions, il a celle d'arracher les herbes qui croissent dans l'enclos du couvent : office qu'un talapoin ne peut exercer sans crime. En général, les nens servent le talapoin chez lequel ils sont logés. Ce sont les *frères lais* du couvent. Leur école est une grande salle de bambou, qui n'est employée qu'à cet usage. Mais chaque couvent offre une autre salle, où le peuple porte ses aumônes, lorsque le temple est fermé, et qui sert aux talapoins pour leurs conférences ordinaires.

Le clocher est une tour de bois qui s'appelle *Horacang*, et qui contient une cloche sans battant de fer, sur laquelle on frappe, pour la sonner, avec un marteau de bois.

Chaque couvent est sous la conduite d'un supérieur, qui porte le titre de tchaou-vat ; mais tous les supérieurs ne sont pas égaux en dignités. Le premier degré est celui de sancrat ; et de tous les sancrats, celui du palais est le plus révéré. Cepen-

dant ils n'ont aucune juridiction les uns sur les autres. Ce corps deviendrait redoutable, s'il n'avait qu'un chef, et s'il agissait de concert ou par les mêmes maximes. Nos missionnaires ont comparé les sancrats aux évêques, et les simples supérieurs aux curés.

Le roi donne aux principaux sancrats un nom, un parasol, une chaise et des hommes pour la porter; mais ils n'emploient guère cet équipage que pour aller au palais.

L'esprit de leur institution est de se nourrir des péchés du peuple, et de racheter, par une vie pénitente, les péchés des fidèles qui leur font l'aumône. Ils ne mangent point en communauté; et quoiqu'ils exercent l'hospitalité à l'égard des séculiers, sans excepter les chrétiens, il leur est défendu de se communiquer les aumônes qu'ils reçoivent, ou du moins de se les communiquer sur-le-champ, parce que chacun doit faire assez de bonnes œuvres pour être dispensé du précepte de l'aumône. Mais l'unique but de cet usage est apparemment de les assujettir tous à la fatigue de la quête; car il leur est permis d'assister leurs confrères dans un véritable besoin. Ils ont deux loges, une à chaque côté de leur porte, pour recevoir les passans qui leur demandent une retraite pendant la nuit.

On distingue à Siam, comme dans le reste des Indes, deux sortes de talapoins : les uns qui vivent dans les bois, et les autres dans les villes. Les talapoins des bois mènent une vie qui paraîtrait in-

supportable, et qui le serait sans doute, au jugement de Laloubère, dans un climat moins chaud que Siam ou que la Thébaïde. Ceux des villes et ceux des bois sont obligés, sans exception, de garder le célibat sous peine du feu, tandis qu'ils demeurent dans leur profession. Le roi, dont ils reconnaissent l'autorité, ne leur fait jamais grâce sur cet important article, parce qu'ayant de grands priviléges, et surtout l'exemption de six mois de corvées, leur profession deviendrait fort nuisible à l'état, si l'indolence naturelle des Siamois n'avait ce frein qui les empêche de l'embrasser. C'est dans la même vue qu'il les fait quelquefois examiner sur leur savoir, c'est-à-dire sur la langue du pays et sur les livres de la nation. A l'arrivée des Français, il venait d'en réduire plusieurs milliers à la condition séculière, parce qu'ils manquaient de savoir. Leur examinateur avait été Oc-Louang-Souracac, jeune mandarin de trente ans; mais les talapoins des forêts avaient refusé de subir l'examen d'un séculier, et ne voulaient être soumis qu'à celui de leurs supérieurs.

Ils expliquent au peuple la doctrine qui est contenue dans leurs livres. Les jours marqués pour leurs prédications sont le lendemain de toutes les nouvelles et de toutes les pleines lunes. Lorsque la rivière est enflée par les pluies, et jusqu'à ce que l'inondation commence à baisser, ils prêchent chaque jour, depuis six heures du matin jusqu'au dîner, et depuis une heure après midi jusqu'à cinq

heures du soir. Le prédicateur est assis les jambes croisées dans un fauteuil élevé, et plusieurs talapoins se succèdent dans cet office. Le peuple est assidu aux temples; il approuve la doctrine qu'on lui prêche par deux mots balis, qui signifient *oui, monseigneur*; chacun donne ensuite son aumône au prédicateur; un talapoin qui prêche souvent ne manque jamais de s'enrichir. C'est le temps de l'inondation que les Européens ont nommé le carême des talapoins. Leur jeûne consiste à ne rien manger depuis midi, à l'exception du bétel qu'ils peuvent mâcher; mais cette abstinence doit leur coûter d'autant moins, que dans les autres temps ils ne mangent que du fruit le soir. Les Indiens sont naturellement si sobres, qu'ils peuvent soutenir un long jeûne avec le secours d'un peu de liqueur, dans laquelle ils mêlent de la poudre de quelque bois amer.

Après la récolte du riz, les talapoins vont passer les nuits pendant trois semaines à veiller au milieu des champs, sous de petites huttes qui forment entre elles un carré régulier : celle du supérieur occupe le centre et s'élève au-dessus des autres. Le jour, ils viennent visiter le temple et dormir dans leurs cellules. Aucun voyageur n'explique l'esprit de cet usage, ni ce que signifient des chapelets de cent huit grains, sur lesquels ils récitent des prières en langue balia. Dans leurs veilles nocturnes, ils ne font pas de feu pour écarter les bêtes féroces, quoique les Siamois ne voyagent point sans cette pré-

caution. Aussi le peuple regarde-t-il comme un miracle que les talapoins ne soient pas dévorés. Ceux des forêts vivent dans la même sécurité; ils n'ont ni couvens, ni temples, et le peuple est persuadé que les tigres, les éléphans et les rhinocéros, loin de les attaquer ou de leur nuire, leur lèchent les pieds et les mains, lorsqu'ils les trouvent endormis. Laloubère, admirant leur genre de vie, juge qu'ils passent la nuit dans des fourrés bien épais, pour se garantir de ces animaux. « D'ailleurs, si l'on trouvait, dit-il, les restes de quelque homme dévoré, on ne présumerait jamais que ce fût un talapoin, ou si l'on en pouvait douter, on s'imaginerait qu'il aurait été méchant, sans en être moins persuadé que les bêtes respectent les bons. »

Ils ont la tête et les pieds nus, comme le reste du peuple. Leurs habits consistent dans une pagne, qu'ils portent, comme les séculiers, autour des reins et des cuisses, mais qui est de toile jaune, avec quatre autres pièces de toile qui distinguent leur profession. L'usage des chemises de mousseline et des vestes leur est interdit. Dans leurs quêtes, ils ont un bassin de fer pour recevoir ce qu'on leur donne; mais ils doivent le porter dans un sac de toile, qui leur pend du côté gauche, aux deux bouts d'un cordon passé en bandoulière sur l'épaule droite.

Ils se rasent la barbe, la tête et les sourcils. Le talapat, espèce de petit parasol en forme d'écran,

qu'ils ont sans cesse à la main, sert à les garantir de l'ardeur du soleil. Leurs supérieurs sont réduits à se raser eux-mêmes, parce qu'on ne peut les toucher à la tête, sans leur manquer de respect. La même raison ne permet pas aux jeunes talapoins de raser les vieux ; mais les vieux rasent les jeunes, et se rendent le même office entre eux : les rasoirs siamois sont de cuivre.

Les jours réglés pour se raser sont ceux de la nouvelle et de la pleine lune. Tous les Siamois, religieux et laïques, sanctifient ces grands jours par le jeûne, c'est-à-dire qu'ils ne mangent point depuis midi. Le peuple s'abstient de la pêche, non en qualité de travail, puisque aucun autre travail n'est défendu, mais parce qu'il ne la croit pas tout-à-fait innocente; il porte aux couvens, dans les mêmes jours, diverses sortes d'aumônes, dont les principales sont de l'argent, des fruits, des pagnes et des bêtes. Si les bêtes sont mortes, elles servent de nourriture aux talapoins; mais ils sont obligés de laisser vivre et mourir autour du temple celles qu'on leur apporte en vie, et la loi ne leur permet d'en manger que lorsqu'elles meurent d'elles-mêmes. On voit même, près de plusieurs temples, un réservoir d'eau pour le poisson vivant qu'on leur apporte en aumône.

Ce qui s'offre à l'idole doit passer par les mains d'un talapoin, qui le met ordinairement sur l'autel, et qui le retire ensuite pour l'employer à son usage. Le peuple offre des bougies allumées, que les ta-

lapoins attachent aux genoux de la statue ; mais les sacrifices sanglans sont défendus, par la même loi qui ne permet de tuer aucun animal.

A la pleine lune du cinquième mois, les talapoins lavent l'idole avec des eaux parfumées, en observant par respect de ne pas lui mouiller la tête ; ils lavent ensuite leur sancrat ; le peuple va laver aussi les sancrats et les autres talapoins ; dans les familles, les enfans lavent leurs parens, sans aucun égard pour le sexe. Cet usage s'observe aussi dans le pays de Laos, avec cette singularité, qu'on y lave le roi même dans une rivière.

Les talapoins n'ont pas d'horloges ; ils ne doivent se laver que lorsqu'il fait assez clair pour discerner les veines de leurs mains, dans la crainte de s'exposer, pendant l'obscurité, à tuer quelque insecte en mettant le pied dessus sans s'en apercevoir ; ainsi, quoique leur cloche les éveille avant le jour, ils ne s'en lèvent pas plus matin. Leur premier exercice est d'aller passer deux heures au temple avec leur supérieur ; ils y chantent ou récitent des prières en langue balie, assis les jambes croisées, et remuant sans cesse leur talapat, comme s'ils voulaient se donner du vent. Ils prononcent chaque syllabe à temps égaux et sur le même ton : en entrant dans le temple, ils se prosternent trois fois devant la statue.

Après la prière, ils se répandent l'espace d'une heure dans la ville, pour y demander l'aumône ; mais jamais ils ne sortent du couvent sans saluer

leur supérieur, en se prosternant devant lui ju qu'à toucher la terre de leur front. Comme il e assis les jambes croisées, ils prennent des deu mains l'un de ses pieds, qu'ils mettent respectue sement sur leur tête. Pour demander l'aumône, i se présentent en silence à la porte des maisons; si rien ne leur est offert, ils se retirent avec le mêm air de modestie : mais il est rare qu'on ne leur donn rien, et leurs parens fournissent d'ailleurs à tou leurs besoins. Quantité de couvens ont des jardin des terres labourables et des esclaves pour les cult ver; leurs terres sont libres d'impôt. Le roi n touche jamais, quoiqu'il en ait la propriété, s'il n s'en est dépouillé par écrit.

Au retour de la quête, les talapoins ont la liber de déjeûner; ils étudient ensuite ou s'occupent su vant leur goût et leurs talens, jusqu'à midi, qui e l'heure du dîner; dans le cours de l'après midi, i instruisent les jeunes talapoins. Laloubère ajou qu'ils en passent une partie à dormir. Vers la fi du jour, ils balaient le temple; après quoi ils y em ploient, comme le matin, deux heures à chante S'ils mangent le soir, c'est uniquement du frui Quoique leur journée paraisse remplie par cet variété d'exercices, ils trouvent le temps de se pro mener dans la ville pendant l'après-midi, et l'on n traverse point une rue sans y rencontrer quelqu talapoin.

Outre les esclaves qu'ils peuvent entretenir pou la culture des terres, chaque couvent a plusieu

valets, qui s'appellent *tapacous*, et qui sont véritablement séculiers. Ils ne laissent pas de porter l'habit religieux, avec cette seule différence que la couleur en est blanche. Leur office est de recevoir l'argent qu'on donne à leurs maîtres, parce que les talapoins n'en peuvent toucher sans crime, d'administrer les biens, et de faire en un mot tout ce que la loi ne permet point aux religieux de faire eux-mêmes.

Un Siamois qui veut embrasser cette profession s'adresse au supérieur de quelque couvent. Le droit de donner l'habit appartient aux sancrats seuls, qui marquent un jour pour cette cérémonie. Comme la condition d'un talapoin est lucrative, et qu'elle n'engage pas nécessairement pour toute la vie, il n'y a point de famille qui ne se réjouisse de la voir embrasser à leurs enfans. Les parens et les amis accompagnent le postulant avec des musiciens et des danseurs. Il entre dans le temple, où les femmes et les musiciens ne sont pas reçus. On lui rase la tête, les sourcils et la barbe. Le sancrat lui présente l'habit : il doit s'en revêtir lui-même, et laisser tomber l'habit séculier par-dessous. Pendant qu'il est occupé de ce soin, le sancrat prononce plusieurs prières, qui sont apparemment l'essence de la consécration. Après quelques autres formalités, le nouveau talapoin, accompagné du même cortége, se rend au couvent qu'il a choisi pour sa demeure. Ses parens donnent un repas à tous les talapoins du couvent; mais dès ce jour il ne doit plus voir de

nemens, mais dans une vue claire et simple qui lui présente tout d'un coup les préceptes de la loi, les vices, les vertus et les secrets les plus cachés de la nature; le passé, le présent et l'avenir; le ciel, la terre, le paradis, l'enfer, toutes les parties du monde que nous voyons, et ce qui se passe même dans d'autres mondes que nous ne connaissons pas. Il se représente avec clarté tout ce qui lui est arrivé depuis la première transfiguratoin de son âme jusqu'à la dernière. Il meurt enfin, et un autre Dieu lui succède. Ce règne de chaque divinité dure un certain nombre d'années, jusqu'à ce que le nombre des élus, que ses mérites doivent sanctifier, soit entièrement rempli; après quoi, disparaissant du monde, elle tombe dans un repos éternel qui n'est pourtant point un anéantissement. Celle qui succède entre dans tous ses droits et gouverne l'univers à sa place.

Les hommes peuvent devenir dieux : mais c'est après avoir acquis par de longues épreuves une vertu consommée. Ce n'est pas même assez d'avoir fait une quantité de bonnes œuvres dans les corps qui ont servi de demeure à leur âme, il faut qu'à chaque action ils se soient proposé de mériter la condition divine, en prenant à témoin de leurs bonnes œuvres les anges qui président aux quatre nations du monde; qu'ils aient versé de l'eau en implorant le secours de l'ange gardienne de la terre, nommée *Naang-phrato-rani* : car ils établissent une différence de sexe parmi les anges.

Ceux qui aspirent à devenir dieux, observent soigneusement cette pratique.

Outre l'état divin, qui est le suprême degré de la perfection, ils en admettent un moins élevé qu'ils appellent l'état de sainteté. Il suffit pour être saint, qu'après avoir passé dans plusieurs corps on ait acquis beaucoup de vertus, et que chaque action ait eu la sainteté pour objet. Les propriétés de cet état sont les mêmes que celles de l'état divin, avec cette différence que Dieu les a par lui-même, et que les saints les tiennent de lui par les instructions qu'il leur donne. La sainteté n'est consommée aussi que lorsque les saints meurent pour ne plus renaître, et que leurs âmes sont portées dans le paradis pour y jouir d'une félicité éternelle.

Comme les Siamois sont assez éclairés pour reconnaître que le vice doit être puni et la vertu récompensée, ils croient un paradis, qu'ils placent dans le plus haut ciel, et un enfer qu'ils mettent au centre de la terre; mais ils ne peuvent se persuader que l'un et l'autre soient éternels. Ils divisent l'enfer en huit demeures, qui sont huit degrés de peine; et le ciel en huit différens degrés de béatitude. Le ciel, dans leurs idées, est gouverné comme la terre; ils y mettent des pays indépendans l'un de l'autre, des peuples et des rois. On y fait la guerre, on y donne des batailles. Le mariage même n'en est pas banni, du moins dans la première, la seconde et la troisième demeure, où les saints peuvent avoir des enfans. Dans la quatrième, ils sont au-dessus

de tous les désirs sensuels ; et la pureté augmente ainsi jusqu'au dernier ciel, qui est proprement le paradis, nommé *niruppan* dans leur langue, où les âmes des dieux et des saints jouissent d'un bonheur inaltérable.

Ils soutiennent que tout ce qui arrive d'heureux ou de malheureux dans ce monde est l'effet des bonnes ou des mauvaises actions, et que le malheur ne se trouve jamais avec l'innocence. Ainsi les richesses, les honneurs, la santé, et tous les autres biens, sont la récompense d'une conduite vertueuse, dans la vie présente ou dans celle qu'on a déjà menée. L'infamie, la pauvreté, les maladies sont des punitions. Enfin, soit qu'on renaisse sous la figure d'homme ou d'animal, les avantages et les défauts naturels ont aussi leur source dans les vertus ou les vices qui ont précédé cette naissance.

Les âmes des hommes qui renaissent dans le monde sortent du ciel, ou de l'enfer, ou du corps des animaux. Les premières apportent quelques avantages qui les distinguent, tels que la vertu, la santé, la beauté, l'esprit ou les richesses. Elles animent les corps des grands princes ou des personnages d'un mérite extraordinaire; de là vient le respect qu'ils portent aux personnes élevées en dignité ou d'une naissance illustre; ils les regardent comme destinées à l'état divin ou à l'état de sainteté qu'ils ont déjà commencé à mériter par leurs bonnes œuvres. Ceux dont les âmes sortent du corps des animaux sont moins parfaits, mais

ils le sont plus néanmoins que ceux qui viennent de l'enfer. Les derniers sont considérés comme des scélérats que leurs crimes rendent dignes de toutes sortes de malheurs. « De là vient, au jugement du P. Tachard, l'horreur que les Siamois ont pour la croix de Jésus-Christ. S'il eût été juste, disent-ils, sa justice et ses bonnes œuvres l'eussent garanti du supplice honteux qu'il a souffert. »

Il n'y a pas d'action vertueuse qui ne soit récompensée dans le ciel, ni de crime qui ne soit puni dans l'enfer. Un homme qui meurt sur la terre acquiert une nouvelle vie dans le ciel, pour y jouir du bonheur qui est dû à ses bonnes œuvres : mais après le temps de sa récompense, il meurt dans le ciel pour renaître dans l'enfer, s'il est chargé de quelque péché considérable; ou s'il n'est coupable que d'une faute légère, il rentre dans le monde sous la figure de quelque animal; et lorsqu'il a satisfait dans cet état à la justice, il redevient homme. Telle est l'explication que les talapoins donnent à la métempsycose, point fondamental de leur religion.

Ils admettent des esprits, mais corporels; les anges mêmes ont des corps de différens sexes. Ils peuvent avoir des enfans, mais ils ne sont jamais sanctifiés ni divinisés. Leur office est de veiller éternellement à la conservation des hommes et au gouvernement de l'univers. Ils sont distribués en sept ordres, les uns plus nobles et plus parfaits que les autres, placés dans autant de cieux différens. Chaque partie du monde, les astres mêmes, la terre,

les villes, les montagnes, les forêts, le vent, la pluie, ont une de ces puissances qui les gouverne. Comme elles examinent avec une application continuelle la conduite des hommes pour tenir compte des actions qui méritent quelque récompense, c'est aux anges que les Siamois s'adressent dans leurs besoins, et qu'ils croient avoir obligation des grâces qu'ils reçoivent; mais ils ne reconnaissent pas d'autres démons que les âmes des méchans, qui, sortant des enfers où elles ont été retenues, errent pendant quelque temps dans le monde, et prennent plaisir à nuire aux hommes. Ils mettent au nombre de ces esprits malheureuux les enfans mort-nés, les mères qui meurent dans le travail de l'enfantement, et ceux qui sont tués en duel.

Ils racontent des choses merveilleuses de certains anachorètes, qu'ils nomment *prarasis*. Cette race de solitaires mène une vie très-sainte et très-austère, dans des lieux éloignés du commerce des hommes. Les livres siamois leur attribuent une parfaite connaissance des secrets les plus cachés de la nature, l'art de faire de l'or et les autres métaux précieux. Il n'y a point de miracle qui soit au-dessus de leurs forces; ils prennent toutes sortes de formes; ils s'élèvent dans l'air; ils se transportent légèrement d'un lieu à un autre. Mais, quoiqu'ils puissent se rendre immortels parce qu'ils connaissent les moyens de prolonger leur vie, ils la sacrifient à Dieu de mille ans en mille ans, par une offrande volontaire qu'ils lui font d'eux-mêmes sur un bûcher, à la

réserved'un seul qui reste pour ressusciter les autres. Il est également dangereux et difficile de trouver ces puissans ermites ; cependant les livres des talapoins enseignent le chemin et les moyens qu'il faut prendre pour arriver aux lieux qu'ils habitent.

Les cieux et la terre sont éternels : un Siamois s'étonne qu'on puisse leur accorder un commencement et une fin. La terre n'est pas ronde : ce n'est qu'une superficie plane qu'ils divisent en quatre parties carrées. Les eaux qui séparent ces parties sont d'une subtilité qui ne permet entre elles aucune sorte de communication ; mais tout cet espace est environné d'une muraille dont la force est égale à sa prodigieuse hauteur. Sur ce mur sont gravés en gros caractères tous les secrets de la nature ; et c'est là que les merveilleux ermites vont puiser leurs lumières, par la facilité qu'ils ont à s'y transporter. Les hommes des trois autres parties du monde ont le visage différent du nôtre. Dans la première, ils ont le visage carré ; ceux de la seconde l'ont rond, et ceux de la troisième triangulaire. Tous les biens y sont en abondance, sans aucun mélange de maux ; et les alimens y prennent le goût qu'on désire : aussi n'y peut-on exercer la charité ni d'autres vertus. Les habitans n'ayant aucune occasion de mériter, n'y peuvent acquérir la sainteté, ni se rendre dignes de récompense ou de punition ; ce qui leur fait désirer ardemment de renaître dans la partie que nous habitons, où les occasions se présentent sans cesse pour faire le bien : c'est une

grâce qu'ils obtiennent, s'ils la demandent par les mérites du dieu qui a parcouru leur pays, quoiqu'il soit inaccessible pour nous.

Toute la masse de la terre a sous elle une étendue immense d'eaux qui la soutiennent comme la mer porte un navire. Un vent impétueux tient ces eaux suspendues, et ce vent, qui est éternel comme le monde, les repousse continuellement pour empêcher leur chute. Un temps viendra que le dieu des Siamois a prédit, où le feu du ciel tombant sur la terre réduira tout en cendres, et la terre purifiée sera rétablie dans son premier état. Cette doctrine dépend d'une autre explication. Les Siamois prétendent qu'autrefois les hommes avaient une taille gigantesque, jouissaient d'une santé parfaite pendant plusieurs siècles, n'ignoraient rien, et menaient une vie fort innocente. Tous ces avantages ayant diminué dans la suite des temps, l'espèce humaine continuera de dégénérer, et les hommes deviendront à la fin si petits et si faibles, qu'à peine auront-ils la hauteur d'un pied. Dans cet état, leur vie sera très-courte; cependant ils croîtront en malice, et dans les derniers temps ils s'abandonneront aux crimes les plus honteux : alors ils n'auront plus de lois ni de véritables connaissances. On croit déjà, dans le royaume de Siam, que la fin du monde approche, parce qu'il ne s'y trouve plus que de la corruption. Au reste, ces grands changemens arriveront aussi dans les animaux, qui avaient autrefois l'usage de la parole, et qui l'ont déjà perdu.

Les Siamois donnent de la liberté aux bêtes ; ils les croient capables de bien et de mal, et par conséquent de récompense et de punition.

La terre, couverte de cendre et de poussière, sera purifiée par le souffle d'un vent impétueux qui enlèvera les restes de l'embrasement du monde ; ensuite elle exhalera une odeur si douce, qu'elle attirera du ciel un ange femelle qui mangera de la terre purifiée, et qui en concevra douze fils et douze filles par lesquels le monde sera repeuplé. Les hommes qui en naîtront seront d'abord ignorans et grossiers, et ne se connaîtront pas eux-mêmes ; après s'être connus, ils ignoreront long-temps la loi ; mais enfin un dieu dissipera les ténèbres en leur enseignant la véritable religion et toutes les sciences. La loi sainte, inconnue depuis long-temps, revivra dans tous les esprits ; c'est l'unique emploi que la nation juge digne de Dieu. Elle estime au-dessous de lui le gouvernement du monde, et tous les soins qui regardent le corps des hommes et des animaux.

Ce renouvellement ou cette purification du monde recommencera de temps en temps dans le cours de l'éternité.

En réduisant les explications du P. Tachard à cet extrait, on croit en avoir conservé ce qu'il juge nécessaire pour faire connaître le dieu que les Siamois adorent aujourd'hui ; ils l'appellent *Sammono-khodom*. Son histoire a des rapports singuliers avec le christianisme ; on suppose d'abord qu'il naquit dieu

par sa vertu propre, et qu'immédiatement après sa naissance, il acquit sans aucun maître, et par une simple vue de son esprit, une parfaite connaissance de ce qui regarde le ciel, la terre, le paradis, l'enfer, et tous les secrets de la nature; qu'au même instant il se souvint de tout ce qu'il avait fait dans les différentes vies qu'il avait menées; qu'après avoir enseigné de profonds mystères aux peuples, il les leur laissa par écrit dans ses livres pour l'instruction de la postérité.

C'est lui-même, suivant Tachard, qui raconte dans ses livres, qu'étant devenu dieu, il souhaita un jour de manifester sa divinité aux hommes par quelque prodige extraordinaire. Il était assis alors sous un arbre nommé *tomppo*, que les Siamois respectent beaucoup par cette raison. Il se sentit porté en l'air dans un trône éclatant d'or et de pierreries, et les anges descendant du ciel lui rendirent les honneurs et les adorations qu'ils lui devaient. Son frère Thévathat et ses sectateurs ne purent voir sans jalousie sa gloire et sa majesté; ils conspirèrent sa perte avec tous les animaux, qu'ils liguèrent aussi contre lui, mais il remporta une victoire éclatante. Cependant Thévathat, aspirant aussi à la divinité, refusa de se soumettre, et forma une nouvelle religion dans laquelle il engagea quantité de rois et de peuples. Ce fut l'origine d'un schisme qui divisa le monde en deux partis. Les Siamois nous mettent dans celui de Thévathat, d'où ils concluent qu'il ne faut pas s'étonner qu'étant

ses disciples, nous ignorions tout ce qu'ils ont appris de Sammono-khodom, et que nos Écritures soient remplies de doutes et d'obscurités; mais quoique Thévathat ne fût pas un véritable dieu, ils lui accordent d'avoir excellé dans plusieurs sciences, surtout dans les mathématiques et la géométrie : et comme nous avons reçu de lui ces connaissances, ils ne sont pas surpris que nous y ayons fait plus de progrès qu'eux. Enfin ce frère impie fut précipité au fond de l'enfer. Sammono-khodom raconte lui-même qu'ayant visité les huit demeures infernales, il reconnut Thévathat dans la huitième, c'est-à-dire dans le lieu où les plus grands criminels sont tourmentés. Il fait la description de son supplice. Il le vit attaché à une croix avec de gros clous qui lui perçaient les pieds et les mains avec d'insupportables douleurs; sa tête était environnée d'une couronne d'épines; son corps tout couvert de plaies, et pour comble de misère, un feu très-ardent le brûlait sans le consumer. La pitié fit oublier à Sammono-khodom toutes les injures qu'il avait reçues de ce frère coupable. Il lui proposa d'adorer ces trois mots, *Pputhang*, *Thamang*, *Sangkhang*, mots sacrés et mystérieux que les Siamois respectent beaucoup, et dont le premier signifie *Dieu*; le second, *parole* ou *verbe de Dieu*; le troisième, *imitation de Dieu*. La grâce de Thévathat fut mise à cette condition; mais après avoir adoré les deux premiers mots, il refusa d'adorer le troisième, parce qu'il signifie *imitateur de dieu* ou *prêtre*, et que les

prêtres sont des hommes pécheurs qui ne méritent pas ce respect. Il fut abandonné à son obstination, et son châtiment dure encore.

Tachard observe qu'entre plusieurs obstacles qui éloignent les Siamois de l'Évangile, rien ne leur en inspire tant d'aversion que cette sorte de ressemblance qu'ils croient trouver sur quelques points entre leur religion et la nôtre, et qui leur persuade que ce Thévathat n'est pas différent de Jésus-Christ. Ils regardent le crucifix comme une image parfaite du châtiment de Thévathat; et lorsqu'un missionnaire entreprend de leur expliquer les articles de notre foi, ils lui répondent qu'ils n'ont pas besoin de ses instructions, et qu'ils savent déjà tout ce qu'il croit leur apprendre.

On lit dans les écrits de Sammono-khodom, que depuis qu'il avait aspiré à devenir dieu, il était revenu cinq cent cinquante fois au monde sous différentes figures; que dans chaque renaissance il avait toujours été le premier, et comme le prince des animaux sous la figure desquels il naissait; que souvent il avait donné sa vie pour ses sujets, et qu'étant singe, il avait délivré une ville d'un monstre horrible qui la désolait par ses ravages; qu'il avait été un roi très-puissant; qu'avant d'avoir obtenu le souverain domaine de l'univers, il s'était retiré avec sa femme et ses deux enfans dans des solitudes écartées, où il était mort au monde et à ses passions, jusqu'à souffrir sans émotion qu'un bramine qui voulait éprouver sa constance, lui enlevât son

fils et sa fille, et les tourmentât devant lui; qu'il avait donné sa femme à un pauvre qui lui demandait l'aumône, et qu'enfin, après s'être crevé les yeux, il s'était sacrifié lui-même en distribuant sa chair aux animaux pour les soulager dans une faim pressante. Telles sont les actions vertueuses dont les talapoins proposent l'imitation au peuple.

Dans son apothéose, son âme monta au huitième ciel, pour n'être plus sujette aux misères humaines, et pour y jouir d'une félicité parfaite; elle ne renaîtra jamais. Ce que les Siamois nomment anéantissement, ce n'est pas une véritable destruction, mais une âme ne paraît plus sur la terre quoiqu'elle vive au ciel. Le corps de Sammono-khodom fut brûlé, et ses disciples ont conservé jusqu'à présent ses os, dont une partie est dans le royaume de Siam, et l'autre dans celui du Pégou. On leur attribue des vertus merveilleuses. Avant sa mort, il ordonna qu'on fît son portrait, et qu'on lui rendît sans cesse les honneurs dus à sa divinité.

Toute sa loi est comprise, comme la nôtre, dans dix préceptes, mais beaucoup plus sévères. Les circonstances et la nécessité même n'excusent pas le péché. Plusieurs articles qui ne sont parmi nous que de perfection et de conseil, passent chez les Siamois pour des commandemens indispensables. L'usage de toute liqueur capable d'enivrer leur est interdit. Le vin ne leur est pas permis dans les plus pressans besoins. Ils ne peuvent tuer aucun animal; ils ont des préceptes de propreté et de bienséance

qu'ils ne respectent pas moins que ceux de la vertu.

Sans vœu, sans aucun lieu qui attache les talapoins à leur condition, ils sont assujettis au plus rigoureux joug de l'obéissance et de la chasteté. Laloubère y a joint même celui de la pauvreté, car il leur est défendu d'avoir plus d'un vêtement, et d'en avoir de précieux ; de garder aucun aliment du soir au lendemain ; de toucher à l'or et à l'argent, ni d'en désirer ; mais comme ils sont toujours libres d'abandonner leur profession, ils ont l'art, en menant une vie réglée, d'amasser de quoi vivre, lorsqu'ils abandonnent leur état.

Passons aux funérailles des Siamois. Aussitôt qu'un malade a rendu le dernier soupir, on enferme son corps dans une bière de bois, dont on fait vernir ou même dorer le dehors ; mais comme les vernis de Siam, moins bons que ceux de la Chine, n'empêchent pas toujours que l'odeur ne se fasse sentir par les fentes, on s'efforce de consumer les intestins du mort avec du mercure qu'on lui verse dans la bouche. Les plus riches ont des bières de plomb, qu'ils font aussi dorer. La bière est placée avec respect sur quelque chose d'élevé, tel qu'un bois de lit soutenu par des pieds, pour attendre le chef de la famille, s'il est absent, ou pour se donner le temps de préparer les honneurs funèbres. On y brûle des bougies et des parfums. Chaque nuit un certain nombre de talapoins, rangés dans la chambre le long des murs, chantent en langue balie. On les nourrit, et leur service est payé. Leurs chants

sont des moralités et des leçons sur le chemin du ciel qu'ils enseignent à l'âme du mort.

La famille choisit un lieu commode à la campagne, pour y rendre au corps les derniers devoirs, qui consistent à le brûler avec diverses cérémonies. Ce lieu est ordinairement près de quelque temple que le mort ou quelqu'un de ses ancêtres ont fait bâtir. On forme une enceinte de bambou, avec quelques ornemens d'architecture à peu près du même ouvrage que les berceaux et les cabinets de nos jardins, ornée de papiers peints ou dorés qu'on découpe pour représenter des maisons, des meubles et des animaux domestiques et sauvages. Le centre de cet enclos est occupé par le bûcher que les familles composent de bois odoriférans, tels que le sandal blanc ou jaune, et le bois d'aigle. On fait consister le plus grand honneur à donner beaucoup d'élévation au bûcher, non à force d'y mettre du bois, mais par de grands échafaudages sur lesquels on met de la terre, et le bûcher par-dessus. Laloubère raconte qu'aux funérailles de la dernière reine, l'échafaud fut élevé si glorieusement, qu'on fut obligé d'employer une machine européenne pour lever la bière à cette hauteur.

Le corps est porté au son d'un grand nombre d'instrumens. Il marche à la tête du convoi, qui est composé de toute la famille et des amis du mort, hommes et femmes vêtus de blanc, la tête voilée d'une toile blanche. Le chemin se fait par eau, lorsqu'on peut éviter les voyages de terre. Dans les plus

magnifiques funérailles, on porte de grandes machines de bambou couvertes de papier peint et doré, qui représentent non-seulement des palais, des meubles, des éléphans, et d'autres animaux ordinaires, mais des monstres bizarres, dont quelques-uns approchent de la forme humaine. On ne brûle pas la bière. Le corps est placé nu sur le bûcher, et les talapoins du couvent le plus proche chantent pendant un quart d'heure, après lequel ils se retirent sans paraître davantage. Ce n'est pas par des vues de religion qu'on les appelle à cette scène, mais seulement pour la rendre plus magnifique. On donne à la cérémonie un air de fête; et quoique les parens y fassent quelques lamentations, Laloubère assure qu'on n'y loue pas de *pleureuses*. Après le départ des talapoins, on voit commencer les spectacles, qui durent tout le jour sur différens théâtres. Vers midi, un valet des talapoins met le feu au bûcher, qu'on ne laisse brûler ordinairement que l'espace de deux heures. Si c'est le corps d'un prince du sang ou de quelque seigneur que le roi a nommé, c'est le monarque lui-même qui met le feu au bûcher, sans sortir de son palais, en lâchant un flambeau allumé le long d'une corde que l'on tend depuis ses fenêtres jusqu'au lieu de l'exécution. Jamais le feu ne consume entièrement le corps : il ne fait que le rôtir, et souvent fort mal. Les restes sont renfermés dans la bière, et déposés sous une des pyramides qu'on voit autour des temples. Quelquefois on y enterre avec le mort des pierreries et d'autres

richesses, dans la confiance qu'on a pour des lieux que la religion rend inviolables. Ceux qui n'ont ni temple ni pyramide, gardent quelquefois chez eux les restes mal brûlés de leurs parens; mais on voit peu de Siamois assez riches pour bâtir un temple qui n'emploient quelque partie de leur bien à cet établissement, et qui n'y enfouissent les richesses qui leur restent. Les plus pauvres font faire au moins quelque idole qu'ils donnent aux temples déjà bâtis. Si leur pauvreté va jusqu'à ne pouvoir brûler leurs parens, ils les enterrent avec le secours des talapoins; mais comme ces religieux ne marchent jamais sans salaire, ceux qui n'ont pas même de quoi les payer, exposent le corps de leurs proches dans quelque lieu éminent pour servir de pâture aux oiseaux de proie.

Il arrive quelquefois qu'un Siamois élevé en dignité fait déterrer le corps de son père, quoique mort depuis long-temps, pour lui faire de magnifiques funérailles, si celles qu'on lui a faites au temps de sa mort n'étaient pas dignes de l'élévation présente de sa famille. On a déjà remarqué que dans les maladies épidémiques, l'usage est d'enterrer les corps sans les brûler, mais qu'on les déterre quelques années après pour leur rendre cet honneur. La loi défend de brûler ceux que la justice condamne à mourir, les enfans mort-nés, les femmes qui meurent en couche, ceux qui périssent par l'eau ou par quelque désastre extraordinaire, tel que la foudre. Les Siamois mettent ces malheureux

au rang des coupables, parce que, dans leurs principes, il ne peut arriver de malheur à l'innocence.

Le deuil n'est pas forcé à Siam. Chacun a la liberté d'en régler les marques sur le sentiment de sa douleur. Aussi voit-on plus souvent les pères et les mères en deuil pour la mort de leurs enfans, que les enfans pour celle de leurs pères. Quelquefois un père et une mère embrassent la vie religieuse après avoir perdu ce qui les attachait au monde, ou se rasent du moins la tête l'un à l'autre ; car il n'y a que les véritables talapoins qui puissent se raser aussi les sourcils. On ne lit dans aucun voyageur, et toutes les recherches de Laloubère n'ont pu lui faire découvrir que les Siamois invoquent leurs parens morts ; mais ils se croient souvent tourmentés par leurs apparitions. La crainte plutôt que la piété les engage alors à porter près de leurs tombeaux des viandes que les animaux mangent, ou à faire pour eux des libéralités aux talapoins, qui leur prêchent que l'aumône rachète les péchés des morts et des vivans.

Toutes les relations s'accordent à représenter le royaume de Siam comme un pays presque inculte. Dans les parties qui sont éloignées des rivières, il est couvert de bois. Celles qui sont mieux arrosées, et que l'inondation régulière sert encore plus à rendre fertiles, produisent assez abondamment tout ce que le travail des habitans leur confie. Laloubère attribue principalement leur fécondité au limon que les pluies entraînent des montagnes.

Les Siamois ne connaissent que trois saisons : l'hiver, le petit été et le grand été. La première, qui ne dure que deux mois, répond à nos mois de décembre et de janvier. La seconde est composée des trois suivans, et les sept autres forment le grand été. Ainsi l'hiver des Siamois arrive à peu près au même temps que le nôtre, parce qu'ils sont comme nous au nord de la ligne, mais il est aussi chaud que notre plus grand été. Aussi, dans tout autre temps que celui de l'inondation, couvrent-ils toujours les plantes de leurs jardins contre l'ardeur du soleil, comme nous couvrons les nôtres contre le froid de la nuit ou de l'hiver. Cependant, pour les besoins du corps, la diminution du chaud leur paraît un froid assez incommode. Le petit été est leur printemps. Ils n'ont pas d'automne ; au lieu d'un seul grand été, ils en pourraient compter deux, à l'imitation des anciens qui ont parlé des Indes, puisque deux fois l'année ils ont le soleil perpendiculairement sur leur tête.

L'hiver est sec à Siam, et l'été pluvieux. Combien de fois a-t-on remarqué que la zone torride serait sans doute inhabitable, si le soleil n'y entraînait toujours après lui des nuages et des pluies, et si le vent n'y soufflait sans cesse de l'un des poles, quand le soleil est vers l'autre ! Ainsi, dans le royaume de Siam, le soleil étant pendant l'hiver au midi de la ligne ou vers le pole antarctique, les vents du nord règnent toujours, et tempèrent l'air jusqu'à le rafraîchir sensiblement. Au contraire, pendant l'été,

lorsque le soleil est au nord de la ligne et directement sur la tête des Siamois, les vents du midi, dont le souffle ne cesse point, y causent des pluies continuelles, ou du moins disposent toujours le temps à la pluie. C'est cette règle constante des vents que les Portugais ont nommée *monçaos*, et que nos gens de mer appellent *moussons* après eux. Les vents du nord empêchent les vaisseaux, pendant six mois, d'arriver à la barre de Siam; et ceux du midi les empêchent pendant six mois d'en sortir.

Les Siamois n'ont pas de mot dans leur langue pour exprimer ce que nous appelons une semaine; mais ils nomment comme nous les sept jours par les planètes, et leurs jours répondent aux nôtres. Cependant le jour y commence plus tôt qu'ici d'environ six heures. Ils fixent le commencement de l'année au premier jour de la lune de novembre ou de décembre, suivant certaines règles; mais ils marquent moins leurs années par le nombre que par des noms qu'ils leur donnent, tels que l'année du cochon, du serpent, etc. Leurs mois sont estimés vulgairement de trente jours. Ils ne leur donnent pas d'autre nom que celui de leur rang numérique, c'est-à-dire premier, second, etc.

Le riz est leur principale récolte et le plus sain de leurs alimens. Cependant le froment croît dans celles de leurs terres qui sont assez élevées pour éviter l'inondation. On les arrose, ou, comme nos jardins, avec des arrosoirs, ou par le moyen de quelques réservoirs encore plus hauts, dans les-

quels on retient l'eau de pluie. Mais soit que le peuple soit effrayé du travail ou de la dépense, Laloubère raconte que le roi seul recueille du froment, et peut-être moins pour le goût que par curiosité. Les Français habitués dans le royaume faisaient venir de la farine de Surate.

Les Siamois emploient au labourage les buffles et les bœufs; ils les conduisent avec une corde passée par un trou qu'ils leur font au cartilage qui sépare les naseaux, et qu'ils passent aussi dans un anneau qui est au bout du timon de leur charrue. Au reste, rien n'est plus simple que cet instrument de leur agriculture. Il est sans roue, et composé de trois pièces de bois : l'une, qui est un bâton assez long pour servir de timon; un autre recourbé qui en est le manche; et un troisième plus court et plus attaché au bas du manche, à angles presque droits. C'est celui-ci qui porte le soc, et ces quatre pièces ne sont liées qu'avec des courroies.

On voit à Siam du blé de Turquie, mais seulement dans les jardins. Les Siamois en font bouillir ou griller l'épi entier, sans en détacher les grains, et le mangent dans cet état. Ils ont des pois et d'autres légumes, dont nos voyageurs se contentent de dire qu'ils ne ressemblent point aux nôtres. Cependant Laloubère vit dans leurs mains d'excellentes patates et des ciboules; mais il n'y vit point d'ognons. Il vit de grosses raves, de petits concombres, de petites citrouilles dont le dedans était rouge, des melons d'eau, du persil, du baume et de l'oseille.

Nos racines, et la plupart des herbes dont nous composons nos salades, leur sont inconnues, quoiqu'il y ait apparence que toutes ces plantes qui croissent à Batavia ne réussiraient pas moins dans le royaume de Siam.

Les tubéreuses y sont fort communes. On y voit assez d'œillets, mais peu de roses; et ces fleurs y ont beaucoup moins d'odeur qu'en Europe. Le jasmin y est si rare, qu'il ne s'en trouve, dit-on, que dans les jardins du roi. Les amaranthes et les tricolors le sont moins; mais à la place de nos autres fleurs que le pays ne produit point, ou qu'on n'y a jamais portées, on y en trouve un grand nombre qui lui sont particulières, et qui ne sont pas moins agréables par leur couleur et leur forme que par leur odeur. Quelques-unes ne font sentir leur parfum que la nuit, parce qu'il se dissipe dans la chaleur du jour.

Les vastes forêts dont le royaume de Siam est couvert fournissent aux habitans une grande variété d'excellens arbres. On ne parle pas du bambou, ni de quantité d'autres qui leur sont communs avec tous les autres pays des Indes; mais entre les cotonniers qu'ils ont en abondance, on vante beaucoup celui qui se nomme *capoc*. Il produit une espèce d'ouate si fine, qu'on ne peut la filer, et qui leur tient lieu de duvet. Ils tirent de certains arbres diverses huiles qu'ils mêlent dans leur ciment, pour le rendre plus onctueux et plus durable. Un mur qui en est revêtu a plus de blancheur et n'a guère

moins d'éclat que le marbre. Un vase de cette matière conserve mieux l'eau que la terre glaise; leur mortier est meilleur aussi que le nôtre, parce que dans l'eau qu'ils y emploient ils font bouillir l'écorce de certains arbres avec des peaux de bœuf ou de buffle, et qu'ils y mêlent même du sucre. Une espèce d'arbres fort communs dans leurs forêts jette cette gomme qui fait le corps des plus beaux vernis de la Chine et du Japon; mais les Siamois ignorent l'art de la mettre en œuvre.

Ils font du papier, non-seulement de vieux linges de coton, mais aussi de l'écorce d'un arbre qu'ils nomment *ton-coë*, et qu'ils pilent comme le linge. Quoiqu'il n'ait pas la blancheur du nôtre, ils écrivent dessus avec de l'encre de la Chine. Souvent ils le noircissent, pour écrire avec une espèce de craie, qui n'est que de la terre glaise séchée au soleil. Ils écrivent aussi avec un stylet ou un poinçon sur les feuilles d'une sorte d'arbre qui a beaucoup de ressemblance avec le palmier, et qui se nomme *tan*.

Les bois de construction pour les maisons et les vaisseaux, et d'ornement pour la sculpture et la menuiserie, sont d'une excellence et d'une variété singulières. Il s'en trouve de léger et de fort pesant, d'aisé à fendre, et d'autre qui ne se fend point, quelques clous et quelques chevilles qu'il reçoive. Le dernier, que les Européens ont nommé *bois marie*, est meilleur qu'aucun autre pour les courbes de navire. L'arbre que les Portugais appellent *arvore*

de raiz, et les Siamois *copaï*, a cette propriété commune avec le palétuvier d'Afrique, que de ses branches on voit pendre jusqu'à terre plusieurs filets, qui, prenant racine, deviennent autant de nouveaux troncs. Il se forme ainsi une espèce de labyrinthe de ces tiges, qui se multiplient toujours, et qui tiennent les unes aux autres par les branches d'où elles sont tombées.

Il se trouve à Siam des arbres si hauts et si droits, qu'un seul suffit pour faire un ballon de seize à vingt toises de longueur. On creuse le tronc, on l'élargit à l'aide du feu, ensuite on relève ses côtés par un bordage, c'est-à-dire par une planche de même longueur. On attache aux deux bouts une proue et une poupe fort hautes, un peu recourbées en dehors, et souvent ornées de sculpture et de dorure, et de quelques nacres de perles en pièces de rapport.

Laloubère admire que, parmi tant d'espaces de bois, les Siamois n'en aient pas une seule que nous connaissions en Europe. Ils n'ont pu élever de mûriers, le pays est par conséquent sans vers à soie. Ils n'ont pas de lin, et les Indiens en font peu de cas. Le coton qu'ils ont en abondance leur paraît plus agréable et plus sain, parce que la toile de coton ne se refroidit pas comme celle du lin, lorsqu'elle est mouillée de sueur.

Le bois d'aigle n'est pas rare à Siam, et passe pour meilleur qu'en tout autre pays, quoique inférieur au calambac de la Cochinchine. Laloubère nous apprend qu'il ne se trouve que par morceaux, qui

sont des parties corrompues dans les arbres d'une certaine espèce. Tout arbre n'est pas attaqué de cette précieuse corruption; et comme elle n'arrive pas non plus aux mêmes parties, c'est une recherche assez difficile dans les forêts de Siam.

Le thé, dont les Siamois font beaucoup d'usage, leur vient de la Chine; le café, de l'Arabie; et le chocolat, de Manille, capitale des Philippines, où les Espagnols le portent des Indes occidentales; mais l'arek et le bétel, qu'ils cultivent soigneusement, sont si communs dans le pays, que jamais on n'est exposé à manquer d'un secours dont l'habitude a fait une nécessité à tous les Indiens.

Tous les arbres fruitiers des Indes croissent heureusement à Siam, et ne laissent manquer les habitans d'aucune de ces espèces de fruits. On remarque en général que la plupart ont tant d'odeur et de goût, qu'on ne le trouve délicieux qu'après s'y être accoutumé. Au contraire, les fruits d'Europe paraissent sans goût et sans odeur lorsqu'on est accoutumé aux fruits des Indes. Laloubère, parlant des fruits de Siam, assure qu'à l'exception des oranges, des citrons et des grenades, les Siamois n'ont aucun des fruits que nous connaissons. Il n'a pas même reconnu nos figues dans celles qu'ils estiment le plus. Le melons de Siam ne sont pas non plus de vrais melons; mais le même auteur ne trouve au sucre siamois, qui croît en abondance dans les plus belles cannes du monde, que le défaut d'être mal préparé. Les Orientaux n'ont pas d'autre sucre pu-

rifié que le candi. On a planté quelques vignes dans les jardins du roi de Siam, qui n'ont donné qu'un petit nombre de mauvaises grappes, dont le grain croît petit, et d'un goût que les Français trouvaient amer.

Les Indes orientales n'ont pas de pays qui ait la réputation d'être plus riche en mines que le royaume de Siam. La multitude d'idoles et d'autres ouvrages de fonte qu'on y voit de toutes parts persuade en effet qu'elles étaient anciennement mieux exploitées qu'aujourd'hui. On croit même que les Siamois en tiraient cette grande quantité d'or dont la superstition leur a fait orner jusqu'aux lambris et aux combles de leurs temples. Ils découvrent souvent des puits autrefois creusés, et les restes de quantité de fourneaux, qui peuvent avoir été abandonnés pendant les anciennes guerres du Pégou. Cependant les derniers rois n'ont pu rencontrer aucune veine d'or ou d'argent qui valût le travail qu'ils y ont employé. Celui qui régnait à l'arrivée des envoyés de France s'était servi de quelques Européens pour cette recherche, surtout d'un Espagnol venu de Mexique, qui avait trouvé pendant vingt ans de grands avantages à flatter l'avarice de ce prince par des promesses imaginaires. Elles n'ont abouti qu'à découvrir quelques mines de cuivre assez pauvres, quoique mêlées d'un peu d'or et d'argent. A peine cinq cents livres de mine rendaient-elles une once de métal; et le chef de l'entreprise, non plus que les Siamois, n'étaient pas capables d'en faire la séparation. La

roi de Siam, pour rendre ce mélange plus précieux, y fait ajouter de l'or : c'est ce que toutes nos relations appellent du *tombac*. On prétend que les mines de Bornéo en produisent naturellement d'assez riche; mais ce qui en fait la valeur, c'est la quantité d'or dont il est mêlé.

Laloubère ramena de Siam un médecin provençal nommé Vincent, qui, étant sorti de France pour aller en Perse, s'était laissé conduire à Siam par le bruit du premier voyage des Français. Comme il entendait les mathématiques et la chimie, il y fut retenu pour travailler aux mines. Son exemple servit à rectifier un peu les opérations des Siamois. Il leur fit apercevoir au sommet d'une montagne une mine de fort bon acier, qui avait été découverte anciennement. Il leur en découvrit une de cristal, une d'antimoine, une d'émeril et quelques autres, avec un carrière de marbre blanc; mais il ne leur indiqua point une mine d'or qu'il trouva seul, et qu'il jugea fort riche, sans avoir eu le temps d'en faire l'essai. Plusieurs Siamois, la plupart talapoins, venaient le consulter secrètement sur l'art de purifier et de séparer les métaux. Ils lui apportaient des montres de mines, dont il tirait une assez grande quantité d'argent pur, et de quelques autres un mélange de divers métaux.

A l'égard de l'étain et du plomb, les Siamois en exploitent depuis long-temps des mines très-abondantes, dont ils tirent un assez grand revenu. Leur étain, que les Portugais ont nommé *calin*, se dé-

bite dans toutes les Indes : il est mou, mal purifié, et tel qu'on le voit dans les boîtes à thé communes qui nous viennent des régions orientales. Pour le rendre plus dur et plus blanc, comme on le voit aussi dans les plus belles boîtes à thé, ils y mêlent de la cadmie, espèce de pierre minérale qui se réduit facilement en poudre, et qui, étant fondue avec le cuivre, sert à le rendre jaune; mais elle rend l'un et l'autre de ces deux métaux plus cassans et plus aigres. L'étain blanchi avec de la cadmie se nomme *toutenague*.

Ils ont dans leurs montagnes de l'agate très-fine. Quelques talapoins qui font leur étude de ces recherches montrèrent à Vincent des saphirs et des diamans sortis de leurs mines. On assura Laloubère que divers particuliers ayant présenté aux officiers du roi quelques diamans qu'ils avaient trouvés, s'étaient retirés au Pégou, dans le chagrin de n'avoir reçu aucune récompense.

La ville de Campeng-pet, célèbre par ses excellentes mines d'acier, en fournit assez pour faire des couteaux, des armes et d'autres instrumens à l'usage du pays. Les couteaux siamois, qui ne sont pas regardés comme une arme, quoiqu'ils puissent en servir au besoin, ont une lame d'un pied de long et large de trois ou quatre doigts. On connaît peu de mines de fer à Siam, et les habitans entendent mal l'art de le forger; aussi n'ont-ils pour leurs galères que des ancres de bois, auxquelles ils attachent de grosses pierres. Ils n'ont pas d'épingles,

d'aiguilles, de clous, de ciseaux ni de serrures. Quoique leurs maisons soient de bois, ils n'emploient pas un clou à les bâtir. Chacun se fait des épingles de bambou, comme nos ancêtres en faisaient d'épines. Leurs cadenas viennent du Japon, les uns de fer, qui sont excellens, d'autres de cuivre, la plupart fort mauvais.

Ils font de la poudre à canon, mais très-mauvaise aussi; ce qui n'empêche pas que le roi n'en vende beaucoup aux étrangers. On en rejette le défaut sur la qualité du salpêtre qu'ils tirent de leurs rochers, où il se forme de la fiente de chauves-souris, animaux qui sont en fort grand nombre et très-grands dans toutes les Indes.

L'inondation annuelle, qui fait périr la plupart des insectes, sert aussi à les faire renaître en plus grand nombre aussitôt que les eaux commencent à se retirer. Les maringouins, ou les mousquites, ont tant de force à Siam, que les bas de peau les plus épais ne garantissent pas les jambes de leurs piqûres. Cependant les naturels du pays n'y sont pas si maltraités que les Européens. Un voyageur observe que la nature apprend aux animaux siamois les moyens d'éviter l'inondation. Les oiseaux qui ne perchent pas en Europe, tels que les perdrix et les pigeons, n'ont pas à Siam de retraite plus familière que les arbres. Les fourmis, doublement prudentes, y font leurs nids et leurs magasins sur les arbres.

En parlant des animaux, le premier rang est dû

sans doute à l'éléphant qui paraît l'avoir reçu de la nature par ses merveilleuses qualités autant que par la supériorité de sa taille; mais c'est un article épuisé dans les relations d'Afrique, et qui ne demande à être rappelé que pour faire observer, avec tous les voyageurs, que, de tous les pays connus, Siam est tout à la fois celui qui contient le plus d'éléphans, qui en tire le plus d'utilité, et qui leur rend le plus d'honneur. Les Siamois parlent d'un éléphant comme d'un homme : ils le croient parfaitement raisonnable, et l'unique avantage qu'ils donnent sur ces animaux à l'espèce humaine, est celui de la parole. Il suffira de rapporter ici la manière dont ils les prennent, sur le témoignage de Laloubère, qui eut la curiosité d'assister à ce spectacle. Comme les forêts de Siam sont remplies d'éléphans sauvages, la difficulté ne consiste que dans le choix d'un lieu convenable aux piéges qu'on leur dresse.

On fait une espèce de tranchée composée de deux terrasses qu'on élève presque à plomb de chaque côté, et sur lesquelles un simple spectateur peut se tenir sans danger. Dans le fond qui est entre ces terrasses on plante un double rang de troncs d'arbres hauts d'environ dix pieds, assez gros pour résister aux efforts de l'éléphant, et si serrés, qu'il ne reste de place entre deux que pour le passage d'un homme. On a des éléphans femelles exercés à cette espèce de chasse, qu'on laisse paître librement aux environs. Ceux qui les mènent se couvrent de

feuilles, pour ne pas effaroucher les éléphans sauvages, et ces femelles ont assez d'intelligence pour appeler les mâles par leurs cris. Lorsqu'il en paraît un, elles s'engagent aussitôt dans la tranchée, où le mâle ne manque pas de les suivre. L'issue de l'espace est un corridor étroit, et composé aussi de gros troncs d'arbres. Dès que l'éléphant sauvage est entré dans ce corridor, il est pris, parce que la porte qui lui sert d'entrée, et qu'il ouvre en la poussant devant lui avec sa trompe, se referme de son propre poids, et qu'une autre porte par laquelle il doit sortir se trouve fermée. D'ailleurs ce lieu est si étroit, qu'il ne peut entièrement s'y tourner; ainsi la difficulté se réduit à l'engager seul dans le corridor. Plusieurs hommes qui se tiennent derrière les troncs entrent dans la tranchée, et le harcèlent avec beaucoup d'ardeur. Ceux qu'il poursuit dans sa colère se réfugient derrière les troncs, entre lesquels il pousse inutilement sa trompe, et contre lesquels il casse quelquefois le bout de ses dents; mais pendant qu'il s'attache à ceux qui l'ont irrité, d'autres lui jettent de longs lacets dont ils retiennent l'un des bouts, et les lui jettent avec tant d'adresse, qu'il ne manque presque jamais d'y engager un de ses pieds de derrière. Ces lacets sont de grosses cordes, dont l'un des bouts est passé dans l'autre en nœud coulant. L'éléphant en traîne quelquefois un grand nombre à chaque pied de derrière; car, lorsqu'une fois le lacet est serré au-dessus du pied, on en lâche le bout pour n'être

pas entraîné par les efforts d'un animal si robuste. Plus il s'irrite, moins il marque d'attention pour les femelles. Cependant, pour le faire sortir de l'espace, un homme monté sur une autre femelle y entre, en sort, et rentre plusieurs fois par le corridor. Cette femelle appelle chaque foi les autres par un coup sec de sa trompe qu'elle donne contre terre; enfin les autres femelles la suivent, et l'on cesse alors d'irriter l'éléphant sauvage, qui, revenant bientôt à lui-même, se détermine à les suivre aussi. Il pousse devant lui avec sa trompe la première porte du corridor par laquelle il les a vues passer : il y entre à son tour, mais il n'y trouve pas les femelles, qu'on a déjà fait sortir successivement par l'autre porte. Aussitôt qu'il y est entré, on lui jette sur le dos plusieurs seaux d'eau pour le rafraîchir ; et dans le même instant, avec une promptitude et une adresse incroyable, on le lie aux troncs du corridor avec les lacets qu'il traîne à ses pieds. Ensuite on fait entrer à reculons, par l'autre porte, un mâle apprivoisé, au cou duquel on le lie aussi par le cou; on le détache alors des troncs, pour lui laisser la liberté de suivre l'éléphant privé, qui le traîne presque autant qu'il le conduit. En sortant, il se trouve entre deux autres éléphans qu'on a placés des deux côtés de la porte, et qui aident, comme le premier, à le mener sous un hangar voisin, où il est attaché de fort près par le cou à un gros pivot. Il demeure vingt-quatre heures dans cet état. Pendant ce temps, on lui mène deux

ou trois fois des éléphans privés, pour lui tenir compagnie : de là il se laisse conduire assez facilement dans la loge qu'on lui a destinée. On assura Laloubère que les plus sauvages prennent leur parti en huit jours, et s'accoutument à l'esclavage.

Les Siamois prétendent que les éléphans sont sensibles à l'air de grandeur, qu'ils aiment à voir autour d'eux plusieurs valets pour les servir, et des femelles pour leurs maîtresses, quoiqu'ils ne désirent leur commerce que dans les forêts, lorsqu'ils sont en pleine liberté ; que sans ce faste ils s'affligent de leur condition, et que, s'ils font quelque faute considérable, le plus rude châtiment qu'on puisse leur imposer est de retrancher leur maison, de leur ôter leurs femelles, et de rendre, en un mot, leur état moins fastueux qu'ils n'y étaient accoutumés. Laloubère rapporte qu'un éléphant qu'on avait puni par cette voie, ayant trouvé l'occasion de se mettre en liberté, retourna au palais d'où il avait été chassé, rentra dans son ancienne loge, et tua l'éléphant qu'on avait mis à sa place.

Les rhinocéros doivent être aussi en fort grand nombre dans les forêts de Siam, puisque Gervaise assure que les Siamois en font un fort grand trafic avec les nations voisines.

Voici la description qu'il en donne : « Cet animal farouche et cruel est, dit-il, de la hauteur d'un grand âne. Il aurait la tête à peu près de même, s'il n'avait pas au-dessus du nez une corne d'environ une palme

de longueur; chacun de ses pieds se divise comme en cinq doigts qui ont chacun la forme et la grosseur du pied même de l'âne. Sa peau est brune, horrible à voir, et si dure qu'elle est à l'épreuve du mousquet; elle lui pend des deux côtés presqu'à terre; mais elle s'enfle et le rend gros comme un taureau lorsqu'il est en colère. On le tue difficilement; jamais on ne l'attaque sans péril. Comme il aime les lieux marécageux, les chasseurs observent quand il s'y retire; et se cachant dans les buissons au-dessous du vent, ils attendent qu'il soit couché, soit pour s'endormir, soit pour se vautrer dans la fange, et le tirent près des oreilles, seul endroit par lequel il puisse être blessé mortellement. Une de ses propriétés est de découvrir tout par l'odorat; au reste, toutes les parties de son corps sont médicinales : sa corne est surtout un puissant antidote contre toutes sortes de poisons : elle se vend quelquefois jusqu'à cent écus; on tire même quelque utilité de son sang, qu'on ramasse avec soin, pour en faire un remède qui guérit les maux de poitrine et plusieurs autres. »

Entre quelques animaux qui paraissent propres au royaume de Siam, Gervaise admire certains oiseaux plus grands, dit-il, que les autruches, et dont le bec a deux pieds de long : c'est l'oiseau que les naturalistes appellent *grand-gosier* ou pelican, et les Siamois *noktho*.

Le mélange de la chaleur et de l'humidité produit à Siam des serpens d'une monstrueuse lon-

gueur : il n'est pas rare de leur voir plus de vingt pieds de long, et plus d'un pied et demi de diamètre; mais les plus grands ne sont pas les plus venimeux. Gervaise parle avec horreur de celui qui n'a guère plus d'un demi-pied de long, et qui n'est pas si gros que le doigt, mais dont le venin est fort subtil, et que sa petitesse aide à s'insinuer partout. Le même écrivain a vu, dans le royaume de Siam, des serpens de toutes les couleurs, et plusieurs sortes de scorpions, dont l'un est de la grosseur d'une grosse écrevisse et d'un poil gris noirâtre, qui se hérisse lorsqu'on en approche, il parle de deux sortes d'insectes très-dangereux : l'un qu'on appelle *cent-pieds*, et dont le venin est du moins aussi puissant que celui du scorpion : il est noir, et long d'un pied; l'autre, plus terrible encore, qui se nomme *tocquet*, parce qu'à certaines heures de la nuit, il jette un cri qui exprime le son de ce mot; il a la figure du lézard, la tête large et plate, la peau de diverses couleurs très-vives. On le voit nuit et jour sur le toit des maisons, où il fait la guerre aux rats; sa morsure est mortelle, si l'on ne coupe pas sur-le-champ la partie blessée; mais heureusement il n'attaque jamais le premier.

Entre les poissons qui sont propres à la grande rivière de Siam, le plus commun est celui que les Européens ont nommé caboche, et dont les nations voisines font tant de cas, qu'il fait un objet considérable du commerce. Les Hollandais même en font de grandes provisions pour Batavia; et,

séché au soleil, il leur tient lieu, suivant Gervaise, de jambon de Mayence. Ce poisson est long d'un pied et demi, et gros de dix ou douze pouces; il a la tête un peu plate et presque carrée. On en distingue deux sortes : l'un gris cendré et l'autre noir, qui est le meilleur. En général, tous les poissons de cette rivière n'ont presque rien de semblable aux nôtres, et sont de bien meilleur goût. Elle en produit aussi de fort dangereux, sans y comprendre un grand nombre de crocodiles, qui font également la guerre aux hommes et aux animaux. On a vu plusieurs personnes mourir subitement pour avoir été piquées par de petits insectes aquatiques.

CHAPITRE VII.

Histoire naturelle des Indes orientales.

L'on ne connaît dans les Indes, comme dans tous les pays situés sous la zone torride, que deux saisons, la sèche et la pluvieuse. Dans les Indes, cette alternative de saisons est produite par les moussons.

Le mot de mousson vient du mot malais moussin, qui signifie saison; il a été adopté par les Européens pour désigner les vents réglés et périodiques qui, dans la mer des Indes, règnent durant six mois à peu près dans la même direction, et pendant les six mois suivans dans la direction contraire.

Il est vraisemblable que si la mer des Indes était aussi ouverte dans sa partie septentrionale que dans sa partie méridionale, les vents alisés qui se font sentir entre les tropiques dans l'océan atlantique et dans le grand océan, y souffleraient également pendant toute l'année sans aucune variation, ou pour mieux dire, il n'y aurait pas de mousson.

Mais cette mer est fermée au nord, et c'est ce qui cause dans une saison le retour des nuages, qui ont été poussés dans cette direction durant une autre saison. Dans tous les climats chauds on voit vers midi des nuages se former sur les montagnes, lorsque le soleil darde ses rayons avec force; et lors-

qu'il est couché, ces nuages retombent ou bien sont poussés vers la mer. C'est pourquoi au lever du soleil, lorsque les nuages n'ont pas eu le temps de s'élever, on aperçoit distinctement des montagnes qui ne sont pas visibles dans le courant du jour.

Examinons maintenant la marche des moussons.

Depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre, les vents de sud-ouest règnent dans la mer des Indes; ensuite il leur succède des calmes pendant quelque temps, et depuis octobre jusqu'en mars les vents soufflent du nord-est. D'après ce que nous avons exposé plus haut la raison de ces phénomènes est très-simple. Au mois de mars le soleil qui a passé l'équateur, s'avance dans le tropique du cancer; il échauffe les terres de l'Afrique orientale, de l'Arabie, de la Perse, de l'Indoustan, du Tibet, des presqu'îles de l'Inde, de la Chine et du Japon, beaucoup plus que les mers situées entre ces pays et la ligne. L'air qui se trouve au-dessus de ces mers est obligé, par la raréfaction produite sur les continens au nord, de se précipiter vers ce point de l'horizon; or, tout vent qui souffle de l'équateur vers le pôle arctique, prend la direction du sud-ouest. Au contraire, dans l'autre moitié de l'année, lorsque le soleil se porte vers le tropique du capricorne, et a raréfié l'air dans les parages situés au midi de la ligne, l'air condensé le long des montagnes de la partie septentrionale de la zone torride, se presse du nord vers l'équateur. Alors le vent, qui des parages septentrionaux souffle vers

la ligne, doit naturellement, quand nulle cause ne s'y oppose, suivre la direction du nord-est. On conçoit donc aisément pourquoi il succède au vent du sud-ouest.

On conçoit tout aussi aisément comment les mêmes causes s'accordent pour produire les vents périodiques. Il faut qu'une vaste étendue de terres situées près du tropique soit échauffée par le soleil, plus que les mers situées entre elle et l'équateur. Alors l'air de ces mers est forcé de se précipiter au-dessus de ces terres, et de donner naissance à un vent latéral, puis ensuite de s'éloigner de ces terres pour se porter au-dessus des mers.

C'est ainsi que dans la partie de l'Océan comprise entre Madagascar et la Nouvelle-Hollande, le vent de sud-ouest, naturel aux mers situées près du tropique du capricorne, souffle constamment; mais dans le voisinage de la Nouvelle-Hollande, et dans une étendue de mer considérable près de ce continent, on rencontre les vents périodiques, qui depuis avril jusqu'en octobre soufflent du sud-est, et le reste de l'année du nord-ouest, car durant ces derniers mois, l'été règne dans le continent austral. Le soleil y échauffe plus la terre que les mers voisines, et oblige l'air de se porter des parages de l'équateur vers le pole antarctique; ce qui doit occasionner un vent de nord-ouest; mais d'avril en octobre, le soleil s'élève au-dessus de l'hémisphère septentrional; alors l'air retourne du sud vers l'équateur pour se précipiter dans les

espaces raréfiés, et produit les vents de sud-est.

L'intervalle qui sépare les deux époques pendant lesquelles les vents opposés soufflent périodiquement, est marqué par des calmes, des vents variables, des pluies, des orages, et même des ouragans; en voici la cause. Le vent opposé à celui qui a soufflé jusqu'alors, et qui souffle encore dans la partie inférieure de l'atmosphère, règne déjà dans la partie supérieure. Ces vents, qui agissent ainsi l'un contre l'autre, se maintiennent pendant un certain temps en équilibre, condensent les vapeurs qu'ils entraînent avec eux, et prennent toutes les directions possibles. Il est évident que de l'action de ces vents opposés, doivent naître des tempêtes et des ouragans.

Le grand nombre d'îles qui sont situées à la partie orientale de la mer des Indes, cause de grandes variations dans les vents dont la direction, ainsi qu'on l'a vu plus haut, est déterminée par le gisement des terres.

Au mois de mai le vent d'est commence à souffler fortement à Banda, et est accompagné de pluies abondantes. Au mois de septembre, il se fait sentir à Malacca.

La connaissance de l'époque des changemens de vent règle nécessairement la navigation; car si les marins laissent passer la saison favorable, ils sont obligés d'attendre le retour du vent, qui ne soufflera que six mois après.

L'action du vent détermine naturellement celle

des courans, qui offrent quelques particularités remarquables; dans la mousson du nord-est la grande masse d'eau qui, dans les premiers momens, se meut dans différentes directions à l'ouest, au sud, au sud-sud-est, suivant le gisement des continens et des îles, arrive comme un torrent de la partie nord-ouest du grand Océan pour passer entre la Chine et les Philippines; car ce n'est que dans ces parages que la mer des Indes est ouverte vers le nord : ensuite, ce courant se dirige à travers le détroit de Banca, vers les îles de la Sonde.

Le courant qui, au mois de novembre, porte autour de Ceylan, ne peut pas être occasionné par un grand amas d'eau qui se serait formé dans le golfe de Bengale; car ce golfe est fermé au nord; il vient du détroit de Malacca, et une partie entre dans le golfe de Bengale, dont il ne parcourt qu'une petite étendue

A Cambaye, et le long de la côte de Malabar, la saison humide dure depuis le 10 juin jusqu'au 10 octobre, mais principalement depuis le milieu de juin jusqu'au milieu de septembre; les pluies y sont souvent accompagnées de tonnerre et de tempêtes. Le reste de l'année, surtout de décembre en mars, le temps est serein et sec.

On dit, dans la saison humide, que la mer est bouchée, parce que l'on ne peut naviguer. Les pluies abondantes font déborder les rivières. En septembre la mer commence à s'ouvrir, et les vaisseaux peuvent sortir.

La pluie n'est pas très-violente dans l'intérieur, car on a le temps de planter et de semer pendant plusieurs heures du jour, excepté lorsqu'il fait des orages. La chaleur est tempérée par les nuages qui couvrent le soleil. Les pluies abondantes répandent la fertilité, mais rendent l'air très-malsain. Quelquefois elles sont si abondantes, qu'elles renversent les maisons qui ne sont pas solidement bâties. On sème en mai et au commencement de juin, et la récolte a lieu en novembre et décembre.

Sur la côte de Coromandel, au contraire, les mois secs et chauds sont ceux de mars, avril, mai et juin. La chaleur est insupportable du 4 mai au 4 juin; l'air est brûlant depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après midi. Dans les autres temps, elle est plus modérée.

La saison humide y dure depuis le 1er juillet jusqu'au 1er novembre : le reste de l'année est assez agréable.

Cette différence de température dans des lieux situés sous les mêmes latitudes, et peu éloignés les uns des autres, vient de la position des montagnes, qui s'étendent du nord au sud dans la péninsule occidentale de l'Inde.

Dans les pays situés vers l'embouchure du Gange, ainsi qu'au Pégou, à Siam et à Malacca, les mois pluvieux sont septembre, octobre et novembre; cependant, à Malacca, il pleut toute l'année deux à trois fois par semaine, excepté en janvier, février et mars, que la sécheresse est continuelle.

Passons aux productions de la terre.

Le bois d'aigle, bois d'aloès, bois de calambac, de calambouc ou d'agalloche, est donné par un arbre que les Portugais nomment *aquila*, par corruption d'agalloche, et les Français *bois d'aigle*. Cet arbre est petit, tortu, noueux, tout rempli d'un suc âcre et caustique fort dangereux s'il en tombe dans les yeux. Son bois est compacte, dur, pesant, de couleur grise, brune ou noirâtre, résineux, d'une saveur très-amère. Il rend, quand on l'approche du feu ou qu'on le brûle, une odeur fort agréable; il n'a qu'une légère âcreté, qui ne se fait même sentir qu'après l'avoir mâché long-temps. C'est dans la Cochinchine qu'il croît particulièrement; mais les habitans en font un commerce qui le rend assez commun dans toutes les parties des Indes. Les grands et les personnes riches en font brûler dans des lieux bien fermés, où ils en reçoivent précieusement les vapeurs, comme une fumigation salutaire pour tout le corps : il ranime les esprits. On en fait aussi des poignées de sabre et divers petits ouvrages. Il est si recherché à la Chine et au Japon, qu'on le vend au poids de l'or. Ce sont principalement les environs des nœuds, endroits où s'est accumulé le plus de résine, qui sont le plus estimés. Un autre arbre connu sous le nom de *garo* dans la presqu'île de Malacca, et de *sincko* au Japon, donne aussi du bois d'aigle. On fait avec un de ces arbres, et peut-être avec tous deux, des meubles recherchés pour leur bonne odeur

On apporte rarement de ce bois en Europe, où il est payé moins chèrement que dans l'Inde.

L'*alafreira* ou le safran des Indes, est le curcuma. C'est une grande plante herbacée. Ses feuilles, longues d'un pied, sont engaînées les unes dans les autres, et roulées en cornet dans leur jeunesse. Les fleurs forment entre les feuilles de gros épis d'un blanc jaunâtre, enveloppés d'une longue membrane qui dépasse la corolle. Ses racines sont oblongues, noueuses, coudées, de la grosseur du doigt, pâles en dehors, d'un jaune un peu pourpré en dedans. Elles ont une odeur agréable de gingembre. L'usage qu'en font les Indiens a rendu générale la culture de cette plante. Ils font entrer cette racine dans tous leurs mets comme un assaisonnement agréable : ils la mêlent avec des fleurs odorantes pour en faire des pommades dont ils se frottent tout le corps.

L'aloès des Indes passait autrefois pour le meilleur dans les usages de la médecine ; la plante dont on tire ce suc résineux est l'aloès perfolié. Comme tous les végétaux de ce genre il a une tige ligneuse couronnée de feuilles à son sommet, et marquée dans sa longueur de cicatrices transversales qui marquent la place occupée précédemment par des feuilles. Celles-ci sont épaisses, à bords épineux, et d'un vert un peu foncé. Le tronc s'élève quelquefois à dix et douze pieds de haut. Du milieu des feuilles sort un épi de fleurs pendantes, rouges, cylindriques. La plante entière répand une odeur

très-forte; elle est d'un goût très-amer. L'aloès croît en abondance dans toute l'Inde, et végète avec vigueur dans les lieux secs et sur les rochers.

L'*anananseira* est l'ananas des Indes orientales, et ne diffère pas de celui d'Amérique et d'Afrique.

L'*angolan* est un fort bel arbre qui croît sur les montagnes et parmi les sables et les rochers. Ses feuilles sont oblongues, entières, terminées en pointes. Ses fleurs sont de couleur blanchâtre et sortent des aisselles des feuilles; leurs pétales sont recourbés. Son fruit est une baie charnue, sphérique, recouverte d'une peau épaisse un peu coriace, et renfermant une pulpe succulente. Les habitans du Malabar et de plusieurs parties de l'Inde où on le trouve, le regardent comme le symbole de la royauté, parce que ses fleurs ressemblent à des diadèmes; une cime élevée majestueusement jusqu'à cent pieds de hauteur, des rameaux étalés avec élégance, un feuillage toujours vert et odorant, des fleurs suaves et des fruits exquis, sont des dons suffisans pour commander l'admiration aux peuplades nombreuses qui savourent avec délices le goût de ses fruits, et trouvent sous son feuillage un abri tutélaire contre les rayons brûlans du soleil de la zone torride. Son bois est blanc et fort dur. Le suc qu'on tire de sa racine par expression tue les vers, purge les humeurs phlegmatiques et bilieuses, évacue l'eau des hydropiques; sa racine en poudre passe pour un spécifique contre la morsure des bêtes venimeuses.

L'*arec*, qu'on mêle avec le bétel, est un fruit

produit par une espèce de palmier qui croît abondamment dans les îles Moluques, à Ceylan, et dans plusieurs autres contrées de l'Asie méridionale. Son tronc est parfaitement droit, et haut de quarante pieds environ, tandis que son diamètre n'est que d'un pied. Les feuilles qui le couronnent sont d'un vert sombre, au nombre de dix à douze, longues de quinze pieds et assez semblables à celles du dattier. La grappe qui porte les fruits sort de dessous le faisceau de feuilles. Le fruit est de la grosseur d'un œuf de poule; son écorce recouvre une chair succulente et fibreuse que les habitans des Indes nomment pinang, et qui renferme une amande semblable à une noix muscade; mais plus dure, blanchâtre, et veinée de pourpre. On mâche l'enveloppe du fruit lorsqu'elle est encore molle; mais quand elle est sèche, l'amande est seule employée. L'enveloppe charnue, lorsqu'elle est récente, contient une matière blanche et visqueuse, assez âpre au goût. Ceux qui, n'étant point accoutumés au bétel, mâchent de l'arec sans en avoir ôté cette matière visqueuse, s'enivrent aussi aisément que s'ils avaient pris du vin avec excès : mais cette ivresse dure peu. Si l'arec commence à vieillir, cette mucosité se dessèche; le fruit perd sa force et n'enivre plus. Quoique récent, il ne produit pas le même effet sur ceux qui en font un usage habituel.

L'amande a, comme toutes les parties de l'arbre, une saveur aussi âpre que celle du gland de chêne. Pour masquer cette saveur lorsqu'on mâche

l'amande, on mêle celle-ci avec des substances âcres et aromatiques. Celles qui sont généralement adoptées, sont la chaux et les feuilles de bétel. On coupe l'amande par tranches qu'on saupoudre de chaux, et qu'on enveloppe de feuilles de bétel. Le mélange porte le nom de cette dernière substance. On mâche ce mélange, et au bout de quelques instans la salive est d'une belle couleur purpurine, et la bouche paraît tout en sang. On crache cette première salive qui contient une surabondance de chaux, puis on mâche et remâche le reste jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un marc insipide qu'on rejette.

Hommes, femmes, enfans, vieillards, tout le monde dans l'Inde mâche continuellement du bétel. On n'oserait parler à une personne de qualité, sans en avoir dans la bouche. Les femmes, les femmes galantes surtout, en mâchent sans cesse dans l'intention d'augmenter leurs attraits. On mâche du bétel pendant les visites, on offre du bétel en se saluant, comme en Europe on offre du tabac; et lorsqu'on se quitte pour quelque temps, l'usage est de se faire présent mutuellement d'une boîte remplie de fruit d'arec, de feuilles de bétel, de chaux et de plusieurs aromates, afin que chacun prépare le mélange suivant son goût. Les uns y mettent un grain de cardamome, d'autres un clou de girofle ou un peu d'ambre gris.

Outre le beau vermillon que ce mélange donne aux lèvres, et l'agréable odeur qu'il laisse à la bou-

che, il fortifie l'estomac, il aide à la digestion; et ceux qui en font habituellement usage, peuvent se passer du secours du vin. On prétend aussi qu'il préserve de la gravelle et de la pierre, et qu'il apporte un merveilleux soulagement à ceux qui sont attaqués de ces cruelles maladies. Tous les voyageurs assurent qu'elles ne sont pas connues dans les pays où le bétel croît, et où l'usage en est commun; aussi les Européens qui font quelque sejour dans l'Orient s'y accoutument-ils d'abord, et ne manquent-ils pas d'en faire bientôt leurs délices. Le grand usage qu'en font les Indiens leur carie les dents de bonne heure; souvent ils n'en ont plus à vingt ans. Le bétel est pernicieux à certaines personnes, surtout aux asthmatiques et aux phtisiques.

L'*ateira*, qui est de la grandeur du pommier, c'est-à-dire haut de vingt pieds, a les feuilles glabres, lancéolées, percées de points transparens; ses fleurs sont petites et verdâtres, d'un blanc jaunâtre en dedans, d'une odeur un peu désagréable. Son fruit, nommé pomme de cannelle, ou cœur de bœuf, est un peu conique, d'un vert noirâtre en dehors, et composé de mamelons écailleux disposés comme ceux de la pomme de pin. Sa chair est blanchâtre, d'une odeur suave, d'une saveur agréable, et si molle, qu'on la mange avec la cuiller comme de la bouillie. Il est dans sa maturité aux mois de novembre et de décembre; c'est une espèce de corossol (*anona squamosa*).

Le *bambou* ou *manebou*, si célèbre et tant de

fois nommé dans toutes les relations des Indes orientales, ressemble à un très-grand roseau; il a les feuilles semblables à celles de ce végétal. On en distingue plusieurs espèces. Le plus grand des bambous est le sammat, qui s'élève jusqu'à quatre-vingts pieds de haut. Son diamètre est de douze à dix-huit pouces. Avec ses tiges on fait des coffres, des boîtes et des mesures pour le riz.

Le bambou illy qui croît dans les sables du Malabar, atteint à une hauteur de soixante pieds; il ne fleurit qu'une fois en sa vie, à l'âge de soixante ans; il se multiplie de drageons; l'espèce de chaux qui se forme dans ses vieilles tiges n'a aucune saveur sucrée et n'est point, comme on l'a cru, le tabaxir des Arabes.

Le bambou telin, naturel à Java et à Amboine, parvient à cinquante pieds de hauteur. Ses jeunes pousses se mangent ainsi que celles de plusieurs autres bambous.

L'ampel est commun dans toute l'Inde. Sa jeune pousse se marine; les Chinois la font cuire jusqu'à consistance de bouillie, et en composent une espèce de papier fin en usage pour la peinture et pour les parasols.

Il existe encore d'autres espèces de bambous, toutes intéressantes par les ressources qu'elles offrent aux habitans des régions équatoriales, pour différens meubles et ustensiles de ménage. C'est avec ses jeunes tiges que l'on fait les cannes connues sous le nom de bambous; enfin, l'on sait qu'on

l'emploie aussi pour la construction des canots.

L'arbre qui produit le benjoin est de moyenne grandeur; il a les feuilles oblongues, aiguës, velues en dessous, les grappes de fleurs plus longues que les feuilles. Quand cet arbre a acquis l'âge de cinq à six ans, et environ trois pouces de diamètre, on lui fait des incisions et des fentes pour en tirer le benjoin. La résine qui sort de ces incisions est d'abord transparente et blanche; en se figeant, elle devient d'un gris jaunâtre ou d'un brun rougeâtre, avec des taches. La résine qui sort la première est appelée benjoin tête; celle qui vient ensuite est moins estimée. A Malacca, à Sumatra, à Java, on ne conserve ces arbres que pendant six ans; la récolte, qui est à peu près de trois livres, diminuerait après cet âge. C'est une des plus précieuses marchandises de l'Orient par le cas qu'on fait de son odeur et ses usages en médecine. On l'emploie généralement dans l'Inde pour parfumer les maisons, chasser les insectes incommodes, et prévenir les effets du mauvais air. La première qualité est transportée en Europe; on s'en sert dans les églises au lieu d'encens. Il entre dans la composition du lait virginal. D'autres végétaux donnent des résines analogues au benjoin.

Le bétel, si souvent nommé dans ce recueil, avec les différences que l'usage de chaque pays y sait mettre, est la feuille d'une espèce de poivre que l'on cultive dans toutes les Indes orientales, surtout près des bords de la mer. Il grimpe à la

manière de la vigne, sur les arbres et sur les supports qu'on lui donne; son goût est aromatique : elle est naturellement d'un beau vert. Cependant on a trouvé le secret de faire blanchir les feuilles du bétel en les renfermant dans des enveloppes composées d'un tronc récent de bananier, et les arrosant au moins une fois par jour. La perte de leur couleur naturelle ne change rien à leur goût, qui en devient, au contraire, plus fin et plus délicat. On ne présente jamais, chez les personnes de qualité, que celles qui sont parfaitement blanches.

Le *calambac* est, comme on l'a vu plus haut, la même chose que le bois d'aigle.

Le *calame aromatique* est la racine d'un roseau. Elle est noueuse, grosse comme le doigt et d'une odeur agréable. Elle s'emploie en pharmacie et dans la parfumerie. Les femmes indiennes s'en servent particulièrement contre les vapeurs.

Le camphrier est un arbre dont nous avons déjà parlé.

Le *dutroa* est une espèce de stramoine, et croît aux Indes dans les lieux incultes. Cette plante est touffue; ses feuilles sont pointues et découpées; ses fleurs sont grandes et blanches; lorsqu'elles tombent, elles font place à une capsule ronde. Les graines mêlées avec de l'eau ou du vin, ou avec quelques autres mets, et prises dans une certaine quantité, causent des vertiges, un assoupissement léthargique, et même la mort. Il en est de même lors-

qu'on brûle ces graines dans un endroit clos. Les femmes libertines font souvent prendre l'infusion de ces graines à leurs maris ou à leurs gardiens lorsqu'elles veulent les endormir.

Le bananier des Indes ne diffère pas de celui des autres pays. On croit aux Indes, comme en Afrique, que ses feuilles furent celles dont les premiers pères du genre humain couvrirent leur nudité. Les Indiens s'en servent au lieu de plats et d'assiettes, et s'épargnent la peine de les nettoyer, en les renouvelant à chaque repas. Ils les font servir aussi de papier sur lequel ils écrivent. On distingue deux sortes de bananes indiennes : les unes de la longueur d'une palme, grosses et rondes comme un œuf, qui se nomment *bananes à rôtir*. Le goût en est très-agréable. Elles sont fort nourrissantes lorsqu'on les mange rôties avec un peu de cannelle et de sucre. Leur pulpe est d'un blanc roussâtre. On a soin de les cueillir vertes, pour les faire jaunir et mûrir dans les maisons, comme les melons d'hiver. Les bananes de la seconde espèce s'appellent *bananes de jardin*. Elles sont plus douces, de meilleur goût et plus chaudes que les autres, qui sont naturellement froides; mais elles sont moins grandes : on les mange crues, les unes et les autres mûrissent dans le même temps.

Pour manger ce fruit au lieu de pain, l'usage est de le rôtir ou de le cuire à l'eau, dans le temps qu'il a toute sa grandeur ; mais avant qu'il ait pris sa couleur jaune, c'est-à-dire avant qu'il soit tout-à-fait

mûr. Ceux qui n'y joignent ni viande ni poisson le mangent avec une sauce de jus de citron, de sel et de poivre en gousse, qui le rend d'un très-bon goût. Quelquefois, pour en varier l'apprêt, ils mangent un morceau de banane rôtie avec un autre morceau cru. Le premier sert de pain, et l'autre de beurre. Dampier raconte que les Anglais, aussi passionnés pour ce fruit que les Indiens, prennent cinq ou six bananes mûres, les hachent, en font une masse, et la font bouillir en forme de poudding, qu'ils appellent côte de maille, parce que c'est une ressource ordinaire contre la faim. On fait aussi de très-bonnes tartes avec ces fruits. Verts, coupés par tranches et séchés au soleil, ils se gardent long-temps et se mangent comme des figues. Quelquefois on prend des bananes mûres, on les rôtit, on les coupe en morceaux, dont on exprime le jus dans une certaine quantité d'eau, et on s'en fait une liqueur agréable, douce et nourrissante, qui approche du *lambswool*, liqueur anglaise composée de pommes et de l'espèce de bière qu'on nomme *ale*. Le même voyageur ajoute que, dans plusieurs endroits des Indes occidentales qu'il avait parcourus, la liqueur de bananes se fait autrement. On prend dix ou douze bananes mûres, qu'on met dans une cuve, et sur lesquels on jette huit pintes d'eau dans l'espace de dix heures. Les sucs du fruit faisant fermenter et écumer ce mélange, on peut le boire quatre heures après; mais il ne se garde pas plus de vingt-quatre heures. Ceux qui aiment cette liqueur,

qui est agréable, rafraîchissante, et dont le seul défaut est d'être fort venteuse, ne manquent pas d'en faire tous les jours. Lorsqu'elle devient aigre, on en fait de très-bon vinaigre.

Dans l'île de Mindanao, les habitans ont trouvé le secret de faire usage, pour leur habillement, du bananier, qui ne sert ailleurs qu'à la nourriture de l'homme. Dampier, qui nous cite le fait, ne nous apprend pas pourquoi cette invention ne s'est pas communiquée au reste des Indes. Le vulgaire de cette île n'est habillé, dit-il, que des draps qu'on fait du bananier. On sait qu'il ne produit qu'une fois à Mindanao. Lorsque le fruit est mûr, on coupe le bananier près de la terre pour en faire du drap. Un long couteau suffit pour le partager en deux; ensuite on en coupe la tête, qui laisse un tronc de huit ou dix pieds de longueur. On lève les écorces extérieures, qui sont fort épaisses du côté des racines. Le tronc devient alors d'une égale grosseur et de couleur blanchâtre; on le fend par le milieu, après quoi l'on fend encore les deux moitiés le plus près du milieu qu'il est possible. On laisse tous ces morceaux au soleil l'espace de deux ou trois jours, pendant lesquels une partie de l'humidité de l'arbre se sèche, et les bouts paraissent alors pleins de petits filets. Les femmes, dont l'occupation est de faire les draps, prennent un à un ces filets, qui s'enlèvent aisément depuis un bout du tronc jusqu'à l'autre, de la grosseur à peu près d'un fil mal blanchi; car les filets sont naturellement d'une grosseur fixe.

On en fait des pièces de vingt à vingt-cinq pieds de long, dont la chaîne et la trame sont de même matière et de même grosseur. Ce drap dure peu; mais la facilité de le faire supplée à sa bonté. Il est dur lorsqu'il est neuf, et un peu gluant lorsqu'il est mouillé.

Le *gingembre* est la racine d'une espèce d'amorum qui croît naturellement à la Chine et aux Indes orientales. Ce sont ces racines que les Indiens mangent, ou vertes, en manière de salade; ou confites, au sel et au vinaigre. Il paraît que le nom de *gingembre* vient des Arabes, qui nomment la racine *gingibil*. Le gingembre de la Chine passe pour le meilleur.

Il croît de l'indigo dans plusieurs endroits des Indes. Celui du territoire de Brana, d'Indoua et de Corsa, dans l'Indostan, à une ou deux journées d'Agra, passe pour le meilleur. Il en vient beaucoup aussi dans le pays de Surate, surtout vers Sarquesse, à deux lieues d'Amandabad, et dans les terres de Golconde. On sème de l'indigo aux Indes orientales après la saison des pluies.

Cette plante, qui devient ligneuse avec le temps, a une racine pivotante, une tige cylindrique, qui se divise quelquefois, dès le pied, en plusieurs petites tiges, hautes de trois pieds, revêtues d'une écorse grise, verdâtre, et un peu velues vers leur partie supérieure. Les rameaux sont garnis de feuilles assez semblables à celles de la luzerne. Les fleurs sont petites et disposées en épi; il leur succède une gousse arrondie et droite.

L'usage général des Indiens est de le couper trois fois l'année : la première coupe se fait lorsqu'il a deux ou trois pieds de hauteur, et on le coupe alors à demi-pied de terre. Cette première récolte est sans comparaison meilleure que les deux autres, et a une plus grande valeur. On en fait la distinction par la couleur, en rompant un morceau de la pâte. La couleur de celle qui se fait de la première coupe est d'un violet bleuâtre, plus brillant et plus vif que les deux autres; et celle de la seconde est plus vif aussi que celle de la troisième. Mais outre cette différence, qui en fait une considérable dans le prix, les Indiens en altèrent le poids et la qualité par des mélanges.

Après avoir coupé les plantes, ils séparent les feuilles de leurs pétioles et les font sécher au soleil : ils les jettent dans des bassins construits en pierre et enduits d'une sorte de chaux, qui s'endurcit jusqu'à paraître d'une seule pièce de marbre. Ces bassins ont ordinairement quatre-vingts à cent pas de tour. Après les avoir à moitié remplis d'eau saumâtre, on achève de les remplir de feuilles d'indigo sèches, qu'on y remue souvent, jusqu'à ce qu'elles se réduisent en pâte ou fécule; ensuite on les laisse reposer pendant quelques jours; et lorsque la fécule est déposée au fond du bassin, de manière à ce que l'eau soit claire par-dessus, on ouvre des trous qui sont pratiqués autour du bassin pour laisser écouler l'eau : on remplit alors des corbeilles de cette fécule, et on en prend avec les doigts une

quantité suffisante pour en former des morceaux de la figure et de la grosseur d'un œuf de poule coupé en deux, c'est-à-dire plat en bas et pointu par le haut. L'indigo d'Amandabad s'aplatit, et reçoit la forme d'un petit gâteau. Les marchands qui veulent éviter de payer les droits d'un poids inutile, avant de transporter l'indigo d'Asie en Europe, ont soin de le faire cribler, pour ôter la poussière qui s'y attache. C'est un autre profit pour eux, car ils la vendent aux habitans du pays, qu l'emploient dans leurs teintures. Ceux qui sont employés à cribler l'indigo y doivent apporter des précautions : pendant cet exercice, ils ont un linge devant le visage, avec le soin continuel de tenir les conduits de la respiration bien bouchés, et de ne laisser au linge que deux petits trous vis-à-vis des yeux. Ils doivent boire du lait à chaque demi-heure; et tous ces préservatifs n'empêchent point qu'après avoir travaillé pendant huit ou dix jours, leur salive ne soit quelque temps bleuâtre; on a même observé que, si l'on met un œuf le matin près des cribleurs, le dedans en est tout bleu le soir lorsqu'on le casse.

A mesure qu'on tire la pâte des corbeilles avec les doigts trempés dans de l'huile, et qu'on fait des morceaux, on les expose au soleil pour sécher. Les marchands qui achètent l'indigo en font toujours brûler quelques morceaux, pour s'assurer qu'on n'y a pas mêlé de sable; l'indigo se réduit en cendre, et le sable demeure entier. Ceux qui ont besoin de graine pour en semer, laissent, la seconde année,

quelques pieds sécher sur l'herbe, les coupent et en recueillent la semence. Quand la terre a nourri l'indigo pendant trois ans, elle a besoin d'une année pour se reposer avant qu'on y en sème d'autre.

Le *markarekau*, bel arbre par sa hauteur et son étendue, n'est pas moins remarquable par son utilité; ses racines sont réellement hors de terre, où elles ne tiennent que par un petit bout, ce qui le fait paraître comme suspendu sur des pilotis et des arcades au travers desquelles ont voit le jour; elles sont longues, grosses, belles et polies. Lorsque les Indiens, surtout aux Maldives, ont besoin de bois uni, ils coupent une partie de ces racines, et n'en laissent pas ordinairement plus de quatre pour soutenir l'arbre, qui, sans être endommagé, en pousse d'autres avec une nouvelle vigueur. Ses fleurs sont longues d'un pied, grosses, blanches, doubles, et jettent une odeur très-douce. Le fruit est de la grosseur d'une citrouille, rond, couvert d'une peau dure et divisée par carreaux qui pénètrent jusqu'au centre; sa couleur est incarnate. Le gros fruit ne se mange point, mais il est rempli de pignons d'un excellent goût; les feuilles ont une aune et demie de longueur et sont larges d'un empan: on les divise en deux peaux, sur lesquelles on peut écrire avec de l'encre comme sur du parchemin. Le bois est humide, poreux et rempli de filamens qui ne permettent pas d'en faire beaucoup d'usage.

Le *mángoustan* est un excellent fruit d'un arbre du même nom; il l'est surtout dans l'île de Java,

où le goût en est plus fin qu'en tout autre lieu. Dampier le regarde comme le plus délicat de tous les fruits. Il a déjà été décrit de même que le manguier et la grenade, mais il est beaucoup plus petit.

La *panoma* ou *panova* est le bois du croton cathartique ou ricin indien. C'est un arbrisseau d'une grandeur médiocre que l'on cultive au Malabar, à Ceylan, aux Moluques, etc., à cause de ses propriétés médicales. Il s'élève peu; son tronc est grêle, ses rameaux lisses, ses feuilles ovales, aiguës, d'un verd luisant, dentelées; ses fleurs d'un blanc jaunâtre; ses fruits lisses et de la grosseur d'une noisette; ils sont à trois coques dont chacune renferme une semence ovale, oblongue, luisante, dans laquelle, sous une écorce mince, est contenue une amande blanche, huileuse, purgative et même vomitive. Ces graines sont vulgairement appelées *pignons d'inde*, grains *de Tilly*, ou *des Moluques*. Le bois a des propriétés analogues à celles des semences. Il est spongieux, léger, pâle, couvert d'une écorce mince, cendrée, d'un goût âcre et caustique, d'une odeur nauséabonde. On en apporte en Europe, mais il y est rare et cher.

Le *Tsjeremaram* est un autre croton qui croît dans les Moluques, où l'on en trouve plusieurs variétés. Il est aussi cultivé dans plusieurs pays des Indes orientales à cause de la beauté de son feuillage panaché de vert et d'un beau jaune d'or. C'est un arbrisseau de cinq à six pieds, du port d'un laurier-rose; ses feuilles sont oblongues, lancéolées, lisses

sur leurs deux faces, obtuses; les fleurs disposées en grappes simples et lâches. On se sert dans les Indes de ses rameaux garnis de feuilles pour orner les arcs de triomphe, les lits et les portes, les salles de festin aux jours des mariages et des cérémonies. On en couvre aussi les cercueils des enfans et des célibataires dans les pompes funèbres. Enfin les prêtres, qui le regardent comme une sorte d'arbre sacré, en entourent les temples. Il est peu usité en médecine.

L'arbre qui produit la noix de bancoul est aussi un croton originaire des Moluques. Il est peu élevé, a ses branches disposées comme celles du noyer, l'écorce grisâtre, les rameaux pleins de moelle; ses feuilles ont à peu près la forme de celles du peuplier noir; le fruit est une noix ovale plus large que longue. On tire de son amande une huile abondante qu'on emploie dans le pays à la composition des chandelles et à divers usages économiques.

Le *gouyavier* est commun aux deux Indes. Les Portugais le nomment pereyra (poirier). Ce n'est pas un arbre fort grand, mais il est fort touffu; ses feuilles sont assez petites, ovales, oblongues, pointues, d'un vert clair, et marquées en dessous de nervures saillantes; ses fleurs sont blanches, presque aussi grandes que celles du coignassier; son fruit ressemble à une petite poire: il est d'abord verdâtre et acerbe; mais en mûrissant il prend une couleur jaunâtre, et une saveur douce. La chair en

est blanche ou couleur de chair; succulente, ayant quelquefois le parfum de la framboise ou de la fraise; quoiqu'il soit un peu astringent, il est aussi agréable que sain. On en fait de très-bonnes confitures sèches et liquides. Les semences mêlées à la pulpe ne se digèrent pas; les hommes et les animaux les rendent entières, et elles conservent toujours leur faculté végétative. Aussi le gouyavier se multiplie-t-il prodigieusement dans son pays natal, et l'on est souvent obligé de l'arracher. Cependant il ne réussit pas bien également partout. Sa présence indique en général un bon terrain. Son bois est bon à brûler; on en fait d'excellent charbon pour les forges.

Les Anglais nomment le bananier platane-trée; ce que des traducteurs ignorans ou négligens rendent par *plantain* ou plantain en arbre. En portugais on nomme cet utile végétal *pacoeiva* et *figueira*, d'où vient la dénomination de figuier par laquelle il est souvent désigné : l'ignorance des noms qu'on lui donne dans divers pays a souvent causé de la confusion dans les relations des voyageurs qui le voyaient pour la première fois : en Chine on le nomme *pacquo*, au Japon *bafo*; à Java, *pisang*; au Bengale, *quelli*; au Malabar, *bala*; à Ceylan, *kehelbaba*. Les livres des voyageurs sont remplis de détails intéressans sur le bananier, qui est un des présens les plus utiles que la Providence ait faits au genre humain.

La plante qui porte le poivre est petite; elle

pousse beaucoup de tiges sarmenteuses, qui se couchent sur la terre comme celles du houblon, quand elles ne sont pas soutenues; elles ont plusieurs nœuds de l'entre-deux desquels sortent des racines qui entrent dans la terre. Ses feuilles ressemblent à celles du lierre. Elles ont une odeur forte et le goût piquant comme celui du fruit. Les fleurs viennent en grappes, à peu près comme les groseilles. Il leur succède des grains, qui sont d'abord verts, et deviennent insensiblement d'un rouge très-vif à mesure qu'ils mûrissent. Tantôt ces grappes naissent sur la partie moyenne des tiges, sur les nœuds opposés aux feuilles, tantôt elles viennent à l'extrémité des tiges. Aussitôt que le fruit est tout-à-fait mûr, on le cueille, on l'expose au soleil, où, se desséchant, il se ride et devient tel que nous le voyons en Europe. Il n'est pas d'une égale qualité dans tous les pays qui en produisent. Celui du Malabar est le moins estimé. On n'en trouve point dont la couleur soit naturellement blanche, comme plusieurs écrivains se le sont imaginé; toute sorte de poivre est noir lorsqu'il est sec, ou du moins fort brun. On en fait du poivre blanc en le battant, lorsqu'on le fait sécher en le dépouillant de sa peau, qui est noire et ridée.

Beaulieu, voyageur français du dix-septième siècle, pendant un long séjour qu'il fit à Sumatra, s'attacha particulièrement à s'instruire de la culture du poivre : il croît, dit-il, en terre franche et grasse. On le plante au pied de toutes sortes d'arbres, au-

tour desquels il rampe et s'entortille comme le houblon. Ceux qui veulent s'en faire un revenu choisissent de bons rejetons qu'ils plantent au pied d'autant d'arbrisseaux. Il faut apporter beaucoup de soin à nettoyer ou sarcler toutes les herbes qui croissent à l'entour. Le rejeton croît sans porter de fruit jusqu'à la troisième année qu'il commence; et la quatrième en rend une grande abondance. Il se trouve des plantes qui en donnent jusqu'à six et sept livres; mais il n'est jamais plus gros ni en plus grand nombre que dans les trois premières portées. Dans les trois suivantes, c'est-à-dire jusqu'à la sixième, qui est la neuvième année de son plant, le poivrier rapporte un tiers de moins, et la grosseur de son fruit diminue aussi d'un tiers. Enfin, pendant trois autres années, il ne porte presque plus, et le poivre est fort petit : les années d'après ne rendent plus rien. On est obligé de planter d'autres rejetons, par où l'on doit juger, observe Beaulieu, quelle est l'erreur de ceux qui ont écrit que le poivre se recueille sans travail. « Quelque jeune qu'il soit, ajoute-t-il, il porte peu, s'il n'est soigneusement cultivé et sarclé : j'en ai vu plusieurs plantes négligées dans les bois, qui ne donnaient aucun fruit.

« Les trois premières années demandent des soins extrêmes pour arrêter la naissance des herbes dans un climat fort humide, non-seulement par les pluies, mais encore par les abondantes rosées, qui ne manquent jamais la nuit, et qui sont telles, que, si l'on va se promener avant le lever du soleil, dans

les champs où l'on néglige d'arracher les herbages, on en sort aussi mouillé que du fond de l'eau. Lorsque le poivrier est près de porter du fruit, il faut ébrancher les arbres qui lui servent d'appui, afin que les branches ne lui dérobent rien des rayons du soleil, qui lui sont plus nécessaires qu'à toute autre plante. Il faut aussi prendre soin, lorsque la grappe est formée, qu'elle soit suspendue sur quelque petit bout de branche ou estoc, dans la crainte que sa pesanteur ne fasse retomber la plante, qui est d'elle-même assez tendre, surtout dans le temps de sa plus grande fécondité. Une autre attention, qui n'est pas moins nécessaire, est d'écarter de la plantation toute sorte de bétail, surtout les buffles et les bœufs, et d'autres animaux qui, s'embarrassant parmi les plantes, ruinent les espérances des plus ardens ouvriers. Il faut que la distance entre les plantes soit telle, qu'on puisse tourner à l'entour, parce qu'aussitôt qu'elles ont été déchargées de leur fruit, on est obligé d'employer des échelles pour les émonder. Sans cette précaution, elles s'étendraient trop en hauteur, et l'année d'après elles porteraient moins de fruit. »

Le poivre sort d'abord en petites fleurs blanches, qui paraissent ordinairement au mois d'avril; dans le cours de juin, il est noué; gros et vert dans le mois d'août, et sa force est déjà fort vive. Cependant les Indiens le mangent en salade, ou le font confire en *achar* avec d'autres fruits, dans une sauce au vinaigre, qui le conserve une année entière. Il

est rouge en octobre, et noircit en novembre. Enfin, dans le cours de décembre, il est tout-à-fait noir, et par conséquent bon à cueillir. Cependant cette règle n'est pas si générale, qu'en plusieurs endroits il ne soit plus avancé ou plus tardif.

On coupe les grappes, on les fait sécher au soleil, qui est alors très-ardent, jusqu'à ce que d'eux-mêmes les grains se séparent de leur queue. Il leur faut environ quinze jours pour sécher : dans cet espace, il est besoin de les tourner souvent, et de les mettre à couvert pendant la nuit; mais ensuite la séparation se fait en un jour ou deux. Il se rencontre sur la plante des grains qui ne rougissent et ne noircissent point, mais qui deviennent blancs. Les Indiens sont fort attentifs à les cueillir et à les amasser pour les usages de la médecine : dans la vente, ils s'en font payer un double prix, du moins entre eux; car pour les étrangers qui en demandent aussi, ils ont l'art de blanchir le poivre commun : ils le cueillent encore rouge, et le lavent à plusieurs eaux avec du sable, qui emporte la pellicule rouge qui noircirait; et le cœur, demeurant découvert après cette opération, conserve sa blancheur naturelle. Cette manipulation lui fait perdre beaucoup de sa force.

Le meilleur poivre est ordinairement celui qui se vend par mesure, et non au poids, parce qu'il n'est pas mouillé, et qu'on n'y peut mêler ni gravier ni sable sans s'exposer à faire voir la tromperie en le mesurant. La mesure des marchands est le *nali*, qui

contient seize *gantes*; chaque gante contient quatre *chuppes*; et quinze nalis font le bahar, qui est de quatre cent cinquante livres, poids de marc. Cette mesure néanmoins diminue d'un quart dans les états du roi d'Achem. Le prix commun du bahar, jusqu'au temps de Beaulieu, avait été de seize piastres; et jamais, dit-il, il n'avait passé vingt.

On distingue deux sortes de poivre : le gros et le petit. La plus grande partie du gros vient de la côte du Malabar, et se vend dans les villes de Calicut et de Tutocorin. Il en vient aussi des terres de Visapour, et la vente s'en fait à Réjapour, petite ville du même pays. Quelques voyageurs nous apprennent que les Hollandais, qui le vont acheter des Malabares, n'emploient point d'argent à ce commerce; qu'ils donnent en échange diverses sortes de marchandises, telles que du coton, de l'opium, du vermillon et du vif-argent : c'est ce gros poivre qu'ils transportent en Europe. Pour le petit, qui vient de Bantam, d'Achem et de quelques autres lieux vers l'orient, il en sort fort peu de l'Asie, où il s'en consomme beaucoup, surtout parmi les mahométans. Il a le double de grains plus que le gros; et les Maures se font honneur de faire paraître beaucoup de grains dans leurs alimens. On prétend que tout le poivre que les Hollandais enlèvent sur la côte de Malabar ne leur revient, par leurs échanges, qu'à trente-huit piastres les cinq cents livres; et que sur les marchandises qu'ils donnent dans ce commerce, ils gagnent encore cent pour cent. On ajoute qu'il

serait facile de s'en procurer, argent comptant, pour vingt-huit ou trente piastres; mais, à ce prix même, ce serait l'acheter plus cher que les Hollandais. Le poivre long, qui est assez commun dans toutes les Indes, surtout dans les états du grand-mogol, y est ordinairement à fort bon compte, et se vend toujours deux tiers de moins.

La racine de *quil* ou *quirpèle*, que les Portugais ont nommée *pao de cobra*, et les Hollandais *bois de serpent*, est d'un blanc qui tire un peu sur le jaune, fort dure et fort amère : on la broie avec de l'eau et du vin de palmier, pour s'en servir contre les fièvres chaudes, contre les morsures de serpent, et contre la plupart des venins. Elle tire son nom indien d'un petit animal, la mangouste, qui est ennemi des serpens jusqu'à les attaquer lorsqu'il en voit. Les indigènes racontent qu'il court à cette racine pour en manger, aussitôt qu'il se sent blessé dans le combat. Cette racine est celle d'un arbrisseau dont les feuilles sont ovales, lancéolées, lisses; ses fleurs qui poussent à l'extrémité des branches sont petites et ont peu d'éclat. On donne aussi le nom de bois de serpent ou de couleuvre au vomiquier.

Le *rima* est l'arbre à pain. Ce nom est celui qu'il porte en malai.

Le riz est la principale nourriture des pays orientaux. On croit que c'est des Indes orientales que le riz a passé dans les autres parties du monde; il est très-fécond, et aime les terres humides. C'est même

dans l'eau qu'il croît naturellement. C'est en l'inondant souvent qu'on le cultive; il ne peut donner des récoltes abondantes qu'autant que la plante est en grande partie dans l'eau. Mais ce n'est pas dans des marais qu'on doit le placer. Il doit être semé sur le bord des rivières et des ruisseaux, où l'on puisse l'inonder ou le mettre à sec à volonté. Plus l'eau dans laquelle il croît est pure, et plus le grain est bon. Il mûrit dans les chaleurs de l'été, et l'on en fait la dernière récolte vers l'équinoxe d'automne. On fait aux Indes plusieurs sortes de pains avec le riz. On en tire aussi par la distillation une espèce de liqueur qui se nomme *arac*, comme l'eau-de-vie de palmier : mais le mot *arac* est un nom générique que les Indiens donnent à toute liqueur forte.

Il n'existe point de plante qui nourrisse une plus grande quantité d'hommes que le riz, et qui, en conséquence, soit plus cultivée. Il fait la base de la nourriture de tous les peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique qui habitent entre les tropiques, mais il s'en consomme, comme on le sait, une grande quantité en Europe, et dans les pays tempérés des autres parties du monde.

Les variétés du riz sont innombrables en Asie et dans les îles voisines de ce continent, parce qu'il y est cultivé de temps immémorial. Il y en a dont les grains sont presque ronds; c'est le goudouli de l'Inde; d'autres qui ont six lignes de long sur une demi-ligne de diamètre : le benafouli de l'Inde. Il

y en a de rougeâtre, de jaunâtre, de noirâtre, de transparent, de hâtif, de tardif, de barbu et d'imberbe.

Il y a un riz sec à la Cochinchine; mais c'est qu'on le sème sur des montagnes où il pleut presque tous les jours pendant l'été.

La plante est une graminée qui s'élève à trois ou quatre pieds de hauteur. Sa feuille est plus large que celle du froment; l'épi est plus lâche.

Le *soamouna* est un bel arbre, mais d'une figure extraordinaire. Le haut et le bas de son tronc sont de même grosseur; dans son milieu, il est relevé de plus du double et arqué. Le bois est épineux, gris en dehors, blanc en dedans, moelleux, poreux comme le liége; ses feuilles sont oblongues, veineuses, dentelées, attachées cinq à cinq à d'assez longues queues. Ses fruits sont des gousses oblongues qui contiennent des pois rouges. On coupe les épines de cet arbre pendant qu'elles sont vertes, et l'on en tire un suc excellent pour les inflammations des yeux, pour fortifier la vue et pour arrêter les larmes involontaires. Mais dans quel pays croît le fruit qui pourrait arrêter les larmes de la douleur?

L'arbre qui donne le sagou, et que les Européens appellent du même nom, porte, parmi les Indiens, celui de *sagoumanda*. On en a déjà parlé dans la description des Moluques. La liqueur que l'on retire par l'incision des jeunes pousses, porte en quelques endroits le nom de *sagouar*: elle est d'une

douceur qui surpasse celle du miel, et d'abord assez malsaine ; mais on y en mêle une autre nommée *houbat*, composée du suc de diverses herbes, qui lui donnent une sorte d'amertume. Avec cette préparation, le sagouar est assez sain pour ceux qui en usent sobrement ; et les Hollandais mêmes n'ont guère d'autre boisson aux Moluques et dans l'île d'Amboine. Mais, pris avec excès, il enivre, il rend le visage pâle ; il fait même enfler le corps. On le rend plus agréable en y mêlant du sucre et de l'arac.

Le bois de santal est dans une haute estime aux Indes. On distingue le rouge, le jaune et le blanc, dont les deux derniers, qui croissent en abondance dans les îles de Timor et de Solor, sont les plus recherchés. On broie ou bien l'on pile ce bois avec de l'eau, pour le réduire en une pâte dont on se frotte le corps. On le brûle aussi en petits morceaux dans les appartemens, comme un parfum des plus salutaires. Quoique les habitans des Indes fassent peu d'usage du santal rouge, parce qu'ils y trouvent moins de vertu, on le transporte dans les autres pays, où il sert aux usages de la médecine.

Le santal citron ou jaune est le cœur du santalin ; et le santal blanc est l'aubier de cet arbre qui croît dans les îles nommées plus haut et dans le royaume de Siam. Le santalin est un grand arbre qui s'élève à la hauteur du noyer et se garnit de feuilles imitant celles du lentisque. Ses fleurs sont

d'un brun noirâtre; ses fruits ou baies grosses comme une cerise, d'abord vertes et ensuite noires à l'époque de leur maturité, sont mangées avec avidité par les oiseaux, quoiqu'elles soient insipides. Le santal citrin est un bois blanc, pesant, ayant les fibres droites, ce qui le rend aisé à fendre en petites planches. On en fait toutes sortes de petits ouvrages. Son odeur semble être un mélange de musc, de citron, et de rose. Sa couleur est d'un roux pâle; sa saveur aromatique est mêlée d'une petite amertume. Le santal blanc est d'une couleur plus pâle et d'une odeur plus faible.

Le santal rouge est fourni par un autre arbre, le ptérocape santalin, qui est grand et porte des feuilles disposées comme celles du cytise ou faux ébénier, mais lisses et presque rondes. Quand on fait des incisions à cet arbre, il rend un suc qui, épaissi, porte comme d'autres productions analogues le nom de sang-de-dragon.

Le savonnier est un arbre de moyenne grandeur; ses feuilles sont ailées; ses fruits ou baies sont réunis trois à trois; ils s'emploient en guise de savon pour blanchir le linge; mais pour qu'ils ne le gâtent pas, ils ont besoin d'être écrasés dans une grande quantité d'eau, parce qu'ils sont très-corrosifs; on s'en sert aussi pour endormir le poisson et le prendre ensuite avec la main.

Les tamariniers croissent dans presque toutes les parties des Indes. Ce sont des arbres d'une grandeur et d'une beauté remarquables. Le tronc est bien

fait et revêtu d'une écorce brune et gercée; les branches sont longues et garnies d'un très-grand nombre de feuilles ailées. Il y a sur chaque feuille vingt-quatre à vingt-six folioles étroites, d'un vert luisant et un peu velues, ce qui procure un charmant ombrage, où les Indiens se mettent à couvert de l'ardeur du soleil. Les fleurs naissent aux côtés ou au sommet des branches; leur odeur est agréable; elles sont disposées en grappe. Le fruit est une gousse à peu près semblable à celle de nos féves, qui paraît d'abord verte, et qui devient grise. Elle est à peu près de la longueur du doigt, aplatie, obtuse, gibbeuse, ayant une double enveloppe, l'extérieure sèche et fragile, l'intérieure membraneuse. Entre ces deux écorces, se trouve une pulpe acide; les semences sont aplaties, anguleuses, luisantes, et enveloppées d'une espèce de moelle gluante. Elle est d'un goût acide. Les Indiens et les Portugais s'en servent pour apprêter leurs viandes. On en fait des confitures au sucre, qui se transportent dans tous les pays du monde, et cette manière de les préparer est la meilleure. Elle consiste à les tirer des gousses et à les pétrir ensemble; après quoi l'on y jette du sucre, et on les met dans des pots. Ils conservent toujours ce goût aigrelet qui les rend assez agréables, et leur principale vertu est de purifier le sang.

Le *théca* ou thec est comme le chêne des Indes. C'est un grand arbre, dont on trouve des forêts entières. Les Indiens idolâtres n'emploient point

d'autre bois pour bâtir et réparer leurs temples. Il est incorruptible dans l'eau, et son amertume le préserve de l'attaque des vers destructeurs. Ils tirent des feuilles une liqueur qui leur sert à teindre en pourpre leurs soies et leurs cotons. Elles leur servent aussi d'aliment. Leurs médecins en font un sirop avec du sucre pour guérir les aphthes. Les fleurs, bouillies dans du miel, sont un autre remède qui évacue les eaux des hydropiques. Cet arbre est presque vénéré dans les Indes à cause des grands services que l'on en tire, et que les préjugés exagèrent encore.

Le *zerumbet* est, comme le gingembre, la racine d'une espèce d'amomum.

Entre diverses sortes d'oranges, le *camchain* et le *campkit* sont dans une haute estime, surtout dans la Cochinchine et le Tonquin. Le camchain est de couleur jaunâtre. Sa peau est épaisse et rude; mais rien n'approche de l'odeur et de la saveur de sa chair, qui est aussi jaune que de l'ambre : elle est si saine, qu'on ne la défend pas même aux malades. Le campkit est rond et plus petit de la moitié que le camchain; sa couleur est un rouge foncé : il a la peau douce et mince, et le goût délicieux; mais il est moins sain, surtout pour ceux qui ont l'estomac faible; il donne le cours de ventre; il cause des tranchées douloureuses à ceux qui l'ont déjà. La saison de ces deux fruits est depuis le mois d'octobre jusqu'à celui de février.

Le *chiampin* est une fleur blanche, originaire de

la Chine, qui jette une excellente odeur. On la confit; et dans cet état, elle prend une consistance très-ferme, qui ne l'empêche point d'être fort douce au palais. L'arbre qui la porte est petit, ses feuilles sont grandes, lancéolées, lisses, d'un vert foncé en dessus, couvertes de poils courts en dessous, principalement sur leurs nervures; les fleurs croissent à l'extrémité des rameaux.

La gomme-laque, que les Maures nomment *lak*, et qui porte le nom de *tick* au Pégou, où le commerce en est considérable, donne aux Indiens cette belle couleur d'écarlate qu'ils emploient à teindre et à peindre leurs toiles. On croyait autrefois qu'elle était produite par des fourmis. On sait aujourd'hui qu'elle est l'ouvrage de certains insectes semblables à la cochenille. Ces insectes que les observateurs les plus attentifs ont toujours vus sans ailes, parcourent en novembre et décembre les branches des arbres sur lesquelles ils ont été produits, et ensuite se fixent sur les extrémités succulentes des jeunes branches. Au milieu de janvier, ils sont tous fixés dans les situations qui leur conviennent. Ils paraissent aussi renflés qu'ils l'étaient auparavant, mais ils ne donnent aucun signe de vie; on ne voit plus les jambes ni les antennes. Ils sont environnés d'un liquide épais, à demi transparent, qui semble les coller par leurs bords à la branche. L'accumulation successive de ce liquide forme une cellule complète pour chaque insecte, et ce qu'on appelle gomme-laque. Vers le milieu de mars, les cellules

sont complétement formées, et l'insecte est en apparence un sac rouge, ovale, lisse; sans vie, à peu près de la grosseur d'une petite cochenille, et plein d'un liquide d'un beau rouge. En octobre et novembre, on trouve environ vingt ou trente œufs rouges ovales, dans le fluide qui les entoure: lorsque tout ce fluide est consommé, les jeunes insectes font un trou au dos de leur mère, et sortent l'un après l'autre, laissant leurs dépouilles qui sont cette substance blanche, membraneuse, qu'on trouve dans les cellules vides de la laque en bâtons.

On casse les branches; ensuite on en sépare les cellules, et on les met en petits morceaux, qu'on jette dans un baquet d'eau où ils restent un jour. On les retire de l'eau rougie, et on les sèche; on en remplit ensuite un tube cylindrique de toile de coton de deux pouces de diamètre; on en lie les bouts, et on tourne ce suc au-dessus d'un feu de charbon; à mesure que la laque se liquéfie, on tord le sac, et lorsqu'il en a transsudé une quantité suffisante par les pores du sac, on met ce suc sur une portion de feuilles de bananier, et avec une côte de la même feuille, on l'étend, et on en forme une lame mince. Il faut l'enlever pendant qu'elle est flexible, car au bout d'une minute, elle est dure et fragile. La valeur de la laque en écaille est en raison de sa transparence.

Les insectes qui donnent la laque s'attachent principalement sur quatre espèces d'arbres : le

pipal (*ficus religiosa*); le bhour (*ficus indica*); le praso; le bheir (*rhamnus jujuba*).

Ces insectes s'attachent communément si près les uns des autres, et en si grand nombre, qu'à peine y en a-t-il un sur six qui ait assez de place pour compléter sa cellule. Les autres meurent et sont mangés par d'autres insectes. Les extrémités des branches paraissent couvertes d'une poussière rouge, et leur séve est si épuisée, qu'elles se fanent et ne produisent pas de fruit; leurs feuilles tombent ou deviennent d'un noir sale. Ces insectes sont transplantés par les oiseaux qui, en se perchant sur les branches, en enlèvent avec leurs pieds, et les laissent sur les premiers arbres où ils se posent ensuite. Les figuiers sur lesquels ces insectes se placent, rendent ensuite, lorsqu'on les blesse, un suc laiteux qui se coagule à l'instant en une substance visqueuse, filante, qui, durcie à l'air, ressemble à la cellule de l'insecte. Les naturels du pays font, de ce suc bouilli avec des huiles, une glu capable de prendre les paons ou les plus grands oiseaux.

On tire par incision du praso une résine médicinale si semblable à la gomme-laque, qu'on pourrait aisément s'y méprendre; ce qui donne lieu de penser que les insectes ont probablement fort peu de peine à changer la séve de ces arbres pour en former leurs cellules. On voit rarement la gomme-laque sur le bheir; elle est inférieure à celle qu'on trouve sur les autres arbres. On en rencontre aussi quelquefois sur le croton porte-laque.

On trouve principalement la gomme-laque sur les montagnes incultes des deux côtés du Gange, où elle est si abondante, que quand même la consommation en serait dix fois plus grande, les marchés n'en manqueraient jamais.

Les naturels du pays consomment une grande quantité de laque en écaille, pour faire des anneaux peints et dorés de plusieurs manières, qui servent de bracelets aux femmes. On en fait des chapelets, des chaînes pour des colliers et d'autres ornemens de femmes.

La laque sert à faire de la cire à cacheter, des ouvrages en laque, des vernis, des meules à aiguiser, en incorporant du sable dur avec cette résine; des couleurs pour la peinture, pour la teinture, etc.; enfin on l'emploie quelquefois en médecine. Comme de toutes les substances connues, elle est la moins propre à conduire l'électricité, on s'en sert pour isoler complétement les conducteurs de la machine électrique.

Baron, ancien voyageur anglais que nous avons déjà cité, assure qu'au Tonquin, les ouvrages de laque n'y cèdent point à ceux d'aucune autre contrée, si l'on excepte, dit-il, ceux du Japon, qui passent pour les meilleurs de l'univers, ce qui ne vient même que de la différence du bois qui l'emporte beaucoup sur celui du Tonquin; car on ne trouve aucune différence sensible dans la peinture ou le vernis. La laque du Tonquin, suivant le même voyageur, est une simple gomme liquide qui coule

du corps ou des branches des arbres : le peuple de la campagne en recueille une si grande quantité, que tous les jours on en voit apporter de pleins tonneaux au marché de Kécho, surtout dans la saison de l'ouvrage. Elle est naturellement blanche, et de la consistance de la crème ; mais l'air en change la couleur, et la fait paraître noirâtre. Les cabinets et tous les ouvrages qui doivent être vernis se font d'une espèce de sapin qui se nomme *ponc* ; mais les ouvriers du pays sont fort éloignés de l'habileté des nôtres ; et souvent, lorsqu'ils mettent le vernis sur leurs ouvrages, il leur arrive de rompre les pointes, les jointures ou les coins de tiroirs, comme on n'a que trop souvent l'occasion de le remarquer dans les marchandises de cette nature qui se transportent en Europe. Dampier raconte que, de son temps, les Anglais qui entreprenaient le voyage de Tonquin se faisaient accompagner d'un habile menuisier de l'Europe, pour le travail des meubles, qu'il donnaient à vernir ensuite aux ouvriers du pays. Ils portaient avec eux jusqu'à des ais du sapin d'Europe, qui vaut beaucoup mieux que le ponc. Enfin l'on ajoute que les maisons où l'on travaille à la laque sont très-malsaines, ce qu'on regarde comme l'effet d'une espèce de poison qui est renfermé dans cette gomme, et qui pénètre par les narines jusqu'au cerveau des ouvriers. On les voit couverts de pustules et d'ulcères, quoique l'odeur de la matière qu'ils ont entre les mains n'ait rien d'ailleurs de trop fort ou de désagréable. Ils n'y

peuvent travailler que dans la saison sèche, ou pendant le souffle des vents du nord, qui sèchent beaucoup, parce qu'ils mettent plusieurs couches de vernis l'une sur l'autre, et que la dernière doit toujours être sèche avant qu'on y en mette une nouvelle. Avec quelque soin qu'il ait été conservé, il devient noirâtre aussitôt qu'il est exposé à l'air; mais l'huile et d'autres ingrédiens qu'on y mêle relèvent l'éclat de sa couleur. La dernière couche n'est pas plus tôt sèche, qu'on s'attache à la polir. Cette opération, qui ne consiste qu'à la frotter beaucoup avec la paume de la main, la rend aussi luisante que le verre. On fait aussi de la laque une colle qui passe pour la meilleure qu'on connaisse au monde.

Le tabac croît en divers endroits des Indes orientales, et quelquefois en si grande abondance, qu'on en laisse perdre la moitié par la négligence de le cueillir. Les qualités en sont différentes.

Le meilleur opium vient de l'île Célèbes, quoiqu'il s'en trouve dans d'autres contrées, surtout aux environs de Brampour dans l'Indostan, où on va le prendre en échange pour le poivre.

Le salpêtre vient en abondance du Bengale, et le raffiné coûte trois fois plus que celui qui ne l'est pas.

On n'a jamais trouvé de corail rouge dans les mers des Indes, non plus que dans les autres parties de l'Océan. Cette production de la nature est réservée à la Méditerranée. Mais il se trouve souvent de l'ambre gris dans les mers de l'Orient. Outre

divers morceaux d'une prodigieuse grosseur que les gouverneurs portugais ont quelquefois rapportés de Goa et de Mozambique, on sait qu'à la Chine c'est un usage dans les grands festins de faire apporter, entre divers parfums, une grande quantité d'ambre, et d'en brûler pour des sommes considérables. Le succin ou ambre jaune ne se trouve pas dans les Indes. Les rivages de la Prusse en Europe sont les lieux où on le rencontre spécialement.

Le musc vient du Boutan et du Tibet au nord de l'Indoustan.

On lit, dans les relations des anciens voyageurs, de longs détails sur les bézoards. Cette substance, autrefois très-recherchée parce qu'on lui attribuait des vertus à l'infini, n'a aujourd'hui que peu de valeur, parce que l'on n'ajoute plus aucune foi à ses propriétés merveilleuses, et qu'on en a abandonné l'emploi dans la médecine. Pour mettre le lecteur à même de juger du grand prix qu'on y attachait jadis, nous allons extraire un passage de la relation de Tavernier qui se rapporte à cette substance.

Ce voyageur raconte qu'ayant fait plusieurs voyages à Golconde, avec le dessein de s'instruire parfaitement de tout ce qui regarde le bézoard, il fut long-temps sans pouvoir apprendre dans quelle partie du corps de la chèvre ces pierres se trouvent. Enfin, l'occasion qu'il eut d'en faire acheter pour soixante mille roupies à quelques agens des Compagnies de Hollande et d'Angleterre, disposa les marchands qui avaient fait cette vente, à lui marquer de

la reconnaissance. Il leur demanda quelques-unes des chèvres qui portent le bézoard. Cette proposition les surprit ; ils répondirent qu'il était défendu, sous peine de mort, d'en faire sortir de la province. Cependant, continue le même écrivain, « ils revinrent environ quinze jours après, lorsque je ne pensais plus à eux ; et m'ayant demandé si mes domestiques étaient étrangers, ils parurent apprendre avec plaisir que je n'avais autour de moi que des Persans. Ils se retirèrent sans autre explication ; mais une demi-heure après, je les vis paraître avec six chèvres que je considérai à loisir. Ce sont de fort belles bêtes, très-hautes, et d'un poil aussi fin que la soie. Le chef de ces marchands me pria de les accepter. Je fis difficulté de les recevoir en pur don, et je demandai ce qu'elles pouvaient valoir. Après s'être fait presser long-temps, il m'étonna beaucoup en me disant qu'une des six chèvres valait cent roupies, que deux autres en valaient quatre, et qu'il estimait les trois dernières à quatre roupies et trois quarts. Je voulus savoir ce qui causait cette différence. On me répondit que l'une n'avait qu'un bézoard, et que les autres en avaient ou deux, ou trois, ou quatre : ce qu'on me fit voir sur-le-champ en leur battant le ventre. La première en avait un de belle grosseur, et les cinq autres en avaient entre elles dix-sept, et un demi qu'on aurait pris pour la moitié d'une noisette. Comme il n'était qu'à demi formé, le dedans ressemblait à une crotte molle de chèvre.

« Les vaches et d'autres animaux de l'Orient produisent des bézoards, entre lesquels il s'en trouve qui pèsent quelquefois jusqu'à dix-sept ou dix-huit onces; mais on en fait peu de cas; et six grains des chèvres de Golconde ont plus d'effet pour les maladies auxquelles ils sont employés que trente de l'autre. Cependant il faut distinguer celui des singes, qu'on vante encore plus que celui des chèvres. Il est extrêmement rare. Il vient particulièrement d'une espèce de singe qui n'est connue que dans l'île Célèbes. Ce bézoard est rond, au lieu que l'autre est de diverses figures. Les Portugais en donnent jusqu'à cent écus, lorsqu'il est de la grosseur d'une noix. Ils le recherchent plus que toute autre nation, parce que, le regardant comme un puissant antidote, il les rassure contre la crainte du poison, dont ils se croient menacés de la part les uns des autres. »

Un bézoard du poids d'une once ne valait pas moins de cent francs; ceux de quatre et cinq onces se vendaient jusqu'à deux mille francs. On recherchait encore plus la pierre du porc-épic, qui, disait-on, se formait dans la tête de cet animal; elle se vendait quatre et cinq cents écus. Une autre pierre, qui se trouvait dans le ventre du même animal, passait pour n'avoir pas moins de vertus. Enfin on assurait que derrière la tête du serpent à chaperon on trouvait aussi des pierres, et que la moindre était de la grosseur d'un œuf de poule; mais les serpens qui avaient moins de deux pieds de long n'en renfermaient pas.

Les bézoards sont des concrétions qu'on rencontre quelquefois dans les intestins de divers animaux; ils ont une surface lisse et brillante, une couleur brune ou verte foncée, une forme par couches fines, lisses et cassantes, une odeur forte et aromatique, quand on les chauffe; une saveur un peu âcre et chaude.

La sementine, cette fameuse poudre à vers, vient d'une espèce d'absinthe dont la tige devient frutescente. Elle reçoit un nouveau prix de la difficulté qu'il y a toujours à recueillir sa graine. Comme elle n'est bonne que dans sa maturité, et que le vent en fait tomber alors une grande partie entre les herbes, où elle devient inutile, et où on ne peut la ramasser, les Indiens ont besoin d'adresse pour cette récolte. Ils prennent deux paniers à anses, avec lesquels ils marchent dans les prés, en remuant l'un de la droite à la gauche, et l'autre de la gauche à la droite, comme s'ils voulaient faucher l'herbe par le haut, et ces mouvemens opposés font tomber la sommité de la plante dans les paniers. Ils apportent tant de soin à n'y pas toucher, que pour en faire la montre aux marchands, ils la prennent dans de petites écuelles convenables à cet usage.

L'on trouve les diamans et diverses sortes de pierres précieuses dans plusieurs contrées de l'Inde, dans l'île de Ceylan et dans le Pégou. C'est, selon Tavernier, dans une montagne de ce royaume que se trouve la mine d'où se tire le plus grand nombre de rubis, de spinelles, qu'on appelle autrement mères de rubis, de topazes jaunes, de saphirs

bleus et blancs, d'hyacinthes, d'améthystes, et d'autres pierres de différentes couleurs. Dans les montagnes qui courent depuis le Pégou jusqu'à la Chine, il se trouve en quelques endroits des rubis, mais plus de rubis balais que d'autres, et beaucoup de spinelles, de saphirs et de topazes. Ces montagnes ont des mines d'or. Tavernier, qui s'était attaché particulièrement à la connaissance et au commerce des pierres précieuses, assure qu'il ne sort pas tous les ans du Pégou pour cent mille écus de rubis, et que dans le nombre de toutes ces pierres, à peine s'en trouve-t-il une de trois ou quatre carats qui soit belle; ce qu'il attribue à l'extrême jalousie du roi, qui n'en laisse sortir aucune sans l'avoir vue, et qui retient toutes celles qui lui plaisent. Tous les rubis se vendent au poids, que les Indiens nomment *ratis*, qui est à trois grains et un deuxième ou sept huitièmes de carat. Un rubis qui passe six ratis n'a plus de règle pour le prix. Le même voyageur observe qu'on appelle *rubis*, au Pégou, toutes les pierres de couleur, et qu'on ne les distingue que par la couleur même. Ainsi, dans le langage des Pégouans, le saphir est un rubis bleu; l'améthyste, un rubis violet; la topaze, un rubis jaune.

Dans l'Indostan et l'île de Ceylan, c'est surtout dans les rivières que l'on rencontre les pierres précieuses.

La turquoise ne se trouve que dans la Perse, et se tire de deux mines : l'une, qui se nomme *la Vieille-*

Roche, à trois journées de Meched, au nord-ouest, près de Nichabour; l'autre, qui n'en est qu'à cinq journées, et qui porte le nom de *la Nouvelle-Roche*. Les turquoises de la seconde mine sont d'un mauvais bleu, tirant sur le blanc; aussi se donnent-elles à un fort bas prix. Mais, dès la fin du dix-septième siècle, le roi de Perse avait défendu de fouiller dans la Vieille-Roche pour tout autre que lui, parce que les orfévres du pays, ne travaillant qu'en filigrane, et n'entendant pas l'art d'émailler sur l'or, se servaient, pour les garnitures de sabres, de poignards et d'autres ouvrages, des turquoises de cette mine, au lieu d'émail, en les faisant tailler et appliquer dans des chatons, suivant les fleurs ou les autres figures qu'elles forment naturellement.

Il ne reste rien à joindre aux éclaircissemens qu'on a donnés dans plusieurs articles sur les mines de diamans et sur la pêche des perles. Cependant on doit observer que les principales pêcheries des perles dans l'Orient sont : 1°. celle de Baharein dans le golfe Persique.

2°. Celle d'El-Katif, vis-à-vis de Baharein, sur la côte de l'Arabie Heureuse. La plupart des perles qui se pêchent dans ces lieux se vendent aux Indes; et les Indiens étant moins difficiles qu'on ne l'est en Europe, tout y passe aisément : perles baroques ou rondes, chacune a son prix. En quelques endroits, on aime autant l'eau qui tire sur le jaune que l'eau blanche, parce qu'on y est persuadé que les perles dont l'eau est un peu dorée conservent toujours

leur vivacité, au lieu que les blanches ne durent pas trente ans sans la perdre, et que la chaleur du pays, ou la sueur de ceux qui les portent, leur fait prendre un vilain jaune. Du temps de Tavernier, le cheik arabe, qui était demeuré en possession de Mascate, après l'avoir enlevé aux Portugais, comptait entre ses trésors une des plus belles perles du monde. « Elle est, dit ce voyageur, moins estimable pour sa grosseur, qui n'est que du poids d'un peu plus de douze carats, que pour sa parfaite rondeur et pour l'excellence de son eau qui la rend presque transparente. Le grand mogol lui en avait fait offrir inutilement jusqu'à cent vingt mille livres.

3°. La pêcherie de Manar, dans l'île de Ceylan : ses perles sont les plus belles qu'on connaisse, pour l'eau et la rondeur; mais il est rare qu'elles passent trois ou quatre carats.

4°. Celle du cap de Comorin, qui se nomme simplement *Pêcherie*, comme par excellence, quoique moins célèbre aujourd'hui que celles du golfe Persique et de Ceylan.

5°. Enfin celles du Japon, qui donnent des perles assez grosses et de fort belle eau, mais ordinairement fort baroques.

Ceux qui pourraient s'étonner de ce que l'on porte des perles en Orient, d'où il en vient un grand nombre, doivent apprendre que dans les pêcheries d'Orient il ne s'en trouve point d'aussi grands poids que dans celles d'Occident, sans

compter que les monarques et les seigneurs de l'Asie payent bien mieux que les Européens, non-seulement les perles, mais encore tous les joyaux qui ont quelque chose d'extraordinaire, à l'exception néanmoins du diamant.

Quoique les perles de Baharein et d'El-Katif tirent un peu sur le jaune, on n'en fait pas moins de cas que de celles de Manar, parce que tous les Orientaux prétendent qu'elles sont mûres ou cuites, et que leur couleur ne change jamais. On a fait une remarque importante sur la différence de l'eau des perles, qui est fort blanche dans les unes, et jaunâtre, ou tirant sur le noir, ou plombeuse dans les autres. La couleur jaunâtre vient, dit-on, de ce que les pêcheurs vendant les huîtres par monceaux, et les marchands attendant quelquefois pendant quinze jours, qu'elles s'ouvrent d'elles-mêmes pour en tirer les perles, une partie de ces huîtres, qui perdent leur eau dans cet intervalle, s'altèrent jusqu'à devenir puantes, et la perle est jaunie par l'infection. Cette observation paraît d'autant plus vraie, que, dans toutes les huîtres qui ont conservé leur eau, les perles sont toujours blanches. On attend qu'elles s'ouvrent d'elles-mêmes, parce qu'en y employant la force, comme on le fait pour celles qui se mangent, on pourrait endommager et fendre la perle. Les huîtres du détroit de Manar s'ouvrent naturellement cinq ou six jours plus tôt que celles du golfe Persique; ce qu'il faut attribuer à la chaleur, qui est beaucoup plus grande à Manar,

c'est-à-dire au 10e degré de latitude du nord, qu'à l'île de Baharein, qui est presqu'au 27e; aussi se trouve-t-il peu de perles jaunes entre celles qui viennent de Manar. Il paraît au fond, par le témoignage de tous les voyageurs, que les Orientaux sont du goût de l'Europe pour la blancheur. Ils aiment, comme nous, les perles les plus blanches, les diamans les plus blancs, le pain le plus blanc, les femmes les plus blanches.

Dans les mers orientales, la pêche des perles se fait deux fois l'année : la première, aux mois de mars et d'avril, et la seconde, dans ceux d'août et de septembre. La vente des perles se fait depuis le mois de juin jusqu'au mois de novembre, mais il se passe des années sans aucune pêche. Ceux qui entreprennent de faire pêcher veulent s'assurer auparavant du succès; ils envoient sur les bancs de la pêcherie sept ou huit barques, dont chacune rapporte un millier d'huîtres. On les ouvre, et s'il ne se trouve pas dans chaque millier pour la valeur de cinq fanos de perles, on conclut que la pêche ne sera pas assez bonne pour compenser les frais, et l'on y renonce pour toute l'année.

Les marchands sont obligés d'acheter les huîtres au hasard et de se contenter de ce qu'ils y trouvent. Les grosses perles sont rares, surtout à la pêcherie de Ceylan : la plupart sont des perles à l'once et à piler. Il s'en trouve quelques-unes d'un demi-grain, et d'un grain; mais celles de deux ou trois carats passent pour une rencontre extraordinaire. Dans

les bonnes années, le millier d'huîtres vaut jusqu'à sept fanos, et la pêche de Manar monte à plus de cent mille piastres. Pendant que les Portugais y étaient les maîtres, ils prenaient un droit sur chaque barque. Les Hollandais, qui leur succédèrent, tiraient huit piastres de chaque plongeur, et quelquefois neuf. Cet impôt leur a quelquefois rapporté jusqu'à dix-sept mille deux cents piastres, sans qu'ils pussent être accusés de concussion, parce qu'ils s'obligeaient à défendre les plongeurs contre les Malabares leurs ennemis, qui viennent pendant la pêche avec des barques armées, et qui cherchent à les enlever pour l'esclavage. Les Hollandais entretenaient dans cet intervalle quelques petits bâtimens pour la garde de la pêcherie. Les meilleures années pour la pêche des perles, sont les plus pluvieuses.

Elles ne se vendent point comme en Europe, au poids du carat, qui est de quatre grains, c'est-à-dire le même que celui des diamans. L'Asie a ses propres poids. Aux Indes, surtout dans l'Indostan et dans les royaumes de Golconde et de Visapour, elles se pèsent par katis, qui est un huitième moins que le carat; en Perse, on les pèse par abas, et l'abas ne diffère du katis que par le nom. C'était autrefois à Goa que se faisait le plus grand négoce des diamans, des rubis, des saphirs, des topazes et des perles. Les mineurs et les marchands y apportaient de toutes parts ce qu'ils avaient de plus précieux, parce que la vente y était libre; au lieu

que dans leur pays, ils ne pouvaient rien montrer de beau sans s'exposer à l'avidité de leurs princes, qui employaient la violence pour se rendre maîtres du prix. A la vérité, les Portugais des Indes ont pour les perles un poids particulier qu'ils nomment *chegos*, et dont nulle autre nation ne fait usage, en Asie, en Amérique, ni même en Europe; mais quoiqu'ils vendent les perles à ce poids dans tous les lieux où ils commandent, ils ne laissent pas de les acheter par carats, par ratis, ou par abas, suivant les lieux d'où les marchands les apportent.

C'est dans la presqu'île en-deçà du Gange que se font les plus belles étoffes de soie et de coton qui nous viennent des Indes; et quoiqu'on recueille de la soie et du coton dans presque toutes les parties de l'Orient, il semble que la perfection de ce travail soit surtout le partage des habitans de cette vaste contrée.

« Il n'y a point de pays dans les Indes, dit Tavernier, où le travail des soies s'exerce avec plus de constance et d'habileté que dans le royaume de Guzarate, surtout dans les deux cantons de Surate et d'Amedabad; il s'y fait non-seulement toutes sortes d'étoffes, mais diverses espèces de beaux tapis, soie et or, ou soie, or et argent, ou tout de soie. Les chites ou toiles de coton peintes, qu'on nomme *calmandar*, c'est-à-dire faites au pinceau, se fabriquent particulièrement dans le royaume de Golconde, surtout aux environs de Masulipatan. Entre les chites imprimées, on

met une grande différence, qui vient autant du degré de finesse des toiles que de celle de l'impression. La plupart des toiles blanches s'apportent écrues à Renonsari et à Baroche, deux cantons extrêmement favorables pour les blanchir, à cause des belles prairies et de la quantité de limons qui se trouvent dans le voisinage; car ces toiles ne sont jamais d'un beau blanc, si elles ne passent par l'eau de limon. Il y en a de si fines, que s'il en faut croire Tavernier, un ambassadeur persan, qui revenait de la cour du grand mogol, présenta au roi son maître un coco de la grosseur d'un œuf d'autruche, dont on tira un turban long de soixante aunes, et d'une toile si fine, qu'on avait peine à juger de ce qu'on tenait dans la main. Tavernier ajoute qu'il apporta lui-même en France une once de fil, dont la livre coûtait six cents mamoudis (1), et que toute la cour fut surprise de voir un fil si délié, qu'il échappait presque à la vue. Les cotons filés et non filés sortent de toutes les parties des Indes; mais il n'en passe guère de non filés en Europe, parce que cette marchandise est de peu de valeur, et cause trop d'embarras; ils ne se transportent qu'à la mer Rouge, à Ormus, à Bassora, et quelquefois aux îles de la Sonde et aux Philippines.

On ne connaît point aux Indes l'usage des chevaux, des ânes, ni des mules pour les voyages et pour les voitures. Tout se transporte sur des bœufs

(1) Un *mamoudi* valait alors douze sous de France.

et des chameaux, ou dans des charrettes traînées par des bœufs. La charge ordinaire d'un bœuf est de trois cents ou trois cent cinquante livres. Tous les voyageurs parlent avec étonnement de la rencontre qu'on fait quelquefois de dix ou douze mille bœufs, pour le transport du riz, du blé et du sel dans les lieux où se font les échanges de ces denrées, en portant du riz où il ne croît que du blé, du blé où il ne croît que du riz, et du sel où la nature en a refusé. Les chameaux sont particulièrement destinés à porter le bagage des grands. Dans les pays bien cultivés, tous les champs sont fermés de bons fossés, ou accompagnés d'un réservoir d'eau en forme d'étang pour les arroser. Cet usage est très-incommode pour les voyageurs qui ne peuvent rencontrer ces nombreuses caravanes dans des passages étroits sans se voir obligés d'attendre quelquefois deux ou trois jours que le chemin devienne libre. Ceux qui conduisent les bœufs n'ont pas d'autre profession; ils n'habitent dans aucun lieu fixe, ils mènent avec eux leurs femmes et leurs enfans. Les uns ont cent bœufs sous leurs ordres, et d'autres plus ou moins; mais ils reconnaissent tous un chef qui tranche du prince, et qui porte toujours une chaîne de perles pendue au cou. Si la caravane qui porte le blé et celle qui porte le riz viennent à se rencontrer, il s'élève souvent de sanglantes querelles pour le pas. Un voyageur raconte que le grand mogol, considérant un jour combien ces querelles étaient nuisibles au commerce et au

transport des vivres dans ses états, fit venir à la cour les chefs des deux caravanes, et qu'après les avoir exhortés à mieux vivre ensemble, il leur fit présent à chacun d'un lack de roupies et d'une chaîne de perles, pour établir l'égalité de leur rang par celle de ses faveurs.

On fera mieux comprendre cette manière de voiturer dans les Indes, si l'on observe qu'entre les tribus idolâtres, dont on donne le dénombrement, il y en a quatre distinguées par le nom de *Mouris*, qui n'habitent que sous des tentes, et dont l'unique métier est de transporter les denrées d'un pays à l'autre. La première ne se mêle que du blé; la seconde, du riz; la troisième, des légumes; et la quatrième, du sel qu'elle recueille depuis Surate jusqu'au cap de Comorin. Ces quatre tribus ont une autre distinction. Leurs prêtres marquent ceux de la première au milieu du front, d'une substance rouge de la grandeur d'un écu, et leur font le long du nez une raie sur laquelle ils plaquent quelques grains de blé en forme de rose; ceux de la seconde sont marqués aux mêmes endroits d'une substance jaune, avec des grains de riz; ceux de la troisième, d'une substance grise avec des grains de millet; et ceux de la quatrième portent, pendue au cou, dans un sac, une masse de sel qui est quelquefois de huit ou dix livres, parce que la pesanteur en augmente la gloire, et dont ils se frappent l'estomac à l'heure de leur prière. Ils ont tous en écharpe un cordon d'où pend une boîte d'argent de la grosseur d'une

noisette, dans laquelle ils conservent un écrit superstitieux qu'ils ont reçu de leurs prêtres. Ils en mettent aussi à leurs bœufs, du moins à ceux pour qui ils ont une affection particulière. L'habit des femmes n'est qu'une simple toile, ou blanche ou teinte, qui fait cinq ou six tours de la ceinture en bas; ce qui la ferait prendre pour trois ou quatre jupons l'un sur l'autre. De la ceinture en haut, elles ont la peau découpée en fleurs, qu'elles peignent de différentes couleurs avec le suc de quelques racines, et qu'on prendrait ainsi pour une étoffe à ramages.

Pendant que les hommes chargent leurs animaux, les femmes plient leurs tentes. Ils sont suivis de leurs prêtres, qui élèvent, dans la plaine où ils sont campés, une idole en forme de serpent, autour d'une perche de six ou sept pieds de haut. Le bœuf qui est destiné à la porter passe aussi pour un objet de vénération.

Les caravanes de charrettes ne passent point d'ordinaire le nombre de deux cents. Chaque charrette est traînée par dix ou douze bœufs, et accompagnée de quatre soldats qui sont payés par le marchand; deux de chaque côté pour tenir les bouts de deux cordes qui traversent la voiture, et qui, étant tirées avec force dans les pas difficiles, empêchent qu'elles ne versent.

La manière commune de voyager est sur des bœufs, qui tiennent lieu de chevaux. Leur allure est assez douce; mais lorsqu'on en achète un pour

le monter, on prend garde que ses cornes n'aient plus d'un pied de hauteur, parce que, si elles étaient plus longues, il serait à craindre qu'en se débattant à la moindre piqûre de mouches, il n'en donnât dans l'estomac du cavalier. Ces animaux se laissent manier avec autant de docilité qu'un cheval, quoiqu'ils n'aient pour mors qu'une corde passée par le tendon du mufle ou des narines. Dans les terres unies et sans pierres, on ne les ferre point; mais la crainte des cailloux et de la chaleur qui pourraient gâter la corne, oblige de les ferrer dans les lieux rudes. La nature leur a donné, dans les Indes, une grosse bosse sur le dos : elle arrête un collier de cuir de quatre doigts de largeur qu'on leur jette sur le cou pour les atteler.

Les Indiens ont aussi pour leurs voyages de petits carrosses fort légers qui peuvent contenir deux personnes; mais on s'y met ordinairement seul pour y être plus à l'aise, et pour avoir ses meilleures hardes avec soi. On y trouve une cave qui sert à porter les provisions de bouche : ils ne sont traînés que par des bœufs. Les coussins, les rideaux et les autres commodités y sont fournis abondamment; mais ces voitures ne sont pas suspendues. On ne sera pas surpris que les bœufs qu'on y attèle coûtent jusqu'à cinq cents roupies, si l'on considère qu'ils sont capables de faire des voyages de soixante journées, à quinze lieues par jour et toujours au trot. Au milieu de la journée on leur donne à chacun deux ou trois pelotes de farine de froment, pétrie avec du

beurre et du sucre noir. Le soir, leur ordinaire est de pois chiches, concassés et trempés une demi-heure dans de l'eau. Le loyer d'un carrosse est ordinairement d'une roupie par jour.

Ceux qui ne veulent rien épargner pour leur commodité prennent un palanquin, dans lequel on voyage fort à l'aise. C'est une sorte de lit, long de six ou sept pieds et large de trois, avec un petit balustre qui règne à l'entour. Une canne de bambou qu'on plie de bonne heure pour lui faire prendre la forme d'un arc, soutient la couverture du palanquin, qui est de satin ou de brocart; et lorsque le soleil donne d'un côté, un valet qui marche à pied prend soin d'abaisser cette espèce de toit. Un autre valet porte au bout d'un bâton une rondache d'osier couverte de quelque belle étoffe pour seconde défense contre l'ardeur du soleil, surtout lorsque le voyageur se tourne et se trouve exposé à ses rayons. Les deux bouts de la canne sont attachés aux deux extrémités du palanquin, entre deux bâtons qui la traversent en sautoir. Trois hommes à chaque bout portent le palanquin sur leurs épaules, et marchent plus vite que nos porteurs de chaise. Si l'on veut faire diligence, on prend douze hommes qui se relaient, et qui font jusqu'à treize ou quatorze lieues dans un jour. Leur paye n'est que de quatre roupies par mois.

Mais dans quelque voiture qu'on voyage aux Indes, l'usage des personnes au-dessus du commun est de se faire escorter de vingt ou trente hommes

armés, les uns d'arcs et de flèches, les autres de mousquets. On ne leur donne pas plus qu'aux porteurs, et leur emploi est non-seulement de faire honneur à ceux qui les emploient, mais de veiller aussi pour leur défense. Dans les villes où on les prend, ils ont un chef qui répond de leur fidélité.

Les villages mahométans sont assez bien pourvus de poules, de pigeons, et même de grosse viande; mais dans les lieux qui ne sont habités que par des banians, on ne trouve que de la farine, du riz, des herbes et du laitage. Les grandes chaleurs des Indes obligeant les voyageurs qui n'y sont pas accoutumés de marcher la nuit pour se reposer le jour, ils doivent sortir au coucher du soleil, des bourgs fermés, s'ils ne veulent être exposés à de grandes difficultés de la part des commandans, qui refusent de faire ouvrir les portes plus tard, parce qu'ils répondent des vols qui se font dans l'étendue de leur gouvernement. Ceux qui craignent les obstacles n'entrent dans ces lieux que pour y prendre des vivres; et sortant de bonne heure, ils campent dehors sous quelque arbre, où ils attendent l'heure commode pour la marche.

Dans les Indes, un village est bien petit, s'il ne s'y trouve un de ces changeurs qui se nomment *chérafs*, et qui servent de banquiers pour les remises d'argent ou pour les lettres de change. Mais le change est ordinairement fort haut, parce que ceux qui avancent leur argent sont exposés au risque de le perdre lorsque les voyageurs sont volés. Ils

ont d'ailleurs un usage fort incommode pour les payemens. Leur maxime est toujours qu'une pièce ancienne d'or ou d'argent vaut moins que celles qui sont nouvellement battues, parce que les vieilles ayant souvent passé par les mains, elles en sont devenues plus légères. Si l'on n'explique pas soigneusement qu'on veut être payé en argent neuf, on ne reçoit que d'anciennes pièces, sur lesquelles on perd en effet trois ou quatre pour cent. Il se trouve fort peu d'argent faux; et si le hasard en faisait découvrir une pièce dans le payement qu'on a reçu, il vaudrait mieux la couper et la perdre que d'en porter ses plaintes, parce qu'il y a de fâcheux risques à courir. On serait obligé de rendre le sac à celui qui l'a donné; ce qui continuerait d'aller de l'un à l'autre jusqu'à ce que le faux monnayeur fût découvert, et son châtiment serait d'avoir le poing coupé. Si l'on ne parvenait point à le découvrir, ceux qui ont reçu et donné l'argent n'en seraient pas moins condamnés à quelque amende. Cette rigueur apporte de grands profits aux chérafs. Personne ne voulant faire ou recevoir un payement sans leur avoir fait examiner les pièces, leur droit, pour ce service, est d'un seizième pour cent. Ils poussent l'avidité si loin, que, pour ne rien perdre des plus légères parties d'or qui restent sur la pierre de touche où se fait l'essai, ils ont une méthode qui n'est point encore connue des Européens : c'est de les tirer avec une petite balle composée de poix noir et de cire molle, dont ils frottent la pierre;

et la brûlant au bout de quelques années, ils y trouvent l'or qu'ils y ont pu ramasser.

A l'égard de l'or ou de l'argent qui sortent du trésor des souverains, on y apporte tant de précautions, que la fraude est impossible. Rhoé et Tavernier, qui s'étaient fait une étude particulière de ces observations, s'accordent à rapporter que tout l'argent qui entre dans le *sarquet*, qui est le trésor du grand mogol, est jeté d'abord dans un grand feu de charbon. Lorsque les pièces sont rouges, on éteint le feu à force d'eau. S'il s'en trouve quelqu'une où l'on aperçoive la moindre marque d'aloi, elle est aussitôt coupée. Autant de fois qu'elles entrent au trésor, on les frappe d'un poinçon qui y fait une petite empreinte sans les percer. On en voit qui ont sept ou huit de ces empreintes, c'est-à-dire qui sont entrées sept ou huit fois au trésor; elles sont renfermées par mille dans des sacs, avec les sceaux du grand trésorier, auxquels on ajoute depuis quel temps elles sont battues.

Tel était l'état du trésor du grand mogol, lorsque les Indes furent visitées par les voyageurs que nous avons cités.

LIVRE QUATRIÈME,

CONTENANT LA CHINE.

CHAPITRE PREMIER.

Précis de différens Voyages à la Chine, depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours.

C'est peu de temps après les conquêtes de Gengis-khan dans l'Asie, et sous le règne des empereurs tartares, ses successeurs, que quelques Européens pénétrèrent dans la grande Tartarie et jusqu'à la Chine, non par la grande mer, dont la route n'était pas encore ouverte, mais en traversant par terre les contrées du nord qui avoisinent ce grand empire.

Un des premiers que ce chemin y conduisit, fut Rubruquis, cordelier flamand. Comme ses descriptions sont assez étendues et semées de détails intéressans, il fut long-temps, avec Marc-Pol, le guide principal pour ces pays éloignés : l'objet de son voyage est remarquable. Dans le temps que Saint-Louis attendait, dans l'île de Cypre, le moment de s'embarquer pour la Syrie, quelques chrétiens d'Arménie, prêtres nestoriens, et quelques religieux missionnaires, qui étaient parvenus à la

cour du khan des Tartares à la faveur des correspondances de commerce que la puissance de ce peuple conquérant ouvrait alors dans toutes les parties de l'Asie, firent écrire au roi de France que le khan voulait se convertir au christianisme, et qu'une ambassade de la part d'un prince tel que Saint-Louis acheverait de l'y déterminer. Ils firent même partir des envoyés d'un petit prince tartare qui habitait vers les frontières de la Perse, et qui assurèrent que leur maître s'était converti. Ces envoyés et les lettres des religieux persuadèrent Saint-Louis. Il se hâta de dépêcher vers le khan trois religieux jacobins, deux secrétaires, deux officiers de sa maison, et le cordelier Rubruquis. Saint-Louis avait été fort mal informé. Le khan, nommé dans nos histoires Mangou-khan, avait à sa cour des prêtres de toutes les religions, des mahométans, des idolâtres, des nestoriens. Il s'amusait quelquefois de leurs querelles. Quant à sa croyance, il paraît que c'était l'unité d'un Dieu, et le culte rendu à des divinités inférieures, mêlé des superstitions des devins. C'est du moins ce qui résulte de sa profession de foi, telle que la rapporte l'ambassadeur cordelier.

« Les Mogols croient qu'il n'y a qu'un Dieu, et lui adressent des vœux sincères. Comme il a mis plusieurs doigts à la main, de même il a répandu diverses opinions dans l'esprit des hommes. Dieu a donné l'Écriture aux chrétiens, mais ils ne la pratiquent guère. On n'y trouve pas qu'il soit per-

mis de se décrier les uns les autres, ni que pour de l'argent on doive abandonner les voies de la justice ». Rubruquis approuva toutes les parties de ce discours. Il entreprit ensuite de se justifier lui-même ; mais le khan l'interrompit en l'assurant qu'il ne prétendait faire aucune application personnelle. Il répéta : « Dieu vous a donné l'Écriture, « et vous ne l'observez pas : il nous a donné les « devins ; nous suivons leurs préceptes, et nous « vivons en paix. »

Cette audience se donnait à Caracorum, dans le désert de Coby. Rubruquis, en partant de Constantinople, s'était embarqué sur l'Euxin, avait débarqué en Crimée, traversé le Don et le Volga, puis le désert entre ce fleuve et l'Iaïk au nord de la mer Caspienne; enfin, les contrées qui s'étendent jusqu'à la mer d'Aral. Il voyagea ensuite dans le Turkestan, et arriva dans le pays des Mogols où le khan tenait sa cour.

Quelques années après, Marco Polo, ou Marc-Pol, négociant vénitien et voyageur célèbre, que son commerce avait conduit dans l'Asie mineure, traversa l'Arménie, la Perse et le désert qui la sépare de la Tartarie, et pénétra jusqu'à la Chine. C'est lui qui, le premier, accrédita l'histoire du Vieux de la Montagne, répétée depuis par nos historiens. Il place ses états dans un pays qu'il appelle *Mulebel*, dans des montagnes voisines de la Perse : « Ce prince, nommé *Aladin*, entretenait, dit-il, dans une vallée, de beaux jardins et de jeunes filles

d'une beauté charmante, à l'imitation du paradis de Mahomet. Son amusement était de faire transporter les jeunes hommes dans ce paradis, après les avoir endormis par quelque potion; et de leur faire goûter, à leur réveil, toutes sortes de plaisirs pendant quatre ou cinq jours. Ensuite, dans un autre accès de sommeil, il les renvoyait à leurs maîtres, qui, les entendant parler avec transport d'un lieu qu'ils prenaient effectivement pour le paradis, promettaient la jouissance continuelle de ce bonheur à ceux qui ne manqueraient pas de courage pour défendre leur prince. » Une si douce espérance les rendait capables de tout entreprendre; et le Vieux de la Montagne se servit d'eux pour faire tuer plusieurs princes. Il avait deux lieutenans, l'un près de Damas, et l'autre dans le Kourdistan. Les étrangers qui passaient par ses terres étaient dépouillés de tout ce qu'ils possédaient. Mais Oulaou ou Holagou prit son château par famine, après trois ans de siége, et lui fit donner la mort. Observons que Marc-Pol n'est pas renommé par sa véracité, et que cette histoire n'a jamais eu d'autre garant que lui.

Quoique les relations de Marc-Pol aient paru, avec raison, suspectes à quelques égards, cependant ses observations ont été confirmées sur beaucoup d'articles, et nous réunirons ici ce qu'il a semé de plus curieux dans le récit de sa route depuis le désert jusqu'à le Chine. Les Tartares le nomment *Lop*, du nom d'une grande ville de la dépendance du

khan, située à l'entrée du désert, dont la situation est entre l'est et le nord-est. Il ne faut pas moins d'un an, si l'on en croit Marc-Pol, pour arriver au bout de cette vaste solitude, ni moins d'un mois pour la traverser dans sa largeur : on n'y trouve que des sables et des montagnes stériles. Cependant il s'y présente de l'eau tous les jours, mais souvent en très-petite quantité, et fort amère en deux ou trois endroits. Les marchands qui traversent le désert de Lop sont obligés d'y porter des provisions : on n'y voit aucune espèce d'animaux.

Après avoir traversé ce désert de l'est au nord-est, on arrive dans la province de Taugal : celle de Kamoul, qui en dépend, renferme quantité de châteaux et de villes; sa capitale porte le même nom. Ce pays touche à deux déserts : le *grand*, dont on vient de parler; et le *petit*, qui n'a que trois journées de longueur. Kamoul produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Les habitans sont idolâtres : leur temps se passe dans toutes sortes d'amusemens, tels que la danse. Lorsqu'un voyageur s'arrête dans quelques maisons, le maître ordonne à sa famille de lui obéir pendant tout le séjour qu'il y fait. Il quitte lui-même sa maison, et laisse à l'étranger l'usage de sa femme, de ses filles et de tout ce qui lui appartient. Les femmes du pays sont fort belles : Mangou-khan voulut les délivrer d'un asservissement si honteux; mais trois ans après, à l'occasion de quelque disgrâce qui était arrivée à la

nation, et qu'elles regardèrent comme une punition du changement de leur usage, elles firent prier le khan de rétracter ses ordonnances. Il leur répondit : « Puisque vous désirez ce qui fait votre honte, je « vous accorde votre demande. »

Marc-Pol rapporte une singulière coutume du Tibet : le goût des habitans ne leur faisant pas désirer la virginité dans leurs femmes, l'usage du pays est d'amener de jeunes filles aux étrangers pour leur servir d'amusement pendant leur séjour. Une fille, au départ de son galant, lui demande quelque petit présent, comme un témoignage de la satisfaction qu'il a reçue d'elle. On ne la voit plus paraître sans cette nouvelle preuve de sa complaisance, dont elle se fait un ornement; et celles qui peuvent en montrer le plus, jouissent d'une réputation distinguée; mais le mariage les prive de cette liberté, et les hommes observent soigneusement entre eux de ne pas troubler le repos des maris.

Dans une autre contrée tartare, qu'il nomme *Corouzan*, il a observé des usages qui ne sont pas moins extraordinaires: Ceux qui ont commis des crimes portent sur eux du poison, et le prennent aussitôt qu'ils sont arrêtés, pour se garantir des tourmens d'une rigoureuse question ; mais les magistrats ont trouvé le moyen de le leur faire rejeter, en leur faisant avaler de la fiente de chien. Avant qu'ils eussent été subjugués par le khan, ils poussaient la barbarie jusqu'à tuer les étrangers

auxquels ils voyaient de l'esprit et de la beauté, dans l'espérance que ces qualités demeureraient à leur nation.

La province de Corouzan produit des serpens longs de dix brasses, et gros de quatre ou cinq pieds. Ils ont vers la tête deux petits pieds armés de griffes, les yeux plus grands que ceux d'un bœuf, et fort brillans, la gueule assez grande pour avaler un homme, les dents larges et tranchantes. La chaleur les oblige à se tenir cachés pendant le jour, mais ils cherchent leur proie pendant la nuit. Les habitans les prennent en semant des pointes de fer dans le sable, au long des traces qu'ils font pour aller boire : ils en mangent la chair, qu'ils trouvent délicieuse.

Cinq journées à l'est du Corouzan, on trouve la province de Kardom. C'est un usage des habitans de s'incruster les dents de petites plaques d'or. Les hommes se font, avec une aiguille et de l'encre, des raies noires autour des jambes et des bras. Leur unique occupation est l'usage de la chasse et l'exercice des armes. Ils abandonnent les soins domestiques à leurs femmes et aux esclaves qu'ils prennent à la guerre, ou qu'ils achètent. Aussitôt qu'une femme a mis au monde un enfant, elle se lève, elle lave son fruit et l'habille. Le mari se met au lit avec l'enfant, s'y tient pendant quarante jours, et reçoit les visites, tandis que sa femme apporte les bouillons, prend soin des affaires et nourrit l'enfant de son sein.

Le séjour ordinaire des habitans est dans des montagnes sauvages, dont le mauvais air est mortel aux étrangers : ils se nourrissent de riz et de viande crue ; leur liqueur est du vin de riz ; ils n'ont pas d'idoles, mais ils rendent un culte au plus âgé de chaque famille, comme à l'être auquel ils doivent tout ce qu'ils sont et tout ce qu'ils possèdent. Ils n'ont aucune sorte de caractères : leurs contrats se font avec des tailles de bois, dont chaque partie garde la sienne, que le créancier remet après avoir été payé.

On ne connaît pas de médecins dans les provinces de Kaindou, de Vokham et de Corouzan. Si quelqu'un tombe malade, la famille appelle les prêtres, qui se mettent à chanter et à danser au son de leurs instrumens. Le diable, dit Marc-Pol, ne manque pas d'entrer dans le corps de quelqu'un d'entre eux. Les autres s'en aperçoivent, et finissent leur danse par consulter le possédé. Ils supplient l'esprit d'implorer la divinité offensée, et promettent que, si le malade en revient, il leur offrira quelque partie de son sang. Lorsque le prêtre juge la maladie mortelle, il assure que la divinité ne veut pas se laisser fléchir, parce que l'offense est trop grande ; mais s'il voit quelque apparence de guérison, il ordonne qu'un certain nombre d'autres prêtres, avec leurs femmes, aient à sacrifier un certain nombre de béliers à tête noire. Aussitôt on allume des flambeaux ; la maison est parfumée ; on égorge les béliers, qu'on fait cuire à l'eau ; le sang et le bouillon sont jetés

en l'air, tandis que les prêtres recommencent à danser avec leurs femmes. Ils prétendent alors que la divinité est apaisée; et se mettant à table, ils mangent avidement la chair des victimes.

Marc-Pol parle avec admiration d'une ville chinoise qu'il appelle *Quin-Sai*, capitale d'une province du même nom, et que les géographes ne savent où placer. Il faut observer que Marc-Pol ayant écrit en vénitien, et étant traduit en latin, la plupart des noms qu'il cite sont étrangement défigurés. D'ailleurs, il est prouvé que plusieurs contrées et plusieurs villes de la Chine ont changé de nom en changeant de maître; enfin, les invasions des Tartares ont ruiné beaucoup de pays, et fait disparaître beaucoup de villes florissantes, qui depuis ont été remplacées. Nous croyons ne devoir pas omettre ce que dit Marc-Pol de la ville de Quin-Sai, qui sans doute était une des principales de l'empire, et qui nous donnera une idée de ce qu'était la Chine au treizième siècle.

Marc-Pol, qui avait vu plusieurs fois Quin-Sai, en donne une description fort détaillée. Il fait observer que le mot de *Quin-Sai* signifie *du ciel*, et qu'en effet elle n'a rien d'égal dans le monde. « C'est un véritable paradis terrestre; on lui donne cent milles de tour : cette grandeur extraordinaire vient principalement de ses rues et de ses canaux, qui sont fort larges; elle a d'ailleurs de très-grands marchés. D'un côté de Quin-Sai est un lac d'eau douce, et de l'autre côté, une grande rivière qui

entrant dans la ville par plusieurs endroits, et charriant toutes ses immondices, passe au travers du lac, et va se jeter dans l'Océan, à vingt-cinq milles est-nord-est. Elle a, près de son embouchure, une ville nommée *Gampu*, où mouillent les vaisseaux qui arrivent de l'Inde. Les canaux de Quin-Sai sont couverts d'une multitude de ponts, qu'on fait monter au nombre de douze mille, et dont quelques-uns sont si hauts, qu'un vaisseau passe dessous avec son mât dressé, tandis que les charriots et les chevaux passent par-dessus. Du côté qui restait ouvert, les anciens rois ont ceint la ville d'un large fossé, qui n'a pas moins de quarante milles de long, et qui reçoit son eau de la rivière. La terre qu'on en a tirée sert comme de rempart.

« Entre une infinité de marchés qui sont distribués dans toute la ville, on en compte dix principaux, dont chacun forme un carré de deux milles. Ils sont à quatre milles de distance l'un de l'autre, et font tous face à la principale rue, qui a quarante brasses de largeur, et qui traverse toute la ville. On voit à Quin-Sai un grand nombre de palais avec leurs jardins, mêlés entre les maisons des marchands. La presse est si grande dans les rues, qu'on a peine à comprendre d'où l'on peut tirer assez de vivres pour nourrir tant de monde. Un officier de la douane assura Marc-Pol qu'il s'y consommait tous les jours trois somas de poivre, chaque soma contenant deux cent trente-trois livres; par où l'on doit juger quelle devait être la quantité des autres

provisions. Des deux côtés de la grande rue est un pavé large de dix brasses ; le milieu est de gravier, avec des passages pour l'eau. On aperçoit de tous côtés de longs charriots capables de contenir six personnes, et qui sont à louer, pour prendre l'air ou pour d'autres usages. Toutes les autres rues sont pavées de pierre. Derrière le marché coule un grand canal, bordé de spacieux magasins de pierre, pour les marchandises de l'Inde et d'autres lieux.

« Dans ces marchés, où quantité de rues aboutissent, il se rassemble trois fois la semaine quarante ou cinquante mille personnes qui apportent par les canaux une si grande abondance de toutes sortes de légumes, de viande et de gibier, que quatre canards s'y donnent pour quatre sous de Venise. Entre les fruits, on y trouve d'excellentes poires qui pèsent jusqu'à dix livres. Le raisin y vient de divers autres lieux, parce qu'il ne croît point de vignes aux environs de Quin-Sai ; mais on y apporte chaque jour, de la mer et du lac, une prodigieuse quantité de poisson frais. Tous les marchés sont environnés de maisons fort hautes, avec des boutiques où l'on vend toutes sortes de marchandises. Quelques-unes ont des bains d'eau froide et d'eau chaude; les premiers, pour les habitans du pays, qui ont dès leur enfance l'usage de s'y laver tous les jours ; les autres, pour les étrangers qui ne sont pas accoutumés à l'eau froide.

« Il n'y a pas de ville au monde où l'on trouve tant de médecins, d'astrologues et de femmes pu-

bliques. A chaque coin des marchés est un palais où réside un magistrat qui juge tous les différends du commerce, et qui veille sur la garde des ponts.

« Les habitans du pays ont le teint blanc. La plupart sont vêtus de soie, qu'ils ont en fort grande abondance. Leurs maisons sont belles. Ils les ornent de peintures et de meubles précieux. Leur caractère est fort doux. On n'entend guère parler entre eux de querelles ni de disputes. Ils vivent avec tant d'union, qu'on croirait chaque rue composée d'une même famille. L'état conjugal est si respecté, que la jalousie est une passion qu'ils connaissent peu. Ils regardent comme une infamie de prononcer un mot trop libre devant une femme mariée.

« Ils sont extrêmement civils pour les étrangers, et toujours prêts à les aider de leurs conseils dans toutes leurs affaires; mais ils ont peu d'inclination pour la guerre : on ne voit même aucune arme dans leurs maisons. Les artisans sont divisés en douze principales professions, dont chacune a mille boutiques, et chaque boutique une maison pour le travail où le maître a sous lui depuis dix jusqu'à quarante ouvriers. Quoique la loi oblige un fils d'embrasser la profession de son père, elle permet à ceux qui se sont enrichis de se dispenser eux-mêmes du travail et de porter des habits fort riches, surtout à leurs femmes. Chaque rue a des tours de pierre, pour mettre en sûreté les meubles et les marchandises dans les incendies, auxquels les maisons de

bois sont fort exposées. Le lac est environné de beaux édifices, de grands palais, de temples et de monastères. Il a deux îles vers le centre, et chaque île un palais avec une multitude d'appartemens, où les habitans vont célébrer des mariages et d'autres fêtes. Les barques qui servent au passage ou à la promenade sont couvertes d'un pavillon plat qui forme une espèce de chambre peinte avec beaucoup de propreté. Les bateliers sont dessus avec leurs avirons, et n'ont pas besoin de voiles, parce que l'eau a peu de profondeur. Les habitans de la ville viennent se réjouir le soir dans ce lieu avec leurs femmes et leurs amis, s'ils n'aiment mieux s'amuser à parcourir la ville dans des charriots.

« On voit à Quin-Sai un grand nombre de riches hôpitaux fondés par les anciens rois. On y transporte ceux à qui la maladie ôte le pouvoir de travailler; mais lorsqu'ils sont rétablis, on les oblige de retourner au travail.

« Les marchés sont remplis d'astrologues, qu'on va consulter à chaque occasion. Il ne se fait pas un mariage, il ne naît pas un enfant sur lequel on ne les interroge, pour savoir à quel bonheur on doit s'attendre. A la mort de quelque personne de distinction, la famille, vêtue de toile grossière, accompagne le corps jusqu'au bûcher, avec des instrumens de musique et des chants à l'honneur des idoles. Elle jette dans le feu diverses figures de papier.

« La plupart des ponts de Quin-Sai ont une garde

de dix hommes, cinq pour le jour et cinq pour la nuit. Dans chaque corps-de-garde on place un grand bassin sur lequel on frappe les heures, qui commencent au lever du soleil, et qui finissent lorsqu'il se couche, pour recommencer ainsi successivement. Les gardes font des patrouilles dans leur quartier. Ils doivent examiner s'il y a de la lumière dans quelque maison, ou s'il arrive à quelqu'un d'en sortir après le temps marqué pour la retraite de la nuit. Dans les incendies, la garde des ponts se rassemble de divers endroits pour mettre les meubles et les marchandises en sûreté, soit dans les barques ou dans les îles du lac, ou dans les tours dont on a parlé. Il n'est permis alors de sortir qu'à ceux dont les maisons sont en danger. »

Marc-Pol vit l'état du revenu de Quin-Sai, et le rôle des habitans tel qu'il fut dressé pendant le séjour qu'il fit en cette ville. On y comptait cent soixante tomans de feux ou de maisons; chaque toman de dix mille : ce qui faisait seize cent mille familles. Il n'y avait dans ce nombre qu'une seule église nestorienne. Chaque maître de maison était obligé d'avoir en écrit sur sa porte les noms des personnes de l'un et de l'autre sexe, dont la famille était composée, et le nombre même de ses chevaux. Il devait marquer les accroissemens et les diminutions. Cet ordre s'observait dans toutes les villes du Katay. De même les maîtres d'hôtellerie étaient obligés d'écrire les noms de leurs hôtes, et le temps de leur départ, sur un livre qu'ils devaient en-

voyer chaque jour aux magistrats qui résidaient aux coins des marchés publics. Les pauvres, qui n'ont pas le pouvoir d'élever leurs enfans, sont libres de les vendre aux riches.

Le tableau que trace Marc-Pol des Tartares du treizième siècle, sous les successeurs de Gengis-khan, donne l'idée d'une nation beaucoup moins barbare qu'on ne serait porté à le croire, et prouve qu'il n'y a point de grande puissance sans police et sans gouvernement, et que toute conquête amène une législation. Il cite de Koublay-khan des traits de sagesse qui honoreraient l'administration la plus éclairée.

Les Tartares comptent le temps par un cycle de douze années, dont chacune porte le nom de quelque animal. Ainsi, la première se nomme l'année du lion; la seconde, celle du bœuf; la troisième, celle du dragon; la quatrième, celle du chien, etc. Un Tartare à qui l'on demande son âge répond qu'il est né à telle minute de telle heure et de tel jour de l'année du lion, etc.

Lorsqu'une fille et un garçon de différentes familles meurent sans avoir été mariés, l'usage des parens est de les marier après leur mort. On écrit le contrat, qui est brûlé avec les figures, les habits, la monnaie de papier, les domestiques, les bestiaux et les autres victimes consacrées aux funérailles. Tous ces biens, disent les Tartares, passent dans l'autre monde par le moyen de la fumée, et servent aux besoins des morts. Ils pensent aussi

que ces mariages posthumes sont ratifiés dans le ciel.

Leurs troupes sont divisées en corps de dix, de cent, de mille et de dix mille hommes. Une compagnie de cent hommes porte le nom de *fouk*; une escouade de dix, celui de *toman*. Ils ont toujours des gardes avancées pour se garantir de toutes sortes de surprises. Chaque cavalier mène dix-huit chevaux, dont les jumens font le plus grand nombre. Ils portent aussi en campagne leurs tentes légères, pour se mettre à couvert des injures de l'air. Leur nourriture, dans ces expéditions, est du lait sec, qui forme une espèce de pâte. Ils font cuire le lait; de la crême ils font du beurre; le reste, ils le font sécher au soleil : chacun en porte dix livres dans un petit sac; et le matin, lorsqu'on se met en marche, on en mêle une demi-livre avec de l'eau dans un petit flacon de cuir, où le mouvement du cheval en fait l'unique préparation pour le dîner. Dans les occasions où les Tartares attaquent une armée, ils voltigent de côté et d'autre, en se servant de leurs armes à feu; quelquefois ils feignent de fuir, et chacun tire en fuyant. S'ils s'aperçoivent que l'ennemi s'ébranle, ils se réunissent pour le poursuivre; mais du temps de Marc-Pol, ils étaient mêlés avec d'autres nations dans toutes les parties de l'empire, ce qui rendait leurs usages moins uuiformes.

La punition pour les petits larcins consiste à recevoir un certain nombre de coups de bâton, qui

monte quelquefois jusqu'à cent, mais que le juge ordonne toujours par sept, c'est-à-dire que la sentence porte ou sept, ou dix-sept, ou vingt-sept, etc.; mais s'il est question d'un cheval ou de quelque autre vol de cette importance, le coupable est coupé en deux par le milieu du corps avec un sabre, à moins qu'il ne puisse racheter sa vie en restituant deux fois la valeur de ce qu'il a pris. Ils marquent leurs bestiaux avec un fer chaud, et les laissent sans garde dans les pâturages. Un criminel qui a mérité la prison n'y est jamais retenu plus de trois ans; mais en lui rendant la liberté, on le marque à la joue.

A l'égard de leur religion, ils reconnaissent une divinité, et le mur de leur chambre n'est jamais sans une tablette, sur laquelle on lit en gros caractère : *le grand Dieu du ciel*. Ils brûlent chaque jour de l'encens devant cette espèce d'autel, et, levant la tête, ils grincent trois fois des dents, en priant ce grand Dieu de leur conserver la santé et la raison : c'est à quoi se bornent leurs demandes. Ils ont un autre dieu qu'ils nomment *Notigay*, et dont ils reconnaissent l'empire sur les choses terrestres, sur leurs familles, leurs troupeaux et leurs blés. Les honneurs qu'ils lui rendent ne sont pas différens de ceux qu'ils adressent au Dieu du ciel; ils lui demandent du beau temps, des fruits, des enfans et d'autres biens.

Au-delà de la Tartarie est la *Région des Ténèbres*; c'est ainsi que Marc-Pol nomme la Sibérie, parce qu'en continuant d'avancer vers le nord, on n'est

éclairé pendant la plus grande partie de l'hiver que par un faux jour; le soleil ne s'y élève pas au-dessus de l'horizon. Les habitans de ce triste pays ont le teint pâle, mais ils sont d'assez grande taille; ils vivent sans chefs, et sont peu différens des bêtes. Les Tartares profitent souvent de l'obscurité de leur climat pour enlever leurs bestiaux et dérober leurs fourrures, qu'ils trouvent meilleures que celles de Tartarie. Ils prennent en été les animaux qui fournissent ces belles peaux, et les vont vendre jusqu'en Russie. Marc-Pol, tournant ses observations sur la Russie, en parle comme d'une vaste région qui s'étend jusqu'à l'Océan, et qui est bordée au nord par celle des Ténèbres. Les habitans sont chrétiens grecs; ils sont blonds et d'une fort belle figure. Ils payent, dit Marc-Pol, un tribut aux Tartares de l'ouest. Leur pays produit en grande abondance des fourrures, de la cire, des minéraux, et beaucoup d'argent.

Koublay-khan avait quatre femmes légitimes, dont le fils aîné était reconnu pour l'héritier de la couronne impériale. Elles portaient le titre d'impératrice, et chacune avait sa cour composée de trois cents dames, et d'une infinité de servantes et d'eunuques. On comptait dans chaque cour jusqu'à dix mille domestiques. Les concubines étaient en grand nombre, et presque toutes de la tribu d'Oungut. Koublay envoyait, de deux en deux ans, des ambassadeurs à cette tribu, pour en amener une recrue de quatre ou cinq cents jeunes beautés. Lors-

que ces belles filles étaient arrivées, il nommait des commissaires pour les examiner et fixer leur prix, depuis seize jusqu'à vingt-deux carats. Celles de vingt ou de plus étaient présentées au khan, qui les faisait examiner encore par d'autres commissaires. Trente des plus parfaites étaient confiées aux femmes des barons pour reconnaître si elles ne ronflaient pas dans leur sommeil, si elles n'avaient pas quelque odeur désagréable, ou quelque autre défaut dans leur personne ou dans leur conduite. Cinq d'entre celles à qui il ne manquait rien pour plaire étaient destinées à passer successivement trois jours et trois nuits dans la chambre du khan. Les autres étaient logées dans un appartement voisin, pour lui servir à boire et à manger, et tout ce qui leur était demandé par les cinq femmes de garde. Celles d'un prix inférieur étaient employées à la pâtisserie et à d'autres offices du palais. Quelquefois le khan les donnait en mariage à ses gentilshommes avec de riches dots.

Aux grands jours de fête, la table du khan est placée du côté septentrional de la salle, où il s'assied le visage tourné au sud. A sa droite est la première impératrice; ses fils et les autres princes du sang sont à sa gauche; mais leurs tables sont si bas au-dessous de la sienne, qu'à peine leurs têtes toucheraient-elles à ses pieds: cependant la place du fils aîné est plus haute que celle des autres. Le même ordre s'observe pour les femmes: celles des princes du sang sont assises du côté gauche, plus bas que

l'impératrice, et sont au-dessus de celles des seigneurs et des officiers, qui les suivent dans le degré convenable à leur rang, mais la plupart assises sur des tapis, parce que les tables ne suffisent pas pour le nombre. A chaque porte sont placés deux gardes d'une taille extraordinaire, avec des bâtons à la main, pour empêcher qu'on ne touche au seuil. Si quelqu'un avait cette hardiesse, ils doivent le dépouiller de ses habits, qu'il est obligé de racheter par une somme d'argent, ou en recevant un certain nombre de coups. Tous les domestiques ont la bouche couverte d'une pièce d'étoffe de soie, afin que les alimens ou les liqueurs du khan ne soient pas souillés de leur haleine. Lorsqu'il demande à boire, la demoiselle qui présente la coupe fait trois pas en arrière et fléchit les genoux : à ce signe, tous les barons et le reste de l'assemblée se prosternent, et la musique se fait entendre.

Les Tartares n'épargnent rien pour célébrer avec éclat le jour de la naissance du khan. La fête du nouvel an, qui commence au mois de février, est encore plus solennelle. Tout le monde paraît en habit blanc, qui passe pour une couleur heureuse, dans l'espérance que la fortune leur sera favorable pendant toute l'année. C'est le jour auquel les gouverneurs des provinces et des villes envoient à l'empereur des présens en or et en soie, des perles et des pierres précieuses, des étoffes blanches, des chevaux, et autres dons de la même couleur. L'usage des Tartares entre eux est aussi de se faire des

présens de couleur blanche. Les personnes aisées s'envoient mutuellement neuf fois neuf, c'est-à-dire quatre-vingt-une choses de la même nature, soit en or ou en étoffe, ou en toute autre espèce. Cet usage procure quelquefois cent mille chevaux au khan. C'est dans la même fête que les cinq mille éléphans de l'empereur sont amenés à la cour couverts de tapis brodés, et portant chacun deux malles remplies de vases d'or et d'argent. Les chameaux paraissent aussi en caparaçons de soie, chargés des ustensiles qui servent aux emplois du palais.

Dès le matin de ce grand jour, les rois, les barons, les généraux, les soldats, les médecins, les astrologues, les fauconniers, les gouverneurs de provinces et les autres officiers de l'empire, s'assemblent dans la grande salle du palais, et faute d'espace, dans une cour voisine, où le khan peut les voir. Lorsqu'ils sont tous placés dans l'ordre de leurs emplois, un grand homme, à qui Marc-Pol attribue l'air d'un évêque, se lève et crie d'une voix haute : « Prosternez-vous et adorez. » Aussitôt toute l'assemblée se prosterne et baisse le front jusqu'à terre. Le même officier répond : « Que le ciel maintienne notre maître en vie et en bonne santé. » On recommence quatre fois cette cérémonie ; ensuite le prélat s'approche de l'autel richement orné, où le nom du khan est écrit sur une tablette rouge : il prend un encensoir, dont il parfume avec beaucoup de respect l'autel et le nom. Chacun reprend

sa place. On apporte alors tous les présens, après quoi les tables sont couvertes, et l'empereur donne un grand festin à l'assemblée. Pour dernière scène, on amène un lion apprivoisé, qui, se couchant aux pieds du khan comme un agneau, semble le reconnaître pour son maître.

Dans l'espace d'un mille autour du palais où le khan fait sa résidence, il règne un si profond silence, qu'on n'y entend jamais le moindre bruit: on n'a pas même la liberté de cracher dans le palais; et les barons font porter près d'eux, pour cet usage, un petit vase couvert. Ils sont obligés d'ôter leurs bottines, et d'en prendre de cuir blanc, pour ne pas souiller les tapis qui couvrent le pavé de chaque salle.

Pendant les trois mois que l'empereur passe à Cambalu, les chasseurs qui lui appartiennent dans toutes les provinces voisines du Catay sont continuellement occupés à la chasse. Ceux qui ne sont pas à plus de trente journées de la cour impériale envoient au khan, par des barques et des fourgons, toutes sortes de gros gibier, tel que des cerfs, des ours, des chevreuils, des sangliers, des daims, etc. Tous ces animaux arrivent sans corruption, parce qu'on a pris soin de les éventrer; mais les chasseurs qui sont à quarante journées de la cour n'envoient que les peaux pour les armures et pour d'autres usages. On dresse, pour les chasses du khan, des loups, des léopards et des lions. Le poil de ces lions offre des étoiles de

diverses couleurs, blanches, noires et rouges. On est surpris de la force et de l'adresse avec laquelle ils prennent des taureaux et des ânes sauvages, des ours et des animaux de cette grosseur. On en porte deux dans un charriot, avec un chien dont on se sert pour les apprivoiser, et l'on observe de marcher contre le vent, afin que les bêtes ne s'aperçoivent pas de leur approche à l'odeur. Le khan fait apprivoiser aussi des aigles, qui prennent le lièvre, le chevreuil, le daim et le renard : il s'en trouve de si fiers, qu'ils attaquent les loups, qu'ils incommodent assez pour donner aux chasseurs le moyen de les prendre sans peine et sans danger. Cette méthode d'apprivoiser l'animal de proie, de plier la fierté de l'hôte des forêts, et de changer des monstres féroces en troupeaux esclaves et en chasseurs disciplinés, cette coutume des nations sauvages, inconnue aux peuples policés, a quelque chose d'imposant et de guerrier qui tient à la dignité de l'homme, et qui semble lui rendre son empire naturel sur tous les êtres animés qui peuplent ce globe.

Bayern et Mingan, deux frères du khan, qui portaient le titre de *chivichis*, c'est-à-dire d'intendans des chasses, commandaient chacun dix mille hommes. Ces deux corps avaient leur livrée de chasse; l'un, rouge; l'autre, bleu céleste. Ils nourrissaient cinq mille chiens de meute et d'autres espèces différentes. Dans les chasses, un des deux corps marchait à la droite de l'empereur, l'autre à sa gauche : ils occupaient ainsi l'espace

d'une journée de chemin dans la plaine; de sorte qu'il n'y avait pas de bête qui pût leur échapper. Le khan, marchant au milieu d'eux, prenait beaucoup de plaisir à voir poursuivre les cerfs et les ours par ses chiens. Depuis le commencement d'octobre jusqu'à la fin de mars, les chivichis étaient obligés de fournir chaque jour à la cour un millier de têtes de bêtes, sans y comprendre les cailles et le poisson. Par une tête, on entendait ce qui suffit pour la nourriture de trois hommes.

Au mois de mars, le grand-khan s'éloignait de Cambalu l'espace d'environ deux journées, en tirant au nord-est vers l'Océan; il était suivi de dix mille fauconniers, qui, portant des faucons, des gerfauts, des éperviers et d'autres oiseaux de proie, se divisaient en compagnies de cent ou deux cents pour commencer la chasse. La plupart des oiseaux qui se prenaient étaient apportés aux pieds du monarque, qui, étant incommodé de la goutte, était assis dans une litière portée par deux éléphans : cette voiture était couverte de peaux de lions, et doublée de drap d'or. Le khan avait près de sa personne douze faucons choisis, et douze courtisans de ses favoris; il était environné d'une partie de sa garde et d'un grand nombre d'hommes à cheval, qui avertissaient les douze fauconniers lorsqu'ils voyaient paraître des faisans, des grues ou d'autres oiseaux : on découvrait alors la litière, on lâchait les faucons, et sa majesté paraissait fort amusée de ce spectacle.

Outre les deux corps de dix mille hommes, il y en avait un troisième du même nombre qui suivait les faucons deux à deux lorsqu'ils avaient pris l'essor, pour les aider dans l'occasion. Ils portaient le nom de *taskaols*, qui signifie *observateurs* ou *marqueurs*. Leur principal emploi était de rappeler les faucons avec un sifflet. Chaque faucon portait au pied une petite plaque d'argent, sur laquelle était le nom de son maître : s'il arrivait que la marque s'égarât, et qu'il ne pût être reconnu, celui qui le trouvait devait le rendre à un baron nommé *bulangazi*, c'est-à-dire *gardien des choses qui n'ont pas de maître*, sous peine d'être traité comme un voleur. Tout ce qui se perdait pendant la chasse devait être porté au bulangazi, qui avait, pour cette raison, son quartier sur une éminence, avec une enseigne déployée pour le faire reconnaître.

La chasse continuant ainsi pendant tout le cours de la route, on arrivait enfin dans une grande plaine nommée *Kakzaromodin*, où l'on avait préparé un camp de dix mille tentes, qui avait dans l'éloignement l'apparence d'une grande ville. La principale tente était celle du khan, composée de plusieurs parties, dont la première pouvait contenir dix mille soldats, sans y comprendre les barons et les autres seigneurs : la porte faisait face au sud. A l'est était une autre tente, qui servait de salle d'audience : celle d'après était la chambre de lit du khan, dont le pavillon était soutenu par trois piliers d'une belle sculpture, couverts de peaux de lions

rayées, pour les garantir de la pluie : l'intérieur était tendu des plus riches peaux d'hermine et de martre. Marc-Pol remarque ici que les Tartares donnent à la peau de martre le nom de *reine des peaux*, et qu'elles sont quelquefois si chères, qu'une paire de vestes revient à deux mille sultanins d'or. Les cordes qui soutiennent le pavillon sont de soie. Il y a aussi des tentes pour les femmes, les enfans et les concubines du khan. Plus loin sont celles qui servent de logement aux oiseaux de proie.

Le khan continue sa marche dans la même plaine. On y prend un nombre infini de toutes sortes de bêtes et d'oiseaux. Personne n'a la liberté de chasser dans aucune province du Catay, du moins à plusieurs journées de la route impériale : il n'est pas même permis de garder des chiens ni des oiseaux de proie, surtout depuis le mois de mars jusqu'au mois d'octobre. Toute sorte de chasse est alors défendue; et de là vient que le gibier y est en si grand nombre.

La cour des douze barons est le conseil de guerre du khan : elle se nomme *thay*, c'est-à-dire *la haute-cour*; c'est elle qui dispose des emplois militaires; mais il y a douze autres barons qui forment le conseil des trente-quatre provinces de l'empire, et qui ont un magnifique palais à Cambalu. Chaque province y a son juge, et quantité de notaires dans des appartemens séparés. Cette cour de justice se nomme *fing*, ou *la seconde cour*. Elle a le droit de choisir des gouverneurs de province, dont elle présente les noms au khan, qui confirme son choix.

Elle est chargée aussi du revenu de l'empire. Ces deux cours ne reconnaissent pas d'autre supérieur que le khan.

Ce monarque envoye chaque année des commissaires dans les provinces, pour s'informer si les grains ont souffert quelque dommage des tempêtes, des sauterelles, des vers ou d'autre cause. Dans ces temps de calamité publique, il dispense du tribut les cantons qui ont fait des pertes considérables; il fournit du grain de ses greniers pour la nourriture des habitans, et pour ensemencer leurs terres. C'est dans cette vue que, profitant des années d'abondance, il fait d'immenses provisions qu'il garde l'espace de trois ou quatre ans, et qu'il vend trois quarts au-dessous du prix commun, lorsque le peuple est affligé de la moindre disette. De même, si la mortalité se met parmi les bestiaux, il répare les pertes sur ceux du tribut. Lorsque le tonnerre est tombé sur quelque bête, il ne lève pendant trois ans aucun tribut sur le troupeau, quelque nombreux qu'il puisse être. Cet accident passe pour un châtiment du ciel, et fait juger que, Dieu étant irrité contre le maître du troupeau, son malheur ne peut manquer d'être contagieux.

L'attention de l'empereur s'étend aussi sur les ouvriers qui travaillent aux chemins publics. Dans les cantons fertiles, il fait border les grandes routes de deux rangées d'arbres, à peu de distance l'un de l'autre. Dans les terrains sablonneux, il fait aligner des pierres ou des piliers pour le même usage. Ces

ouvrages ont leurs inspecteurs. Koublay aimait beaucoup les arbres, parce que les astrologues l'avaient assuré qu'ils servent à prolonger la vie.

Lorsqu'il apprenait qu'une famille de Cambalu était tombée dans la misère, ou que, n'étant point en état de travailler, elle manquait des nécessités ordinaires de la vie, il lui envoyait une provision de vivres et d'habits pour l'hiver. Les étoffes qui servaient à cet usage, et celles dont il faisait habiller ses troupes, se fabriquaient dans chaque ville sur le tribut de la laine. Marc-Pol fait observer qu'anciennement les Tartares ne faisaient aucune aumône, et reprochaient leur misère aux pauvres comme une marque de la haine du ciel; mais le khan regardait l'aumône comme une œuvre agréable à Dieu. On ne refusait jamais du pain aux pauvres qui en demandaient à sa cour; et chaque jour on y distribuait pour vingt mille écus de riz, de millet et de pannik : aussi ce monarque était-il respecté comme un dieu.

Il entretenait de vêtemens et de vivres, dans la ville de Cambalu, environ cinq mille astrologues, qui étaient un mélange de chrétiens, de mahométans et de Catayens. Ces astrologues ou ces devins avaient un astrolabe sur lequel étaient marquées les planètes, les heures et les moindres divisions du temps pour toute l'année. Ils s'en servaient pour observer les mouvemens des corps célestes et la disposition du temps. Ils écrivaient aussi sur certaines tablettes carrées, qu'ils nommaient *tacuinis*, les évé-

nemens qui devaient arriver dans l'année courante, avec la précaution d'avertir qu'ils ne garantissaient pas les changemens que Dieu pouvait y apporter. Ils vendaient ces ouvrages au public : ceux dont les prédictions se trouvaient les plus justes étaient fort honorés. Personne n'aurait entrepris un long voyage, ou quelque affaire importante, sans avoir consulté les astrologues. Ils comparaient la constellation qui dominait alors avec celle qui avait présidé à la naissance.

La monnaie du grand-khan n'était composée d'aucun métal; elle était d'écorce de mûrier, durcie et coupée en pièces rondes de différentes grandeurs, qui portaient le coin du monarque. Il n'y en avait pas d'autre dans tout l'empire, et la loi défendait, sous peine de mort, aux étrangers comme aux habitans du pays, de la refuser ou d'en introduire d'autres. Les marchands qui apportaient leur or, leur argent, leurs diamans et leurs perles à Cambalu, étaient obligés de recevoir cette monnaie d'écorce pour leurs richesses; et ne pouvant espérer de la faire passer hors de l'empire, ils se trouvaient forcés de l'employer en marchandises du pays. Le khan ne donnait pas d'autre paye à ses troupes : c'était par cette méthode qu'il avait amassé le plus grand trésor de l'univers. Misérable trésor! Koublay, malgré sa sagesse, ne savait pas que la vraie richesse des souverains ne peut jamais être que celle des peuples.

Marc-Pol prétend avoir vu des licornes dans

l'Inde. La licorne, dit-il, est moins grande que l'éléphant, mais elle a le pied de la même forme. Sa corne est au milieu du front; elle ne lui sert pas pour se défendre. La nature apprend aux licornes à renverser d'abord les animaux qu'elles ont à combattre, à les fouler aux pieds, et à les presser ensuite du genou, tandis qu'avec leur langue, qui est armée de longues pointes, elles leur font quantité de blessures. Leur tête ressemble à celle du sanglier: elles la portent levée en marchant; mais elles prennent plaisir à se tenir dans la boue. L'Inde a aussi quantité d'autours noirs, et diverses espèces de singes, entre lesquels on en distingue de fort petits qui ont le visage de l'homme. On les conserve embaumés dans des boîtes, et les marchands étrangers qui les achètent les font passer pour des pygmées.

De l'époque où écrivait Marc-Pol, pour trouver quelque chose qui soit digne d'attention, il faut passer au commencement du quinzième siècle, à l'ambassade qu'envoya Schah-Rokh, fils et successeur de Tamerlan, à l'empereur du Catay.

La relation de cette ambassade a été publiée par Thévenot, dans le quatrième tome de sa collection française : il nous apprend qu'elle fut composée en persan, mais sans nous en faire connaître le traducteur. Le temps de cette ambassade fut le règne de Ching-Tfu, troisième empereur chinois de la dynastie des Ming, fondée par Hongvu, qui avait chassé les Tartares mogols cinquante-un ans auparavant.

La description de l'audience donnée aux ambassadeurs de Schah-Rokh mérite d'être rapportée. Parmi les différens spectacles de magnificence orientale, celui-ci présente des traits singuliers.

Aussitôt que le jour parut, les tambours, les trompettes, les flûtes, les hautbois et les cloches commencèrent à se faire entendre : en même temps les trois portes s'ouvrirent, et le peuple s'avança tumultueusement pour voir l'empereur. Les ambassadeurs étant passés de la première cour dans la seconde, aperçurent un kiosk, où l'on avait été préparé une estrade triangulaire, haute de quatre coudées, et couverte de satin jaune, avec des dorures et des peintures qui représentaient le simorg ou le phénix, que les Catayens nomment l'*oiseau royal*.

Sur l'estrade était un fauteuil ou un trône d'or massif. De chaque côté paraissaient des rangs d'officiers qui commandaient, les uns dix mille, d'autres mille, et d'autres cent hommes. Ils avaient à la main chacun leur tablette, longue d'une coudée, sur un quart de largeur, et tenaient les yeux fixés dessus, sans paraître occupés d'autre soin. Derrière eux était un nombre infini de gardes, tous dans un profond silence ; enfin l'empereur, sortant de son appartement, monta sur le trône par neuf degrés d'argent. Il était d'une taille moyenne : sa barbe était aussi d'une longueur médiocre ; mais deux ou trois cents longs poils postiches lui descendaient du menton sur la poitrine. Des deux côtés du trône s'offraient deux jeunes filles d'une beauté éclatante,

le visage et le cou à découvert, les cheveux noués au sommet de la tête, avec de riches pendans de perles aux oreilles. Elles tenaient à la main une plume et du papier, pour écrire soigneusement tout ce qui allait sortir de la bouche de l'empereur. On recueille ainsi toutes ses paroles, et lorsqu'il se retire, on lui présente le papier, afin qu'il voie lui-même s'il juge à propos de faire quelque changement à ses ordres : ensuite on les porte au divan, qui est chargé de l'exécution. S'il n'y a point d'auteur qui ne doive trembler en relisant ce qu'il a écrit, il semblerait qu'on ne doit relire ce qu'on a dit qu'avec des scrupules beaucoup plus inquiets; mais il faut se souvenir qu'on prend autant de soin pour rassurer l'amour-propre des rois que pour tourmenter celui des écrivains.

Aussitôt que l'empereur fut assis, on fit avancer les sept ambassadeurs vis-à-vis son trône, et l'on fit approcher en même temps les criminels au nombre de sept cents. Quelques-uns étaient liés par le cou, d'autres avaient la tête et les mains passées dans une planche, et la même planche en tenait jusqu'à six dans cette posture. Chacun était gardé par son geôlier, qui le tenait par les cheveux; ils venaient recevoir leur sentence de la bouche de l'empereur. La plupart furent envoyés en prison, et peu furent condamnés à la mort; pouvoir que les lois réservent au souverain. A quelque distance de la capitale que le crime ait été commis, les gouverneurs font conduire les criminels à Cambalu. Le délit de chacun

est écrit sur la planche qu'il porte autour du cou avec sa chaîne. Les crimes qui regardent la religion sont le plus sévèrement punis. On apporte tant de soins aux procédures, que l'empereur ne condamne personne à mort sans avoir tenu douze conseils; il arrive quelquefois à un criminel d'être déchargé dans le douzième conseil, après avoir été condamné onze fois dans les précédens. L'empereur y est toujours présent, et ne condamne que ceux qu'il ne peut sauver. Quand on songe que cette peinture de la jurisprudence de la Chine a été faite il y a plus de trois cent cinquante ans, et qu'on met à côté ce que nous étions en ce genre, et même ce que nous sommes encore, on est forcé de convenir que, sur plus d'un objet, nous sommes demeurés fort au-dessous de ceux à qui nous avons d'ailleurs quelque droit de nous croire supérieurs.

Avant le départ des ambassadeurs, le feu prit au palais pendant la nuit. On soupçonna les astrologues d'avoir allumé l'incendie, parce qu'ils l'avaient prédit quelques mois auparavant. Il y eut deux cent cinquante maisons de brûlées, et plusieurs personnes des deux sexes périrent dans l'incendie; mais l'honneur des astrologues fut sauvé, et c'est ainsi que se sont conduits trop souvent les imposteurs qui parlent au nom de Dieu.

Desideri, jésuite italien et missionnaire, offre un tableau effrayant des montagnes du Caucase sur la route du Tibet, et dans le Tibet même, qu'il visita en 1715. Après avoir passé la première, dit-il, on

en trouve une autre beaucoup plus élevée, qui est suivie d'une troisième; et plus on monte, plus il reste à monter jusqu'à la dernière, qui est la plus haute, et qui se nomme *Pire-Penjal*. Les païens la respectent beaucoup; ils y portent leurs offrandes, et rendent leurs adorations à un vénérable vieillard qu'ils supposent établi pour la garde du lieu. On a cru trouver dans cette fable un reste de celle de Prométhée, que les poètes représentent enchaîné sur le mont Caucase.

Le sommet du Pire-Penjal est toujours couvert de neige ou de glace. Il fallut douze jours au missionnaire pour traverser à pied cette montagne, avec des peines incroyables, à travers des torrens de neige fondue, qui se précipitent si impétueusement sur les rochers et sur les pierres, que Desideri aurait eu plus d'une fois le malheur d'être entraîné, s'il n'eût saisi la queue d'un bœuf pour se soutenir : il n'eut pas moins à souffrir du froid, parce qu'il n'avait pas pensé à se pourvoir d'habits convenables au voyage.

Le grand Tibet commence au sommet d'une affreuse montagne qui se nomme *Kautal*, et qui est sans cesse couverte de neige; elle appartient d'un côté au pays de Cachemyre, et de l'autre au Tibet. Les missionnaires étant partis de Cachemyre, employèrent quarante jours pour se rendre à Ladak, où le roi du Tibet faisait sa résidence. Desideri peint cette suite de montagnes qu'il avait traversées, et qu'il représente comme un théâtre d'horreurs; elles sont comme entassées l'une sur l'autre, et sépa-

rées par de si petits intervalles, qu'à peine laissent-elles un passage aux torrens qui se précipitent entre les rochers avec un bruit capable d'effrayer les plus intrépides voyageurs.

Le sommet et le pied de ces montagnes étant également impraticables, on est obligé de tourner sur les revers, et les chemins ont si peu de largeur, qu'on a quelquefois peine à placer le pied. Il y faut veiller d'autant plus sur soi-même, que le moindre faux pas expose à tomber dans des précipices où l'on se briserait misérablement tous les membres, car on n'y trouve aucun buisson, ni même aucune plante qui puisse arrêter le poids du corps. Pour passer d'une montagne à l'autre, on n'a pas d'autres ponts que des planches étroites et tremblantes, ou des cordes croisées qu'on entrelace de branches d'arbres : souvent on est obligé de quitter ses souliers pour marcher avec moins de danger.

Nous tirerons beaucoup plus de détails des nombreux voyages du P. Gerbillon, l'un des missionnaires jésuites, qui, vers la fin du dernier siècle, avaient gagné la faveur et la confiance de l'empereur Khang-hi, en flattant son goût pour les mathématiques, et en contribuant à ses études en ce genre. Gerbillon avait fait huit voyages de Pékin en différentes parties de la Tartarie occidentale, par l'ordre ou à la suite de cet empereur ; ce qui lui avait donné l'occasion de faire des remarques plus certaines et plus étendues qu'on n'en peut attendre de ceux qui voyagent avec les caravanes, ou par d'autres voies.

Duhalde a publié les journaux du jésuite son confrère.

Diverses raisons portèrent l'empereur Khang-hi à faire ces voyages en Tartarie. La première était pour exercer son armée. Après avoir affermi la paix dans toutes les parties de son vaste empire, il rappela ses meilleures troupes de la province de Pékin, et dans un conseil, il prit la résolution de les assujettir chaque année à trois expéditions de cette nature, pour leur faire apprendre dans les chasses des ours, des sangliers, des tigres, à vaincre les ennemis de l'empire, ou du moins pour soutenir leur courage contre le luxe chinois, et contre l'amolissement du repos.

En effet, ces sortes de chasses ressemblent plus à des expéditions militaires qu'à des parties de plaisir. Les Tartares qui composent le cortége de l'empereur sont armés d'arcs et de cimeterres, et divisés en compagnies qui marchent en ordre de bataille sous leurs étendards, au son des tambours et des trompettes : ils forment autour des montagnes et des forêts des cordons qui les environnent, comme s'ils assiégeaient régulièrement des villes à la manière des Tartares orientaux. Cette armée, qui consiste quelquefois en soixante mille hommes et cent mille chevaux, a son avant-garde, son corps de bataille, et son arrière-garde avec son aile droite et son aile gauche commandés par un grand nombre de chefs et de régules où petits rois. L'empereur marche à leur tête au travers de ces régions désertes

et de ces montagnes escarpées, exposé pendant tout le jour aux ardeurs du soleil, à la pluie, et à toutes les injures de l'air.

Pendant plus de soixante-dix jours de marche, ils sont obligés de transporter toutes leurs munitions sur des charriots, des chameaux, des chevaux et des mulets par des routes fort difficiles. Dans la Tartarie occidentale, on ne trouve que des montagnes, des rochers et des vallées, sans villes, sans villages, et même sans aucune apparence de maisons, parce que les habitans, avec leurs tentes, sont dispersés dans les plaines, où ils prennent soin de leurs troupeaux; ils n'y élèvent ni porcs, ni volaille, ni d'autres animaux que ceux qui peuvent se nourrir d'herbes.

La seconde raison qui détermina Khang-hi à ces voyages annuels, fut la nécessité de contenir les Tartares orientaux dans la soumission, et de prévenir les embarras qu'ils pouvaient causer à l'empire. C'est dans cette vue que l'empereur marche avec de si grands préparatifs de guerre. Il fait mener à sa suite plusieurs pièces de gros canons, dont on fait par intervalles diverses décharges dans les vallées, pour répandre la terreur autour de lui par le bruit et le feu qui sortent de la gueule des dragons dont cette artillerie était ornée. Avec cet équipage de guerre il est accompagné de toutes les marques de grandeur qui l'environnent à Pékin; il a le même nombre de tambours et d'instrumens de musique qui se font entendre lorsqu'il est à table au milieu

de sa cour, ou lorsqu'il sort du palais. Le but de cette pompe extérieure est d'éblouir les Tartares, et de leur inspirer autant de crainte que de respect pour la majesté impériale. L'empire de la Chine n'a jamais eu de plus redoutables ennemis que cette multitude infinie de barbares, dont elle est comme assiégée du côté de l'ouest et du nord.

La célèbre muraille qui sépare leur pays de la Chine n'a été bâtie que pour arrêter leurs incursions. Elle passe dans plusieurs endroits sur de très-hautes montagnes; et Verbiest, autre missionnaire, parle d'un lieu où il trouva mille pas géométriques d'élévation au-dessus de l'horizon; elle tourne aussi suivant la situation des montagnes, de sorte qu'au lieu d'une simple muraille, on peut dire qu'il y en a trois, dont une grande partie de la Chine est environnée.

Enfin le troisième motif de l'empereur Khang-hi fut celui de sa propre santé. L'expérience lui ayant appris qu'un trop long séjour à Pékin l'exposait à des maladies considérables, il s'était persuadé que le mouvement d'un long voyage était capable de l'en garantir. Il se privait du commerce des femmes pendant toute la durée de ce voyage; et ce qu'il y a de plus surprenant dans une si grande armée, on n'en voyait pas d'autres que celles qui étaient au service de la reine-mère. C'était même pour la première fois que cette princesse accompagnait l'empereur: il n'avait mené aussi qu'une seule fois les trois reines, lorsqu'il avait fait avec elles sa visite aux tombeaux de ses ancêtres.

On peut joindre à ces raisons celle de la chaleur, qui est extraordinaire à Pékin pendant la canicule; au contraire, la partie de la Tartarie qu'il parcourait est sujette, pendant les mois de juillet et d'août, à des vents si froids, surtout la nuit, qu'on y est obligé de prendre des habits chauds et des fourrures. Verbiest attribue cette rigueur de l'air à l'élévation du terrain, et au grand nombre de montagnes dont cette région est remplie : dans sa marche, il employa six jours entiers pour en monter une. L'empereur, surpris lui-même, voulut savoir de combien la hauteur du pays surpassait celle des plaines de Pékin, qui en sont à plus de trois cents milles. Les jésuites, après avoir mesuré plus de cent montagnes sur la route, trouvèrent que la Tartarie occidentale est plus haute de trois mille pas géométriques que la mer la plus proche de Pékin. Le salpêtre dont ce pays abonde peut aussi contribuer au grand froid. En ouvrant la terre à trois ou quatre pieds de profondeur, on y trouve des mottes glacées, et quelquefois des masses entières.

Pendant tout le voyage, l'empereur ne cessa pas de donner aux jésuites des témoignages publics de son estime, tels qu'il n'en accordait à personne. Il s'arrêtait pour leur voir mesurer les hauteurs; il faisait demander souvent des nouvelles de leur santé; il parlait avantageusement d'eux aux seigneurs de sa cour; il leur envoyait divers mets de sa table, et quelquefois il les faisait dîner dans sa propre tente : le prince son fils aîné ne leur témoi-

gna pas moins d'affection. *Dans l'humilité de leur cœur*, dit le P. Verbiest, ils considéraient ces faveurs de la famille royale comme un effet de la Providence qui veillait sur eux et sur le christianisme.

Dans l'espace de plus de six cents milles qu'on fit en avançant jusqu'à la montagne où se terminaient ces voyages, et en retournant à Pékin par une autre route, l'empereur fit ouvrir un grand chemin à travers les montagnes et les vallées, pour la commodité de la reine-mère qui voyageait en chaise; il fit jeter une infinité de ponts sur les torrens, aplanir des sommets de montagnes, et couper des rochers avec un travail et des dépenses incroyables.

Gerbillon, dans son premier voyage, était à la suite d'une ambassade chinoise chargée d'aller à Sélinga marquer les limites respectives de la Chine et de l'empire russe. Il remarque que, dans la province de Petchéli, les parties les plus difficiles de la route sont pavées de grandes pierres : on suit, par divers détours, le pied des rochers, sur lesquels règne des deux côtés un grand mur, avec des degrés pour monter, et des tours fortifiées. Dans plusieurs endroits, le mur est de pierre de taille : sa hauteur et son épaisseur sont remarquables. De temps en temps on rencontre des portes de marbre en forme d'arcs de triomphe, épaisses d'environ trente pieds, avec des figures en demi-relief autour du cintre. On voit un de ces monumens à l'entrée

de presque tous les villages, notamment du premier, qui pourrait passer pour une petite ville, et qui est assez bien fortifié pour fermer aux Tartares le passage de ces défilés. Outre quantité d'arbres fruitiers qui se trouvent au milieu de ces rochers et de ces pierres, on y voit des jardins remplis de toutes sortes de grains et de légumes : rien ne demeure sans culture, lorsqu'on découvre un pouce de terre qui peut en recevoir. Les montagnes mêmes sont taillées en amphithéâtre, et semées dans tous les lieux qui promettent quelque chose à l'industrie des habitans.

Ailleurs, il parle d'une espèce particulière de chèvres jaunes, qui sont propres à une partie de la Tartarie : ce ne sont ni des gazelles, ni des daims, ni des chevreuils : les mâles ont des cornes qui n'ont pas plus d'un pied de longueur, et qui sont épaisses d'un pouce à la racine, avec des nœuds à des distances régulières. Ils ressemblent à nos moutons par la tête, et aux daims par la taille et le poil; mais ils ont les jambes plus minces et plus longues : ils sont extrêmement légers; et comme ils courent long-temps sans se lasser, il n'y a point de chiens ni de lévriers qui puissent les atteindre à la course : ils ont la chair tendre et d'assez bon goût; mais les Chinois et les Tartares ignorent la manière de l'assaisonner. Ces animaux marchent en troupes fort nombreuses et s'arrêtent volontiers dans des plaines désertes, où l'on ne trouve ni ronces, ni buissons : on ne les voit jamais dans les

bois. Ils sont d'une timidité extrême; et lorsqu'ils aperçoivent un homme, ils ne cessent de courir qu'après l'avoir perdu de vue : ils courent sur une ligne droite et toujours à la file, sans qu'on en voie jamais deux de front.

Écoutons le P. Gerbillon dans son second voyage, racontant ses entretiens et ses travaux mathématiques avec l'empereur, et décrivant les cérémonies du premier jour de l'année chinoise au palais impérial.

« Le premier jour de l'année 1690, nous nous rendîmes dès le matin au palais pour demander, suivant l'usage, des nouvelles de la santé de l'empereur, qui nous fit donner du thé dont il use lui-même.

« Le 10, un des gentilshommes de la chambre impériale vint nous avertir de la part de sa majesté de nous rendre le lendemain au palais, pour lui expliquer l'usage des instrumens de mathématiques que nos pères lui avaient présentés en divers temps, ou qu'ils lui avaient fait faire à l'imitation de ceux de l'Europe. Le messager ajouta que l'intention de sa majesté était que je parlasse en tartare, et que, lorsque je ne pourrais m'expliquer bien en cette langue, le P. Péreyra parlât en Chinois. On nous permettait aussi d'amener un des trois autres pères. Nous obéîmes le 15 à cet ordre. Nous fûmes introduits dans un des appartemens de l'empereur, nommé *Yang-sin-tien*, où travaillent une partie des plus habiles artistes, tels que les peintres, les tourneurs, les orfévres, les ouvriers en cuivre, etc. On

nous y fit voir les instrumens de mathématiques que sa majesté avait fait placer dans des boîtes de carton assez propres. Il n'y avait pas d'instrumens fort considérables. C'étaient quelques compas de proportion presque tous imparfaits; plusieurs compas ordinaires, grands et petits, de plusieurs sortes; quelques équerres et d'autres règles géométriques; un cercle divisé, d'environ un pied de diamètre, avec ses pinnules. Tout nous parut assez grossier, et fort éloigné de la propreté et de la justesse des instrumens que nous avions apportés. Les officiers de l'empereur qui les avaient vus en convinrent eux-mêmes. Sa majesté nous fit dire d'examiner ces instrumens et leurs usages pour lui en donner le lendemain l'explication. Elle nous donna ordre d'apporter ceux que nous avions au collége, propres à mesurer les élévations et les distances des lieux, et à prendre les distances des étoiles.

« Outre les livres chinois qu'on voyait dans une armoire, la chambre était ornée de plusieurs tables chargées de bijoux et de raretés, de toutes sortes de petites coupes d'agate de diverses couleurs, de porphyre et d'autres pierres précieuses, de petits ouvrages d'ambre, jusqu'à des noix percées à jour avec beaucoup d'art. J'y vis aussi la plupart des cachets de sa majesté, qui sont tous dans un petit coffre de damas jaune. Il y en avait de toutes les façons et de toutes les grosseurs, les uns d'agate, les autres de porphyre, quelques-uns de jaspe, d'autres de cristal de roche. Tous ces cachets ne

sont gravés que de lettres, la plupart chinoises. J'en vis seulement un grand qui était dans les deux langues : on y lisait en tartare : *Ontcho coro tche tchenneacou jabonni parpeit*, ce qui signifie, *le joyau ou le sceau des actions grandes et étendues et sans bornes.*

« L'empereur nous envoya plusieurs mets de sa table, ensuite il nous fit appeler dans l'appartement où nous l'avions vu la première fois qu'il nous avait donné audience. Ce lieu se nomme *Kien-tsing-cong* ; il ressemble au *Yang-tsien-tien*, mais il y règne plus de propreté. C'est la résidence ordinaire du monarque, qui était alors dans une chambre à droite de la salle, et remplie de livres placés et rangés dans des armoires qui n'étaient couvertes que d'un crêpe violet. L'empereur nous demanda si nous étions en bonne santé. Nous le remerciâmes de cet honneur en nous prosternant jusqu'à terre, suivant l'usage ; après quoi, s'adressant à moi, il me demanda si j'avais appris beaucoup de tartare, et si j'entendais les livres écrits en cette langue. Je lui répondis en tartare même que j'avais fait quelques progrès, et que j'entendais assez bien les livres tartares que j'avais lus. « Il parle bien, dit sa majesté en se « retournant vers ses gens ; il a l'accent fort bon. »

Nous reçûmes ordre de nous avancer plus près de sa majesté pour lui expliquer l'usage d'un demi-cercle que M. le duc du Maine nous avait donné à notre départ de France. Sa majesté voulut savoir jusqu'à la manière de diviser les degrés en minutes, par les cercles concentriques et les lignes transver-

sales. Elle admira beaucoup la justesse de cet instrument; elle marqua du désir de connaître les lettres et les nombres européens, dans la vue de s'en servir elle-même; elle prit ses compas de proportion, dont elle se fit expliquer quelque chose; elle mesura elle-même avec nous les distances des élévations. Cet entretien dura plus d'une heure, avec une familiarité que nous ne cessions pas d'admirer. Enfin, nous fûmes renvoyés avec ordre de revenir le lendemain.

« Le 17, l'empereur nous fit appeler de fort bonne heure au palais. Nous y passâmes plus de deux heures à lui expliquer différentes pratiques de géométrie. Il se fit répéter l'usage de plusieurs instrumens que le P. Verbiest avait fait faire autrefois pour lui. Je parlai toujours en tartare; mais je ne voulus pas entreprendre de faire des explications de mathématiques en cette langue, et je m'excusai sur ce que je ne la savais pas assez pour m'en servir à propos, particulièrement en matière de sciences. Je dis à sa majesté que, lorsque nous la saurions parfaitement, le P. Bouvet et moi, nous pourrions lui donner des leçons de mathématiques ou de philosophie, d'une manière fort claire et fort nette, parce que la langue tartare a des conjugaisons, des déclinaisons et des particules pour lier le discours: avantages qui manquent à la langue chinoise.

« L'empereur sentit la vérité de cette remarque; et se tournant vers ceux qui l'environnaient: « Cela « est vrai, leur dit-il, et ce défaut rend la langue

« chinoise beaucoup plus difficile que la tartare. »
Comme nous étions sur le point de nous retirer, il donna ordre à Chau-lau-ya, qui était présent, de se faire expliquer clairement ce que nous avions à lui dire, parce qu'il n'avait pas toujours bien entendu notre langage.

« Peu après, il nous envoya ordre de délibérer, entre le P. Bouvet et moi, lequel serait le plus à propos pour nous perfectionner dans la langue tartare, ou de venir chaque jour au tribunal de Poyamban, qui est celui des grands maîtres d'hôtel du palais où toutes les affaires se traitent en tartare, ou de voyager dans les pays des Mantchous. Je répondis que nous n'avions pas à délibérer, puisque sa majesté était bien plus éclairée que nous, et qu'elle connaissait mieux le moyen d'apprendre plus facilement cette langue; que d'ailleurs, comme nous ne l'apprenions que pour lui plaire, il nous était indifférent de quelle manière nous l'apprissions, pourvu que sa majesté fût satisfaite; qu'ainsi je la suppliais de nous marquer ses intentions auxquelles nous tâcherions de nous conformer. Il nous fit dire au même moment que l'hiver n'étant point une saison commode pour les voyages, nous irions tous les jours au tribunal de Poyamban, où nous trouverions des gens habiles avec lesquels nous pourrions nous exercer; que nous prendrions nos repas avec les chefs du tribunal, et qu'aussitôt que le froid serait passé il nous ferait faire un voyage dans la Tartarie orientale.

« Le 21, nous nous rendîmes au palais, le père Bouvet et moi, pour remercier sa majesté de cette faveur. Elle nous fit dire qu'il serait temps de remercier quand nous saurions la langue tartare; et peu après, nous ayant admis à l'honneur de le voir, il nous fit diverses questions, surtout au P. Bouvet qu'il n'avait pas vu les jours précédens. Le soir, Chau-lau-ya, qui avait porté les ordres de l'empereur aux chefs du tribunal de Poyamban, nous y conduisit lui-même, et nous présenta aux grands maîtres et au premier maître d'hôtel. Ils nous reçurent civilement, et nous marquèrent une chambre vis-à-vis de la salle où ils s'assemblent eux-mêmes. Dès le lendemain ils donnèrent des ordres pour la faire préparer.

« Le 24, ayant commencé à nous rendre dans cette espèce d'école, on nous donna pour maîtres deux petits mandarins, tartares de naissance, auxquels on en joignit un troisième plus considérable et plus habile dans les deux langues, pour venir une fois chaque jour nous expliquer les difficultés sur lesquelles les autres n'auraient pu nous satisfaire entièrement, et nous apprendre les finesses de la langue. L'un d'eux avait été mandarin de la douane à Ning-po, dans le temps que nous y étions arrivés. Il fut étonné de nous voir dans un état si différent de celui où nous avions paru à son tribunal; mais comme il nous avait bien traités, il nous reconnut sans peine, et nous lui fîmes nos remercîmens pour ses anciennes faveurs.

« Le 9 février, premier jour de l'année chinoise, nous nous rendîmes au palais, suivant l'usage. Les mandarins et les officiers des troupes s'y étaient assemblés dans la troisième cour, en entrant du côté du midi : nous fûmes présens aux trois génuflexions, accompagnées de neuf battemens de tête, qu'ils firent tous ensemble, le visage tourné vers l'intérieur du palais. Cette cérémonie se fit avec beaucoup d'ordre. Chaque mandarin se rangea d'abord suivant sa dignité. Ils étaient au nombre de plusieurs mille, tous revêtus de leurs habits de cérémonie, qui ont assez d'éclat pendant l'hiver, à cause des riches fourrures dont ils sont couverts et du brocart d'or et d'argent qui ne laisse pas de briller, quoique les fils ne soient que de la soie couverte d'une feuille de l'un ou de l'autre de ces deux métaux.

« Toute l'assemblée étant debout et rangée dans l'ordre convenable, un officier du tribunal des cérémonies cria d'une voix haute : *à genoux*. Cet ordre fut exécuté au même instant. Ensuite l'officier cria trois fois : *Frappez de la tête contre terre*; et tous frappèrent de la tête à chaque répétition de ce cri. Le même officier dit : *Levez-vous*. Tous s'étant levés, la même cérémonie fut répétée deux fois de suite. Il y eut ainsi trois génuflexions et neuf battemens de tête, respect qui ne se rend à la Chine qu'à l'empereur seul, et que tout le monde, depuis l'aîné même de ses frères jusqu'au moindre mandarin, lui rend exactement dans d'autres occasions.

Les soldats et les ouvriers du palais qui ont reçu quelque gratification de sa majesté, demandent permission de la remercier, et font les neuf battemens de tête à la porte du palais. Cependant le peuple et les simples soldats sont rarement admis à cette cérémonie. On estime fort honorés ceux de qui l'empereur reçoit cette sorte de respect; mais c'est une faveur singulière d'être admis à la rendre en sa présence. Cette grâce ne s'accorde guère que la première fois qu'on a l'honneur de voir sa majesté ou dans quelque occasion considérable, ou à des personnes d'un rang distingué. En effet, lorsque les mandarins vont au palais de cinq en cinq jours, pour lui rendre leur respect, quoiqu'ils le fassent toujours en habits de cérémonie, et qu'ils observent les mêmes formalités devant son trône, il ne s'y trouve presque jamais. Ce jour même, qui était le premier de l'année, il ne se montra point lorsque tous les chefs de l'empire étaient rassemblés pour lui rendre solennellement ce devoir. Son absence n'empêche pas que la cérémonie ne se fasse avec beaucoup de précaution et d'exactitude. Il s'y trouve des censeurs qui ne laissent rien échapper à leurs observations, et les moindres fautes ne demeurent pas impunies.

Sa majesté était allée dès le matin, suivant l'usage, rendre elle-même ses devoirs à ses ancêtres, dans le palais qui est destiné à cette autre cérémonie. Une partie du cortége était encore rangée dans la troisième cour et dans la quatrième. On voyait aussi

dans la troisième quatre éléphans, qui nous parurent beaucoup plus superbement parés que ceux du roi de Siam; ils n'étaient pas si beaux, mais ils étaient chargés de grosses chaînes d'argent et de cuivre doré, ornées de quantité de pierreries; ils avaient les pieds enchaînés l'un à l'autre, dans la crainte de quelque accident. Chacun portait une espèce de trône qui avait la forme d'une petite tour; mais ces trônes n'étaient pas magnifiques. Il y en avait quatre autres, portés chacun par un certain nombre d'hommes, et c'était sur un de ces trônes que l'empereur était allé au palais de ses ancêtres.

« En entrant dans la quatrième cour, nous y vîmes deux longues files d'étendards de différentes formes et de diverses couleurs, des lances avec des touffes de ce poil rouge dont les Tartares ornent leurs bonnets en été, et différentes autres marques de dignité qui se portent devant l'empereur, lorsqu'il marche en cérémonie. Ces deux files s'étendaient jusqu'au bas du degré de la grande salle dans laquelle l'empereur donne quelquefois audience. Les princes du sang et tous les grands de l'empire y étaient rangés suivant l'ordre de leurs dignités.

« Après avoir traversé cette cour, nous entrâmes dans la cinquième, au fond de laquelle est une grande plate-forme environnée de trois rangs de balustrades de marbre blanc, l'un sur l'autre. Sur cette plate-forme était autrefois une salle impériale qui se nommait *salle de la concorde*. C'était là qu'on

voyait le plus superbe trône de l'empereur, sur lequel sa majesté recevait les respects des grands et de tous les officiers de la cour. On y voit encore deux petits carrés de pierres rangées de distance en distance, qui déterminent jusqu'où les mandarins de chaque ordre doivent s'avancer : cette salle avait été brûlée depuis quelques années. Quoiqu'il y ait long-temps qu'on a pris soin d'assigner un million de taëls, c'est-à-dire environ huit millions de livres en monnaie de France, pour la rétablir, on n'a pu jusqu'à présent commencer l'ouvrage, parce qu'on n'a point encore trouvé de poutres aussi grosses que les précédentes, et qu'il faut les faire venir de trois ou quatre cents lieues. Les Chinois ont tant d'attachement pour leurs anciens usages, que rien n'est capable de les faire changer ; ils ont, par exemple, de très-beau marbre blanc, qui ne leur vient que de douze ou quinze lieues de Pékin ; ils en tirent même des masses d'une grandeur énorme pour l'ornement de leurs sépulcres, et l'on en voit de très-grandes et de très-grosses colonnes dans quelques cours du palais. Cependant ils ne se servent nullement de ces marbres pour bâtir leurs maisons, ni même pour le pavé des salles du palais ; ils y emploient de grands carreaux de brique, qui sont à la vérité si luisans, qu'on les prendrait pour du marbre. Toutes les colonnes des bâtimens du palais sont de bois, sans autre ornement que le vernis ; on n'y voit pas d'autres voûtes que sous les portes et les ponts ; toutes les murailles sont de brique ; les portes sont cou-

vertes d'un vernis vert fort agréable à la vue. Les toits sont aussi couverts de brique enduite d'un vernis jaune; les murailles en dehors sont recrépies en rouge, ou de brique polie et fort égale; en dedans, elles sont simplement tapissées de papier blanc que les Chinois savent coller avec beaucoup d'adresse.

« Après avoir traversé la cinquième cour, qui est extrêmement vaste, nous entrâmes dans la sixième, qui est celle des cuisines, où tous les hyas, ou gardes-du-corps et autres officiers de la maison impériale, c'est-à-dire ceux qui passent proprement pour ses domestiques, attendaient l'empereur pour l'accompagner lorsqu'il irait recevoir les respects des princes et des grands de l'empire. Nous attendîmes à la porte de cette sixième cour, que sa majesté eût donné son audience de cérémonie.

« Lorsqu'elle en sortit pour se rendre dans la salle de la quatrième cour, où les régulos et les grands tributaires de l'empire étaient à l'attendre, nous passâmes dans la cinquième cour. Après les audiences, ce monarque retourna, non par la porte du milieu par laquelle il était venu, mais par celle d'une des ailes, et passa fort près du lieu où nous étions debout; il était vêtu d'une veste de zibeline fort noire, avec un bonnet de cérémonie qui n'est distingué que par une espèce de pointe d'or, au sommet de laquelle est une grosse perle en forme de poire, et au bas, d'autres perles toutes rondes. Tous les mandarins portent aussi une pierre précieuse au sommet de leurs bonnets de cérémonie.

Les petits mandarins du neuvième et du huitième rangs n'ont que de petites pointes d'or : depuis le septième ordre jusqu'au quatrième, c'est du cristal de roche taillé; le quatrième porte une pierre bleue : depuis le troisième jusqu'au premier, la pierre est rouge et taillée à facettes : il n'appartient qu'à l'empereur et au prince héritier de porter une perle à la pointe du bonnet.

« Aussitôt que l'empereur fut rentré, nous le suivîmes jusqu'à la porte, qui est au fond de la septième cour : nous le fîmes avertir que nous étions venus pour lui rendre aussi nos devoirs. Cependant nous suivîmes un taiki mogol, petit-fils de l'aïeul de l'empereur, et déjà destiné pour être son gendre, qui était venu pour rendre aussi ses hommages. Il observa la cérémonie ordinaire au milieu de la cour, le visage tourné du côté du nord, où était alors l'empereur : sa majesté lui envoya un grand plat d'or rempli de viandes de sa table : elle fit la même faveur à deux de ses hyas ou de ses gardes, pour lesquels son affection s'était déclarée. Ensuite l'ordre vint de nous mener à l'appartement d'*Yang-tsin-tien*, où nous étions accoutumés d'aller tous les jours.

« De là nous allâmes à la porte des deux frères de l'empereur, qui sont les deux premiers régulos; à celle des enfans du quatrième régulo, mort l'année précédente; car l'usage est de se présenter seulement à la porte : il est rare qu'on se voie ce jour-là.

« Le frère aîné de sa majesté et les trois régulos nous envoyèrent chacun un de leurs gentilshommes

pour nous remercier, s'excusant sur la fatigue qu'ils avaient essuyée tout le matin, soit en accompagnant l'empereur à la salle de ses ancêtres, soit en attendant fort long-temps dans le palais. L'officier du frère aîné de l'empereur nous obligea d'entrer dans la salle d'audience de ce prince, et d'y prendre du thé.

« Le 13, nous fûmes appelés, le P. Bouvet et moi, dans l'appartement d'*Yang-tsin-tien*. L'empereur étant venu nous y trouver, nous demanda en tartare si nous avancions dans l'étude de cette langue. Je lui répondis dans la même langue, qu'ayant l'obligation à sa majesté de nous en avoir donné les moyens, nous nous efforcions d'en profiter. Alors ce monarque, se tournant vers ceux qui l'environnaient : « Ils ont profité en effet, dit-il ; leur langage « est meilleur et plus intelligible. » J'ajoutai que notre plus grande difficulté était de prendre le ton et l'accent tartare, parce que nous étions trop accoutumés à l'accent des langues européennes. « Vous « avez raison, reprit-il ; l'accent sera difficile à « changer. » Il nous demanda si nous croyions que la philosophie pût être expliquée en tartare. Nous répondîmes que nous en avions l'espérance, lorsque nous saurions bien la langue ; que nous en avions déjà fait quelques épreuves, et que nos maîtres avaient fort bien compris notre pensée.

« L'empereur, comprenant par cette réponse que nous avions fait une ébauche par écrit, ordonna qu'elle lui fût apportée : elle était au tribunal où nous faisions nos études. Je m'y rendis avec un eu-

nuque du palais, et j'apportai notre écrit. Sa majesté nous fit approcher plus près de sa personne, et prit ce petit ouvrage, qui traitait de la digestion, de la sanguification, de la nutrition et de la circulation du sang. Il n'était pas encore achevé, mais nous avions fait tracer des figures pour rendre la matière plus intelligible; il les considéra long-temps, surtout celles de l'estomac, du cœur, des viscères et des veines : il en fit la comparaison avec celles d'un livre chinois qu'il se fit apporter; il y trouva beaucoup de rapport. Ensuite, lisant notre écrit d'un bout à l'autre, il en loua la doctrine; il nous exhorta fort à ne rien négliger pour nous perfectionner dans la langue tartare. « La philosophie, « répeta-t-il plusieurs fois, est une chose extrême- « ment nécessaire. » Puis il continua ses explications de géométrie-pratique avec le P. Thomas.

« Le 17, Tchao-lao-yé fut chargé par l'empereur de dire aux PP. Pereyra et Thomas qui l'attendaient à l'ordinaire dans l'appartement d'*Yang-tsin-tien*, que nous devions être sur nos gardes en parlant de nos sciences et de tout ce qui nous regardait, particulièrement avec les Chinois et les Mogols, qui ne nous voyaient pas volontiers dans le pays, parce qu'ils avaient leurs bonzes et leur lamas, auxquels ils étaient fort attachés; que sa majesté nous connaissait parfaitement, qu'elle se fiait tout-à-fait à nous, et qu'elle nous traitait comme ses plus intimes domestiques; qu'ayant fait examiner notre conduite, non-seulement à la cour, où elle avait eu jusque dans

notre maison des gens pour nous observer, mais encore dans les provinces où elle avait envoyé des exprès pour s'informer de quelle manière nos pères s'y comportaient, elle n'avait pas trouvé le moindre sujet de reproche à nous faire; que c'était sur ce fondement qu'elle nous traitait avec tant de familiarité, mais que nous n'en devions pas être moins réservés au dehors; que devant elle nous pouvions parler à cœur ouvert, parce qu'elle nous connaissait parfaitement.

« Il y a trois sortes de nations dans l'empire, « nous fit-il dire encore. Les Mantchous vous ai- « ment et vous estiment; mais les Chinois et les « Mogols ne peuvent vous souffrir. » Enfin, il nous fit dire de ne rien traduire de nos sciences dans le tribunal où nous étions, mais seulement dans l'intérieur de notre collége; que cet avis qu'il nous faisait donner n'était qu'une précaution, et que nous ne devions pas craindre d'y avoir donné occasion par quelque faute ou quelque imprudence, puisqu'il était fort satisfait de nous.

« Ensuite il nous envoya ordre de rédiger par écrit quelque partie de notre doctrine philosophique. On nous insinua que nous devions achever ce que nous avions commencé, mais qu'il fallait que notre travail se fît dans l'intérieur de notre maison, et sans le communiquer à personne.

« Le 8 mars, nous nous rendîmes dans l'appartement d'*Yang-tsin-tien*, les PP. Bouvet, Pereyra, Thomas et moi. Sa majesté y vint dès le matin, et

s'y arrêta deux heures avec nous. Elle lut ce que nous avions écrit en lettres tartares; ensuite s'étant fait expliquer la première proposition du premier livre d'Euclide, elle l'écrivit de sa propre main, après en avoir bien compris l'explication : elle marqua beaucoup de satisfaction de notre travail. Le même jour elle nous fit donner à chacun deux pièces de satin noir et vingt-cinq taëls, non pour récompenser, nous dit-elle, la peine que nous prenions pour son service, mais parce qu'elle avait remarqué que nous étions mal vêtus. »

Du 9 mars au 1er avril, les missionnaires expliquèrent à l'empereur les autres propositions d'Euclide, puis l'usage des instrumens de géométrie. Tchao-lao-yé lui représenta que les premiers livres d'Euclide, traduits en Chinois, avec l'explication de Clavius, par le P. Ricci, avaient aussi été traduits en tartare depuis quelques années par un habile homme que sa majesté avait nommé; et que cette traduction, quoique assez confuse, ne laisserait pas de les aider beaucoup dans leurs explications, et à les rendre plus intelligibles, surtout si on faisait venir le traducteur pour les écrire en tartare, ce qui épargnerait à sa majesté la peine de les écrire elle-même. L'empereur goûta cette proposition : il ordonna qu'on leur mît entre les mains la traduction tartare, et que le traducteur fût appelé.

L'empereur donna ordre à son eunuque favori de faire voir aux missionnaires l'appartement le plus propre et le plus agréable de sa maison de

plaisance, faveur d'autant plus distinguée, que ces lieux intérieurs sont réservés à la personne seule de l'empereur. Cet appartement est fort propre, mais il n'a rien de grand ni de magnifique. La maison est accompagnée de petits bosquets d'une sorte de bambou, de bassins et de réservoirs d'eau vive, mais petits et revêtus seulement de pierres sans aucune richesse ; ce qui vient en partie de ce que les Chinois n'ont aucune idée de que nous appelons bâtimens et architecture, en partie de ce que l'empereur affecte de faire connaître qu'il ne veut pas dissiper les finances de l'empire pour son amusement particulier. En effet, quoique ce prince fût le plus riche monarque du monde, il était extrêmement réservé dans sa dépense et dans ses gratifications; mais lorsqu'il était question de quelque entreprise publique et de l'utilité de l'état, il ne mettait point de bornes à sa libéralité : elle n'éclatait pas moins à diminuer les tributs du peuple, soit lorsqu'il voyageait dans quelques provinces, soit à l'occasion de la disette des vivres, ou de quelque autre malheur public.

Ils virent aussi la maison de Tchang-Tchung-Yen qui est à deux lieues et demie à l'ouest de Pékin, et dont le nom signifie *Jardin du printemps perpétuel, printemps de longue durée.* Il leur envoya des mets de sa table, et les fit appeler dans son propre appartement, qui est le plus gai et le plus agréable de toute cette maison, quoiqu'il ne soit ni riche, ni magnifique. Il est situé entre deux grands bas-

sins d'eau, l'un au midi et l'autre au nord; l'un et l'autre environnés presque entièrement de petites hauteurs, formées de la terre qu'on a tirée pour creuser les bassins. Toutes ces hauteurs sont plantées d'abricotiers, de pêchers et d'autres arbres de cette nature, qui rendent la vue fort agréable lorsqu'ils sont couverts de feuilles. Tout y était modeste, mais d'une propreté extrême, à la manière des Chinois. Ils font consister la beauté de leurs maisons de plaisance et des jardins dans une grande propreté, et dans certains morceaux de rocailles extraordinaires, qui ont l'air tout-à-fait sauvage; mais ils aiment surtout les petits cabinets et les petits parterres fermés par des haies de verdure, qui forment de petites allées : c'est le goût général de la nation. Les personnes riches y font une dépense considérable. Ils épargnent bien moins l'argent pour un morceau de vieille roche qui ait quelque chose de grotesque et de singulier, comme d'avoir plusieurs cavités ou d'être percé à jour, que pour un bloc de jaspe et pour quelque belle statue de marbre. Quoique les montagnes voisines de Pékin soient remplies de très-beau marbre blanc, ils ne l'emploient guère que pour l'ornement de leurs ponts et de leurs sépultures.

« Le 1er d'avril, continue le P. Gerbillon, nous allâmes, comme les jours précédens, faire notre explication de géométrie à l'empereur, dans sa maison de plaisance; il nous traita avec sa bonté ordinaire, et nous fit présent de différentes choses

qui lui étaient venues du sud. Je lui expliquai l'usage des logarithmes pour la division.

« Le 5, nous reçûmes avis par un exprès dépêché de Tsin-nan-fou, capitale de la province de Chan-tong, que le gouverneur de cette province avait suscité une persécution contre les chrétiens du pays. Ce gouverneur, malgré le crédit du P. Pereyra, qui l'avait supplié par écrit de relâcher plusieurs chrétiens qu'il tenait en prison, et de ne les pas traiter comme des sectateurs d'une fausse loi, puisque l'empereur avait déclaré, par une ordonnance publique, qu'on ne devait pas donner ce nom à la loi chrétienne, avait fait donner vingt coups de fouet au messager qui avait apporté sa lettre, et autant à celui qui l'avait introduit; ensuite il avait fait reprendre et mettre en prison quelques fidèles qui avaient été relâchés pour de l'argent : il avait fait citer à son tribunal le P. Valet, jésuite, pour le punir d'avoir prêché le christianisme dans l'étendue de sa juridiction; on ajoutait que dans ses emportemens, il avait protesté qu'il était résolu de pousser ce missionnaire à bout, dût-il perdre son mandarinat.

« Nous communiquâmes aussitôt cette fâcheuse nouvelle à Tchao-lao-yé, qui se chargea d'en avertir l'empereur, et de lui représenter que s'il n'avait la bonté de nous accorder sa protection, et de faire quelque chose en faveur de notre religion, les missionnaires et les chrétiens seraient d'autant plus exposés à ces insultes, que, malgré la bienveil-

lance dont sa majesté nous honorait, la défense d'embrasser le christianisme subsistait encore à la Chine.

« Le 7, l'empereur nous reçut à sa maison de plaisance avec les témoignages ordinaires de sa bonté. Tchao-lao-yé l'instruisit de l'outrage qu'on avait fait aux chrétiens de Chan-tong ; il ajouta que les missionnaires des provinces se ressentaient tous les jours de la violence de nos persécuteurs, et que, n'étant venus à la Chine que pour y prêcher la religion du vrai Dieu, nous étions plus sensibles à ce qui la touchait qu'à tous les intérêts du monde. Sa majesté, après avoir lu les lettres qu'on avait écrites à ce sujet, nous fit dire qu'il ne fallait pas faire éclater nos plaintes, et qu'elle en arrêterait la cause.

« Le 12, avant que nous eussions paru devant lui, il avait demandé à Tchao-lao-yé si nous n'avions reçu aucune nouvelle de l'affaire de Chan-tong, et ce grand mandarin lui avait répondu qu'il n'en avait rien appris. Peu de jours après, nous fûmes informés que le vice-roi de la province avait fait relâcher tous les prisonniers chrétiens, et qu'on n'avait pas fait fouetter, comme on l'avait mandé, celui qui avait porté la lettre du P. Pereyra, mais qu'on l'avait seulement retenu en prison l'espace de quinze jours, sous prétexte de s'informer si la lettre qu'il apportait n'était pas une lettre supposée.

« Le 22, un domestique du vice-roi de la pro-

vince de Chan-tong, vint trouver le P. Pereyra de la part de son maître, pour lui demander comment il désirait que cette affaire fût terminée. Le lendemain étant retournés à Tchang-Tchun-Yen, l'empereur, sous prétexte de nous faire examiner un calcul, inséra dans son papier le mémoire secret que le vice-roi de Chan-tong avait envoyé sur l'affaire des chrétiens; il y avait joint la sentence qui portait que l'accusateur serait puni à titre de calomniateur ou de délateur mal intentionné. Comme on ne parlait pas de punir le mandarin, nous témoignâmes librement que c'était un faible remède pour la grandeur du mal. Ensuite l'empereur nous ayant fait demander si nous étions contens, apparemment parce que nous n'avions pas eu d'empressement à le remercier de cette faveur, nous répondîmes sans contrainte que nous n'étions pas trop satisfaits, et que, si sa majesté, qui n'ignorait pas que l'établissement de notre religion était le seul motif qui nous amenât dans son empire, et qui nous retînt à sa cour, voulait nous accorder quelque chose de plus, nous nous croirions infiniment plus obligés à sa bonté que de toutes les caresses dont elle ne cessait pas de nous combler.

« Cette réponse ne lui fut pas agréable; il nous fit dire qu'il croyait en avoir assez fait pour notre honneur, auquel il ne voulait pas qu'on donnât la moindre atteinte; que s'il favorisait nos compagnons dans les provinces, c'était pour l'amour de nous et par reconnaissance pour nos services; mais qu'il ne

prétendait pas soutenir et défendre les chrétiens chinois qui se prévalaient de notre crédit, et qui se croyaient en droit de ne garder aucun ménagement. »

On voit par ce récit jusqu'où l'empereur portait la circonspection et les mesures pour ne pas choquer les tribunaux de justice, et jusqu'où ces missionnaires portaient leurs prétentions.

Vers le même temps, on apprit la nouvelle d'une victoire remportée par le frère de l'empereur sur les Tartares Eleuthes. On avait perdu dans le combat un des oncles maternels de Khang-hi, nommé *Kiou-kiou*. Les missionnaires nous donnent la description de ses funérailles.

« On nous apprit que le convoi des cendres de Kiou-kiou, qui avait été tué dans la dernière bataille, n'était pas éloigné de la ville, et que sa majesté envoyait au-devant deux grands de l'empire, et quelques-uns de ses kyas, pour faire honneur à la mémoire du mort. Le P. Pereyra et moi, qui avions des obligations particulières à ce seigneur, nous partîmes dans le même dessein, et nous rencontrâmes le convoi à sept lieues de Pékin.

« Les cendres de Kiou-kiou étaient renfermées dans un petit coffre du plus beau brocart d'or qui se fasse à la Chine : ce coffre était placé dans une chaise fermée et revêtue de satin noir, qui était portée par huit hommes. Elle était précédée de huit cavaliers, portant chacun leur lance ornée de houppes rouges et d'une banderole de satin jaune, avec

une bordure rouge sur laquelle étaient peints les dragons de l'empire. C'était la marque du chef d'un des huit étendards de l'empire. Ensuite venaient huit chevaux de main, deux à deux et proprement équipés; ils étaient suivis d'un autre cheval seul, avec une selle, dont il n'y a que l'empereur qui puisse se servir, et ceux qu'il honore de ce présent; faveur qu'il n'accorde guère qu'à ses enfans. Je n'ai vu qu'un seul seigneur, des plus grands et des plus favorisés, qui eût obtenu cette marque de distinction. Les enfans et les neveux du mort environnaient la chaise où étaient portées les cendres; ils étaient à cheval et vêtus de deuil : huit domestiques accompagnaient la chaise à pied. A quelques pas suivaient les plus proches parens et les deux grands que l'empereur avait envoyés.

« En arrivant près de la chaise, nous mîmes pied à terre, et nous rendîmes les devoirs établis par l'usage, qui consistent à se prosterner quatre fois jusqu'à terre. Les enfans et les neveux du mort descendirent aussi de leurs chevaux, et nous allâmes leur donner la main, ce qui est la manière ordinaire de se saluer : ensuite, étant remontés tous à cheval, nous nous rejoignîmes au convoi.

« A trois quarts de lieue de l'endroit où l'on devait camper, nous vîmes paraître une grosse troupe de parens du mort, tous en habit de deuil. Les enfans et les neveux mirent pied à terre, et commencèrent à pleurer autour de la chaise qui contenait les cendres; ils marchèrent ensuite à pied, tou-

jours en pleurant, l'espace d'un demi-quart de lieue; après quoi les deux envoyés de l'empereur les firent remonter à cheval. On continua la marche, pendant laquelle plusieurs personnes de qualité, parens ou amis du mort, vinrent lui rendre leurs devoirs.

« Nous n'étions pas à plus d'un quart de lieue du camp, lorsque le fils aîné de l'empereur, et le quatrième fils de sa majesté, envoyés tous deux pour faire honneur au mort, parurent avec une nombreuse suite de personnes de la première distinction : tout le monde mit pied à terre. Aussitôt que les princes furent descendus de leurs chevaux, on fit doubler le pas aux porteurs de la chaise pour arriver plus tôt devant eux. La chaise fut posée à terre. Les princes et toute leur suite pleurèrent quelque temps avec de grandes marques de tristesse. Ensuite remontant à cheval, et s'éloignant un peu du grand chemin, ils suivirent le convoi jusqu'au camp. On rangea devant la tente du mort les lances et les chevaux de main. Le coffre où reposaient les cendres fut tiré de la chaise, et placé sur une estrade au milieu de la tente, avec une petite table par-devant. Les deux princes arrivèrent aussitôt; et l'aîné, se mettant à genoux devant le coffre, éleva trois fois une petite tasse de vin au-dessus de sa tête, et versa ensuite le vin dans une grande tasse d'argent qui était sur la table, se prosternant chaque fois jusqu'à terre.

« Après cette cérémonie, les princes sortirent de

la tente, reçurent les remercîmens des enfans et des neveux du mort; ils remontèrent ensuite à cheval pour retourner à Pékin, tandis que nous nous retirâmes dans une cabane voisine où nous passâmes la nuit.

« Le 9 septembre, on partit dès la pointe du jour. Comme le convoi devait entrer le même jour dans la ville, une troupe de domestiques accompagna les cendres, pleurant et se relevant tour à tour. Tous les officiers de l'étendard du mort, et quantité de seigneurs les plus qualifiés de la cour, vinrent rendre leurs devoirs à la mémoire d'un homme qui avait été généralement estimé. A mesure qu'on approchait de Pékin, le convoi grossissait par la multitude de personnes distinguées qui arrivaient successivement. En entrant dans la ville, un des domestiques du mort lui offrit trois fois une tasse de vin, la répandit à terre, et se prosterna autant de fois. Les rues où le convoi devait passer étaient nettoyées, et bordées de soldats à pied, comme dans les marches de l'empereur, du prince héritier et des princesses. Avant qu'on fût arrivé à la maison du mort, deux grosses troupes de domestiques, qui étaient les siens et ceux de son frère, tous en habit de deuil, vinrent se joindre au convoi. D'aussi loin qu'ils le découvrirent, ils se mirent à pleurer et à jeter de grands cris, auxquels ceux qui accompagnaient les cendres répondirent par des pleurs et des cris redoublés. Le convoi était attendu à l'hôtel du mort par un grand nombre de personnes de qualité.

« L'unique superstition que je remarquai dans cette pompe funèbre, fut de brûler du papier à chaque porte par où passaient les cendres : on l'allumait lorsqu'elles approchaient de chaque cour de la maison. De grands pavillons de nattes formaient comme autant de grandes salles; il y avait dans ces pavillons quantité de lanternes et de tables sur lesquelles on avait posé des fruits et des odeurs. On plaça le coffre qui renfermait les cendres sous un dais de satin noir, enrichi de crépines et de passemens d'or, et fermé par deux rideaux. Le fils aîné de l'empereur et l'un de ses petits-fils, que l'empereur avait institué fils adoptif de l'impératrice défunte, nièce de Kiou-kiou, parce que cette princesse n'avait pas laissé d'enfant mâle, se trouvèrent encore dans la maison du mort, et firent les mêmes cérémonies que nous leur avions vu faire dans la tente; ils furent remerciés à genoux par les enfans et les neveux, qui se prosternèrent après avoir ôté leurs bonnets.

Quelques officiers, qui s'étaient mal conduits dans la campagne, furent condamnés, les uns à la perte de leurs emplois, les autres à recevoir cent coups de fouet. Le plus considérable de ces malheureux officiers avait été long-temps un des principaux gentilshommes de la chambre de l'empereur; il était alors gouverneur de quelques-uns de ses enfans; après avoir subi le châtiment qui lui était imposé, il ne laissa pas de reprendre son poste auprès des enfans de sa majesté. On doit observer que parmi les Tartares, qui sont tous esclaves de

leur empereur, ces punitions n'entraînent aucun déshonneur. Il arrive quelquefois aux premiers mandarins de recevoir des soufflets et des coups de pied ou de fouet, aux yeux même de l'empereur, sans être dépouillés de leurs emplois. Les Tartares ne se reprochent point entre eux ces humiliantes disgrâces, et les oublient bientôt, pourvu qu'ils conservent leurs dignités et leurs charges.

« Le 28 février de l'année suivante, premier jour de la seconde lune chinoise, il y eut une éclipse de soleil de plus de quatre doigts. Étant au palais, je ne pus l'observer exactement; je préparai les instrumens nécessaires pour donner à l'empereur la satisfaction de la voir lui-même. Il fit cette expérience avec les grands de sa cour, auxquels il prit plaisir à donner des preuves du fruit qu'il avait tiré de ses études.

« Le tribunal des mathématiques, après avoir observé cette éclipse, consulta le livre qui se nomme *Chen-chou*, où est marqué ce qu'il faut faire, ce qui doit arriver, et ce qui est à craindre à l'occasion des éclipses, des comètes et des autres phénomènes célestes. Il trouva dans ce livre que les circonstances présentes faisaient connaître que le trône était occupé par un méchant homme, et qu'il fallait l'en faire descendre pour y substituer un meilleur prince.

« Le président tartare du tribunal ne voulut pas que cette remarque fût insérée dans le mémorial qui devait être présenté à l'empereur. Son lieute-

nant eut une longue dispute avec lui, et prétendait au contraire qu'on y devait insérer ce qui se trouvait dans le Chen-chou, parce que c'était l'ordre du tribunal, et qu'en le suivant ils ne devaient pas craindre que leur conduite fût désapprouvée. »

Les missionnaires ne nous apprennent pas comment ce différend fut terminé. Il paraît que le tribunal des mathématiques de Pékin était moins habile que le collége des augures romains, qui ne trouvaient jamais dans les livres des sibylles que ce qu'il fallait y trouver suivant le temps et les circonstances. L'oracle de Chen-chou était bien mal placé sous un prince aussi respecté que Khang-hi.

Gerbillon, parti une troisième fois pour la Tartarie, à la suite de l'empereur, décrit une chasse au chevreuil.

« Ce prince monta au sommet d'une montagne, sur le penchant de laquelle le chevreuil était couché. Il fit mettre pied à terre aux chasseurs qui étaient tous de ces Mantchous qu'on appelle *Nouveaux*, parce qu'ils sont nés dans le vrai pays des Mantchous. L'empereur se sert d'eux pour ses gardes et ses chasseurs. Il les envoya les uns à droite, les autres à gauche, un à un, avec ordre au premier de chaque côté de marcher sur la ligne qu'il leur marqua, jusqu'à ce qu'ils fussent réunis dans l'endroit qu'il leur avait assigné. Ils exécutèrent ponctuellement cet ordre, sans que la difficulté du chemin leur fît perdre leurs rangs.

« Aussitôt que l'enceinte fut formée, avec une

promptitude qui me surprit, l'empereur fit signe de commencer les cris ; alors les chasseurs se mirent à crier ensemble, mais à peu près du même ton et d'une voix médiocre, qui ressemblait assez à une espèce de bourdonnement. On me dit que ces cris se faisaient pour étourdir le chevreuil, afin qu'étant frappé de tous côtés par un bruit égal, et ne sachant par où prendre la fuite, on pût le tirer plus facilement. L'empereur entra dans cette enceinte, suivi seulement de deux ou trois personnes, et s'étant fait montrer le lieu où était le chevreuil, il le tua du second coup de fusil.

« Après cette première enceinte, on en fit une seconde sur des penchans de montagnes. Comme ils n'étaient pas si rudes que les premiers, les chasseurs demeurèrent à cheval, et deux chevreuils qui s'y trouvèrent enfermés furent tués tous deux de la main de l'empereur. Sa majesté tira trois coups en courant au galop : je vis ce prince aller à bride abattue, soit en montant ou en descendant par des pentes fort roides, et tirer de l'arc avec une adresse extraordinaire ; ensuite il fit étendre les chasseurs et tous les gens de sa suite sur deux ailes, et nous marchâmes dans cet ordre jusqu'au camp, en faisant encore une espèce d'enceinte mobile qui battait la campagne : c'était pour la chasse du lièvre. Sa majesté en tua plusieurs. Tout le monde avait soin de les détourner vers lui, et le droit de tirer dans l'enceinte n'était accordé qu'à ses deux fils : les autres chasseurs n'avaient la liberté de tirer que sur le

gibier qui s'écartait du centre ; et chacun s'efforçait de l'en empêcher, parce que ceux qui laissaient sortir un lièvre par négligence étaient rigoureusement punis.

« Le même soir, après un grand vent de sud qui avait élevé beaucoup de poussière, le temps se couvrit. L'empereur, que la seule espérance de la pluie avait rendu fort gai, sortit de sa tente ; et prenant lui-même une grande perche, il se fit un amusement de secouer la poussière attachée à la toile qui couvrait les tentes. Tous ses gens prirent des perches à son exemple, et donnèrent sur les toiles. Comme j'étais présent, je m'occupai du même exercice, pour ne pas demeurer seul oisif. L'empereur, qui le remarqua, dit le soir à ses gens que les Européens n'étaient pas glorieux. » Il semble pourtant qu'un jésuite pouvait faire, sans trop s'humilier, ce que faisait l'empereur de la Chine ; mais cette parole du prince, si elle est vraie, fait voir quels égards il croyait devoir à des étrangers.

« Il se trouve près du lieu où nous campâmes des eaux chaudes et médicinales que l'empereur eut la curiosité de visiter, et où il s'arrêta jusqu'au soir. Il m'y fit appeler ; et m'ayant montré la source, il me demanda la raison physique de cette chaleur, si nous avions en Europe des eaux de cette nature ; si nous en usions, et pour quelle sorte de maladies.

« Ces eaux sont claires dans leur source ; mais elles ne me parurent point si chaudes que celles qui

sont au pied du mont Pé-tcha, un peu au nord-est de celles-ci. Dans les premières, à peine pourrait-on mettre la main entière sans la brûler; au lieu que dans celles-ci on peut la tenir quelques momens sans être incommodé de la chaleur; mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que dans le voisinage on trouve une source d'eau fraîche. On a tellement dirigé l'eau de ces deux sources, qu'elles se joignent d'un côté, et que de l'autre il reste un filet d'eau chaude toute pure. L'empereur a fait construire dans le même lieu trois petites maisons de bois, avec un bassin de bois dans chacune, où l'on peut se baigner commodément. Sa majesté s'y baigna, et nous ne revînmes au camp que vers la fin du jour.

« Le lendemain nous partîmes sur les sept heures du matin. L'empereur me demanda si j'étais fatigué du voyage. Pendant toute la marche, on ne cessa point de chasser aux lièvres et aux chevreuils.

« Le 22, nous séjournâmes. La chasse fut ce jour-là beaucoup plus grande que les jours précédens. Sa majesté avait fait venir des lieux voisins un grand nombre de Mogols, qui, étant accoutumés à cet exercice, entendent parfaitement la manière d'enfermer le gibier. On rassembla plus de deux mille chasseurs, sans compter la suite de l'empereur. Ils étaient rangés sous divers étendards; deux bleus, un blanc, un rouge et un jaune. Les deux bleus marchaient à la tête, l'un à la droite, l'autre à la gauche, et servaient à diriger l'enceinte; le rouge et

le blanc marchaient sur les deux ailes. Le jaune était au centre.

« Cette enceinte comprenait des montagnes et des vallées couvertes de grands bois, qu'on traversait en les battant avec tant de soin, que rien ne pouvait s'échapper sans être vu et poursuivi. Lorsque les deux étendards qui marchent à la tête, en s'éloignant toujours l'un de l'autre, sont arrivés au lieu qui leur est marqué, ils commencent à se rapprocher, et ne finissent leur marche qu'au moment où ils se rencontrent. Alors l'enceinte étant fermée de toutes parts, ceux qui ont marché devant s'arrêtent et tournent le visage à ceux de derrière, qui continuent de s'avancer peu à peu, jusqu'à ce que tous les chasseurs se trouvent à la vue les uns des autres, et serrés de si près, que rien ne puisse sortir de l'enceinte.

« L'empereur se tint d'abord vers le milieu de l'enceinte avec quelques-uns de ses principaux officiers, dont les uns ne faisaient que détourner le gibier pour le faire passer devant lui. Les autres lui fournissaient des flèches pour tirer, et d'autres les ramassaient. Sur les deux ailes, au-dedans de l'enceinte, étaient les deux fils de l'empereur, assistés chacun de trois ou quatre de leurs officiers. Il n'était permis à nul autre de pénétrer dans l'enceinte, s'il n'était appelé par l'ordre exprès de l'empereur. Personne aussi n'osait tirer sur les bêtes, à moins que sa majesté ne l'ordonnât ; ce qu'elle faisait ordinairement après avoir blessé la bête. Mais si quelque

animal s'échappait, les grands et les autres officiers de la cour, qui marchaient immédiatement après ceux qui formaient l'enceinte, avaient la liberté de le poursuivre et de tirer.

« Sa majesté tira un très-grand nombre de chevreuils et de cerfs, qui marchaient en troupes dans les montagnes. On n'avait fait néanmoins que deux enceintes, qui durèrent cinq ou six heures. Dans la première, on enferma un tigre, sur lequel l'empereur tira deux coups d'une grande arquebuse et un coup de fusil; mais comme il tira de fort loin, et que le tigre était dans un fort de broussailles, il ne le blessa point assez pour l'arrêter. Au troisième coup, le tigre prit la fuite vers le haut de la montagne, où le bois était le plus épais. Cet animal était d'une grandeur monstrueuse. Je le vis plusieurs fois, parce que j'étais fort près de l'empereur, à qui je présentai même la mèche allumée pour mettre le feu à son arquebuse. Il ne voulut pas qu'on s'approchât trop du monstre, dans la crainte que quelqu'un de ses gens ne fût blessé. Le danger n'est jamais grand pour sa personne. Il était alors environné d'une cinquantaine de chasseurs à pied, tous armés de demi-piques qu'ils savent manier avec adresse, et dont ils ne manqueraient pas de percer le tigre, s'il avançait du côté de leur maître.

« Je remarquai dans cette occasion la bonté du caractère de l'empereur. Aussitôt qu'il vit fuir le tigre du côté opposé au sien, il cria qu'on lui ouvrît le passage, et que chacun se détournât pour éviter

d'être blessé. Ensuite il dépêcha un de ses gens pour s'informer s'il n'était rien arrivé de fâcheux. On lui rapporta qu'un des chasseurs mogols avait été renversé, lui et son cheval, d'un coup de pate que le tigre lui avait donné en fuyant; mais qu'il n'avait point été blessé, parce que l'animal, étourdi par les cris des autres chasseurs, avait continué de fuir.

« Dans la chasse du même jour, outre des faisans, des perdrix et des cailles, on prit un oiseau d'une espèce particulière, et que je n'ai vu nulle part ailleurs. Les Chinois lui donnent le nom de *hoki*, qui signifie *poule de feu*, apparemment parce qu'autour des yeux il a un ovale de petites plumes couleur de feu très-vif. Tout le reste du corps est de couleur de cendre. Il est un peu plus gros qu'un faisan. Par le corps et la tête, il ressemble assez aux poules d'Inde. Comme il ne peut voler ni haut, ni loin, un cavalier le prend facilement à la course.

« Quelques jours après, toutes ces troupes ayant été commandées pour faire une enceinte sur des collines qui étaient remplies de chèvres jaunes, l'empereur partit pour cette chasse dès sept heures du matin. On fit un grand tour, tandis que des bagages suivirent le droit chemin, qui était plus court de vingt ou trente lis. Les chèvres jaunes sont si sauvages, qu'il faut les environner de fort loin. Pour commencer l'enceinte, les chasseurs s'éloignent les uns des autres de vingt ou trente pas, et s'avançant avec lenteur, ils s'approchent insensiblement et

chassent les chèvres à grands cris. L'enceinte de ce jour-là n'avait pas moins de cinq à six lieues de tour. Elle embrassait quantité de collines, toutes remplies de chèvres, et se terminait à une grande plaine, où l'on devait courir le gibier qui se trouverait enfermé. On vit des troupeaux de quatre et de cinq cents chèvres.

« Aussitôt que l'empereur fut arrivé proche de l'enceinte, on se mit à marcher fort doucement. Sa majesté envoya ses deux fils sur les ailes, et marcha au centre de l'enceinte. Après avoir passé quelques-unes des hauteurs, on commença bientôt à découvrir plusieurs bandes de chèvres.

« Pendant que l'enceinte se resserrait, le ciel se couvrit. Il s'éleva un grand orage avec de la grêle, du tonnerre et de la pluie. Les chasseurs furent obligés de s'arrêter, et les chèvres, courant de toutes leurs forces, cherchaient à s'échapper par quelque ouverture. Elles prenaient toujours du côté où elles n'apercevaient personne; mais venant à découvrir les chasseurs qui fermaient l'enceinte, elles retournaient sur leurs pas vers l'autre bout, d'où elles revenaient ensuite, et se lassaient inutilement à courir. La pluie cessa, et l'on continua de marcher jusqu'à la plaine. L'empereur et ses deux fils, qui étaient dans l'enceinte avec quelques-uns de leurs gens qui détournaient les chèvres de leur côté, en tuaient quelques-unes à mesure qu'ils avançaient. Il s'en sauva plusieurs, car lorsqu'elles sont effrayées, elles passent à travers les jambes des chevaux; et

s'il en sort une de l'enceinte, toutes les autres de la même bande ne manquent pas de la suivre par le même endroit. Alors les chasseurs qui n'étaient pas de l'enceinte les poursuivaient à la course, et les tiraient à coups de flèches. On lâcha les levriers de l'empereur, qui en tuèrent un grand nombre. Cependant, sa majesté en ayant vu sortir plusieurs par la négligence de quelques-uns de ses kyas, se mit en colère, et donna ordre qu'on saisît les coupables.

En arrivant dans la plaine où l'enceinte finissait, les chasseurs se serrèrent insensiblement jusqu'à se toucher l'un l'autre. Alors sa majesté fit mettre pied à terre à tout le monde, et demeurant avec ses fils au milieu de l'enceinte, qui n'avait plus que trois ou quatre cents pieds de diamètre, il acheva de tirer cinquante ou soixante chèvres qui restaient. Il serait difficile de représenter la vitesse avec laquelle ces pauvres bêtes couraient malgré leurs blessures, les unes avec une jambe cassée, qu'elles portaient pendante; les autres traînant leurs entrailles à terre; d'autres portant deux ou trois flèches dont elles avaient été frappées, jusqu'à ce qu'elles tombassent épuisées de forces. J'observai que les coups de flèches ne leur faisaient pas pousser le moindre cri, mais que, lorsqu'elles étaient prises par les chiens, qui ne cessaient de les mordre qu'après les avoir étranglées, elles jetaient un cri assez semblable à celui d'une brebis qu'on est près d'égorger.

« Cette chasse ne nous empêcha pas de faire en-

core plus de vingt lis de chemin dans une grande plaine, avant d'arriver au camp. Il fut assis à l'entrée du détroit des montagnes, dans un lieu qui se nomme en langue mogole, *source des eaux*. On n'avait pas fait moins de onze ou douze lieues ce jour-là. L'empereur fit punir deux des kyas qui avaient été saisis par son ordre, pour avoir laissé sortir quelques chèvres de l'enceinte. Ils reçurent chacun cent coups de fouet; punition ordinaire chez les Tartares, mais à laquelle ils n'attachent aucune infamie. L'empereur leur laissa leurs charges, en les exhortant à réparer leur faute par un redoublement de zèle et de fidélité. Un troisième, qui était plus coupable, parce qu'il avait quitté son poste pour courir après une chèvre, et qu'il l'avait tirée dans l'enceinte même, à la vue de l'empereur, fut destitué de son emploi. D'autres avaient tiré aussi dans l'enceinte, mais sans quitter leur poste : on avait ramassé leurs flèches, sur lesquelles étaient leurs noms. Toutes ces flèches furent apportées à l'empereur, qui leur accorda le pardon de leur faute.

« Le jour suivant, on rentra dans les montagnes, où, chemin faisant, on chassa dans diverses enceintes : on tua plusieurs chevreuils et quelques cerfs. Cette chasse aurait été plus abondante, si l'on n'eût découvert un tigre qui était couché sur le penchant d'une montagne fort escarpée, dans un fort de broussailles. Lorsqu'il entendit le bruit des chasseurs qui passèrent assez près de lui, il jeta des cris qui le firent connaître : on se hâta d'en avertir

l'empereur. C'était un ordre général que, lorsqu'on avait découvert un de ces animaux, on postât des gens pour l'observer, tandis que d'autres en allaient donner avis à l'empereur, qui abandonnait ordinairement toute autre chasse pour celle du tigre. Sa majesté parut aussitôt. On chercha un poste commode, d'où elle pût tirer sans danger; car cette chasse est périlleuse, et les chasseurs ont besoin d'y apporter beaucoup de précaution.

« Quand on est sûr du gîte, on commence par examiner quelle route l'animal pourra prendre pour se retirer; il ne descend presque jamais dans la vallée; il marche le long du penchant des montagnes : s'il se trouve un bois voisin, il s'y retire; mais il ne va jamais bien loin, et sa fuite est ordinairement du revers d'une montagne à l'autre. On poste des chasseurs, avec des demi-piques armées d'un fer très-large, dans les endroits par où l'on juge qu'il prendra son chemin : on les place ordinairement par pelotons, sur le sommet des montagnes. Des gardes à cheval observent la remise : tous ont ordre de pousser de grands cris lorsque le tigre s'avance de leur côté, dans la vue de le faire retourner sur ses pas, et de l'obliger à fuir vers le lieu où l'empereur s'est placé.

« Ce prince se tenait ordinairement sur le revers opposé à celui qu'occupait le tigre, avec la vallée entre deux, du moins lorsque la distance n'excédait pas la portée d'un bon mousquet. Il était environné de trente ou quarante piqueurs armés de balle-

bardes ou de demi-piques, dont ils font une espèce de haie; ils ont un genou à terre, et présentent le bout de leur demi-pique du côté par où le tigre peut venir; ils la tiennent des deux mains, l'une vers le milieu, et l'autre assez proche du fer. Dans cet état, ils sont toujours prêts à recevoir le tigre, qui prend quelquefois sa course avec tant de rapidité, qu'on n'aurait pas le temps de s'opposer à ses efforts, si l'on n'était constamment sur ses gardes. L'empereur est derrière les piqueurs, accompagné de quelques-uns de ses gardes et de ses domestiques: on lui tient des fusils et des arquebuses. Lorsque le tigre n'abandonne pas son fort, on tire des flèches au hasard, et souvent on lâche des chiens pour le faire déloger. Je reviens à la chasse dont je fus témoin.

« On fit bientôt lever le tigre du lieu où il était couché; il grimpa la montagne, et s'alla placer de l'autre côté dans un petit bois, presqu'à l'extrémité de la montagne voisine. Comme il avait été bien observé, il fut aussitôt suivi, et l'empereur s'en étant approché à la portée du mousquet, toujours environné de ses piqueurs, on tira quantité de flèches vers le lieu où il s'était retiré; on lâcha aussi plusieurs chiens qui le firent relever une seconde fois; il ne fit que passer sur la montagne opposée, où il se coucha encore dans des broussailles, d'où l'on eut assez de peine à le faire sortir: il fallut faire avancer quelques cavaliers qui tirèrent des flèches au hasard, tandis que les piqueurs faisaient

rouler des pierres vers le même endroit. Quelques-uns des cavaliers faillirent y perdre la vie : le tigre, s'étant levé tout d'un coup, jeta un grand cri, et prit sa course vers eux : ils n'eurent pas d'autre ressource que de se sauver à toute bride vers le sommet de la montagne ; et déjà l'un d'entre eux, qui s'était écarté en fuyant, paraissait menacé de sa perte, lorsque les chiens qu'on avait lâchés en grand nombre, et qui suivaient le tigre de près, l'obligèrent de leur faire face. Ce mouvement donna le loisir au cavalier de gagner le sommet de la montagne, et de mettre sa vie en sûreté.

« Cependant le tigre retourna au petit pas vers le lieu d'où il était sorti ; et les chiens aboyant autour de lui, l'empereur eut le temps de lui tirer trois ou quatre coups qui le blessèrent légèrement ; il n'en marcha que plus vite. Lorsqu'il fut arrivé aux broussailles, il s'y coucha comme auparavant, c'est-à-dire sans qu'on pût l'apercevoir. On recommença aussitôt à faire rouler des pierres et à tirer au hasard. Enfin le tigre se leva brusquement et prit sa course vers le lieu où l'empereur était placé. Sa majesté se disposait à le tirer ; mais lorsqu'il fut au bas de la montagne, il tourna d'un autre côté, et s'alla cacher dans le même bosquet où il s'était déjà retiré. L'empereur traversa promptement la vallée, et le suivit de si près, que, le voyant à découvert, il lui tira deux coups de fusil, qui achevèrent de le tuer.

« Le lendemain nous fîmes soixante lis sans

quitter une vallée étroite, et bordée des deux côtés par des montagnes fort escarpées. Un peu au-dessus du lieu où l'on devait camper, l'empereur s'arrêta près d'un rocher escarpé de toutes parts, et fait en forme de tour. Tous les grands et les meilleurs archers ayant reçu ordre de se rendre autour de lui, il fit tirer à chacun sa flèche vers la cime du rocher, pour essayer si quelqu'un aurait l'adresse et la force d'y atteindre. Il n'y eut que deux flèches qui demeurèrent sur le rocher, et qui tombèrent de l'autre côté. L'empereur tira aussi cinq ou six fois, jusqu'à ce qu'une de ses flèches passât le rocher. Ensuite il m'ordonna d'en mesurer la hauteur avec les instrumens qu'il avait apportés; il prit un demi-cercle d'un demi-pied de rayon, qui n'était qu'à pinnules. Après avoir fait l'observation, il voulut que nous fissions à part le calcul de la hauteur; nous la trouvâmes de quatre cent trente *ché* ou pieds chinois. L'opération fut recommencée, en faisant les stations dans un endroit plus éloigné. Nos calculs furent faits en particulier à la vue de tous les grands, qui ne se lassèrent point d'en admirer la conformité; il n'y eut pas un chiffre de différence. Sa majesté, pour en convaincre tous les spectateurs, me fit lire mes deux calculs chiffre par chiffre, tandis qu'elle montrait les siens aux grands pour en faire connaître la justesse. Elle prit encore plaisir à mesurer géométriquement une distance. Ensuite, après l'avoir calculée, elle la fit mesurer par une mesure actuelle, qui se trouva justement conforme au calcul.

Une flèche qu'elle fit peser dans une balance, après en avoir calculé le poids, ne fut pas moins conforme au calcul. Les seigneurs de la cour redoublèrent leurs applaudissemens, et me dirent mille choses flatteuses à l'avantage des sciences de l'Europe; l'empereur en parla lui-même dans les termes les plus obligeans.

« La conversation étant tombée sur le tribunal des mathématiques, sa majesté nous marqua beaucoup de mépris pour ceux qui croyaient superstitieusement qu'il y a de bons et de mauvais jours, et des heures plus ou moins fortunées : elle était convaincue, nous dit-elle, non-seulement que ces superstitions étaient fausses et vaines, mais encore qu'elles étaient préjudiciables au bien de l'état, lorsque cette manie gagne jusqu'à ceux qui le gouvernent, puisqu'il en avait coûté la vie à plusieurs innocens, entre autres à quelques chrétiens du tribunal des mathématiques, auxquels on avait fait leur procès, comme au père Adam-Schaal, et qui avaient été condamnés à mort pour n'avoir pas choisi à propos l'heure d'un enterrement : « Que le peuple et les « grands mêmes, continua l'empereur, ajoutent foi « à ces superstitions, c'est une erreur qui n'a pas de « suite; mais que le souverain d'un empire s'y laisse « tromper, c'est une source de maux terribles. Je « suis si persuadé, ajouta-t-il, de la fausseté de « toutes ces imaginations, que je n'y ai pas le moin- « dre égard. » Il plaisanta même sur l'opinion des Chinois, qui font présider toutes les constellations

à l'empire de la Chine, sans vouloir qu'elles se mêlent jamais des autres régions. « Souvent, nous dit-« il, j'ai représenté à ceux qui m'entretenaient de « ces chimères qu'il fallait du moins laisser quel-« ques étoiles aux royaumes voisins, pour avoir « soin d'eux. »

Nous ne tirerons du quatrième voyage de Gerbillon que la chasse d'un ours qui fut tué par l'empereur. « On se rendit dans un bosquet voisin du camp, où l'on apprit qu'un ours était entré. Les piqueurs, à force de crier, de battre les arbres et de faire claquer leurs fouets, firent déloger la bête, qui fit plusieurs tours dans le bois avant d'en sortir; enfin, après avoir rugi long-temps, elle prit sa course sur la montagne, suivie par les chasseurs à cheval, qui, galopant de tous côtés à quinze ou vingt pas de distance, la poussèrent fort adroitement jusqu'à un passage étroit entre deux petites montagnes. Comme cet animal est pesant, et qu'il ne peut soutenir une longue course, il s'arrêta sur le revers d'une des deux montagnes; l'empereur, qui se trouvait sur le revers de l'autre, lui décocha une flèche qui lui fit une blessure profonde au flanc: ce coup lui fit pousser d'affreux rugissemens; il tourna furieusement la tête vers la flèche, qui était restée dans la plaie; et l'ayant arrachée, il la brisa en plusieurs pièces; ensuite, faisant quelques pas de plus, il s'arrêta court. Alors l'empereur descendit de son cheval, s'arma d'un épieu, et, s'étant approché avec quatre de ses plus hardis chasseurs,

il tua cette furieuse bête d'un seul coup. Une si belle action fut célébrée aussitôt par des cris d'applaudissement. L'ours était d'une grosseur extraordinaire; il avait six pieds depuis la tête jusqu'à la queue : l'épaisseur du corps était proportionnée; le poil long, noir et luisant comme le plumage d'un choucas; il avait les oreilles et les yeux fort petits, et le cou de l'épaisseur du corps. Les ours ne sont pas si gros en France, et n'ont pas le poil si beau. »

CHAPITRE II.

Voyages, négociations et entreprises des Hollandais à la Chine.

VERS le commencement du seizième siècle, les Portugais, pénétrant à la Chine par les mers de l'Inde, y introduisirent des missionnaires de la religion romaine. En 1517, ils établirent un commerce réglé à Quang-tong, que les Européens ont nommé Canton. Ensuite, ayant formé un comptoir à Ning-po, qu'ils ont appelé *Liampo*, dans la partie orientale de la Chine, ils firent un commerce considérable sur la côte, entre ces deux fameux ports, jusqu'à ce que leur orgueil et leur insolence causèrent leur destruction dans tous ces lieux, à la reserve de Mahao ou Macaó, île à l'embouchure de la rivière de Canton, où ils se conservent encore, mais resserrés dans des bornes fort étroites.

Le pouvoir des Hollandais étant monté au comble dans les Indes, sur les ruines des Portugais, vers le milieu du dix-septième siècle, ils s'efforcèrent de s'ouvrir l'entrée de la Chine par l'établissement d'un commerce réglé avec les habitans. Ils y travaillaient depuis long-temps, malgré quantité d'obstacles dont le plus redoutable, suivant Nieuhof, était une ancienne prophétie répandue parmi les Chinois, qui les menaçait « de devenir quelque jour la con-

« quête d'une nation de blancs, vêtue de la tête « jusqu'aux pieds. » Mais sur la nouvelle qu'ils reçurent de Macassar par un missionnaire jésuite nommé le P. Martin, revenu de la Chine, où il avait vécu caché pendant dix ans, que les Tartares mantchous avaient conquis pour la seconde fois ce grand empire, le gouvernement de Batavia prit la résolution de renouveler ses entreprises. Il fit pressentir les Chinois de Canton par quelques marchands, dont le rapport fut si favorable, qu'il ne pensa plus qu'à faire partir des ambassadeurs pour aller solliciter à la cour de Pékin la liberté du commerce.

La relation de cette ambassade fut composée par Jean Nieuhof, maître-d'hôtel des ambassadeurs hollandais, et célèbre par ses voyages dans plusieurs autres parties du monde : elle fut publiée en diverses langues. La traduction française qu'on en trouve dans Thévenot paraît la meilleure.

Jean Maatzuyker, gouverneur de Batavia, et le conseil des Indes, avaient fait nommer pour ambassadeurs à la cour de Pékin Pierre de Goyer et Jacob Keyser. Leur train fut composé de quatorze personnes, c'est-à-dire deux marchands ou deux facteurs, six domestiques, un maître-d'hôtel, un chirurgien, deux interprètes, un trompette et un tambour. Ils prirent ensuite deux facteurs de plus, pour les charger du soin de leur commerce à Canton, pendant qu'ils feraient le voyage de Pékin. Leurs présens étaient de riches étoffes de laine, des pièces

de belle toile, plusieurs sortes d'épiceries, du corail, de petites boîtes de cire, des lunettes d'approche et des miroirs, des épées, des fusils, des plumes, des armures, etc. Leur commission se réduisait à former une alliance solide avec l'empereur de la Chine, en obtenant la liberté du commerce pour les Hollandais dans toute l'étendue de l'empire.

Ils partirent de Batavia le 14 juin 1655, dans deux yachts, qui devaient les transporter à Canton, d'où ils avaient ordre de se rendre aussitôt à Pékin. Le même jour du mois de juillet suivant, ils passèrent à la vue de Macao. Cette ville est bâtie sur un rocher fort élevé, qui est environné de tous côtés par la mer, excepté de celui du nord, par lequel une langue de terre fort étroite le joint à l'île du même nom. Son port n'a point assez d'eau pour recevoir les gros navires : elle est célèbre par la fonte de canons qui s'y fait du cuivre de la Chine et du Japon. La place est revêtue d'un mur, et défendue vers la terre par deux châteaux situés sur deux collines. Son nom est composé d'*ama*, qui était celui d'une ancienne idole, et de *gao*, qui signifie, en langue chinoise, *rade* ou *retraite sûre*. Les Portugais ayant obtenu ce vaste terrain pour s'y établir, en firent bientôt une ville florissante, qui devint un des plus grands marchés de l'Asie. Ils y ont le privilége d'exercer deux fois l'an le commerce à Canton. On lit, dans les registres de leur douane, que pendant les heureux temps de leur commerce, ils tiraient de Canton plus de trois

cents caisses d'étoffes de soie, chaque caisse contenant cent cinquante pièces; deux mille cinq cents lingots d'or, chacun de treize onces, et huit cents mesures de musc, avec une grosse quantité de fil d'or, de toile, de soie écrue, de pierres précieuses, de perles et d'autres richesses.

Le 18, on jeta l'ancre au port de Hey-tamen, lieu fort agréable, et d'une extrême commodité pour le commerce. Une barque chargée de soldats, qui se présenta aussitôt, demanda aux Hollandais, de la part du gouverneur, quel était le motif qui les amenait. Les ambassadeurs lui envoyèrent Louis Baron, leur secrétaire, pour lui expliquer leurs intentions. Il le reçut civilement dans sa chambre de lit; mais il lui demanda pourquoi les Hollandais s'obstinaient à revenir à la Chine, et s'il ne leur avait pas été défendu de reparaître à Canton.

Six jours après, deux mandarins arrivèrent de cette ville pour examiner les lettres de créance des ambassadeurs; ils les firent inviter à se rendre dans une maison du gouverneur, qui était un peu plus haut sur la rivière. Le gouverneur parut assis entre les deux mandarins, et gardé par quelques soldats. Il fit un accueil gracieux aux ambassadeurs, quoiqu'il les fît demeurer d'abord à quelque distance, pour se donner le temps de lire leurs lettres.

Le 29, un nouvel hay-to-nou, accompagné de son vice-amiral, vint les prendre à bord pour les conduire à Canton. Étant descendus au rivage, ils furent menés dans un temple, où leurs lettres de

créance furent étendues sur une table. Le hay-to-nou leur fit alors diverses questions sur leur voyage, sur leurs vaisseaux, leurs lettres et leurs présens. Il parut surpris qu'ils n'eussent point de lettres pour le tou-tang de Canton, et que celle qui était pour l'empereur ne fût pas renfermée dans une bourse ou dans une boîte d'or. En les quittant, les officiers chinois promirent de se rendre le lendemain à bord pour recevoir les présens.

On les vit paraître en effet le jour suivant dans des barques, avec une suite nombreuse : ils prirent les deux ambassadeurs, leur secrétaire et quatre autres personnes de leur cortége, dans une de leurs barques qui les conduisit à Canton. A leur arrivée, le hay-to-nou et le vice-amiral les quittèrent sans leur adresser un seul mot, et rentrèrent dans la ville. Après les avoir fait attendre environ deux heures à la porte, le vice-roi leur envoya la permission d'entrer. Ils furent conduits dans leur logement, où ils reçurent la visite du pont-siensin, ou trésorier de l'empereur, qui tenait le quatrième rang dans la ville de Canton. Il fallut essuyer de nouvelles interrogations. Cet officier leur demanda s'il y avait long-temps qu'ils étaient mariés, quels étaient leurs noms et leurs emplois, etc. Lorsque les ambassadeurs leur eurent témoigné qu'ils attendaient l'audience des vice-rois et la liberté de partir pour Pékin, il leur répondit qu'ils n'obtiendraient l'audience de personne à Canton jusqu'à l'arrivée des ordres de la cour ; cependant

les vice-rois promirent de les visiter dans leur logement.

Il se passa quatre ou cinq mois avant l'arrivée des ordres de la cour. Enfin, le tou-tang reçut les réponses de l'empereur à deux lettres qu'il lui avait écrites au sujet des ambassadeurs de Hollande : par la première, ce prince leur accordait la permission de se rendre à Pékin, avec une suite nombreuse et quatre interprètes pour y traiter du commerce; par la seconde, il accordait aux Hollandais la liberté qu'ils demandaient pour le commerce, en marquant qu'il les attendait à Pékin pour le remercier de cette faveur.

Leur voyage devant se faire par eau, ils louèrent une grande barque pour leur propre usage; mais il s'en trouva cinquante aux frais de l'empereur pour le transport de leurs gens et de leurs bagages. Le tou-tang donna le commandement de cette flotte à Pin-xen-ton, qui fut accompagné de deux autres mandarins. Outre les matelots et les rameurs, il y avait un corps de soldats commandé par deux officiers de distinction. Aussitôt que les ambassadeurs se furent embarqués, ils arborèrent le pavillon du prince Guillaume de Nassau, tandis qu'on dépêchait des messagers aux magistrats des villes qui se trouvent sur la route, pour ordonner les préparatifs de leur réception.

Après avoir quitté Canton, le 17 mars 1657, on ne cessa point d'avancer à la rame sur la belle rivière de Tay, qui, baignant les murs de cette ville, offre

une des plus délicieuses perspectives du monde. Les petits villages, qui sont en grand nombre depuis Canton jusqu'à Pékin, saluèrent les ambassadeurs à leur passage par une décharge de leur artillerie. On entra bientôt dans le Zin, que les étrangers nomment le *Canal européen*.

Le secrétaire des vice-rois, qui avait accompagné les ambassadeurs, prit congé d'eux pour retourner à Canton. Ils l'avaient traité à souper le soir précédent, avec quantité de nobles. On continua d'avancer, mais avec lenteur, parce que le canal de la rivière devenait très-rapide en se rétrécissant. Les Tartares forcent les rameurs chinois au travail, sans paraître touchés de leur fatigue. Ces malheureux tombent quelquefois dans un passage étroit, et se noient sans que personne pense à les secourir. Si l'excès du travail épuise leurs forces jusqu'à leur faire perdre quelquefois la connaissance, un soldat, qui est derrière eux, ne cesse de les battre jusqu'à ce qu'ils reprennent la rame, ou qu'ils expirent. Cependant ils sont relevés par intervalles.

Le 21, vers minuit, on arriva devant Sang-Vin, à quarante milles de Schan-Scheu. Les magistrats de cette ville vinrent au-devant des ambassadeurs. Elle est située fort avantageusement et très-peuplée; mais les ravages des Tartares ont diminué sa grandeur. Ici les torrens qui descendent de la montagne de Sanvan-hab, rendent la rivière fort rapide. Cette montagne est la plus haute et la plus escarpée de toute la Chine. Ses pointes, qui sont en grand nom-

bre, sont enveloppées de nuées qui rendent le passage obscur et ténébreux dans les parties inférieures. Sur le revers qui fait face à la rivière on voit un beau temple où l'on monte par des degrés. Le cortége fut trois jours à se dégager de ces affreuses montagnes, où l'on n'aperçoit que Quan-ton-lo, village solitaire. Cependant elles s'ouvrent en quelques endroits pour laisser voir des champs de blé qui ne sont pas sans agrément.

Le 24, on se trouva devant In-ta, petite ville qui est fort agréablement située sur un angle de la rivière, du côté droit, c'est-à-dire à l'ouest, vis-à-vis la montagne San-van-hab. Ses murs sont assez hauts, mais d'une force médiocre. On admire la beauté de ses maisons et de ses temples. Elle était autrefois très-riche et très-peuplée.

Le jour suivant, on eut la vue du merveilleux temple de Ko-nian-siam, qui est en aussi grande vénération que celui de San-van-hab. Il est situé sur le bord de la rivière, dans un canton montagneux et solitaire. Le chemin par lequel on s'y rend commence par quelques degrés de pierres, et tourne ensuite par des passages fort obscurs. Les ambassadeurs le visitèrent après que les Chinois y eurent fait leurs dévotions.

Le 28, dans le cours de la nuit, on essuya une furieuse tempête, accompagnée de tonnerre et d'éclairs. Plusieurs barques furent dispersées. Les unes perdirent leurs mâts et leurs cordages; d'autres se brisèrent contre les rives, et tout leur équipage

fut submergé. On arriva le 29 avec les restes de la flotte à Schan-cheu, seconde ville de cette province. Elle est située à trente milles d'In-ta, sur un angle à l'ouest de la rivière. Sa situation et la sûreté de son port y font fleurir le commerce.

Sur le Mo-ha, près d'une charmante vallée, on découvre un monastère avec un grand temple. Il doit son origine à Lou-zou, saint d'une grande réputation, qui passa tout le temps de sa vie à moudre du riz pour les moines, et qui portait nuit et jour des chaînes de fer sur son corps nu. Elles avaient fait dans sa chair des ouvertures qui, faute de soins et de remèdes, étaient devenues autant de nids de vers. Lou-zou ne souffrait pas qu'on entreprît de l'en délivrer; et si le hasard en faisait tomber un, il le ramassait soigneusement et le remettait à sa place, en disant : « Ne te reste-t-il pas assez pour te nour-« rir? Pourquoi quittes-tu donc mon corps où l'on « t'accorde si volontiers ta nourriture? » Il faut convenir que ces traditions valent bien les nôtres.

Le lendemain, ils arrivèrent de grand matin près d'une montagne, à qui sa forme avait fait donner, par les Tartares, le nom de *Tête des cinq chevaux*. Sur cette montagne, dont le sommet est couvert de nuées et paraît inaccessible, on découvre plusieurs anciens édifices, les uns entiers, d'autres tombés en ruines. Immédiatement au-delà des mêmes montagnes, les barques courent beaucoup de danger entre des rocs et d'autres passages escarpés, qui se nomment *les cinq laids diables*. Le canal de la ri-

vière était rempli de barques fendues, qui avaient coulé à fond. Enfin, l'on gagna Seu-tcheou, dont les collines, entremêlées de vallées charmantes, se présentent du côté de la rivière avec autant d'ordre que si cette disposition était l'ouvrage de l'art. Leur sommet forme une perspective surprenante.

Le 4 avril, on se trouva devant Nam-houng, troisième ville de la province de Canton, et frontière de cette province. Elle est éloignée de Schan-cheu d'environ quarante milles, grande, bien située et fortifiée de murs et de boulevards. Elle est divisée par la rivière, avec un grand pont de communication. Ses temples sont en grand nombre, et ses édifices magnifiques. On y voit aussi une douane pour les droits de l'empereur sur les marchandises; mais les recherches ne sont point incommodes, parce qu'on s'en rapporte à la déclaration des marchands. La Chine n'a point de canton où la terre soit meilleure pour la fabrique des porcelaines. Assez près de la même ville, on trouve le Mé-Kiang ou *rivière d'Encre*, ainsi nommée de la noirceur de ses eaux, qui ne laissent pas de produire du poisson fort blanc et fort estimé.

On descendit ensuite à l'est par le Kiang, qui divise la partie orientale de la Chine de l'occidentale, jusqu'à Peng-se, ville située derrière une île, à l'est de cette rivière, et comme adossée contre de fort hautes montagnes; elle est fort bien bâtie, quoiqu'elle n'approche point de Hou-keou, qui en est à trente milles. La montagne de Sian, qui est près

de la ville, est si haute et si escarpée, qu'elle passe pour inaccessible; elle est environnée d'eau, et du côté du sud, elle a une rade sûre pour les barques. Le Kiang est bordé au sud par le Ma-kang dont le nom est devenu terrible dans toute la Chine par les naufrages qui s'y font continuellement. Les pilotes chinois ayant remarqué que le cuisinier hollandais allumait du feu pour le dîner, supplièrent à genoux les ambassadeurs de ne pas permettre qu'il achevât, parce qu'il y avait dans le lac de Po-yang un certain esprit sous la forme d'un dragon ou d'un grand poisson, dont le pouvoir s'étendait sur tout le pays, et qui avait tant d'aversion pour l'odeur des viandes rôties et bouillies, qu'aussitôt qu'il en ressentait la moindre impression, il suscitait des tempêtes qui submergeaient infailliblement les vaisseaux. Les ambassadeurs eurent la complaisance d'entrer dans leurs craintes superstitieuses, et de se contenter ce jour-là d'un dîner froid. Vers midi, on passa devant deux piliers qui sont placés au milieu de la rivière, pour servir de division entre la province de Kiang-si et celle de Nankin.

Nankin, sans contredit la plus belle ville de la Chine, est située à trente-cinq milles de Tay-tong ou Tay-ping, sur la rive est du Kiang, au 32e degré de latitude. Sa situation est charmante, et le terroir d'une merveilleuse fécondité. La rivière traverse toute la ville et se divise en plusieurs canaux couverts de ponts. Quelques-uns de ces bras sont navigables pour les plus grandes barques. La cour

impériale avait fait long-temps sa résidence à Nankin, lorsqu'en 1368, l'empereur Hong-vou prit le parti de la transporter à Pékin, pour se mettre en garde contre l'invasion des Tartares. Aujourd'hui Nankin est le séjour du gouverneur des provinces méridionales.

Les principales rues de Nankin ont vingt-huit pas de largeur : elles sont droites et bien pavées. Il n'y a point de ville au monde où l'ordre soit plus exact pour la tranquillité de la nuit. Le commun des maisons a peu d'apparence, et n'a pas plus de commodité; elles ne sont que d'un étage; elles n'ont qu'une porte, et ne consistent que dans une simple chambre où l'on mange et l'on dort. Pour fenêtre, elles ont une ouverture carrée, qui est ordinairement fermée de roseaux au lieu de vitres. Le toit est couvert de tuiles blanches, et les murs assez proprement blanchis. Les habitans de ces petites maisons n'exercent pas un commerce plus riche que leur demeure; mais les boutiques des marchands sont fournies des plus précieuses marchandises de l'empire, telles que des étoffes de soie et de coton, toutes sortes de porcelaines, de perles, des diamans et d'autres richesses. Chaque boutique offre une planche où le nom du maître et les marchandises qu'il tient en vente sont écrits en caractères d'or. D'un côté de la planche part un pilier qui s'élève plus haut que la maison, et d'où pend quelque lambeau d'étoffe pour enseigne.

La monnaie de la Chine consiste en petites pièces

d'argent de différentes grandeurs. Si l'on ne veut pas être trompé, il ne faut jamais marcher sans trébuchet, et ne pas perdre de vue les Chinois, qui ont des poids de plusieurs sortes, et beaucoup d'habileté à les changer. Quoique Nankin ait plus d'un million d'habitans, sans y comprendre une garnison de quarante mille Tartares, les provisions y sont à bon marché pendant toute l'année. Entre autres fruits, les cerises y sont délicieuses.

Comme la Chine n'a point de ville qui ait été si respectée que Nankin pendant la guerre, elle surpasse toutes les autres par la beauté de ses temples, de ses tours, de ses arcs-de-triomphe et de ses édifices publics : le palais impérial était le plus magnifique; mais c'est la seule partie de la ville qui ait été ruinée par les Tartares.

Les Tartares s'établirent dans des huttes près d'un temple ou d'une pagode nommée *porn-lin-chi*, et laissèrent la ville aux Chinois. La matière des bâtimens est d'une sorte de pierre dure, enduite d'un vernis jaune, qui lui donne le brillant de l'or aux rayons du soleil. Sur la porte de la seconde cour du palais pend une cloche de dix ou onze pieds de hauteur, et de trois brasses et demie de circonférence; l'épaisseur du cuivre a près d'un quart d'aune. Quoique les Chinois en vantent beaucoup le son, il parut sourd aux Hollandais, et le métal fort inférieur à celui des cloches de l'Europe.

Tous les trois mois on fait partir de Nankin, pour la cour, cinq bâtimens chargés de toutes sortes

d'étoffes de soie et de laine, dont la ville fait présent à l'empereur. Cette raison les fait nommer *Lang-i-chouen*, c'est-à-dire *vaisseaux des draps du dragon*. Nieuhof n'avait jamais rien vu de si magnifique; ils étaient admirablement ornés de toutes sortes de figures; la dorure et la peinture étaient telles, que les yeux en étaient éblouis. Un autre présent de la ville, c'est un poisson qui se prend aux mois de mai et de juin, dans le Kiang : les Chinois le nomment *si-yu*, et les Portugais *savel*. On le transporte deux fois la semaine dans des barques tirées nuit et jour par des hommes; et quoiqu'on ne compte pas moins de deux cents milles de Hollande jusqu'à Pékin, il y arrive frais dans l'espace de huit ou dix jours.

Les ambassadeurs hollandais sortaient souvent pour prendre l'air et visiter la ville. Du centre de la place s'élève une grande tour ou un clocher de porcelaine, qui l'emporte de beaucoup sur tout ce que l'art et la dépense ont de plus curieux à la Chine; il est de neuf étages, et l'on monte huit cent quatre-vingt-quatre degrés pour arriver au sommet; chaque étage est orné d'une galerie pleine de pagodes et de peintures; les ouvertures sont fort bien ménagées pour la lumière; tous les dehors sont revêtus de différens vernis, rouges, verts et jaunes; les matériaux de ce bel édifice sont liés avec tant d'habileté, que l'ouvrage entier paraît d'une seule pièce; autour des coins de chaque galerie pendent quantité de petites cloches qui rendent un son fort agréable

lorsqu'elles sont agitées par le vent. Le sommet du clocher, si l'on en croit les Chinois, est une pomme de pin d'or massif; de la plus haute galerie, on découvre toute la ville et le pays voisin, au-delà du Kiang. Cette merveilleuse tour fut construite par les Chinois, pour obéir et pour plaire aux Tartares, lorsqu'ils firent la conquête de la Chine sous Gengis-khan.

La même place est environnée d'un bois de pins, qui servait autrefois de sépulture aux empereurs de la Chine : mais tous leurs tombeaux ont été démolis par les Tartares.

Les Hollandais trouvèrent dans les habitans de Nankin beaucoup plus de sincérité, de politesse, de savoir et de jugement, que dans tout le reste de la nation. Cette ville jouit d'un grand nombre de priviléges que les Tartares lui ont accordés, et qu'ils regardent comme la plus sûre méthode pour étouffer toutes les idées de révolte.

Jusqu'ici les ambassadeurs étaient venus dans des barques communes ; mais on leur fournit à Nankin deux grandes barques impériales, qui ne manquaient d'aucune commodité, peintes, enrichies de dorures, avec une chambre de musique à l'extrémité; on leur donna plusieurs personnes de la ville pour cortége, sans leur ôter les soldats de Nankin, qui furent logés dans la chambre de musique. Pin-xen-ton et les deux autres mandarins changèrent aussi de barques, pour entrer dans celles de l'empereur.

On partit le 18 mai : le 24 on se rendit à Yang-se-fou, que d'autres nomment Yang-tchou-fou. Cette ville est célèbre par l'agrément et la vivacité des femmes ; elles y ont le pied d'une petitesse extrême, la jambe belle, et tant d'autres perfections, qu'on dit en proverbe : « Celui qui veut une femme de taille « fine, cheveux bruns, belle jambe et beaux pieds, « doit la prendre à Yang-se-fou. » Cependant l'auteur ajoute qu'elles ne sont nulle part à si bon marché : les pères y vendent leurs filles et leurs servantes pour la prostitution.

On entra dans le Hoang ho, ou fleuve Jaune, dont les eaux sont si bourbeuses et si épaisses, qu'il est difficile de le traverser. On le prendrait, dans l'éloignement, pour un terrain marécageux ; cependant son cours est si rapide, qu'il n'y a point de barque qui puisse le remonter sans être tirée par un grand nombre de matelots ; il est large d'un demi-mille en quelques endroits, et beaucoup plus dans d'autres : les Chinois mêlent de l'alun dans ses eaux pour les éclaircir.

Le Hoang-ho est fréquenté continuellement par une multitude de grandes et de petites barques ; il offre aussi plusieurs îles flottantes, qui sont l'ouvrage de l'art : c'est un composé de cannes de bambous, dont le tissu est impénétrable à l'humidité. Les Chinois bâtissent, sur ce fondement, des huttes ou de petites maisons de planches et d'autres matériaux légers, dans lesquelles ils font leur demeure, avec leurs femmes, leurs enfans et leurs troupeaux.

Quelques-unes de ces îles flottantes contiennent jusqu'à deux cents familles, dont la plupart subsistent de leur commerce, au long de la rivière; elles s'arrêtent des mois entiers dans un même lieu, et l'île s'attache avec des pieux qui la fixent contre les bords de la rivière. Après quelques heures de navigation, les ambassadeurs passèrent dans un autre canal nommé *Inu-yun*, qui, partant de l'ouest de la rivière, traverse toute la province de Schang-ton, dont il est l'entrée.

Dans la route, les Hollandais furent surpris de voir le peuple assemblé en troupes, pour se défendre contre les sauterelles qui visitent régulièrement le pays dans cette saison; elles sont amenées en si grand nombre par le vent d'est, que si malheureusement elles descendent à terre, tout est dévoré dans l'espace de quelques heures. Les habitans parcourent leurs campagnes, enseignes déployées, tirant, poussant des cris, sans prendre un moment de repos jusqu'à ce qu'ils les voient tomber dans la mer ou dans quelque rivière. Un escadron de ces dangereux insectes se précipita sur les barques des ambassadeurs, et les couvrit entièrement; mais on trouva bientôt le moyen de s'en délivrer, en les chassant dans la rivière.

Le 16 juillet on arriva devant San-ho, à quatre milles de Pékin. Là les embassadeurs quittèrent leurs barques pour achever le voyage par terre. On vit arriver de Pékin, le mandarin dont les ambassadeurs s'étaient fait précéder; il leur annonça pour

le lendemain l'arrivée de vingt-quatre chevaux et de plusieurs chariots, que le conseil leur envoyait pour transporter leur bagage et leurs présens. La route de Pékin était extrêmement mauvaise, remplie d'inégalités et de tant de trous, qu'à chaque pas les chevaux s'y enfonçaient jusqu'aux sangles; cependant on y voyait autant de monde, de chevaux et de voitures que dans la marche d'une armée.

Ils entrèrent dans la ville par deux portes magnifiques, et mirent pied à terre devant un temple, où leurs guides les invitèrent à prendre un peu de repos en attendant l'arrivée du bagage. A peine y furent-ils entrés, qu'on leur annonça le kappade de l'empereur, les agens des vice-rois de Canton, et plusieurs seigneurs de la cour, qui venaient les féliciter de leur arrivée. Le kappade portait un faucon sur le poing. On leur servit des rafraîchissemens et plusieurs sortes de viandes et de fruits. Leur bagage ayant paru, le kappade compta les chariots, et les visita soigneusement, pour s'assurer qu'il ne manquait rien au bon ordre. Ensuite ils furent conduits avec beaucoup de pompe jusqu'au logement que l'empereur leur avait fait préparer. Il n'était pas éloigné du palais. On y entrait par trois belles portes séparées par de grandes cours, et les bâtimens étaient renfermés dans l'enceinte d'un grand mur. Le soir, une garde de douze Tartares fut placée aux portes avec deux officiers pour la sûreté des ambassadeurs, et pour leur faire servir tous les objets qu'ils pouvaient désirer.

Le lendemain au matin ils reçurent la visite de quelques seigneurs du conseil impérial, accompagnés de Tong-lao-ya, premier secrétaire, et de deux autres mandarins, nommés *Quan-lao-ya* et *Hou-lao-ya*. Le dernier était secrétaire du conseil : quoique étant étranger, il n'entendit point la langue chinoise. Ces députés venaient de la part de sa majesté impériale, et de son conseil, pour s'informer de la santé des ambassadeurs, du nombre des gens de leur suite, de la qualité de leurs présens, de la personne qui les envoyait, et du lieu d'où ils étaient venus.

Comme il restait quelques préjugés contre les Hollandais, sur la qualité de pirates que les Portugais leur avaient attribuée, et que ne pouvant les croire établis dans le continent, les députés chinois les soupçonnaient de n'habiter que la mer ou les îles, ils les prièrent de leur faire voir la carte de leur pays. Les ambassadeurs ne firent pas difficulté de la montrer; les députés la prirent pour la faire voir à l'empereur. Il restait un autre embarras sur la nature du gouvernement hollandais, parce que les Chinois n'en connaissant pas d'autre que le monarchique, avaient peine à se former une juste idée de l'état républicain. Les ambassadeurs se crurent obligés d'employer le nom du prince d'Orange, et de feindre que les présens venaient de sa part. Alors les Chinois leur firent plusieurs questions sur la personne de ce prince, et leur demandèrent s'ils étaient de ses parens, parce que l'usage de la Chine

n'admet point d'ambassadeurs étrangers à l'audience de l'empereur, s'ils n'appartiennent par le sang au prince qui les envoie. Dans l'idée de la nation chinoise, l'empereur ne pouvait, sans se rabaisser beaucoup, recevoir au pied de son trône des étrangers d'un rang inférieur. Les ambassadeurs répondirent qu'ils n'avaient pas l'honneur d'être parens de leur prince, et que l'usage de leur pays n'était pas d'employer des personnes de distinction à cette ambassade. On continua de leur demander quels étaient du moins les emplois qu'ils occupaient à sa cour, quels étaient leurs titres dans leur propre langue, combien ils avaient de personnes sous leurs ordres, et de quoi ils tiraient leur subsistance. Les ambassadeurs, pour détourner apparemment des questions embarrassantes, nommèrent le gouverneur de Batavia, et ces deux noms firent naître aux Chinois d'autres idées. Ils demandèrent ce que c'était que ce gouverneur et que Batavia. Un des ambassadeurs répondit que le gouverneur général, pour l'étendue du commandement, pouvait être comparé aux vice-rois de Canton; qu'il gouvernait tous les domaines de Hollande aux Indes orientales, et que Batavia, qui en était la capitale, était le lieu de sa résidence.

Sur le rapport des premiers commissaires, le grand-maître, ou plutôt le chancelier de l'empereur, envoya le jour suivant deux gentilshommes aux ambassadeurs pour les avertir de se rendre au conseil impérial avec leurs présens.

Le chef ou le président était assis au fond de la salle, sur un banc fort large et fort bas, les jambes croisées. A sa droite étaient deux seigneurs tartares, dans la même situation ; à sa gauche, le P. Adam Scaliger, jésuite, natif de Cologne en Allemagne, qui avait vécu depuis près de trente ans dans les honneurs à la cour de Pékin. C'était un vieillard d'une figure agréable, qui avait la barbe longue et les cheveux rasés, vêtu en un mot à la tartare. Tous les seigneurs du conseil étaient assis confusément, sans aucune distinction de rang ou d'âge. Le chancelier même avait les jambes nues, et n'était couvert que d'un léger manteau. Il adressa un compliment fort court aux ambassadeurs, et les pressa de s'asseoir. Ensuite le P. Scaliger vint les saluer fort civilement dans sa propre langue, et leur demanda des nouvelles de quelques personnes de sa religion, qu'il avait connues en Hollande.

Dans cet intervalle, les mandarins de Canton, et Pin-xen-ton même qui avait pris des airs si hauts dans le voyage, s'employèrent comme des porte-faix à transporter les caisses où les présens étaient renfermés. Le chancelier les en tira aussi lui-même, en faisant diverses questions aux ambassadeurs. A chaque réponse qu'ils lui faisaient, Scaliger, qui servait d'interprète, assurait qu'ils parlaient de bonne foi, et lorsqu'il voyait sortir des caisses quelque présent curieux, il lui échappait un profond soupir. Le chancelier loua plusieurs des présens, et déclara qu'ils seraient agréables à l'empereur.

Pendant cet inventaire, un messager de l'empereur apporta ordre au P. Scaliger de faire plusieurs demandes aux ambassadeurs sur leur nation et sur la forme de leur gouvernement, et de mettre leurs réponses par écrit. Le mandarin jésuite obéit; mais il ajouta malicieusement à son mémoire, que le pays dont les Hollandais étaient en possession était autrefois soumis aux Espagnols, lesquels y avaient encore de justes droits. Le chancelier l'obligea d'effacer cette réflexion, parce qu'il était à craindre qu'elle n'indisposât l'empereur contre les Hollandais. Il ajouta qu'il suffisait d'expliquer que ces peuples possédaient un pays, et qu'ils y vivaient sous un gouvernement régulier.

La nuit approchant, les ambassadeurs prirent congé de l'assemblée et furent reconduits à leur logement par le P. Scaliger. Cette marche se fit avec beaucoup de pompe. Le mandarin ecclésiastique était porté par quatre hommes dans un palanquin, et suivi à cheval par plusieurs officiers de distinction.

Le lendemain, à la prière du chancelier, les ambassadeurs écrivirent de leur propre main pour qui les présens étaient destinés, et se servirent de Boren, leur secrétaire, pour répondre à quantité de nouvelles questions; enfin Tong-lao-ya et deux autres mandarins vinrent leur déclarer que les présens avaient été bien reçus de l'empereur et de l'impératrice sa mère; mais que sa majesté leur faisait demander cinquante pièces de toile blanche de plus pour,

les belles-filles du vice-roi de Canton. Ils ne purent en fournir que trente-six pièces.

Le 3 août on leur apprit qu'il était arrivé à Pékin un ambassadeur du grand-mogol, avec une suite nombreuse, pour accommoder quelques différends qui s'étaient élevés entre les deux nations, et pour demander, au nom de leurs prêtres, la liberté de prêcher leur religion à la Chine, qui leur avait été retranchée depuis quelque temps sous de rigoureuses peines. Leurs présens consistaient en trois cent trente-six chevaux d'une beauté extraordinaire, deux autruches, un diamant fort gros, et d'autres pierres précieuses. Des présens si riches, n'ayant pas été moins goûtés que ceux des Hollandais, firent obtenir aux Mogols une expédition fort prompte.

Les ambassadeurs hollandais reçurent des visites continuelles des seigneurs et mandarins de la cour. Les questions qu'on leur faisait étant presque toujours les mêmes, ils n'avaient à faire que les mêmes réponses. Enfin, le 3 juillet l'empereur envoya par écrit l'ordre suivant aux seigneurs du conseil :

« Grands et dignes Li-pous, les ambassadeurs « de Hollande sont venus ici avec des présens pour « congratuler l'empereur et lui rendre leurs soumis- « sions; ce qui n'était point encore arrivé jusqu'au- « jourd'hui. Comme c'est donc la première fois, je « juge à propos de les recevoir en qualité d'ambas- « sadeurs, et de leur accorder la permission de pa- « raître devant moi, pour me rendre hommage « lorsque je paraîtrai sur mon trône dans mon nou-

« veau palais, afin qu'ils puissent obtenir une ré-
« ponse favorable et s'en retourner promptement
« satisfaits. D'ailleurs, lorsque l'espérance d'obtenir
« le bonheur de me voir leur a fait oublier toutes
« les fatigues d'un long voyage par mer et par terre,
« et qu'ils sont capables, sans fermer les yeux, de
« soutenir l'éclat du soleil, comment pourrions-
« nous manquer de bonté pour eux, et leur refuser
« leurs demandes ? »

Le chancelier demanda aux ambassadeurs si les Hollandais ne pouvaient pas envoyer tous les ans à Pékin, ou du moins tous les deux ou trois ans, pour rendre leur hommage à l'empereur. Ils répondirent qu'ils ne le pouvaient qu'une fois en cinq ans; mais qu'ils demandaient la permission d'envoyer tous les ans à Canton quatre vaisseaux pour le commerce. Tous les conseils s'étant assemblés pour délibérer sur cette réponse, on y décida qu'il suffisait que les Hollandais vinssent saluer l'empereur une fois en cinq ans.

Le 1er octobre, à deux heures après minuit, les mandarins de Canton et d'autres officiers de la cour, se rendirent en habits magnifiques et précédés de lanternes, au logement des ambassadeurs, pour les conduire au palais impérial. Ils leur firent prendre cinq ou six personnes de leur suite, au nombre desquelles Nieuhof fut choisi. En arrivant au palais, le cortége passa directement dans la seconde cour. A peine les ambassadeurs furent-ils assis, que celui du grand-mogol, accompagné de cinq personnes

d'honneur et d'environ vingt domestiques, vint se placer vis-à-vis d'eux : ceux des Lamas et des Sou-ta-tsés prirent aussi leurs places. Plusieurs personnes de l'empire s'assirent ensuite au-dessous d'eux. Ils furent tous obligés de passer la nuit dans cette situation, c'est-à-dire en plein air et sur des pierres nues, pour attendre sa majesté impériale qui ne devait paraître que le lendemain au matin sur son trône.

De tous les ambassadeurs étrangers, celui des Sou-ta-tsés, qui sont les Tartares du sud, était le plus estimé à la cour de Pékin. Tout ce que Nieuhof put apprendre du sujet de son ambassade, fut qu'il apportait des présens à l'empereur, suivant l'usage des nations qui bordent la Chine. Sa robe était composée de peaux de mouton teintes en cramoisi, et lui tombait jusqu'aux genoux ; mais elle était sans manches. Il avait les bras nus jusqu'aux épaules. Son bonnet, revêtu de martre, était serré contre sa tête, et du centre partait une queue de cheval teinte aussi en rouge. Ses hauts-de-chausses étaient d'une étoffe légère, et lui descendaient jusqu'au milieu des jambes ; ses bottes étaient si grandes et si pesantes, qu'à peine lui permettaient-elles de marcher : il portait au côté droit un sabre fort large et fort massif. Tous les gens de sa suite étaient vêtus de même, et portaient sur le dos leur arc et leurs flèches.

L'ambassadeur du Mogol était vêtu d'une robe bleue si richement brodée, qu'on l'aurait prise pour

de l'or battu. Elle lui tombait jusqu'aux genoux, liée au-dessus des reins d'une ceinture de soie avec des franges fort riches aux deux bouts. Il portait aux jambes de jolies bottines de maroquin, et sur la tête un grand turban de diverses couleurs.

L'habit de l'ambassadeur des lamas était d'une étoffe jaune, et son chapeau à larges bords comme celui des cardinaux : il portait au côté un chapelet de la forme des nôtres, sur lequel il disait des prières. Ces lamas sont une sorte de religieux ou de prêtres, qui, après avoir été soufferts long-temps à la Chine, en avaient été bannis par le dernier empereur : ils s'étaient réfugiés en Tartarie, d'où ils faisaient demander, par cette ambassade, la liberté de rentrer dans leurs anciens établissemens. Nieuhof n'apprit point quel fut le succès de leurs sollicitations ; mais ils avaient été reçus avec beaucoup d'amitié.

A la porte de la même cour, on voyait trois éléphans noirs qui servaient comme de sentinelles. Ils portaient sur le dos des tours ornées de sculpture et magnifiquement dorées. Le concours du peuple était incroyable, et le nombre des gardes aussi surprenant que la richesse de leurs habits.

A la pointe du jour, les grands, qui avaient passé la nuit dans la cour, s'approchèrent des ambassadeurs pour les observer, mais avec beaucoup de politesse et de décence. Une heure après, ils reçurent un signal qui les fit lever brusquement. En même temps, deux seigneurs tartares, dont l'office est de recevoir les ambassadeurs, vinrent les pren-

dre, et les firent passer par une autre porte dans une seconde cour qui était environnée de soldats tartares et de courtisans; de là ils furent conduits dans une troisième cour qui renfermait la salle du trône, les appartemens de l'empereur, et ceux de sa femme et de ses enfans. La circonférence de cette cour était d'environ quatre cents pas : elle était bordée aussi d'un grand nombre de gardes, vêtus de riches casaques de satin cramoisi.

Les deux côtés du trône était gardés par cent douze soldats, dont chacun portait une enseigne différente, assortie à la couleur de son habillement; mais ils avaient tous la tête couverte d'un chapeau noir, garni de plumes jaunes. Près du trône étaient vingt-deux officiers qui portaient à la main de riches écrans jaunes, dont la forme représentait des soleils. Ils étaient suivis de dix autres, qui portaient des cercles dorés de la même forme; et ceux-ci, de six autres, qui portaient des cercles en forme de pleine lune. Après eux, on voyait seize gardes armés de demi-piques ou d'épieux, et couverts de rubans de soie de diverses couleurs. Ensuite paraissaient trente-six autres gardes, chacun portant un étendard orné d'une figure de dragon ou de quelque autre monstre. Derrière tous ces rangs étaient une infinité de courtisans, tous richement vêtus de la même sorte de soie et de la même couleur, comme d'une même livrée; ce qui relevait beaucoup l'éclat du spectacle. Devant les degrés qui conduisaient au trône, on avait placé des deux côtés six chevaux

blancs, couverts de riches caparaçons, avec des brides parsemées de perles, de rubis et d'autres pierres précieuses.

Un des chanceliers s'approcha des Hollandais, leur demanda qu'elle était leur rang et leur dignité : ils répondirent qu'ils occupaient le rang de vice-rois. Le même chancelier interrogea aussi les ambassadeurs mogols, qui firent la même réponse. Là-dessus, le tou-tang leur déclara que leur place était à la dixième pierre de la vingtième, suivant l'ordre des rangs qui était marqué sur le pavé, vis-à-vis la porte de la salle du trône. Ces pierres sont revêtues de plaques de cuivre, sur lesquelles on voit écrit en lettres chinoises et le caractère et la qualité des personnes qui doivent s'y tenir debout ou à genoux. Ensuite un héraut leur cria d'une voix haute : « Allez, présentez-vous devant le trône. » Ils s'y présentèrent. Le même héraut continua de crier : « Marchez à votre place. » Ils y marchèrent. « Baissez trois fois la tête jusqu'à terre. » Ils la baissèrent. « Levez-vous. » Ils se levèrent. Enfin, « retournez « à votre place. » Ils y retournèrent.

On les conduisit ensuite, avec l'ambassadeur du Mogol, sur un théâtre bien bâti, qui servait de soutien au trône impérial. Sa hauteur était d'environ vingt pieds ; et dans toute son enceinte, il était environné de plusieurs galeries d'albâtre. Là, après avoir été obligés de se mettre à genoux et de baisser la tête, on leur servit du thé tartare, mêlé de lait, dans des tasses et des plats de bois. Bientôt le ca-

rillon des cloches ayant commencé à se faire entendre, toute l'assemblée se mit à genoux, tandis que l'empereur montait sur son trône. Les ambassadeurs ne découvrirent pas aisément sa majesté impériale, parce qu'ils furent obligés de garder leurs places. Les gens de leur suite, qui étaient derrière eux, la virent encore moins au travers d'une foule de courtisans dont elle était environnée.

Ce puissant monarque était assis à trente pas des ambassadeurs. L'or et les pierres précieuses dont son trône était couvert jetaient un éclat si extraordinaire, que les yeux en étaient éblouis. Des deux côtés étaient assis près de lui les princes de son sang, les vice-rois et les grands officiers de la couronne. On leur servit du thé dans des tasses et des soucoupes de bois. Tous ces grands étaient vêtus de satin bleu, relevé par des figures de dragons et de serpens. Leurs bonnets étaient brodés d'or, et parsemés de diamans et de pierres précieuses, dont le nombre ou l'arrangement distinguait leurs rangs et leurs qualités. De chaque côté du trône paraissaient quarante gardes-du-corps armés d'arcs et de flèches.

L'empereur demeura l'espace d'un quart d'heure dans cette situation. Enfin, s'étant levé avec toute sa cour, Keyser observa qu'en voyant partir les ambassadeurs, il jeta les yeux sur eux. Autant que les Hollandais furent capables de le distinguer, ce prince était jeune, blanc de visage, d'une taille moyenne, mais bien proportionnée, et vêtu de drap d'or. Ils

admirèrent beaucoup qu'il eût laissé partir les ambassadeurs sans leur adresser un seul mot; mais c'est un usage généralement établi dans toutes les cours asiatiques. Les courtisans, les soldats et même les gardes-du-corps, se retirèrent avec beaucoup de désordre. Quoique les Hollandais fussent assez bien escortés pour se faire ouvrir un passage, ils eurent beaucoup de peine à percer la foule qui remplissait toutes les rues.

C'est l'usage de la Chine de traiter les ambassadeurs le dixième, le vingtième et le trentième jour après leur audience, pour faire connaître que leurs affaires sont terminées; mais, dans l'empressement que les Hollandais avaient de partir, ils obtinrent que ces trois festins leur fussent donnés successivement dans l'espace de trois jours; et le premier ne fut pas remis plus loin qu'au jour même de l'audience.

Un certain nombre de seigneurs tartares, qui avaient paru souvent chez les ambassadeurs, prirent soin de leur faire amener quinze chariots pour le transport de leur bagage. Pin-xen-ton les fit avertir en même temps de se rendre à la cour du li-pou, ou des cérémonies, pour recevoir la lettre de l'empereur au gouverneur de Batavia. Ils s'y rendirent à cheval vers une heure après midi. On les introduisit dans une antichambre, où l'un des seigneurs du conseil prit la lettre, qui était sur une table couverte d'un tapis jaune; il l'ouvrit, et rendit compte aux ambassadeurs de ce qu'elle contenait; elle était

écrite en deux langues, la tartare et la chinoise; le papier doré sur les bords, et revêtu des deux côtés de dragons d'or. Ensuite, l'ayant fermée respectueusement, il l'enveloppa dans une écharpe de soie, qu'il mit dans une boîte, et la présenta aux ambassadeurs : ils la reçurent à genoux; mais la retirant aussitôt de leurs mains, il l'attacha sur le dos d'un des interprètes, qui se mit à marcher devant eux avec ce précieux fardeau, et qui sortit par la grande porte de la cour, qu'on avait ouverte exprès. Cette cérémonie fut faite avec un profond silence; et dans toutes les fêtes qu'on avait données aux ambassadeurs, on n'avait rien laissé échapper qui eût rapport au sujet de la commission. La lettre de l'empereur était conçue en ces termes :

« L'empereur envoie cette lettre à Jean Maatzuyker, gouverneur général des Hollandais à Batavia.

« Nos territoires étant aussi éloignés l'un de l'autre que l'orient l'est de l'occident, il nous est fort difficile de nous approcher; et depuis le commencement jusqu'aujourd'hui, les Hollandais n'étaient jamais venus nous visiter; mais ceux qui m'ont envoyé Peter de Goyer et Jacob de Keyser, sont une bonne et sage nation. Ces deux ambassadeurs ont paru devant moi en votre nom, et m'ont apporté divers présens. Votre pays est éloigné du mien de dix mille milles; mais vous marquez la noblesse de votre âme en vous souvenant de moi. Cette raison fait beaucoup pencher mon cœur vers vous. Ainsi je vous envoie.... (les présens étaient ici nommés).

Vous m'avez fait demander la permission d'exercer le commerce dans mon pays, en apportant et remportant des marchandises ; ce qui deviendrait fort avantageux pour mes sujets. Mais comme votre pays est éloigné du mien, et que les vents sont si dangereux sur ces côtes, qu'ils pourraient nuire à vos vaisseaux, dont la perte m'affligerait beaucoup, je souhaiterais que, si vous jugez à propos d'en renvoyer ici, vous ne le fissiez qu'une fois en huit ans et que vous n'envoyassiez pas plus de cent hommes, dont vingt auraient la liberté de venir dans ma cour. Alors vous pourriez débarquer vos marchandises sur le rivage, dans une loge qui serait à vous, sans être obligés de faire votre commerce en mer devant Canton. Il m'a plu de vous faire cette proportion pour votre intérêt et votre sûreté, et j'espère qu'elle sera de votre goût. C'est ce que j'ai jugé à propos de vous faire connaître.

« La treizième année, le huitième mois et le vingt-neuvième jour du règne de *Yong-té* ; et plus bas, *Hong-ti-tso-pé*. »

Les ambassadeurs ne furent pas plus tôt retournés à leur logement, qu'on les pressa beaucoup de partir, en leur représentant que l'usage de l'empire ne permettait pas qu'ils s'arrêtassent deux heures dans la ville après avoir reçu leurs dépêches. Ils se virent obligés de quitter Pékin presqu'au même instant, et ils retournèrent à Batavia sans autre fruit de leur voyage que de la dépense et de la fatigue.

La guerre qui s'était élevée entre l'empereur et un de ses sujets rebelles, le fameux pirate Koxinga, qui s'était rendu redoutable sur toutes les côtes de la Chine, ranima les espérances des Hollandais. Ils crurent obtenir la liberté du commerce, en offrant de joindre leurs forces navales à celles de l'empire pour combattre ce terrible corsaire. Ils firent partir, dans ce dessein, de nouveaux députés. Montanus, qui a donné la relation de cette ambassade, parle d'une hôtellerie où ils furent reçus, et dont il n'y a point de modèle en Europe. On y entrait par sept degrés de fort beau marbre. Les appartemens y étaient en grand nombre, le pavé fort propre; les bancs, les chaises et les lits revêtus d'étoffes précieuses. Il y avait assez de logement pour douze cents hommes, et des écuries pour cent chevaux.

Navarette et Duhalde ont recueilli quelques éclaircissemens sur Koxinga. Son père était né vers le commencement du dernier siècle, dans une petite ville de pêcheurs, près du port de Nagan-hay. Étant fort pauvre, il se rendit à Macao, où il fut baptisé sous le nom de Nicolas. De là on le vit passer à Manille, mais borné à des emplois fort vils. Le désir de s'élever le conduisit au Japon, où son oncle avait amassé quelque bien dans le commerce. Ce négociant crut lui reconnaître des talens distingués; il lui confia le soin de ses affaires, et lui fit épouser une Japonaise dont il eut quelques enfans. Ensuite, l'ayant envoyé à la Chine avec un vaisseau chargé de riches marchandises, il vit toutes ses espérances

trompées par l'infidélité de Nicolas, qui se rendit maître de ce dépôt pour embrasser ouvertement la profession de pirate. Son courage et son adresse éclatèrent bientôt dans cette nouvelle carrière. Il répandit la terreur sur toute la côte; et l'empereur Yon-tching, par une faiblesse trop ordinaire aux gouvernemens despotiques, prit le parti de le créer son amiral, en lui pardonnant les crimes qu'il ne pouvait pas punir. Nicolas s'établit alors à Naganhay, lieu de sa naissance, et forma des correspondances de commerce avec tous les royaumes voisins. Ses richesses ne firent qu'augmenter, et devinrent si excessives, que dans l'opinion publique elles surpassaient celles de l'empereur même. Sa garde ordinaire était composée de cinq cents nègres chrétiens, auxquels il avait donné toute sa confiance. Dans les combats qu'il livrait sur mer, il invoquait l'assistance de saint Jacques. Les Tartares qui, vers le même temps, avaient pénétré dans la Chine par la province de Fo-kien, après avoir eu l'adresse d'employer ses services pour l'établissement de leur pouvoir, ne pensèrent qu'à perdre un ami dont ils avaient appris à redouter les forces. Ils l'invitèrent à diverses fêtes, dans la vue de s'assurer de lui; mais il y paraissait toujours au milieu de cette terrible garde dont il connaissait la valeur et la fidélité. Cependant, ayant trouvé le moyen de le tromper, ils le menèrent à Pékin. Tout le monde blâma sa folie; et bientôt il se repentit lui-même de sa crédulité. Quoiqu'il fût libre à la cour, il n'y mena

point une vie tranquille. L'empereur Yon-tching, qui était d'un naturel fort doux, rejeta toujours la proposition de se défaire de lui; il se contentait de le faire appeler fort souvent, la nuit comme le jour, dans la crainte continuelle qu'il ne s'échappât pour se joindre à Koxinga, son fils aîné, qui avait pris les armes. Mais après la mort de ce prince, les régens de l'empire, sous la minorité de son successeur, firent le premier essai de leur autorité sur la vie de Nicolas.

Son fils, qui portait le nom de *Qué-sing*, titre noble qu'il avait reçu de l'empereur qui s'était fait proclamer à Fo-kien, n'eut pas plus tôt appris l'infortune de son père, que, cherchant un asile sur les flots, il monta sur un *champam*, vaisseau de la grandeur d'une pinque, et le seul qu'il pût emmener dans la précipitation de sa fuite. Le temps ne lui permit d'emporter que mille ducats; mais en peu d'années il devint aussi heureux que son père. On vit sous ses ordres jusqu'à cent mille hommes, et vingt mille navires de différentes grandeurs. En 1659, l'empereur Jong-lye, ou Yong-lye, qui fut élevé sur le trône à Canton, lui envoya une ambassade solennelle dans l'île de Hya-muen.

Qué-sing, que les Portugais nommèrent Koxinga, joignait à la force du corps un caractère audacieux, vindicatif et cruel, qualités japonaises qu'il tenait de cette nation par sa mère. Il excellait dans l'usage de toutes sortes d'armes. Comme il était toujours le premier et le plus ardent à la charge, il était cou-

vert de cicatrices. La victoire ne l'avait jamais abandonné dans ses combats contre les Tartares, jusqu'en 1659, qu'ayant entrepris de prendre Nankin d'assaut, il fut repoussé avec un carnage épouvantable ; on prétend qu'il perdit cent mille hommes dans cette expédition, car il avait augmenté prodigieusement le nombre de ses troupes. Ce fut alors que les Tartares prirent le parti de ruiner toute la côte, pour lui ôter le pouvoir de continuer ses brigandages. Lorsqu'on apprit à Pékin qu'il avait mis le siége devant Nankin, l'empereur avait pensé à se retirer dans la Tartarie ; et si la valeur de Koxinga eût été soutenue par la prudence, on ne doute point qu'il ne se fût rendu maître de la Chine ; mais l'orgueil le rendait souvent téméraire. Ses ennemis revinrent de leur frayeur après sa fuite : ils formèrent une flotte de huit cents vaisseaux pour achever sa ruine par mer. Koxinga, peu effrayé de cet appareil, trouva le moyen d'en rassembler douze cents. Les Tartares obtinrent d'abord quelque avantage ; mais le vent l'ayant favorisé, il tomba sur eux avec tant de furie qu'il détruisit leur flotte entière : ceux qui firent face sur le rivage périrent aussi jusqu'au dernier. Cependant le secours des Hollandais fit changer la victoire de parti. Koxinga, défait dans plusieurs rencontres, et chassé enfin de la Chine, tourna ses armes et sa vengeance contre les Hollandais. Ils avaient obtenu moitié par insinuation, moitié par violence, un établissement dans l'île Formose, voisine de la province de Fo-

kien, et c'est à la faveur de cette proximité qu'ils cherchaient à étendre leur commerce dans l'intérieur de la Chine; mais les Chinois, qui s'étaient rendus moins difficiles sur l'île Formose, parce qu'ils la regardaient comme hors de leurs limites, ne permirent jamais aucun établissement sur leurs côtes. Koxinga ôta même aux Hollandais leur seule ressource et leur unique abri dans les mers de la Chine; il les chassa de Formose, où jamais ils n'ont pu rentrer. Il mourut peu de temps après.

Rien n'est plus connu d'ailleurs que cette politique constante des Chinois, qui ne souffrent jamais que les étrangers pénètrent dans leur empire, et y portent leur commerce.

Aussitôt qu'un vaisseau étranger paraît sur la côte de la Chine, il se voit environné de jonques qui lui interdisent non-seulement le commerce, mais jusqu'à la liberté de se procurer des provisions, et de parler même aux habitans; s'il trouve le moyen de s'approcher du rivage sans avoir été découvert, ceux qui ont la hardiesse de débarquer sont conduits devant le gouverneur du port ou de l'île, qui leur déclare qu'il n'a pas la permission de traiter avec eux. Demandent-ils celle de parler au gouverneur de la province, qui fait ordinairement sa résidence dans quelque ville intérieure, on leur répond par un refus formel, en ajoutant qu'on ne voudrait pas même l'informer qu'il y ait eu des étrangers assez hardis pour entrer dans la province; enfin, s'ils désirent d'être conduits à la cour de l'empereur, on

les assure qu'il en coûterait la vie à celui qui ferait cette proposition à la cour, et à tous les officiers des places qui seraient convaincus d'y avoir participé.

Il est certain que les Chinois sont la plus grave nation qui soit connue dans l'univers. On leur trouve toujours la modestie et l'air composé des anciens stoïques. Celui qui fut envoyé à Batavia pour négocier avec Jean Petersz Coen, gouverneur hollandais, demeura un jour entier assez près de lui dans une grande salle sans se donner le moindre mouvement, et presque sans ouvrir la bouche. Ses vues étaient d'engager le gouverneur à parler, pour trouver le moyen de pénétrer ses intentions. Coen, qui n'étaient guère moins grave, se tint dans la même posture, et garda le même silence avec autant de soin pour faire les mêmes découvertes. Le Chinois, désespérant de rien tirer de lui, sortit sans parler, et le gouverneur le laissa partir comme il était venu.

CHAPITRE III.

Voyages de Navarette; missions des Jésuites.

NAVARETTE était un religieux espagnol de l'ordre de saint Dominique, envoyé par les supérieurs de son ordre aux îles Philippines, en 1646, mais qui, n'y trouvant pas beaucoup d'encouragement, hasarda de passer à la Chine, où il s'employa plusieurs années aux exercices des missions. Il y apprit la langue du pays; il lut les histoires chinoises, et s'informa soigneusement des mœurs et des usages des habitans. Après avoir passé vingt ans dans ses voyages en Afrique et en Amérique, il revint en Europe, en 1673; et s'étant rendu à Rome à l'occasion des différends qui s'étaient élevés entre les missionnaires, il y fut traité avec les égards dus à ses lumières et à son mérite. L'amour de la patrie le fit repasser ensuite en Espagne, où il fut bientôt élevé à la dignité d'archevêque de Santo-Domingo.

Son ouvrage sur la Chine parut à Madrid en 1676.

Navarette, se trouvant à Macao en 1658, dans la résolution d'entrer à la Chine, pria un missionnaire qui devait se rendre à Canton de lui permettre de l'accompagner. Il tira non-seulement de lui, mais encore de son supérieur, des promesses qui ne furent jamais exécutées. Mais il trouva dans la suite un Chinois qui entreprit de le conduire pour

une somme fort légère, et qui ne cessa point de le traiter avec beaucoup de respect. Trois soldats tartares, qui montèrent dans la même jonque, ne lui marquèrent pas moins de civilité. Il observe à cette occasion qu'il fut le premier missionnaire qui s'introduisit à la Chine ouvertement et sans précaution. Jusqu'alors tous les autres, tels qu'un certain nombre de franciscains et de dominicains, y étaient venus ou secrètement, ou sous la protection de quelque mandarin, ou, comme les jésuites, en qualité de mathématiciens.

Au commencement du mois d'octobre, il quitta Canton avec le secours de quelques soldats nègres, qui le traitèrent fort incivilement, quoiqu'ils fissent profession d'être catholiques. Ils lui dérobèrent cinquante piastres, et quelques ornemens ecclésiastiques. « J'étais, dit-il, en garde contre les infidèles; « mais je ne croyais pas devoir me défier des chré- « tiens. » Pendant neuf jours qu'il navigua sur la rivière avec les trois soldats tartares qui l'avaient escorté depuis Macao, il eut à se louer de leurs civilités. Dans cette route, il ne donna rien à personne sans en recevoir une marque de reconnaissance par quelque petit présent; mais lorsqu'il n'avait rien lui-même à donner il n'aurait pas voulu accepter un morceau de pain, parce que ces retours mutuels sont un usage établi dans tout l'empire.

Lorsqu'il ne pouvait voyager par eau, il marchait à pied faute d'argent. Un jour qu'il s'était extrême-

ment fatigué à gagner le sommet d'une grande montagne, il y découvrit une maison qui servait de corps-de-garde à quelques soldats pour veiller à la sûreté des passages. Le capitaine, voyant paraître un étranger, alla au-devant de lui, le pressa civilement d'entrer dans sa retraite, et l'y conduisit par la main. Aussitôt il lui fit présenter du tcha, c'est-à-dire du thé; et, surpris de l'avoir trouvé à pied, il demanda aux Chinois dont il était accompagné pourquoi il le voyait en si mauvais équipage. On lui raconta que l'étranger avait été volé. Il parut fort sensible à son malheur, et renouvela ses civilités en le congédiant. Navarette reçut beaucoup de consolation de cette aventure; mais la montagne était si rude, qu'il faillit s'estropier en descendant. Il gagna la maison d'un autre Chinois, car il ne rencontra point de chrétiens sur cette route jusqu'à la province de Fo-kien. Les forces lui manquant tout-à-fait à l'entrée de cette maison, il tomba sans connaissance. Son hôte le secourut avec un empressement et des soins dont il fut surpris. On ne l'aurait pas traité avec plus de bonté dans une ville d'Espagne. Il mangea quelques morceaux d'un poulet qui rétablirent un peu ses forces. Cet homme continua de le traiter avec des attentions admirables pendant toute la nuit. Il le fit coucher dans sa chambre et dans son propre lit qui était fort bon; et le lendemain il ne voulut rien prendre pour sa dépense. « N'est-ce pas beaucoup, dit Na-« varette, pour un infidèle? Je l'ai dit plusieurs

« fois, ajoute-t-il ; et je dois le répéter mille, cette « nation surpasse toutes les autres en humanité, « comme sur plusieurs points. »

Navarette rencontra à Tchang-tcheou un Chinois de la plus haute taille et de la plus terrible physionomie qu'il eût encore vue. Mais ce qui l'avait d'abord effrayé, devint ensuite le sujet de sa consolation. Cet inconnu lui fit connaître par des signes qu'il n'avait rien à craindre, et qu'il devait se livrer à la joie. Dans l'hôtellerie où ils logèrent ensemble, il lui procura la meilleure chambre. A table, il lui fit prendre place à sa droite, et lui servit les meilleurs morceaux. En un mot, il prit autant de soin de lui que s'il eût été chargé de sa garde. Navarette prétend n'avoir jamais connu d'homme d'un meilleur naturel. Deux jours après, il fut joint par un autre Chinois, dont la bonté ne cédait en rien à celle du premier.

En arrivant à la ville de Suen-cheu, Navarette admira beaucoup la grandeur extraordinaire de cette ville : d'une éminence voisine, on la prendrait pour un petit monde. Ses murs avaient été ruinés pendant le siége des Tartares ; mais l'empereur les fit rebâtir en moins de deux ans : entreprise, suivant Navarette, qu'aucun prince de l'Europe n'aurait pu exécuter en moins de cinq ou six années.

Deux lieues au-delà de Suen-cheu, Navarette et ses compagnons arrivèrent au célèbre pont de Loyung, qui tire ce nom d'un port voisin. Ce pont fut un spectacle admirable pour lui. Un gouverneur,

nommé Kay-yung, le fit bâtir sur un bras de mer navigable, où quantité de passans périssaient tous les jours. Sa longueur est de mille trois cent quarante-cinq grands pas; il porte sur environ trois cents piliers carrés, qui ne sont pas formés en arches, mais plats et couverts de belles pierres de plus de onze pas de longueur. Les deux côtés sont bordés de belles balustrades, sur lesquelles on voit, à d'égales distances, des globes, des lions et des pyramides. La pierre est d'un bleu très-foncé. Quoique l'eau ait beaucoup de profondeur, et que cet édifice, qui est bâti sans chaux, ait déjà duré plusieurs siècles, il ne court aucun danger, parce que toutes les pierres sont à mortaise. Il supporte cinq belles tours qui sont placées à distances égales, et des portes également capables de défense par leurs fortifications, et par le nombre des soldats qui les gardent.

Trois jours après, Navarette rencontra le général de la province de Fo-kien, qui marchait vers Tchang-tcheou, avec un corps de vingt mille hommes. Il aurait eu beaucoup de peine à sortir d'embarras dans cette occasion, sans le secours de deux Chinois qui n'avaient point encore cessé de l'accompagner, non qu'il fût menacé d'aucune insulte, mais parce qu'il n'était point en état de répondre aux questions qu'on pouvait lui faire. Il passa devant le général, qui était près du rivage. Le nombre de ses chevaux et de ses chameaux, et la richesse de ses équipages, sa gravité, son faste,

parurent autant de prodiges aux yeux de Navarette.

Lorsqu'il eut passé ce premier corps d'armée, et tandis qu'il se croyait à la fin de ses inquiétudes, il tomba dans une autre troupe qui ne lui causa pas moins d'embarras. C'était un corps de piquiers qui marchaient en deux lignes sur les bords du chemin. Ses compagnons étaient demeurés derrière lui, pour réparer quelque chose à leurs selles et à leur bagage. Il se vit obligé de passer seul entre les deux haies. Mais n'y ayant rien essuyé de fâcheux, il déclare qu'il aimera toujours mieux traverser deux armées tartares qu'une armée espagnole. En passant par divers villages, il vit des fruits et des viandes exposés dans les boutiques aussi tranquillement que s'il n'était passé aucun homme de guerre. C'est une chose sans exemple à la Chine, qu'un soldat ait causé le moindre tort aux sujets de l'empire. Une armée entière traverse des villes et des villages sans y produire aucun désordre, et n'ose rien demander qu'elle ne paye au prix ordinaire. Navarette assure que l'année suivante un soldat eut la tête coupée pour avoir retranché un demi-sou du prix de quelques marchandises qu'il avait achetées. Les gens de guerre, suivant la maxime des Chinois, qui est passée d'eux aux Tartares, sont faits pour défendre le peuple et pour le garantir de tous les maux qu'il peut craindre de l'ennemi. Or, s'il en était menacé par ses propres défenseurs, il vaudrait mieux qu'il demeurât tout-à-fait sans défense, parce qu'il n'aurait alors qu'un seul ennemi, contre lequel

il lui serait plus aisé de se défendre lui-même.

Arrivé à Fou-tcheou, capitale de la province de Fo-kien, il prit deux jours de repos. Il prétend que cette ville, quoiqu'une des moindres capitales de la Chine, contient un million d'habitans. Le faubourg par lequel il était entré n'a pas moins d'une lieue de longueur. La foule du peuple est incroyable dans les rues, sans qu'il paraisse une seule femme dans ce mélange. La rue qu'il suivit pour sortir est d'une largeur singulière, longue, nette, bien pavée, et bordée de boutiques où l'on trouve toutes sortes de marchandises. Il rencontra dans cette rue, à quelque distance l'un de l'autre, trois mandarins qui marchaient avec une gravité, une pompe et un cortége dont il fut surpris. On l'obligea de descendre de son palanquin à leur passage.

En quittant Fou-tcheou, il eut à traverser, pendant cinq jours, des montagnes qui s'élèvent jusqu'aux nues. La dernière nuit, il coucha dans un petit château gardé par une cinquantaine de soldats. Les civilités qu'il y reçut sont, dit-il, incroyables. Le commandant poussa la politesse jusqu'à lui céder sa propre chambre; et se présentant le matin à sa porte avec d'autres officiers, il lui fit des excuses de ne l'avoir pas mieux traité. Il renouvelle son admiration pour les manières et les usages de ces peuples, et il ajoute que les Européens passent chez eux pour des barbares.

Il remarqua dans sa route plusieurs moulins à papier. Ce qui lui parut le plus admirable dans ce

pays, c'est qu'on y élève ces machines sur une demi-douzaine de piliers, et que le moindre ruisseau suffit pour leur donner le mouvement nécessaire au travail, tandis qu'en Europe on est obligé d'avoir recours à mille instrumens. Son voyage dura quarante jours; et dans un si long espace, il ne vit pas plus de trois femmes, soit dans les villes, soit dans la route ou les hôtelleries. En Europe, dit-il, ce récit paraîtra incroyable : mais les Chinois auraient trouvé qu'avoir vu trois femmes, c'était en avoir vu trop.

Dans le cours du mois de novembre, Jean Poianco, dominicain de la mission de Ché-kiang, devant partir pour se rendre à Manille, Navarette reçut ordre d'aller remplir sa place dans cette province. Comme il entendait fort bien la langue, et qu'il avait eu le temps de laisser croître sa barbe, ce voyage lui fut beaucoup plus facile que les premiers.

A chaque lieue ou chaque demi-lieue, il trouva des lieux de repos extrêmement propres et commodes. Dans toutes les parties de la Chine, on a ménagé des commodités de cette espèce pour les voyageurs. Tous les chemins d'ailleurs sont excellens. Navarette remarqua aussi quantité de temples, quelques-uns sur des montagnes fort hautes, dont la pente est si escarpée, que la vue seule a quelque chose d'effrayant. Les unes se terminent par des profondes vallées, d'autres croisent les grands chemins. A l'entrée des dernières, on offre aux pas-

sans du thé pour se rafraîchir. Dans d'autres lieux, Navarette trouva de petites maisons habitées par des bonzes, avec leurs pagodes, et des provisions de la même liqueur, qu'ils présentent aux passans avec beaucoup de politesse et de modestie. Ils paraissent charmés de recevoir ce qu'on leur offre; et leurs remercîmens sont accompagnés d'une profonde révérence. Si on ne leur donne rien, ils demeurent immobiles.

En arrivant aux bords de la province des Chékiang, il trouva, dans l'intervalle de deux vastes rocs, une porte gardée par des soldats qui avaient leur quartier entre cette porte, et une autre porte suivante. Ils le traitèrent avec du thé, et dirent civilement à ses guides : « Sans doute que cet honnête « étranger a des ordres pour passer cette frontière. » Le Chinois qui accompagnait Navarette se hâta de répondre : « Il a été fouillé, messieurs, en voici « les certificats. C'est assez, c'est assez, » reprirent les soldats; quoiqu'au fond, remarque le missionnaire, je n'eusse été fouillé nulle part. Il observa curieusement ce passage et d'autres défilés de cette nature qu'il rencontra dans ses voyages. Ils ont, dit-il, si peu de largeur, que deux personnes n'y passeraient pas de front. Une poignée de monde les défendrait contre une armée.

Il gagna bientôt un autre passage assez semblable au premier, mais défendu par une garde beaucoup plus nombreuse. On lui fit de grandes révérences, sans l'importuner par la moindre question. Une

femme passant pour se rendre dans un temple situé assez près de là sur une montagne, fut saluée gravement par les soldats, qui se levèrent à son approche. Elle leur rendit modestement cette politesse. Navarette admira ces usages si opposés à la licence trop commune dans les pays chrétiens. Il y a de quoi, dit-il, nous étonner et nous confondre.

Navarette retourna enfin à Macao. Ce qu'il dit de cette ville peut donner une idée des humiliations que les Portugais dévorent pour être soufferts dans ce petit coin de l'empire chinois.

La ville de Macao a toujours payé un tribut pour le terrain des maisons et des églises, et pour le mouillage des vaisseaux. Lorsque les habitans ont quelque intérêt à démêler avec un mandarin qui fait sa résidence à une lieue de la ville, ils se rendent chez lui en corps, avec des baguettes à la main, et lui expliquent leur demande à genoux. Ce magistrat leur répond par écrit et s'exprime en ces termes : « Cette nation barbare et brutale me fait « telle demande. Je l'accorde, ou je la refuse. » Telle est l'opinion que le peuple le plus policé de la terre a prise généralement des Européens, qui ont porté chez lui leurs discordes, leur fureur et leur avarice.

Quoiqu'il y ait beaucoup à retrancher des relations des missionnaires jésuites, et que la critique trouve à s'exercer sur beaucoup d'erreurs, on ne peut disconvenir qu'ils n'aient rendu de grands services par leurs cartes et leurs plans, et par les

tables de longitude et de latitude qu'ils ont publiées. Les cartes, qui sont au nombre de trente-huit, ont été dressées sur de grands dessins tirés sur les lieux, la plupart de quinze ou vingt pieds de longueur. Tout l'empire fut ainsi dessiné aux frais de l'empereur Khang-hi, qui employa des sommes immenses à cette entreprise, et le travail de huit missionnaires pendant neuf ans. Ils parcoururent toutes les provinces; ils observèrent les latitudes des principales villes et des lieux remarquables; mais les longitudes furent déterminées par les méthodes géométriques. Le P. Gaubil, entre autres, jeune homme d'un mérite distingué et d'une ardeur infatigable, qui fit le voyage de la Chine en 1721 avec le P. Jacquet, autre missionnaire du même ordre, en qualité de mathématicien, a pris soin d'expliquer et d'éclaircir la géographie de Marc-Pol, de Rubruquis, et de plusieurs autres voyageurs en Tartarie, au Tibet et à la Chine. Aucun missionnaire n'avait formé cette entreprise avant lui, et n'aurait été capable d'y réussir aussi bien. Le P. Gaubil s'est efforcé aussi de recueillir toutes les informations possibles sur les mêmes pays et sur les régions voisines.

Suivant ses mesures et ses calculs, l'étendue de Quang-tong, ou Canton, est d'un mille et demi du nord au sud. La ville des Tartares, qui est du côté du nord, a de grandes places vides, et n'est d'ailleurs que médiocrement peuplée; mais, du centre jusqu'à la ville chinoise, elle est divisée par de

belles rues, qui sont fort proprement pavées et remplies d'arcs de triomphe. Le palais ou les lettrés s'assemblent pour honorer Confucius, celui dans lequel ils sont renfermés pour subir l'examen, et ceux du vice-roi et du général des troupes, sont d'une magnificence extraordinaire. Mais la ville chinoise n'a rien de remarquable, à la réserve de quelques rues vers la rivière, qui sont bordées de belles boutiques : toutes les autres sont fort étroites.

Le faubourg ouest est le mieux peuplé et de la plus belle apparence du monde. Ses rues, dont le nombre est infini, sont droites, pavées de grandes pierres carrées, et bordées de belles et grandes boutiques. Comme la chaleur oblige de les couvrir, on croit se promener à Paris dans les galeries du Palais. On remarque dans le même faubourg les beaux magasins que les marchands se sont bâtis au long de la rivière. Les faubourgs de l'est et du sud consistent dans quelques misérables rues, habitées par une populace indigente : mais la plus belle vue de Canton est celle de la rivière et des canaux, avec leur prodigieux nombre de barques de toutes sortes de grandeurs qui paraissent se mouvoir sur terre, parce que la superficie de l'eau est couverte d'arbres et d'herbages.

Le 31 décembre 1722, Gaubil partit de Canton, accompagné du P. Jacquet, pour se rendre à Pékin, où ils étaient appelés par les ordres de l'empereur en qualité de mathématiciens. Le Tsung-to leur

avait donné huit cent cinquante livres pour la dépense de leur voyage. Ils s'arrêtèrent la nuit suivante à Fo-schan, qui ne passe que pour un village, quoiqu'il ne soit guère moins peuplé que Canton, qui n'en est éloigné que de trois lieues à l'est. C'est un endroit des plus considérables de la Chine pour le commerce.

Le 2 janvier, les deux missionnaires passèrent la nuit dans leur barque, près d'un tang-pou ou d'un corps-de-garde. Lorsqu'un lettré ou un mandarin passe devant ces lieux, il est salué dans sa barque par les soldats de garde, qui le distinguent aux banderoles et aux piques des personnes de son cortége : d'ailleurs il se fait reconnaître en battant trois fois sur de grands bassins de cuivre, qui se nomment *los*. Tous les jours au soir, en arrivant au lieu du repos, il bat deux ou trois fois du même tambour pour avertir le tang-pou, qui répond par le même nombre de coups, et qui est obligé de garder la barque pendant la nuit. Ces tang-pou se transportent, et sont ordinairement placés à deux lieues l'un de l'autre, mais de manière que le second puisse être vu du premier. Ils ont des sentinelles pour donner les signaux dans l'occasion.

Les missionnaires, ayant pris terre le 16 à Nan-yon-fou, se firent conduire à Nan-ngan, qui est éloigné de six lieues. La route est coupée par la grande montagne de Mé-lin. La grande porte de cette ville fait la séparation des provinces de Quang-tong et de Kiang-si. On marche d'une ville à l'autre

par un chemin roide et étroit, mais bien pavé, qui est proprement une chaussée. Jamais Gaubil n'avait vu dans les rues de Paris autant de monde que dans les grands chemins de cette province. Entre Nan-chang-fou et Keng-kyung, on voit la fameuse montagne de La-chan, qui contient, dit-on, trois cents temples ou couvens, avec un nombre infini de bonzes.

C'est vers ce temps que les scandaleuses disputes qui avaient éclaté depuis plus d'un siècle entre les missionnaires de l'habit de saint Dominique et ceux de l'ordre de Loyola, attirèrent à la Chine un nouveau légat de la cour de Rome, Mezza-Barba, patriarche d'Alexandrie, qui n'arriva que pour être témoin des derniers débats terminés par l'entière expulsion des prédicateurs de la foi chrétienne.

Les points contestés se réduisirent à deux : 1°. si, par les mots de *Tien* et de *Chang-ti*, les Chinois entendaient le ciel matériel ou le seigneur du ciel ; 2°. si les cérémonies qu'ils observent à l'égard des morts et du philosophe Confucius sont religieuses, ou si ce ne sont que des pratiques civiles, des sacrifices et des usages de piété.

Un jésuite, nommé le P. Matthieu Ricci, qui était arrivé à la Chine en 1580, c'est-à-dire environ trente-six ans après que Jasparo de La Cruz, dominicain portugais, y eût introduit l'Évangile, jugea que la plupart de ces cérémonies pouvaient être tolérées, parce que, suivant leur première institution et l'intention des Chinois sensés, dans laquelle on entre-

tenait soigneusement les nouveaux convertis, elles étaient purement civiles.

Au contraire, les dominicains soutenaient que les Chinois, n'adorant en effet que le ciel matériel, se rendaient coupables d'une idolâtrie grossière, et que leurs cérémonies à l'égard des morts étaient des sacrifices réels qui ne pouvaient s'accorder avec le christianisme. Bientôt toute l'Europe fut inondée d'écrits pour ou contre les cérémonies chinoises.

On a peine à concevoir la longueur opiniâtre de ces malheureuses disputes, lorsqu'on voit tous les missionnaires jésuites qui avaient passé leur vie à la cour de l'empereur Khang-hi, prince aussi éclairé que vertueux, répéter d'un commun accord ces paroles qu'il leur avait dites cent fois : « Ce n'est « point au firmament ni aux étoiles que je rends « mes adorations : je n'adore que le Dieu de la terre « et du ciel. » Ce langage était celui de tous les mandarins, de tous les hommes instruits. Nous avons déjà vu, dans les voyages du P. Gerbillon, jusqu'où cet empereur avait poussé la bonté et la complaisance pour les missionnaires européens ; mais il est à propos de faire connaître un peu davantage ce monarque chinois, l'un des plus sages princes qui aient mérité de commander aux hommes. Il était petit-fils de Tsun-té, fondateur de la nouvelle dynastie tartaro-chinoise, qui règne dans l'empire du Catay depuis le milieu du dernier siècle. Tsun-té mourut au milieu de ses conquêtes.

Son fils et son successeur Chun-tchi, dès l'âge de

vingt-quatre ans, tomba dans une maladie à laquelle il prévit qu'il n'échapperait pas. Il fit appeler ses enfans; et leur ayant déclaré que sa fin approchait, il leur demanda lequel d'entre eux se croyait assez fort pour soutenir le poids d'une couronne nouvellement conquise. L'aîné s'excusa sur sa jeunesse, et pria son père de disposer à son gré de sa succession; mais Khang-hi, le plus jeune, qui était alors dans sa neuvième année, se mit à genoux devant le lit de son père, et lui dit avec beaucoup de résolution : « Mon père, je me crois assez fort pour prendre sur « moi l'administration de l'état, si la mort vous en- « lève à nos espérances. Je ne perdrai pas de vue les « exemples de mes ancêtres, et je m'efforcerai de « rendre la nation contente de mon gouvernement. » Cette réponse fit tant d'impression sur Chun-tchi, qu'il le nomma aussitôt pour son successeur, sous la tutelle de quatre personnes, par les avis desquelles il devait se gouverner. En 1661, Khang-hi monta sur le trône; et sa minorité finissant en 1666, il ne tarda pas plus long-temps à régner par lui-même. Bientôt on lui vit donner des preuves de force et de courage. Il renonça au vin, à l'usage des femmes et à l'indolence. S'il prit plusieurs femmes, suivant l'usage de la nation, on ne le vit presque jamais avec elles pendant le jour. Depuis quatre heures du matin jusqu'à midi, il s'occupait à lire les demandes de ses peuples et à régler les affaires de l'état. Le reste du jour était donné aux exercices militaires et aux arts libéraux. Il y fit des progrès si extraordi-

naires, qu'il devint capable d'examiner les Chinois sur leurs propres livres, les Tartares sur les opérations de la guerre, et les Européens sur les mathématiques.

Depuis l'année 1682, où la tranquillité de l'empire se trouva bien établie, il ne manqua point tous les ans de marcher avec une armée dans la Tartarie, moins pour se procurer le plaisir de la chasse que pour entretenir les Tartares dans leurs belliqueuses habitudes, et les empêcher de tomber, comme les Chinois, dans l'oisiveté et la mollesse. Il fit éclater son jugement et sa fermeté, en arrêtant les plus dangereuses conspirations avant qu'elles fussent capables de troubler la paix de l'empire. Des témoins oculaires, qui ont résidé long-temps à Pékin, assurent qu'un gouverneur justement accusé n'échappait jamais au châtiment; que l'empereur était toujours affable au peuple; que, dans les temps de cherté, il diminuait souvent les impositions publiques, et qu'il faisait distribuer entre les pauvres de l'argent et du riz jusqu'à la valeur de plusieurs millions. Il n'était pas moins libéral pour les soldats : il payait leurs dettes, lorsqu'il jugeait que leur paye n'était pas suffisante; et dans la saison de l'hiver, il leur faisait un présent extraordinaire d'habits pour les préserver du froid. Les marchands qui exerçaient le commerce avec les Russes se ressentaient particulièrement de sa bonté. Souvent lorsqu'ils n'étaient point en état de faire leurs payemens au terme, il leur faisait des avances de son trésor pour les

acquitter avec leurs créanciers. En 1717, le commerce étant dans une si grande langueur à Pékin, que les marchands russes n'y trouvaient point à se défaire de leurs marchandises, il déchargea ses sujets des droits ordinaires; ce qui lui fit perdre dans cette année vingt mille onces d'argent de son revenu.

Les savans étaient dans une haute estime à la cour de ce grand monarque. L'exercice continuel de tant de vertus avait rendu son gouvernement si glorieux, que les Chinois distinguent son règne par le nom de *tey-ping*, qui signifie grande tranquillité. C'est l'éloge le plus complet du maître d'un grand empire; car si la paix n'est pas toujours le premier bien d'un individu, tel que l'homme, si susceptible de passions, ces mêmes passions font que la paix générale est le premier bonheur d'un état, et la plus grande gloire du prince.

Tel était le prince dont les missionnaires avaient exercé et même fatigué la clémence. Il avait vu avec indignation les cérémonies chinoises condamnées par le saint-siége en 1709, dans un mandement de Charles de Tournon, archevêque titulaire d'Antioche, que le pape avait envoyé dans cet empire avec la qualité de patriarche des Indes et de légat *à latere*. Les évêques d'Ascalon et de Macao, soutenus par vingt-quatre jésuites, appelèrent du mandement, et députèrent à Rome les pères Barros et Bauvolier, deux missionnaires du même ordre, pour soutenir la justice de leur appel. L'empereur

déclara dans un édit que l'entrée de la Chine serait fermée à tous les missionnaires étrangers qui n'approuveraient pas les cérémonies chinoises. L'évêque de Canton fut chassé, et le légat relégué à Macao, pour y être gardé soigneusement jusqu'au retour des deux jésuites, que l'empereur avait envoyés lui-même en Europe; mais ce prélat mourut le 8 janvier 1710, après avoir été honoré de la pourpre romaine. Le 25 septembre de la même année, le tribunal de l'inquisition confirma le mandement du cardinal de Tournon; et le pape ordonna aux missionnaires de se soumettre à ce jugement par une obéissance pure et simple.

Cinq ans après, on vit paraître un décret apostolique de Clément XI, portant ordre aux missionnaires d'employer le mot Tien-tchou, qui signifie *Seigneur du ciel.* A l'égard des cérémonies qui pouvaient être tolérées, sa sainteté régla qu'ils s'en rapporteraient au jugement du visiteur général que le saint-siége avait alors à la Chine, ou de celui qui lui succéderait, et des évêques et vicaires apostoliques de la même mission. Cependant tous ces prélats n'ayant osé se fier à leur propre décision, demandèrent de nouveaux ordres; et sa sainteté résolut d'envoyer à la Chine un nouveau vicaire apostolique, avec des instructions particulières, contenant les indulgences et les permissions qu'elle accordait aux chrétiens par rapport aux usages du pays, et les précautions qu'il fallait prendre pour garantir la religion de toutes sortes de souillures.

Elle fit choix de Charles-Ambroise Mezza-Barba, qu'elle créa patriarche d'Alexandrie, et dont la légation, ajoute Duhalde, fut prudente et modérée.

Le vaisseau qui portait Mezza-Barba fit voile de Lisbonne le 25 mars 1720. Après un voyage de cinq mois et vingt-neuf jours, il arriva le 23 septembre à deux lieues du port de Macao, où il ne put entrer avant le 26, parce qu'on s'était proposé de le recevoir avec des témoignages de respect qui demandaient quelques préparations. Le gouverneur de la ville alla au-devant de lui, à la tête du sénat et de toute la milice, au bruit d'une décharge générale de l'artillerie. Les rues par lesquelles on fit passer le légat étaient tendues de tapisseries ornées de guirlandes et de festons. Il fut conduit avec cette pompe jusqu'au palais qui avait été préparé pour son logement, où il reçut sur un trône les complimens de plusieurs seigneurs qui vinrent le féliciter sur son arrivée. Les trois jours suivans furent employés à des cérémonies de la même nature. Le gouverneur, le sénat en corps et toutes les communautés religieuses rendirent successivement leurs respects au ministre du saint-siége, tandis que, de son côté, il donna l'absolution à l'évêque de Macao et au père Monteïro, provincial des jésuites, en leur faisant jurer d'observer la bulle qui concernait les cérémonies chinoises. Il leva aussi l'interdit qui avait été jeté sur toutes les églises.

Le 30, il reçut des lettres des gouverneurs des

provinces de Quang-tong et de Quang-si, par lesquelles il était invité à se joindre au *ta-jin*, grand officier de Canton, qui devait faire par eau le voyage de Pékin. Il accepta ses offres.

Mezza-Barba prit terre à Canton; et, se faisant accompagner de tous les missionnaires, il vint loger, avec les gens de sa suite, à l'hôtel de la Sacrée Congrégation, tandis que le père Lauréati, visiteur général, se hâta de notifier son arrivée au ta-jin, au tsong-tou et au vice-roi. De ces trois seigneurs, les deux premiers furent envoyés au légat, pour le complimenter, et lui dire qu'avant son départ pour Pékin, ils avaient plusieurs questions à lui faire au nom de l'empereur. On mit ces questions par écrit :

1°. Pourquoi le souverain pontife avait-il envoyé son excellence à la Chine?

2°. Son excellence avait-elle quelque chose de particulier à communiquer, de la part du pape, à sa majesté impériale?

3°. Quelques années auparavant, son éminence le cardinal de Tournon était venu à la Chine, et son arrivée avait fait naître des disputes sur une certaine doctrine. Ce prélat s'était-il conduit par ses propres lumières? Le pape avait-il approuvé ou non sa conduite?

4°. L'empereur, dans la première année de son règne, avait envoyé au pape les PP. Barros et Bauvolier; cependant il n'avait reçu encore aucune réponse.

5°. Outre ces questions, auxquelles son excellence était priée de répondre, on lui demandait si elle avait quelque chose elle-même à proposer.

Le légat prit immédiatement la plume, et fit la réponse suivante à chaque article.

1°. Le souverain pontife m'envoie à la Chine principalement pour m'informer avec respect de la santé de l'empereur, et pour le remercier très-humblement des faveurs innombrables qu'il lui a plu d'accorder aux églises, aux missionnaires et à la sainte loi.

2°. Je suis chargé d'un bref fermé et scellé, que je dois présenter à sa majesté impériale de la part du souverain pontife.

3°. Le souverain pontife a été pleinement informé de tout ce que le cardinal de Tournon a fait par rapport à la sainte loi, et la vérité est que c'était le souverain pontife qui l'avait envoyé.

4°. Si sa majesté impériale n'a pas reçu de réponse, il ne faut l'attribuer qu'à la mort des pères Barros et Bauvolier, arrivée dans leur voyage, c'est-à-dire avant qu'ils fussent retournés en Europe.

5°. Je dois prier humblement sa majesté impériale de donner souvent au souverain pontife des nouvelles de sa santé. Je suis chargé de quelques présens pour sa majesté; enfin, je dois lui faire quelques demandes en faveur de notre religion.

Aussitôt que le légat eut achevé ces réponses, les jésuites entreprirent de les traduire en langue chinoise; mais ce fut la source de plusieurs grandes

difficultés, surtout à l'égard du troisième article, dont les PP. Lauréati et Pereyra demandaient la suppression.

Mezza-Barba, dans une visite que le ta-jin lui rendit le lendemain, remit à cet officier les cinq articles de sa réponse. Les difficultés se renouvelèrent avec tant de chaleur, que le ta-jin n'en ayant pas voulu remettre plus loin la discussion, réduisit ses objections par écrit, et souhaita que le ministre du pape y répondît sur-le-champ par la même voie. Il exigea d'abord une explication plus nette du troisième article. Son excellence lui répondit : « J'ignore si le cardinal de Tournon a fait naître ici quelque dispute; mais je sais qu'il avait été envoyé par le souverain pontife, qui a donné son approbation à tout ce qui a été fait par ce cardinal pour maintenir la pureté de notre sainte loi. »

En second lieu, le ta-jin demanda, sur le cinquième article, quelles étaient les propositions que le légat voulait faire à l'empereur pour l'avantage de sa religion. Mezza-Barba repondit : « Comme chaque jour peut amener de nouveaux événemens, je n'ai rien de particulier à dire actuellement sur cet article; mais je demanderai en termes exprès que sa majesté impériale me permette d'exercer librement les fonctions de mon ministère, et qu'elle ordonne aux mandarins et à leurs substituts de ne causer aucun sujet de plainte aux églises ni aux missionaires. »

Enfin, le ta-jin voulut savoir s'il se proposait

de demeurer long-temps à la Chine. Mezza-Barba répondit que le souverain pontife n'avait pas réglé le temps de son séjour. « Eh pourquoi? répliqua le mandarin. C'est apparemment, lui dit le légat, parce qu'il a souhaité d'apprendre d'abord comment j'aurais été reçu par l'empereur. »

Le ta-jin paraissant satisfait de toutes ces réponses, elles furent envoyées à la cour, et le temps fut fixé pour le départ du légat. Le 29 octobre, son excellence partit dans une grande barque magnifiquement ornée, avec six lances à la poupe, et un pavillon jaune au grand mât, sur lequel on lisait en caractères du pays : « Légat envoyé à l'empereur du pays le plus éloigné à l'ouest. » Les gens de sa suite occupaient deux autres barques, et le ta-jin avait aussi la sienne, qui différait peu de celle du légat. On mit à la voile sous l'escorte de plusieurs mandarins inférieurs, et de divers officiers du tsong-tou et du vice-roi qui avaient ordre d'accompagner le légat jusqu'à Pékin.

On employa vingt-cinq jours, tant par terre que par eau, pour se rendre à Nan-chang-fou, capitale de la province de Kiang-si. Le 25 décembre, en arrivant à trente-un milles de Pékin, Li-pin-chung et trois autres mandarins arrivés de la cour lui apportèrent de nouveaux ordres de l'empereur. Son excellence fut obligée de se mettre à genoux suivant l'usage, et de baisser plusieurs fois le front jusqu'à terre, pour s'informer de la santé de sa majesté impériale. Après quantité d'autres cérémonies, les

mandarins lui demandèrent s'il était vrai qu'il ne fût envoyé par le pape que pour s'assurer de la santé de l'empereur, et pour remercier sa majesté de la protection dont elle avait honoré les Européens. Il répondit qu'il avait déclaré quelque chose de plus, et qu'en particulier le pape lui avait donné ordre de demander la permission de demeurer à la Chine, comme supérieur général des missionnaires, et d'obtenir pour les chrétiens de l'empire la liberté de suivre les décisions du saint-siége touchant les cérémonies.

Les mandarins répliquèrent qu'il aurait dû s'expliquer d'abord avec la même clarté. Mezza-Barba, surpris de ce reproche, en appela aux premières réponses qu'il avait données par écrit; mais Li-pin-chung, revenant à la charge, lui représenta que l'empereur ne rétracterait jamais les ordres qu'il avait donnés sur l'observation des cérémonies, et les trois autres mandarins se joignirent à lui pour ajouter qu'il n'appartenait point au pape de réformer les usages de la Chine.

Les mandarins lui firent mettre par écrit ces deux demandes. Aussitôt qu'ils se furent retirés avec cette pièce, le légat et tous les gens de sa suite furent conduits dans une maison de campagne à trois lieues de Chang-chun-yuen, ville que l'empereur avait choisie pour sa résidence ordinaire, depuis qu'il ne passait plus que quelques jours de l'année à Pékin.

Le 26 au matin, on plaça une garde armée à la

porte du légat, avec ordre de ne laisser sortir personne. Le soir du même jour, quatre mandarins arrivèrent avec des rafraîchissemens que l'empereur envoyait à son excellence. Après les cérémonies ordinaires, ils lui firent une déclaration très-mortifiante : 1°. Que l'empereur, ayant résolu de ne jamais recevoir un décret contraire aux lois irrévocables de l'empire, ordonnait à tous les missionnaires de retourner en Europe, à l'exception de ceux qui voudraient demeurer à la Chine par un choix libre, et que leurs infirmités et leur âge mettaient hors d'état d'entreprendre le voyage, auxquels sa majesté permettait de vivre dans ses états, suivant les lois de leur religion. 2°. Que le premier dessein de sa majesté impériale avait été de traiter le légat avec toutes sortes de distinctions; mais que depuis qu'elle avait lu ses demandes, elle ne voulait pas même consentir à le voir.

Mezza-Barba répondit à ce discours avec beaucoup de dignité. Après avoir témoigné sa douleur aux mandarins, il les pria d'engager du moins l'empereur à lire le bref de sa sainteté; enfin il les assura que pendant qu'il attendrait leur réponse il implorerait l'assistance du ciel pour régler sa conduite à la satisfaction de tout le monde. Après leur départ, il fit appeler tous les prêtres de son cortége, et s'étant retiré avec eux dans son appartement, il les consulta sur sa situation. Ils furent tous d'avis que, sans s'écarter de la constitution de Clément XI, il devait employer toute son adresse pour ne pas ruiner, par

une fermeté hors de saison, les espérances que le pape avait conçues de son voyage.

Le 27, immédiatement après dîner, les quatre mandarins se présentèrent à la porte de son logement : il s'imagina qu'ils lui apportaient une réponse décisive de l'empereur. Cependant leur entretien ne fut qu'une répétition de la conférence précédente. Ils le flattèrent et le menacèrent successivement ; ils employèrent tous les artifices imaginables pour l'engager à supprimer la bulle fatale ; mais le voyant inflexible, la seule espérance qu'ils lui laissèrent en le quittant, fut que l'empereur, malgré la résolution qu'il avait formée de chasser dès le lendemain tous les Européens, ne leur refuserait point quelques jours de délai, et pourrait lui accorder à lui-même le temps de se remettre des fatigues de son voyage.

Le légat, renouvelant ses instances, demanda que sa majesté daignât lire le bref que le pape lui adressait à elle-même, parce qu'il contenait les raisons qui ne permettaient point à sa sainteté d'approuver ce qui était incompatible avec la religion chrétienne, et qu'il ne touchait point à ce qui n'y avait aucun rapport. « Mais, reprirent les mandarins, avez-vous « pouvoir de modérer la rigueur de votre bulle ? et « le bref de sa sainteté en fait-il quelque mention ? » Le légat répondit : « Non, je n'ai pas ce pouvoir ; il ne peut même être accordé à personne ; mais j'ai supplié l'empereur, et je le supplie encore d'ouvrir le bref de notre saint père, dans la persuasion

où je suis qu'il ne peut être qu'agréable à sa majesté impériale. D'ailleurs, j'ai le pouvoir d'accorder certaines choses qui ne sont point incompatibles avec la religion chrétienne ; mais si l'empereur est résolu de ne point recevoir le bref, que sa majesté souffre du moins qu'il soit ouvert par ses ministres, et qu'elle m'accorde des interprètes. » Les mandarins se retirèrent.

Le lendemain au matin, Mezza-Barba fut averti que l'empereur l'avait fait appeler. S'étant disposé aussitôt à partir, il fut conduit dans un grand couvent de bonzes, où il trouva Chan-Chang, un des quatre mandarins, avec le P. Louis Fan. Ce jésuite lui dit qu'il n'obtiendrait point encore l'honneur de voir sa majesté, mais qu'on lui donnerait une maison près du palais, afin que ses ministres eussent plus de facilité à traiter avec lui. Les mandarins étant entrés aussitôt, Fan continua de leur servir d'interprète, et reçut d'eux des marques de distinction qu'ils n'accordaient point au légat.

Cette conférence n'eut point d'autre sujet que la dernière; mais il y régna beaucoup plus de chaleur. Les mandarins s'emportèrent beaucoup; le légat essuya quelques reproches amers, et le pape même ne fut point épargné. Le P. Fan se permit des réflexions fort libres sur l'abus que les papes faisaient quelquefois de leur autorité. Mezza-Barba, quoique pénétré de douleur, se crut obligé de contenir ses plaintes, et de n'employer avec les mandarins que des termes capables de les adoucir. Alors Chan-

Chang l'embrassa, et lui fit de magnifiques promesses; Fan prit aussi des manières gracieuses, et conseilla au légat de ne point imiter le cardinal de Tournon, s'il voulait éviter les mêmes chagrins, et sauver la religion d'une nouvelle disgrâce. Après cette conférence, le légat fut logé dans une autre maison, à deux milles de Chan-chun-yuen; mais on continua de le garder avec le même soin.

Le soir du même jour, Li-pin-chung vint lui demander, au nom de l'empereur, une copie du bref. En vain lui répondit-il qu'il n'en avait point, et qu'il n'osait se fier à sa mémoire; on lui déclara qu'il fallait obéir. Après avoir protesté qu'il ne répondait d'aucune erreur, il écrivit la substance du bref; c'est-à-dire à peu près ce qu'il avait déjà répété plus d'une fois aux mandarins; mais il s'étendit particulièrement sur les permissions accordées par le pape, touchant les cérémonies chinoises; elles se réduisaient aux articles suivans :

1°. Qu'on pouvait tolérer par toute la Chine, dans les maisons des fidèles, les tablettes et les cartouches qui ne portaient que les noms des personnes mortes, à condition qu'ils fussent accompagnés d'une courte explication, et qu'on prît soin d'éviter la superstition et le scandale.

2°. Qu'on pouvait tolérer toutes les cérémonies chinoises qui regardaient les morts, pourvu qu'elles fussent purement civiles, sans aucun mélange de superstition.

3°. Qu'on pouvait permettre de rendre à Confu-

cius des honneurs purement civils ; mais que sur les tablettes qui portaient son nom on y joindrait une explication convenable, sans aucun autre caractère, et sans inscription superstitieuse ; et qu'alors il serait permis d'allumer des flambeaux, de brûler de l'encens, et d'offrir devant ces tablettes des viandes en forme d'oblation.

4°. Qu'il serait permis de faire des révérences et des génuflexions devant les tablettes qu'on aurait ainsi corrigées, devant les tombeaux, et même devant les corps morts.

5°. Qu'on pouvait permettre aux funérailles les cérémonies d'usage, telles que de présenter des flambeaux et des parfums, en faisant ces génuflexions et ces révérences.

6°. Qu'on pouvait permettre de servir, devant les tombes des morts, des tables chargées de fruits, de confitures et de viandes communes, à condition qu'on y placât une tablette réformée, avec la déclaration suivante : *Le tout comme une sorte d'honneur civil et de piété à l'égard des morts*, sans y mêler aucune pratique supertitieuse.

7°. Qu'on pouvait permettre aussi de faire, devant les tablettes réformées, l'acte de vénération nommé *ko-heu*, soit le premier jour de l'an, soit tout autre jour consacré par l'usage.

Enfin, qu'on permettait de brûler des parfums et des cierges devant ces tablettes, en observant les mêmes règles ; comme devant les cercueils, où l'on pourrait faire aussi des génuflexions et des révé-

rences aux mêmes conditions. Le bref était signé *C. A. Alexandrinus, et Legatus apostolicus.*

L'extrait de cette pièce doit faire juger que la cour de Rome consentait à tout ce qu'elle pouvait accorder sans blesser l'essentiel de la religion ; aussi le mandarin Li-pin-chung parut-il extrêmement satisfait. Après avoir reçu la copie du légat, il se hâta de retourner à la cour, où l'empereur marqua beaucoup d'impatience d'en voir la traduction. L'eunuque Lin-fou ayant lu chaque article à mesure qu'on le traduisait, les mandarins qui se trouvaient présens déclarèrent qu'ils ne doutaient pas que l'empereur ne fût entièrement satisfait de la condescendance du pape ; mais le P. Joseph Suarez, jésuite, en pensa différemment : il fit remarquer qu'il y avait quelque difficulté à craindre de sa majesté impériale sur le retranchement de ces mots que le pape voulait qu'on supprimât sur les tablettes : *C'est ici le siége de l'âme d'un tel.* Cependant le mandarin Chan et l'eunuque demeurèrent persuadés que cette suppression ne déplairait point à l'empereur, lorsque le pape accordait l'usage des autres cérémonies, telles que les génuflexions, les révérences, etc. « C'est assez, ajouta le mandarin « Chan : que pouvons-nous demander de plus ? Je « suis équitable : ces permissions suffisent, et nous « devons être contens. » Ensuite, l'eunuque prit le papier, et porta les articles à l'empereur.

Tant de mortifications, que le légat avait essuyées depuis son arrivée à Chang-chun-yuen, rendaient

sa situation d'autant plus triste, qu'on ne lui donnait encore aucune espérance d'être admis à l'audience de l'empereur, lorsqu'enfin, le 30 décembre 1720, ce monarque le fit avertir par un de ses neveux, accompagné de quatre mandarins et de deux autres officiers de la couronne, qu'il devait paraître devant lui le jour suivant. Ils lui déclarèrent en même temps que tous les Européens de son cortége devaient rendre leurs respects à sa majesté suivant l'usage de la Chine; et les ayant fait assembler sur-le-champ, ils les obligèrent tous, sans en excepter le légat lui-même, de tomber à genoux et de frapper neuf fois la tête du front, pour essai de la cérémonie qu'ils devaient exécuter le jour suivant.

Dans le cours de l'après-midi, son excellence reçut un nouvel ordre qui l'obligeait de paraître vêtue comme elle l'était en Italie. On laissait aux personnes de sa suite la liberté de porter l'habit chinois ou celui de l'Europe.

A l'heure marquée, le mandarin Li-pin-chung vint prendre le légat pour le conduire à l'audience : ce prélat prit le rochet et le camail, avec le *pallium*. Tous les missionnaires européens se vêtirent à la chinoise, soit parce qu'ils n'avaient point assez d'habits complets à l'européenne, soit par la crainte de choquer les Chinois et les Tartares en paraissant avec les habits de leurs différens ordres. A leur arrivée au palais, le légat fut conduit, par une vaste cour, dans une grande et magnifique salle, où les

seigneurs chinois étaient placés sur douze rangs, six à la droite du trône et six à la gauche. On avait préparé, pour chaque rang, quatre tables chargées de fruits, de pâtisserie et de confitures.

Lorsque l'empereur fut entré dans la salle, et qu'il fut monté sur son trône, Mezza-Barba et son cortége se mirent à genoux pour faire les salutations prescrites. Ensuite le légat ayant remis à sa majesté le bref du pape, ce monarque lui demanda comment se portait le saint-père, et donna le bref au second eunuque, sans l'avoir ouvert. Son excellence fut placée au bout du premier rang des mandarins, et tout son cortége derrière le sixième. L'empereur fit un signe, auquel toute l'assemblée s'assit. Alors quelques mandarins ayant apporté près du trône une robe de zibeline à la chinoise, sa majesté ôta celle dont elle était revêtue et qui était aussi de zibeline, pour l'envoyer au légat, qui la mit aussitôt sur ses habits ecclésiastiques, en témoignant sa reconnaissance à l'empereur par une profonde révérence. Ensuite sa majesté se mit à manger, et toute l'assemblée suivit son exemple. Pendant le repas, ce prince eut la bonté d'envoyer plusieurs mets de sa table, non-seulement au légat, mais même aux missionnaires. Après qu'on eut cessé de manger, Mezza-Barba fut conduit près du trône, et reçut des mains de l'empereur une coupe remplie de vin. Quatre mandarins rendirent le même office à tous les Européens du cortége, qui vinrent recevoir cette faveur près du trône. Aussitôt que le festin fut

achevé, le légat reçut ordre de s'approcher de sa majesté impériale. Ce prince, après diverses questions qui regardaient l'ambassade, lui demanda ce qui était représenté dans certaines figures apportées de l'Europe, où il avait vu des images humaines qui paraissaient ailées. Mezza-Barba répondit que c'était peut-être la figure de Jésus-Christ, celle de la sainte Vierge ou de quelques autres saints, ou probablement des figures d'anges. « Mais pourquoi, « reprit l'empereur, sont-ils représentés avec des « ailes? » Le légat répondit que c'était pour exprimer leur agilité. « Voilà, lui dit ce prince, ce que « nos Chinois ne peuvent comprendre, et ce qu'ils « regardent toujours comme une erreur grossière, « parce qu'ils sont persuadés qu'il est absurde de « donner des ailes aux hommes; cependant peut-« être concevraient-ils que c'est une représentation « purement symbolique, s'ils étaient capables d'en-« tendre parfaitement les livres de l'Europe; et ce « qui leur paraît une erreur deviendrait pour eux « une vérité. »

Il est difficile de faire sentir avec plus d'esprit, et en même temps avec plus de politesse, dans quel travers tombaient des étrangers, qui, sans être suffisamment instruits d'une langue aussi savante que celle des Chinois, voulaient déterminer le sens et l'intention de leurs cérémonies symboliques.

Le lendemain, qui était le premier jour de janvier 1721, quatre mandarins vinrent demander les présens que le pape envoyait à l'empereur. Il les

reçut très-gracieusement, et accorda sur-le-champ à son excellence quelques marques de sa libéralité; mais cette faveur fut bientôt suivie d'un message fort affligeant. Deux eunuques vinrent déclarer au légat « que, si sa majesté avait pu prévoir les désordres que sa légation avait causés, elle les aurait prévenus par la punition de leurs auteurs; que le pape n'entendant pas les livres de la Chine, n'était pas plus capable de décider sur les cérémonies chinoises, dont il n'avait aucune idée, qu'on ne l'était à la Chine de juger des cérémonies de l'Europe; et que, par conséquent, ce que son excellence avait à faire de plus sage, était de se conduire par les conseils que sa majesté lui ferait donner, sans prêter l'oreille aux insinuations des certains esprits turbulens, qui n'avaient écrit ou porté à Rome que de grossières impostures. »

Les eunuques, enchérissant beaucoup sur les ordres de l'empereur, s'emportèrent en invectives contre le cardinal de Tournon; mais comme ils en revenaient toujours aux anciennes plaintes, Mezza-Barba se réduisit aux mêmes réponses. Il lui fut plus difficile de se modérer lorsqu'il entendit parler peu respectueusement du pape; mais le ressentiment n'aurait point été de saison. Tout semblait annoncer les approches d'un orage. La garde fut redoublée à la porte du légat : on n'en permettait l'entrée qu'à ceux qui avaient quelque chose à communiquer au père Péreyra, dont la faveur ne paraissait pas diminuer à la cour.

Dans une autre conversation du 3 janvier, l'empereur lui dit « qu'il avait tâché de réunir tous les missionnaires des différentes nations de l'Europe, tels que les Portugais, les Français, les Italiens et les Allemands; mais que leurs dissensions subsistaient toujours, et que, ce qu'il avait peine à comprendre, les jésuites mêmes ne pouvaient s'accorder ensemble; il ajouta que, dans la même vue, il avait employé une autre méthode, c'était de les loger tous dans une même maison, espérant qu'il n'y aurait qu'un cœur; mais que ces soins n'avaient pas produit cet effet; que l'un prenait le nom de prêtre séculier, l'autre celui de franciscain; un troisième celui de dominicain, et le quatrième celui de jésuite; désunion qui ne cessait pas de l'étonner. Il demanda comment le pape pouvait ajouter quelque foi aux rapports des différens ordres, lorsqu'ils étaient si mal informés des usages de la Chine, que leurs témoignages étaient directement contraires. « Ce que « je dis étant certain, continua-t-il, pourquoi le « pape entreprend-il de prononcer sur les affaires « de la Chine? S'aperçoit-il que je prétende juger « de celles de l'Europe? »

« Le saint-père, répondit Mezza-Barba, n'a rien décidé sans avoir entendu les deux parties, recueilli toutes les informations possibles, et pesé mûrement les difficultés. D'ailleurs, il a reçu dans son jugement l'assistance du Saint-Esprit, qui ne permet pas qu'un pape tombe dans l'erreur sur les matières de religion; enfin, le pape n'a prononcé sur les

affaires de la Chine qu'autant qu'elles ont rapport au christianisme. »

L'empereur répliqua qu'il ne trouvait pas de vérité dans cette réponse, parce que le pape n'avait pas été bien informé. « J'aime beaucoup votre reli-« gion, reprit-il; j'adore le même Dieu que vous : « ainsi, lorsqu'il vous arrivera quelque difficulté, « adressez-vous à moi, et je m'engage à vous l'ex-« pliquer. » Le légat lui fit des remercîmens, et lui promit de s'adresser à sa majesté.

Vers la fin de l'audience, l'empereur observa qu'il n'était revenu de l'Europe aucun des missionnaires qu'il y avait envoyés, et que, n'ayant point reçu de réponse sur la commission dont il les avait chargés, il soupçonnait qu'ils avaient été mis à mort par ordre de sa sainteté. Mezza-Barba, pour écarter ce soupçon, se hâta de représenter à sa majesté combien le caractère des ambassadeurs était respecté en Europe; et lui ayant fait observer que le pape et la religion ne pouvaient tirer aucun avantage d'une telle violence, il ajouta qu'on savait assez que les vaisseaux où Barros et Bauvolier s'étaient embarqués, avaient péri par la tempête avant leur retour en Europe.

Ce prince ne laissa pas d'ajouter que la constitution qui regardait les cérémonies chinoises venait d'une autre source que le zèle de la religion; que ce n'était qu'une *flèche de vengeance* lancée contre les jésuites pour satisfaire leurs ennemis. Il dit au légat, pour conclusion, que sa résolution était de

lui envoyer le *si*, c'est-à-dire un décret impérial dans lequel toutes ses volontés seraient expliquées sur l'affaire de la légation, et sur lequel il n'aurait qu'à réfléchir sérieusement; qu'elle députerait ensuite un de ses officiers à Rome, mais qu'elle lui recommandait de ne pas s'affliger, et d'attendre les événemens d'un air tranquille.

Dans une quatrième audience beaucoup plus solennelle que toutes les précédentes, où sa majesté ordonna que tous les Européens fussent présens, il exhorta Mezza-Barba à proposer ce qu'il avait à dire avec toute la force et la liberté dont il était capable. Le légat, encouragé par cette invitation, répondit qu'il avait trois choses à proposer ou à demander de la part du pape : la première, que les chrétiens de la Chine fussent libres de se soumettre à la constitution de sa sainteté concernant les cérémonies chinoises; sur quoi l'empereur lui demanda encore une fois ce que le pape trouvait de répréhensible dans ces cérémonies. De l'avis des interprètes, Mezza-Barba n'insista que sur un point, et représenta que le souverain pontife avait expressément condamné la vénération superstitieuse qu'on rendait aux tablettes et aux cartouches. Sa majesté répondit que cette vénération n'était pas de l'établissement de Confucius, et qu'elle avait été introduite dans la religion chinoise par des étrangers; que ce n'était pas néanmoins une affaire peu importante, mais qu'il n'appartenait point au pape d'en juger, et que ce soin regardait les vice-rois et les manda-

rins des provinces; enfin qu'il ne voulait plus rien entendre sur cet article.

Mezza-Barba ayant ajouté que le pape désapprouvait les titres de *Tien* et de *Chang-ti* que les Chinois donnaient au véritable Dieu, l'empereur répondit que c'était une bagatelle, et qu'il s'étonnait que la dispute durât depuis tant d'années sur un point de cette nature. Il demanda si le légat était bien persuadé que les Européens eussent commis une idolâtrie en rendant jusqu'alors des respects aux tablettes, et que le P. Ricci, fondateur de la mission, fût tombé dans l'erreur. Mezza-Barba passa légèrement sur la première de ces deux questions, et n'y fit que des réponses vagues. A la seconde, il répondit avec beaucoup de précaution que le P. Ricci avait erré innocemment sur de certains points, parce que toutes ces matières n'avaient point encore été réglées par la décision du saint-siége.

Le lendemain 16 janvier, on convint que Mezza-Barba communiquerait à sa majesté le décret du pape, afin qu'elle pût juger avec certitude de ce qui était permis ou défendu par le saint-siége. Le décret fut traduit et porté à l'empereur par les mandarins.

Le 18, les mandarins vinrent lui remettre un *si* de la propre main de l'empereur, écrit en lettres rouges au bas du décret. Il était conçu en ces termes : « Tout ce qu'on peut recueillir certainement « de la lecture de cette constitution, c'est qu'elle

« ne regarde que de vils Européens. Comment « pourrait-on dire qu'elle a quelque rapport avec « la grande doctrine des Chinois, lorsqu'il n'y a « pas un seul Européen qui entende le langage de « la Chine ? Elle contient quantité de choses indi- « gnes. Il paraît assez, par ce décret que le légat « nous apporte, que les disputes qu'ils ont entre « eux sont d'une violence à laquelle rien ne peut être « comparé. Il ne convient pas, par cette raison, « que les Européens aient désormais la liberté de « prêcher leur loi : elle doit être défendue. C'est « le seul moyen de prévenir de fâcheuses consé- « quences. »

La lecture de ce fatal écrit jeta la consternation dans l'esprit du légat. Sa première ressource fut d'écrire à l'empereur une lettre de soumission. S'étant hâté de l'écrire, il proposa aux missionnaires de la signer ; mais les jésuites y trouvèrent beaucoup de difficultés, et lui déclarèrent qu'ils ne voyaient point d'autre moyen, pour calmer le trouble, que de suspendre la constitution. Le P. Mouravo ajouta que c'était une nécessité d'autant plus indispensable, que le pape n'avait pas reçu de justes informations, et que, si sa sainteté était à la Chine pour y voir les choses dans un autre jour, elle révoquerait infailliblement une bulle qui n'était capable que de porter un coup mortel à la religion. Le légat répondit, « qu'il n'avait pas le pouvoir de suspendre « une constitution du pape ; qu'il aimait mieux « risquer tout que d'offenser Dieu en transgressant

« les ordres exprès du saint-siége, et qu'il était « résolu de souffrir plutôt la mort que de se rendre « coupable d'une pareille lâcheté. » Mouravo continuant de s'expliquer avec beaucoup de chaleur, Mezza-Barba le pria de faire attention de qui et devant qui il parlait. « Je ne l'ignore pas, répondit « le missionnaire, mais je ne crains que Dieu. — Si « vous étiez rempli de cette crainte, reprit le « légat irrité, vous parleriez avec plus de respect « de son vicaire, et devant le ministre qui le repré- « sente. »

Le P. Suarez ne parut pas moins ardent que Mouravo, et le P. Mailer, se livrant aussi à son zèle, déclara au légat qu'il ne croyait pas qu'une bulle dont l'effet ne devait être que la ruine du christianisme dans un grand empire, pût être proposée sans blesser la conscience. Quelqu'un lui dit que, dans un autre lieu, il n'aurait point eu la hardiesse de tenir ce langage. « Je le tiendrais, ré- « pondit-il, au milieu de Rome, et je ne craindrais « pas de représenter au pape même les difficultés « que je crois justes. » Les missionnaires les plus modestes faisaient ce raisonnement : « La constitu- « tion n'est qu'un précepte ecclésiastique, dont « l'exécution entraînerait la ruine du christianisme. « Elle peut donc être suspendue jusqu'à de nou- « velles informations. » Toute la fermeté du légat, ses consultations et ses propres lumières ne lui faisaient pas voir beaucoup de jour dans une si grande obscurité.

Mais quel fut son embarras lorsque le mandarin Li-pin-chung, entrant dans sa chambre d'un air furieux, et le prenant au collet, lui dit devant toute la compagnie, « qu'il n'était qu'un traître et « qu'un perfide, que l'affection qu'il avait eue « pour lui l'exposait à perdre la tête, mais qu'il « était résolu de le tuer auparavant de ses propres « mains. » Pendant cette étrange scène, les domestiques des autres mandarins secondèrent les violences de leurs maîtres. Ils maltraitèrent le valet de chambre du légat, lui tirèrent la barbe, et l'accablèrent de toutes sortes d'injures. Mezza-Barba, pénétré de douleur et de crainte, était dans une situation qui aurait attendri, dit Viani, auteur de cette relation, d'autres hommes que d'insensibles Chinois. Ce désespoir de Li-pin-chung ne venait sans doute que du péril qu'il avait couru en présentant à l'empereur un écrit que ce prince avait pris pour un outrage. On voit par sa réponse à quel point sa fierté en avait été blessée; et dans un état despotique, ce pouvait être un crime capital pour un sujet d'avoir compromis à ce point la dignité de son maître.

Le soir du même jour, les mandarins revinrent avec la même fierté, et le sommèrent de répondre au *si* qu'ils lui avaient apporté le matin. Dans l'excès de son affliction, il ne laissa pas de prendre une plume et d'écrire la lettre suivante : « C'est avec le « plus respectuex et le plus humble sentiment de « soumission que j'ai lu la traduction du décret

« qu'il a plu à votre majesté d'écrire de sa propre « main en lettres rouges. Ayant été envoyé par le « souverain pontife pour solliciter la faveur de « votre majesté, je m'étais flatté que les permissions « que j'ai eu l'honneur de lui présenter auraient « été capables de l'apaiser et de favoriser le succès « de ma légation. A présent, il ne me reste qu'à « lui demander pardon, et à lui faire connaître la « douleur dont mon âme est pénétrée, et à me « prosterner, comme je le fais, le visage contre « terre pour implorer sa clémence. Signé, *Charles-* « *Ambroise, patriarche d'Alexandrie, et légat apo-* « *stolique*. Si votre majesté me le commande, j'irai « me jeter aux pieds du pape pour lui déclarer clai- « rement, fidèlement et sincèrement les intentions « de votre majesté. »

Pour comble d'affliction, il apprit vers le soir que Lauréati était chargé de chaînes, pour avoir osé dire que le légat n'avait rien que d'agréable à proposer à l'empereur; que Péreyra était exposé au même danger, et que Li-pin-chung devait être conduit au tribunal des criminels, pour avoir traité son excellence avec trop de bonté.

Les messages, les demandes et les menaces ne firent que redoubler le jour suivant. L'empereur fit dire au légat qu'ayant comparé la constitution du pape avec un ancien mandement de M. Maigret, vicaire-général du saint-siége, en 1693 (1), il y

(1) Ce Maigret avait été envoyé sous ce titre à la Chine,

avait trouvé une parfaite ressemblance ; d'où il concluait « que, s'il était vrai, comme les chrétiens l'as-
« surent, que le pape fût assisté par les inspirations
« du Saint-Esprit, c'était M. Maigret qui devait être
« regardé comme le Saint-Esprit des chrétiens. »

Après cette raillerie, il leur fit déclarer qu'il était résolu de répandre son décret dans tous les royaumes de l'univers, et que l'ambassadeur russe, qui était alors à Pékin, lui avait déjà promis de le communiquer à toutes les cours de l'Europe. Ainsi, chaque message était une nouvelle insulte qui perçait le cœur du légat. Il ne pouvait retenir ses larmes en relisant les ordres de l'empereur. Mouravo le voyant dans cette affliction, ne fit pas difficulté de se jeter à ses pieds, et le conjura, par les entrailles de Jésus-Christ, d'avoir pitié de la mission, qui ne pouvait éviter de périr, s'il persistait à maintenir sa bulle. Mais ces instances firent peu d'impression sur lui, et l'abattement où il était ne l'empêchait point de répondre aux jésuites : « Ne
« me parlez plus de suspendre ni de modérer la
« constitution. C'est augmenter ma douleur que de
« me proposer un remède pire que le mal. Cepen-
« dant, si vous pouvez imaginer quelque expédient
« qui soit propre à lever les difficultés, je l'am-
« brasserai volontiers, pourvu qu'il s'accorde avec
« mon devoir. » Mouravo allait profiter de cette

---

sous le pontificat de Clément XI, et avait décidé la question des cérémonies au désavantage des jésuites.

disposition pour composer une requête à l'empereur, et tirer le légat de l'abîme où il s'était plongé, lorsque le père Renauld en offrit une qu'il venait d'écrire dans les termes suivans : « Charles-Ambroise, patriarche d'Alexandrie, supplie très-« humblement votre majesté qu'il lui plaise d'user « de clémence envers les Européens, de tolérer « notre sainte religion, et de suspendre la résolu-« tion qu'elle a prise de répandre son diplôme dans « tout l'univers par la voie de la Russie. Je me ren-« drai auprès du souverain pontife, et je ne man-« querai pas de l'informer soigneusement et fidèle-« ment des intentions de votre majesté. Dans l'in-« tervalle, je laisserai subsister les choses dans l'état « où je les ai trouvées, et je communiquerai de « bonne foi au saint-père tout ce que votre majesté « trouvera bon de m'ordonner. Enfin, je de-« mande humblement en grâce à votre majesté « d'envoyer avec moi quelque personne qui soit « capable de lui rapporter avec quel sincérité je « représenterai tout au souverain pontife, et quels « efforts je ferai pour me procurer l'honneur de « reparaître devant votre majesté. » Après avoir lu plusieurs fois cette supplique, Mezza-Barba consentit à la signer. Quelques missionnaires, ne la croyant point assez conforme aux intentions de l'empereur, ou assez humble pour le légat, refusèrent d'y mettre leur nom. Mais le plus grand nombre suivit l'exemple du légat. Elle fut traduite en chinois, et portée à l'empereur.

Dans une audience que l'empereur lui accorda deux jours après, ce prince, après lui avoir prodigué les caresses et les civilités, se mit à badiner aux dépens du pape. Comme il avait beaucoup de goût pour les figures et les comparaisons, il compara sa sainteté à un chasseur aveugle qui tire dans l'air au hasard. Le légat n'ayant pu rire de cette raillerie comme les autres, sa majesté lui dit : « Vous ne « répondez pas : que pensez-vous de mes allu- « sions ? » Elles sont fort ingénieuses, répondit Mezza-Barba, et dignes de votre majesté.

Cependant la scène ne finit pas mal. Khang-hi était en bonne humeur. Il accorda aux prières du légat la liberté de Lauréati. « Vous serez libre, lui « dit-il, et sans aucune garde. Comme la saison est « trop avancée pour vous permettre le voyage d'Eu- « rope, je vous conseille d'aller attendre le beau « temps à Pékin, où la cour retournera pour la « célébration de la nouvelle année. » Ce compliment causa une joie extrême au légat.

Il partit effectivement pour Pékin, où, étant arrivé le 23, avec toute sa suite, il se logea avec les jésuites portugais. L'empereur lui accorda le 26 une nouvelle audience, dans laquelle il ne fit encore que plaisanter.

Dans la dernière, qui fut celle où il congédia le légat, ce prince fit bien voir, par les caresses qu'il lui prodigua, quelle douceur de caractère il joignait à la fermeté des principes sur lesquels il croyait devoir appuyer son autorité. Il se fit ap-

porter deux petites chaînes de perles dont il lui donna l'une en lui disant qu'il lui avait envoyé par ses ministres les présens qui étaient destinés pour sa sainteté, mais qu'il s'était réservé le plaisir de lui donner de sa propre main cette marque distinguée de l'estime qu'il avait pour lui : « Allez, lui « dit-il, et revenez le plus tôt qu'il vous sera pos- « sible ; mais prenez soin surtout de votre personne « et de votre santé. Donnez-moi de vos nouvelles, « et soyez sûr que je verrai votre retour avec beau- « coup de joie. » Il lui fit promettre d'amener avec lui des gens de lettres et un bon médecin, d'apporter avec lui les meilleures cartes géographiques, les livres les plus estimés en Europe, et surtout les ouvrages de mathématiques, avec les nouvelles découvertes qu'on aurait pu faire touchant les longitudes. Ensuite s'étant fait apporter une épinette, il joua quelques airs chinois sur cet instrument. Il en prit occasion de faire remarquer au légat avec quelle familiarité il traitait les Européens, dont il l'assura qu'il honorait beaucoup le savoir. Il le fit approcher de son trône, où il lui présenta, comme dans les audiences précédentes, une coupe remplie de vin. Enfin, pour terminer celle-ci, il lui prit les mains, qu'il serra fort tendrement entre les siennes. Le légat employa les termes les plus respectueux pour témoigner à sa majesté combien il était sensible à tant de faveurs, et lui promit de prier avec beaucoup d'assiduité pour la prolongation de sa vie et pour la prospérité de son règne.

On ne se permettra, sur ce récit, que deux remarques : l'une sur la différence de conduite entre la cour de Rome et les jésuites, et sur la supériorité de politique que firent voir ces hommes dont le grand art a toujours été de s'accommoder aux temps ; l'autre, sur la résistance opiniâtre qu'opposaient au saint-siége ces mêmes jésuites qu'on a tant accusés d'en être les plus dociles esclaves. Enfin, nous observerons encore que la cour de Rome, si renommée pour la finesse de sa politique, a perdu les missions de la Chine pour avoir eu moins de dextérité que les jésuites, et a perdu les jésuites eux-mêmes, pour n'avoir pas voulu qu'ils fussent réformés, lorsqu'eux-mêmes y consentaient. On sait que le mot fatal, *sint ut sunt, aut non sint*, a été l'arrêt de proscription des jésuites ; et à l'égard des missions, quelque temps après le départ du légat, Yong-tching ayant succédé à Khang-hi, ne fut pas plus tôt sur le trône, qu'il reçut des plaintes d'un grand nombre de mandarins, surtout du Tsung-tou, de la province de Fo-kien, qui accusaient les missionnaires d'attirer à eux les ignorans de l'un et l'autre sexe, de bâtir des églises aux dépens de leurs disciples ; enfin, de ruiner les lois fondamentales et de troubler la tranquillité de l'empire à la faveur de la bulle de Clément XI. Yong-tching ordonna, par un édit du 10 février 1723, que tous les missionnaires, à la réserve d'un petit nombre qui furent retenus à la cour, pour la réformation du calendrier, se retirassent à Canton, et que leurs églises,

au nombre de trois cents, fussent détruites ou employées à d'autres usages, sans aucune espérance de rétablissement. Ainsi, le christianisme fut chassé de la Chine, comme il l'avait été du Japon, du Tonquin, de la Cochinchine, de Siam, et de plusieurs autres parties des Indes orientales.

CHAPITRE IV.

AMBASSADE RUSSE.

Observations tirées de Gémelli Carreri et autres voyageurs.

Avant de passer à la description générale de la Chine, nous recueillerons dans ce chapitre quelques observations tirées d'un voyage de Moscou à la Chine, par un ambassadeur russe nommé Evérard Ysbrantz Ides, en 1693.

Après s'être avancé par le pays des Tartares mogols jusqu'aux frontières de la Chine, cet ambassadeur, avec toute sa suite, se trouva, le 27 octobre, à la vue de quelques tours de garde qui se présentent sur le sommet des rochers, d'où il découvrit le Zagan-krim, ou la grande muraille, au pied de laquelle il arriva le même jour. Il l'appelle une des merveilles du monde. A cinq toises de cette fameuse barrière, est une vallée dont les deux côtés sont défendus par une batterie de pierres de taille, et l'entrée par un mur de communication d'environ trois toises de hauteur, au milieu duquel est un passage ouvert. Après l'avoir traversé, l'ambassadeur trouva, cinq cents toises plus loin, l'entrée de la grande muraille que nous décrirons plus tard.

L'ambassadeur rend compte d'un spectacle qu'on lui donna dans la ville de Galkan, résidence d'un mandarin, à quelque distance de la grande muraille. Pendant qu'Ides était à table, le principal comédien, se mettant à genoux devant le mandarin, lui présenta un livre de papier rouge, qui contenait en lettres noires la liste des comédies qu'il était prêt à représenter. Lorsque le mandarin eut déclaré celle qu'il choisissait, il baissa la tête jusqu'à terre, se leva et commença aussitôt la représentation.

On vit d'abord paraître une très-belle femme vêtue de drap d'or, et parée d'un grand nombre de joyaux, avec une couronne sur la tête. Elle déclama son rôle d'une voix charmante. Ses mouvemens et ses gestes n'étaient pas moins agréables. Elle tenait un éventail à la main. Ce prologue fut immédiatement suivi de la pièce qui roulait sur l'histoire d'un ancien empereur chinois dont la patrie avait ressenti les bienfaits, et qui avait mérité que le souvenir en fût consacré dans une comédie. Ce monarque paraissait quelquefois en habits royaux, et l'on voyait succéder ses officiers avec des enseignes, des armes et des tambours.

Pour intermède, on donna une sorte de farce représentée par les laquais des acteurs. Leur habillement et leurs masques étaient aussi plaisans que l'ambassadeur en eût jamais vu en Europe. Ce qu'on lui expliqua de la pièce ne lui parut pas moins réjouissant, surtout un acte qui représentait un mari trompé par sa femme, qu'il croyait fort

fidèle, quoiqu'elle reçût les caresses d'un autre en sa présence. Le spectacle fut accompagné d'une danse à la manière chinoise. On représenta successivement trois pièces qui durèrent jusqu'à minuit.

On peut observer sur ces représentations, qu'il n'est pas possible de faire un meilleur usage de l'art dramatique, que de le consacrer au souvenir des bienfaits et des vertus d'un bon roi; et que les amans et les maris trompés sont d'un bout du monde à l'autre des sujets de comédie.

Près de Tong-tcheou, Ides vit la rivière couverte de jonques. Ces jonques, sans être fort grandes, sont bâties avec beaucoup de solidité. Leurs jointures sont calfatées avec une sorte de terre grasse, dans laquelle il entre quelques autres ingrédiens, qui, lorsqu'ils commencent une fois à sécher, deviennent plus fermes et plus sûrs que le meilleur goudron. Les mâts sont composés d'une sorte de bambous creux, mais très-forts, et quelquefois de la grosseur d'un homme. La matière des voiles est une certaine espèce de ronces qui se plient facilement. L'avant de ces barques est très-plat. Leur construction est en arc depuis le sommet jusqu'au fond, ce qui les rend fort commodes pour la mer. Les habitans assurent qu'avec un bon vent, trois ou quatre jours suffisent pour gagner la mer de Corée dans un jour; et qu'au bout de quatre ou cinq autres jours, on arrive facilement au Japon.

A une demi-lieue de Pékin, Ides passa par un

grand nombre de maisons de plaisance, ou de châteaux magnifiques, qui appartiennent aux mandarins et aux habitans de la capitale. Les deux côtés du chemin en étaient bordés, avec un large canal devant chaque maison, et un petit pont de pierre pour le traverser. La plupart des jardins offraient des cabinets fort agréables. Les murs étaient de pierre avec des portes ornées de sculptures, qui étaient ouvertes apparemment en faveur des Moscovites. Les grandes allées étaient plantées de cyprès et de cèdres. Enfin, cette route parut délicieuse à Ides, et ne cessa qu'à l'entrée de la ville. Il observa que, depuis la grande muraille jusqu'à Pékin, on rencontre à chaque demi-mille des tours de garde, avec cinq ou six soldats qui tiennent jour et nuit l'enseigne impériale déployée. Ces tours servent à donner avis de l'approche des ennemis du côté de l'est, par des feux qu'on allume au sommet; ce qui s'exécute avec tant de diligence, qu'en peu d'heures la nouvellle est portée jusqu'à Pékin.

Le pays est plat et favorable à l'agriculture; il produit du riz, de l'orge, du millet, du froment, de l'avoine, des pois, des féves, mais il ne porte point de seigle. Les chemins sont fort larges, droits et bien entretenus : ne s'y trouvât-il qu'une pierre, elle est enlevée soigneusement par des ouvriers gagés pour ce travail. Dans tous les villages on rencontre des seaux remplis d'eau pour abreuver les chameaux et les ânes. Mais Ides fut beaucoup plus

étonné de voir sur les grandes routes un si grand nombre de passans et de voitures, et d'y entendre autant de bruit que dans les rues d'une ville bien peuplée.

Entre plusieurs spectacles qu'on donna à l'ambassadeur, il rapporte des tours de force qui pourraient faire envie à nos voltigeurs d'Europe. Des Chinois soutenaient sur la pointe d'un bâton des boules de verre aussi grosses que la tête d'un homme, et les agitaient de différentes manières sans les laisser tomber; ensuite dix hommes ayant pris une canne de bambou, longue d'environ sept pieds, la levèrent droite; et tandis qu'ils la soutenaient dans cet état, un enfant de dix ans se glissa jusqu'au sommet, avec l'agilité d'un singe; et se plaçant sur le ventre à la pointe, il s'y tourna plusieurs fois en cercle, après quoi, s'étant levé, il se soutint sur un pied à la même pointe, et dans cette situation il se baissa jusqu'à saisir la canne de la main. Enfin, quittant prise, il battit d'une main contre l'autre, et s'élança légèrement à terre, où il fit d'autres exercices de la même agilité.

Laurent Lange, autre envoyé du czar Pierre, rapporte un trait de l'empereur Khang-hi, qui montre combien ce prince honorait la vieillesse. On célébrait dans Pékin la fête de la nouvelle année; il était arrivé à cette occasion plus de mille mandarins de toutes les provinces de l'empire, pour se présenter à la cour et féliciter sa majesté impériale. Lange observe que l'ordre des mandarins

contient cinq différens degrés. Ceux du premier rang furent admis dans la cour la plus intérieure du palais, d'où ils pouvaient voir, par la porte de la salle qui était ouverte, l'empereur assis sur son trône, et lui rendre leurs devoirs à genoux, avec les cérémonies établies par l'usage. Les mandarins de la seconde classe s'arrêtèrent dans la seconde cour, et les autres dans les cours suivantes, jusqu'à la cinquième. Le reste des officiers de l'empereur, qui n'étaient pas mandarins, demeura dans les rues en grand nombre, et rendit de là ses respects. Du plus distingué jusqu'au plus vil, ils étaient tous pompeusement vêtus en satin, orné de figures de dragons, de serpens, de lions, et même de paysages travaillés en or. Leur robe extérieure offrait sur le dos et sur la poitrine de petits carrés qui contenaient des oiseaux et d'autres bêtes en broderie : c'étaient les marques qui servaient à distinguer leurs emplois. Celles des officiers militaires étaient des lions, des léopards, des tigres, etc. Les savans ou les docteurs de la loi avaient des paons, etc. Les envoyés de Russie et les jésuites furent reçus dans la première cour, entre les mandarins de la plus haute classe ; ils y trouvèrent dix éléphans, parés avec beaucoup de magnificence. Dans la troisième cour, c'est-à-dire entre les mandarins du troisième rang, on en faisait remarquer un qui finissait justement sa centième année, et qui était déjà revêtu de sa dignité lors de la conquête des Tartares. L'empereur lui envoya un de ses valets de chambre pour

lui déclarer « qu'il aurait l'honneur d'être introduit « dans la salle, et qu'à son entrée, l'empereur lui « ferait l'honneur de se lever de son trône; faveur « néanmoins qu'il ne devait attribuer qu'à son âge, « et qui ne regardait pas sa personne. »

On remarque, en général, que personne n'est jaloux des honneurs rendus au grand âge. Il y a de la justice dans cette sorte de consolation : lorsqu'on a fourni une longue carrière, soit qu'elle ait été heureuse ou infortunée, qui peut nous dédommager d'avoir vécu?

Gemelli Carreri, docteur napolitain, étant du petit nombre des voyageurs qui ont fait le tour du monde, l'article qui le regarde ne sera traité que dans la dernière partie de cet ouvrage; mais nous emprunterons de lui quelques particularités sur la Chine, qu'on peut placer ici. Il parle, entre autres choses, de deux prodigieuses cloches qu'il vit à Nankin, et qui prouvent que les Chinois savaient depuis long-temps fondre le métal en masses énormes. L'une, tombée à terre par l'excès de son poids, avait onze pieds de hauteur, et vingt-deux de circonférence. Sa forme était singulière : elle se rétrécissait par degrés jusqu'à la moitié de sa hauteur; après quoi elle recommençait à s'élargir; son poids était de cinquante mille livres, c'est-à-dire qu'elle pesait la moitié plus que celle d'Erfurt; elle passait pour ancienne, trois cents ans avant Gemelli, qui voyageait à la fin du dix-septième siècle. L'autre était couchée sur le côté, à demi ensevelie dans un

jardin : sa hauteur était de douze pieds, sans y comprendre l'anneau, et son épaisseur de neuf pouces; on faisait monter sa pesanteur à quatre-vingt mille katis chinois, dont chacun fait vingt onces de l'Europe.

Gemelli raconte des circonstances fort bizarres sur l'usage qu'on fait à Nankin des immondices : on y est souvent incommodé de l'odeur des excrémens humains qu'on porte au long des rues dans des tonneaux, pour amender les jardins, faute de fumier et de fiente d'animaux. Les jardiniers achètent plus cher les excrémens d'un homme qui se nourrit de chair que de celui qui vit de poisson ; ils en goûtent pour les distinguer : rien ne se présente si souvent sur les rivières que des barques chargées de ces ordures. Au long des routes on rencontre des endroits commodes, et proprement blanchis, avec des siéges couverts, où l'on invite les passans à se mettre à l'aise pour les besoins naturels : il s'y trouve de grands vases de terre qu'on place soigneusement par-dessous, pour ne rien perdre.

A Pékin, le P. Grimaldi, missionnaire jésuite, fit voir à Gemelli une ceinture jaune, dont l'empereur lui avait fait présent, de laquelle pendait un étui de peau de poisson, qui contenait deux petits bâtons, et les autres ustensiles dont les Chinois se servent à table. Un présent de cette nature est d'autant plus précieux à la Chine, qu'il s'attire le respect de tout le monde, et qu'à la vue de cette couleur, chacun est obligé de se mettre à genoux et de baisser le front jusqu'à terre, pour attendre qu'il

plaise à celui qui la porte de la cacher. Gemelli rapporte à cette occasion qu'un mandarin de Canton ayant prié un franciscain de lui faire présent d'une montre, et le missionnaire n'en ayant point à lui donner, le mandarin se trouva si offensé, qu'il publia une déclaration contre la religion chrétienne pour faire connaître qu'elle était fausse. Cette démarche ayant alarmé les chrétiens chinois, ils en informèrent le missionnaire, qui, dans le mouvement de son zèle, se rendit à la place publique, et déchira la déclaration. Le mandarin, irrité de sa hardiesse, le contraignit d'abandonner la ville. Dans cette conjoncture, le P. Grimaldi passant à Canton pour se rendre en Europe, le mandarin vint lui rendre ses respects, parce qu'on n'ignorait pas dans quel degré de faveur il était à la cour impériale. Il prit, pour le recevoir, le bout de sa ceinture jaune à la main; et, s'expliquant d'une air ferme, il lui reprocha d'avoir osé condamner la religion chrétienne, lorsque l'empereur honorait les chrétiens d'une si haute faveur. Pendant son discours, le pauvre mandarin frappa si souvent la terre du front, qu'à la fin les autres missionnaires prièrent Grimaldi de ne pas l'humilier davantage. En lui ordonnant de se lever, le jésuite lui recommanda de traiter mieux les chrétiens à l'avenir; sans quoi il le menaça de porter ses plaintes à sa majesté impériale, et de le faire punir sévèrement. Il n'y a que l'empereur, les princes du sang de la ligne masculine, et quelques autres que sa majesté honore d'une faveur particulière, à qui appartienne le droit de porter le

jaune, et une ceinture de cette couleur. Les princes de la ligne féminine en ont une rouge.

A Nan-chang-fou, Gemelli visita un grand palais, qui se nomme en langue chinoise *l'École* ou *l'Académie de Confucius*. A l'entrée de la grande salle, un de ses domestiques, qui était chrétien, ne laissa point de s'agenouiller devant la statue de ce philosophe. Gemelli lui ayant reproché cette action comme une idolâtrie, sa réponse fut que les missionnaires la permettaient aux Chinois, à titre de témoignage purement extérieur de leur estime et de leur vénération pour un grand homme. Gemelli n'eut rien à lui répliquer.

A Canton, un jour que Gemelli passait par la cour du gouverneur, il vit donner la bastonnade à un malheureux qui la recevait pour le crime d'un autre, dont il avait pris le nom dans cette vue. C'est un usage ordinaire entre les pauvres de la Chine, de se louer pour souffrir la punition d'autrui; mais ils doivent obtenir, à prix d'argent, la permission du geôlier. On assura Gemelli que cet abus avait été poussé si loin, que les amis de quelques voleurs, condamnés à mort, ayant engagé de pauvres malheureux à recevoir pour eux la sentence, sous prétexte qu'elle ne pouvait que les exposer à la bastonnade, ces coupables supposés, après avoir pris les noms et s'être chargés du crime des véritables brigands, avaient été conduits au dernier supplice. Cependant on découvrit ensuite cette odieuse trahison; et tous ceux qui furent convaincus d'y avoir eu quelque part furent condamnés à mort.

CHAPITRE V.

Description des quinze provinces de la Chine.

Il paraît assez incertain d'où le nom de Chine est venu aux Européens : les Chinois ne le connaissent pas ; mais l'historien Magalhaens observe que ce grand pays se nomme *Chin* au Bengale, et Navarette juge que ce nom lui vient de la soie, qui porte le nom de *chin* dans cette partie des Indes. Le premier de ces deux auteurs s'imagine aussi qu'il pourrait être dérivé de la famille de *Chin*, qui régnait cent soixante-neuf ans après Jésus-Christ, ou plutôt de celle de *Sin* ou *Tsin*, qui occupait le trône deux cent quarante ans avant l'ère chrétienne.

Les marchands de l'Indoustan appellent la Chine *Catay* ; mais il faut observer que *Kitay* ou *Catay* était un nom que les Mogols donnaient seulement aux provinces situées au nord du Hoang-Ho, ou fleuve Jaune, et aux parties contiguës de la Tartarie, autrefois possédées par les Tartares-kins, dont les Mantchous qui gouvernent aujourd'hui sont descendus.

Il ne paraît pas que les Chinois mêmes aient un nom fixe pour leur pays. Il change avec chaque nouvelle famille qui monte sur le trône. Ainsi, sous la race précédente des empereurs chinois, le nom de la Chine était *Tay-min-koué* (*royaume de la grande splendeur*) ; mais les Tartares qui règnent

aujourd'hui l'appellent *Tay-tsing-koué* (*royaume de la grande pureté*). Ces noms sont ceux des deux familles souveraines, qui le tirent de leurs fondateurs. Les Chinois nomment ordinairement leur pays *Tchong-koué* (*royaume du milieu*).

La Chine est bordée au nord par la grande muraille qui la sépare de la Tartarie occidentale; à l'ouest, par le Tibet et Ava; au sud, par le Laos, le Tonquin et la mer de la Chine, ou l'océan oriental; à l'est, par le même océan.

Il y a peu de pays dont la situation et l'étendue aient été mieux vérifiées que celles de la Chine, par les mesures et observations astronomiques des missionnaires. Il en résulte qu'elle est située entre 115° et 181° de longitude orientale, et entre 20° 14′, et 41° 25′ de latitude septentrionale. Sa forme est presque carrée, c'est-à-dire que sa longueur du sud au nord étant d'environ douze cent soixante-onze milles, sa largeur est de onze cent quarante de l'ouest à l'est.

Pour donner une idée générale de cette belle contrée, on emprunte ici les expressions d'un écrivain moderne, dans la description qu'il fait de la Chine. « Elle passe avec raison, dit-il, pour le plus beau pays de l'univers; sa fertilité est extrême. Les montagnes mêmes y sont cultivées jusqu'au sommet : elle produit, dans une infinité d'endroits, deux moissons de riz et d'autres grains, avec une grande variété d'arbres rares, de fruits, de plantes et d'oiseaux. Les bestiaux, les moutons,

les chevaux et le gibier y sont en abondance; elle est remplie de grandes rivières navigables, de lacs et d'étangs bien fournis de poisson. Ses montagnes produisent de l'or, de l'argent, du cuivre, etc. Le charbon de terre y est commun de tous côtés. Les provinces de Pé-tche-li, de Kiang-nan et de Chang-tong sont coupées, comme la Hollande, par un nombre infini de canaux. Son étendue, qui est immense en latitude, y fait régner le chaud dans les provinces du sud, et le froid dans celles du nord; mais en général l'air y est excellent. En un mot, la Chine surpasse de beaucoup tous les autres pays du monde par la multitude de ses habitans, de ses cités et de ses villes; par la sagesse des mœurs, la politesse et l'industrie, qui sont des qualités dominantes dans toutes les parties de l'empire, et par l'excellence de ses lois et de son gouvernement.

« Le commerce de la Chine consiste en or, en argent, en pierres précieuses, en porcelaines, en soies, coton, épices, rhubarbe, et d'autres drogues; en thé, en ouvrages vernissés, etc. Le commerce intérieur est si grand d'une province à l'autre, qu'on n'y a pas besoin de vente au dehors. A la Chine, on ne compte pas moins de quatorze cent soixante-douze rivières ou lacs, et de deux mille quatre-vingt-dix-neuf montagnes remarquables. Outre les oranges, les limons et les citrons, qui viennent originairement de cette contrée, on y voit l'arbre au vernis, l'arbre au suif, l'arbre à la cire, le bois de fer, dont on fait des ancres, sans parler de l'ar-

brisseau qui porte le thé. On y trouve le daim musqué et l'homme-singe. La dorade y est charmante, et le hay-sang extrêmement hideux.

« La terre entière n'a point de pays si célèbre par ses ouvrages publics, ni de pays par conséquent où le zèle du bien public ait tant d'ardeur. Entre les plus distingués, on compte la grande muraille, bâtie depuis dix-neuf cent soixante ans contre les Tartares. Elle a dix-sept cent soixante-dix milles de longueur, depuis vingt jusqu'à vingt-cinq pieds de hauteur, avec assez de largeur pour y faire passer cinq ou six chevaux de front. Le grand canal, qui s'étend l'espace de trois cents lieues, et qui, traversant l'empire depuis Canton jusqu'à Pékin, est continuellement couvert d'une multitude infinie de vaisseaux et de bateaux, a quatre cent soixante ans d'antiquité. On compte à la Chine trois cent trente-un ponts remarquables pour leur beauté; onze cent cinquante-neuf arcs de triomphe élevés en l'honneur des rois ou des personnes éminentes; deux cent soixante-douze bibliothéques fameuses; sept cent neuf salles bâties en mémoire des hommes illustres; six cent quatre-vingt-huit tombeaux célèbres par leur architecture; trente-deux palais royaux, et treize mille six cent quarante-sept palais de magistrats.

« La Chine contient quinze cent quatre-vingt-une cités, dont cent soixante-treize sont du premier rang, deux cent trente-cinq du second, et onze cent soixante-treize du troisième, sans y com-

prendre une quantité innombrable de bourgs et de villages, dont plusieurs n'ont pas moins de grandeur que deux villes, deux mille huit cents places fortifiées; trois mille forts des deux côtés de la grande muraille, et trois mille tours pour les sentinelles. »

On a observé que la plupart des villes de la Chine ont tant de ressemblance entre elles, que c'est presque assez d'en avoir vu une pour se former une idée générale des autres. Leur forme est généralement carrée, autant du moins que le terrain peut s'y prêter : elles sont ceintes de hautes murailles flanquées de tours. Plusieurs sont revêtues d'un fossé sec ou rempli d'eau. Dans l'intérieur on voit des tours, les unes rondes, d'autres hexagones ou octogones, hautes de huit ou neuf étages; des arcs de triomphe pour l'ornement des rues; d'assez beaux temples consacrés aux idoles, ou élevés en l'honneur des héros et de ceux qui ont rendu quelque important service à l'état. On distingue des édifices publics, plus remarquables par leur étendue que par leur magnificence. On y peut joindre un grand nombre de places et de longues rues, les unes fort larges, d'autres plus étroites, bordées de maisons qui n'ont que le rez-de-chausée, ou qui ne s'élèvent au plus que d'un étage. Les boutiques sont ornées de porcelaine, de soie et d'ouvrages vernissés. On a vu plus haut que devant chaque porte est placée, sur un piédestal, une planche de sept ou huit pieds de haut, peinte ou dorée, avec

trois grands caractères pour servir d'enseigne. On y lit souvent les noms de deux ou trois sortes de marchandises, et celui du marchand par-dessous, accompagné de ces deux mots : *pou hou*, c'est-à-dire, *il ne vous trompera point*. Cette double rangée de pilastres, qui sont placés à d'égales distances, forme une espèce de colonnade qui n'est pas sans agrément.

La Chine est divisée en quinze provinces, dont la moindre est assez grande pour former un royaume; aussi en portaient-elles le nom dans l'origine, et quelques-unes contenaient même plusieurs petites monarchies.

Quoique la province de Pé-tché-li ne s'étende point au-delà du quarante-deuxième parallèle, et que l'air y soit tempéré, les rivières ne laissent pas d'y être glacées pendant quatre mois, c'est-à-dire depuis la fin de novembre jusqu'au milieu de mars; mais, à moins qu'il n'y souffle un certain vent de nord, on n'y ressent jamais ces froids perçans que la gelée produit en Europe; ce qui peut être attribué à la sérénité du ciel, qui, même en hiver, est presque toujours sans nuages. Il y pleut rarement, excepté vers la fin de juillet et au commencement d'août, qui est proprement la saison de la pluie; mais il tombe chaque nuit une rosée qui humecte la terre. Cette humidité venant à sécher au lever du soleil, se change en une poussière très-fine, qui pénètre jusque dans les chambres les mieux fermées. Les voyageurs qui ont la vue faible

sont obligés de porter un voile mince sur le visage.

Chun-tien-fou, qu'on a nommée *Pékin* ou *Cour du Nord*, parce qu'elle est la résidence ordinaire des empereurs depuis qu'ils ont quitté Nankin ou *la Cour du Sud*, vers l'année 1405, pour observer les mouvemens des Tartares, est la capitale de tout l'empire; elle est située dans une plaine très-fertile, à vingt lieues de la grande muraille. Cette ville, qui est presque carrée, est divisée en deux parties. Celle qui renferme le palais impérial se nomme *Sin-tching*, ou *la ville nouvelle*. Elle porte aussi le nom de *cité tartare*, parce qu'à l'établissement de la famille qui règne aujourd'hui, les maisons furent distribuées à cette nation, aussi-bien que les terres voisines et les villes à certaine distance, avec exemption de taxes et de tributs. La seconde partie de Pékin se nomme *Lao-tching*, ou *vieille ville*, parce qu'à la même occasion une partie des Chinois s'y retira après avoir abandonné l'autre, qui, suivant Duhalde, est la mieux peuplée des deux. Le Comte prétend au contraire que la cité chinoise a plus d'habitans. « Elle prit naissance, dit-il, lorsque les Chinois furent obligés de céder l'autre aux Tartares. Celle-ci avait quatre lieues de circuit; mais toutes deux ensemble renferment un espace de six lieues de tour, sans y comprendre les faubourgs. » Le même auteur compte trois mille six cents pas pour chaque lieue, suivant la mesure ordonnée par l'empereur Khang-hi.

Paris a plus de beauté que Pékin, mais moins

d'étendue. Sa longueur n'étant que de deux mille cinq cents pas, on ne lui trouverait que dix mille pas de circonférence, si sa forme était carrée. Paris ne surpasse donc pas la moitié de la ville tartare, et n'est qu'un quart de la ville entière de Pékin.

Cependant, si l'on considère que les maisons de Pékin n'ont qu'un étage, et que celles de Paris en ont pour le moins trois ou quatre, on doit juger que la capitale du royaume de France a plus de logemens que Pékin, dont les rues sont beaucoup plus larges, et les palais fort peu habités. Le P. Le Comte n'en est pas moins persuadé que Pékin contient plus d'habitans, parce que vingt ou trente Chinois n'occupent pas plus de place que dix Parisiens; sans compter que les rues de Pékin sont remplies d'un si grand nombre de passans, qu'en comparaison celles de Paris ne sont qu'un désert. Quelques auteurs ont écrit que les deux parties de Pékin ne contiennent pas moins de six ou sept millions d'âmes; mais Le Comte ne donne à Pékin que deux millions d'habitans, ou le double de Paris.

Les deux villes sont ceintes d'un mur qui est fort beau dans la cité neuve, et digne de la plus grande capitale du monde; mais dans la vieille cité, il ne vaut pas mieux qu'à Nankin et dans la plupart des villes de la Chine. Un cheval peut monter sur le premier, par le moyen d'une rampe ou d'un talus qui commence de fort loin.

On compte neuf portes à Pékin : elles sont hautes

et si bien voûtées, qu'elles soutiennent un gros pavillon de neuf étages, dont chacun est garni de fenêtres et d'embrasures; le plus bas forme une grande salle pour les soldats et les officiers de la garde.

La plupart des rues sont fort droites : on donne à la plus grande environ cent vingt pieds de largeur; sa longueur est d'une grosse lieue. L'usage est de se faire porter en chaise par des hommes ou de marcher à cheval. Il n'en coûte pas plus de six ou sept sous par jour pour le louage d'un cheval ou d'une mule. On vend des livres où les quartiers, les places et les rues sont marqués avec les noms des officiers publics. Chaque rue a son nom : la plus belle est celle qui se nomme *Chang-ngan-kiai*, ou la rue *du Repos perpétuel.*

Le gouverneur de Pékin, qui est un Tartare de distinction, s'appelle *kyou-men-ti-tou*, ou *le général des neuf portes*; il a sous sa juridiction non-seulement les troupes, mais aussi le peuple, dans tout ce qui concerne la police et la sûreté publique. Rien n'est comparable à la police qui s'y observe. On ne se lasse point d'admirer la parfaite tranquillité qui règne dans un peuple si nombreux. Il se passe des années entières sans qu'on entende parler de la moindre violence dans les maisons et dans les rues, parce qu'il serait impossible aux coupables d'éviter le châtiment.

Toutes les grandes rues, tirées au cordeau d'une porte à l'autre, ont des corps-de-garde où nuit et

jour un certain nombre de soldats, l'épée au côté et le fouet à la main, punissent sans distinction les auteurs du moindre trouble, et s'assurent de ceux qui ont la hardiesse de résister. Les petites rues qui traversent les grandes ont à chaque coin des portes de bois en treillis au travers desquelles les passans peuvent être vus par les gardes qui sont dans les grandes rues. Elles se ferment le soir et s'ouvrent rarement pendant la nuit, excepté pour les personnes connues, qui se présentent une lanterne à la main, et qui sortent de leur maison pour une bonne raison, par exemple, pour appeler un médecin. Aussitôt que la grosse cloche a sonné la retraite, un ou deux soldats font la patrouille d'un corps-de-garde à l'autre, en jouant d'une espèce de cresselle pour avertir le public de leur passage. Ils ne souffrent personne dans les rues pendant la nuit. Les messagers mêmes de l'empereur ne sont pas dispensés de répondre aux interrogations; et si leur réponse est suspecte, on s'assure d'eux aussitôt. D'ailleurs ce corps-de-garde doit répondre au premier cri des sentinelles. Le gouverneur de la ville est obligé de faire des rondes, et arrive souvent lorsqu'on y pense le moins. Les officiers de la garde des murs et des pavillons qui sont sur les portes envoient des subalternes pour faire la visite des quartiers dépendans de leurs portes. Les plus légères négligences sont punies le lendemain, et l'officier de garde est cassé sans indulgence.

Cette partie de l'administration civile est d'une

grande dépense. Une partie des troupes n'est entretenue que pour veiller à la sûreté des rues : tous ces soldats sont à pied ; leur paye est considérable. Outre la garde du jour et de la nuit, ils sont aussi chargés d'entretenir la propreté des rues, en obligeant chacun de balayer devant sa porte, et d'arroser soir et matin dans les temps secs ; eux-mêmes doivent tenir le milieu fort net pour la commodité publique. Après avoir enlevé les boues, car les rues ne sont point pavées, ils battent le terrain, ou le sèchent en y mêlant d'autre terre ; de sorte que deux heures après les plus grosses pluies, on peut marcher à pied sec dans toute la ville. Les voyageurs, qui ont représenté les rues de Pékin comme ordinairement fort sales, n'avaient vu vraisemblablement que celles de la cité vieille, qui sont petites et moins soigneusement entretenues.

Navarette nous apprend que plusieurs mathématiciens veillent sans cesse au sommet de la tour de l'observatoire, pour observer les mouvemens des étoiles, et remarquer tout ce qui arrive de nouveau dans le ciel. Le jour suivant, ils rendent compte de leurs opérations à l'empereur. S'il s'est passé quelque chose d'extraordinaire, tous les astronomes s'assemblent pour juger si c'est quelque bonheur ou quelque disgrâce qui est annoncé à la famille royale. Ce n'est pas ainsi que l'astronomie peut faire de grands progrès.

La cloche de la ville qui sert à sonner les heures de la nuit est peut-être la plus grosse cloche du

monde. Son diamètre au pied, tel qu'il fut mesuré par les PP. Schaal et Verbiest, est de douze coudées chinoises, et huit dixièmes; son épaisseur, vers le sommet, de neuf dixièmes de coudée; sa profondeur intérieure, de douze coudées, et son poids de cent vingt mille livres. Le son ou plutôt le rugissement de la grosse cloche de Pékin, est si éclatant et si fort, qu'il se fait entendre de fort loin dans le pays. Elle fut élevée sur la tour par les jésuites, avec des machines qui firent l'étonnement de la cour de Pékin.

Avec cette cloche extraordinaire, les empereurs de la Chine en ont fait fondre sept autres, dont cinq sont demeurées à terre et sans usage. On en distingue une qui mérite de l'admiration, par les caractères chinois dont elle est presque entièrement couverte. Ils sont si beaux, si nets et si exacts, qu'ils ne paraissent point avoir été fondus, et qu'on les prendrait plutôt pour l'écriture de quelque excellent maître.

Le P. Verbiest, dans ses Lettres, et le P. Couplet, dans sa Chronologie, rapportent l'origine de ces cloches à l'année 1404. Elles furent fondues par l'ordre de l'empereur Ching-fou ou Yong-lo. On en comptait cinq, dont chacune pesait cent vingt mille livres, et qui étaient alors sans doute les plus grosses cloches du monde. Cependant Jacques Rutenfels assure que, dans un palais du czar, à Moscou, on en voit une qui pèse trois cent vingt mille livres, et d'une si prodigieuse masse, que tout l'art humain

n'a pu parvenir à la suspendre dans la tour, nommée *Ivan-Veliki*, au pied de laquelle elle est placée sur des pièces de bois.

Le palais impérial est situé au centre de la cité neuve, ou ville tartare : sa figure est un carré long : il est divisé en deux parties, l'intérieure et l'extérieure. La partie extérieure est un carré long d'environ cinq milles de circonférence. Le mur qui l'environne porte le nom d'*Hoang-tching*, ou *Mur impérial* : ce mur est percé par de grandes portes, dont chacune a sa garde. Chaque porte est composée de trois parties; celle du milieu demeure toujours fermée, ou ne s'ouvre que pour l'empereur : les deux autres sont ouvertes depuis la pointe du jour jusqu'au temps où le son de la cloche avertit qu'il faut sortir du palais. L'approche de toutes ces portes est absolument défendue aux bonzes, aux aveugles, aux boiteux, aux estropiés, aux mendians, à ceux qui ont le visage défiguré par quelque cicatrice, et qui ont le nez ou les oreilles coupées, en un mot, à tous ceux qui ont quelque difformité remarquable.

Cet espace est divisé en rues larges et bien proportionnées, où demeurent les officiers et les eunuques de l'empereur. Ces derniers sont beaucoup moins nombreux qu'autrefois. Les cours qui portent le nom de *tribunaux intérieurs* sont dans le même lieu, pour régler seulement les affaires du palais. A la mort de Chin-chi, on en chassa six mille eunuques. On chassa le même nombre de femmes,

parce que chaque eunuque a toujours une femme pour le servir. Les eunuques étaient devenus insupportables aux princes de l'empire par l'excès de leur pouvoir et de leur insolence; ils ont perdu leur ancienne considération. Les plus jeunes servent de pages; les autres sont employés aux plus vils offices, tels que de balayer les chambres, et d'y entretenir la propreté. Ils sont punis rigoureusement par leurs gouverneurs, qui ne leur passent jamais la moindre faute.

Le mur intérieur, qui environne immédiatement le palais où l'empereur fait sa résidence, est d'une hauteur et d'une épaisseur extraordinaires, bâti de grosses briques, et embelli de créneaux. Pendant le règne des empereurs chinois, vingt eunuques faisaient la garde à chaque porte; mais on leur a substitué quarante soldats et deux officiers. L'entrée n'est permise qu'aux officiers de la maison impériale et aux mandarins des tribunaux intérieurs. Tous les autres ne peuvent s'y présenter qu'avec une petite tablette de bois ou d'ivoire, sur laquelle sont inscrits leurs noms et le lieu de leur demeure, avec le sceau du mandarin auquel ils appartiennent. Ce second mur est ceint d'un large et profond fossé, bordé de pierres de taille et rempli d'excellent poisson. Chaque porte a son pont tournant pour le passage du fossé.

Après avoir traversé plusieurs cours fort vastes, on trouve l'appartement qui se nomme *le Portail suprême*. L'entrée consiste dans cinq grandes et

majestueuses portes où l'on monte par cinq escaliers, chacun de trente degrés; mais avant d'y arriver, on traverse un profond fossé rempli d'eau, et couvert de cinq ponts qui répondent aux cinq escaliers. Les escaliers et les ponts sont également ornés de balustrades, de colonnes et de pilastres à bases carrées, avec des lions et d'autres ornemens, tous de marbre très-blanc et très-fin. On entre au-delà dans une cour qui est bordée des deux côtés de portiques, de galeries, de salles et de diverses chambres d'une magnificence et d'une richesse extraordinaires. C'est au fond de cette cour qu'on trouve la *suprême salle impériale*, où l'on monte par cinq escaliers de trois degrés, tous de fort beau marbre et d'un ouvrage somptueux. Celui du milieu, qui ne sert jamais que pour l'empereur, est d'une largeur extraordinaire. Le suivant, de chaque côté, qui est pour les seigneurs et les mandarins, n'est pas si large. Les deux autres sont encore plus étroits, et servent pour les eunuques et les officiers de la maison impériale. On nous apprend que, sous le règne des empereurs chinois, cette salle était une des merveilles du monde par sa beauté, sa richesse et son étendue; mais que les brigands, qui se révoltèrent pendant la dernière révolution, la brûlèrent avec une grande partie du palais, lorsque la crainte des Tartares eut obligé ces monarques de quitter Pékin. Après la conquête, les Tartares se contentèrent de lui donner quelque ressemblance avec ce qu'elle avait été. Cependant

il y reste assez de beautés pour faire admirer la grandeur chinoise. C'est dans cette salle que l'empereur, assis sur son trône, reçoit les honneurs de tous les seigneurs et des mandarins lettrés et militaires. Ils y prennent leurs places suivant l'ordre du rang et de la qualité. Elles sont marquées pour chacun des neuf ordres, au bas d'un grand nombre de petits piliers.

Après la salle impériale, on trouve une autre cour qui conduit au septième appartement, nommé *Salle haute*. On entre de là dans une autre cour qui mène dans la grande salle du milieu, comptée pour le huitième appartement. Ensuite, traversant une autre cour, on arrive à la salle de *la souveraine Concorde*. Cette salle est accompagnée de deux autres de chaque côté. C'est là que l'empereur se rend deux fois l'année, matin et soir, pour traiter des affaires de l'empire avec ses kolaos, ou conseillers d'état, et les mandarins des six tribunaux suprêmes. A l'orient de cette salle, on voit un beau palais pour les conseillers du tribunal intérieur, qui se nomme *Kiu-yuen*. Il est composé de trois cents mandarins de tous les ordres, ce qui le rend supérieur à tous les tribunaux de l'empire.

De là, passant dans une autre cour, on arrive au dixième appartement, qui offre un grand et beau portail, nommé *le Portail du ciel net et sans tache*, divisé en trois portes, où l'on monte par trois escaliers, chacun d'environ quarante degrés, avec deux autres petites portes aux deux côtés, comme

on en voit à chaque grand portail. Celui-ci conduit dans une cour spacieuse, au fond de laquelle est le onzième appartement qui porte le nom de *Mansion du ciel nette et sans tache* : c'est le plus riche, le plus élevé et le plus magnifique; on y monte par cinq escaliers de beau marbre, chacun de quarante-cinq degrés, ornés de piliers, de parapets, de balustrades, et de plusieurs petits lions de cuivre doré, d'un travail curieux, dans lesquels on brûle de l'encens nuit et jour. C'est dans ce somptueux appartement que l'empereur réside avec ses trois reines. La première, qui se nomme Hoang-heou, c'est-à-dire reine ou impératrice, demeure avec lui dans le quartier du milieu; la seconde, nommée *Tong-kong*, a son logement dans le quartier de l'est; et la troisième, nommée *Si-kong*, dans le quartier de l'ouest : ces deux quartiers joignent celui du milieu. Le même appartement et ceux qui le suivent servent aussi de résidence à mille, et quelquefois à deux ou trois mille concubines, suivant le goût et l'ordre de l'empereur.

Le onzième appartement est suivi d'une cour, et celle-ci, d'une autre qui offre le douzième appartement, nommé *Mansion qui communique au ciel.* Derrière cet édifice est le jardin impérial; ensuite, après avoir traversé encore plusieurs cours et d'autres grands espaces, on arrive au dernier portail de l'enclos intérieur, qui fait le quinzième appartement, et qui se nomme *Portail de la valeur mystérieuse.* Il consiste en trois arches, qui soutiennent

une salle fort haute : cette salle est peinte et dorée; le sommet du toit a pour ornement plusieurs petites tours, disposées avec tant d'ordre et de proportion, qu'elles forment un spectacle également agréable et majestueux. Plus loin, on traverse le fossé sur un grand et beau pont de marbre, pour entrer dans une rue qui s'étend de l'est à l'ouest, et qui est bordée au nord par quantité de palais et de tribunaux. Au milieu, vis-à-vis le pont, est un portail à trois arches, qui est un peu moins grand que les autres, et qui forme le seizième appartement, nommé *haute Porte du sud;* il est suivi d'une cour large de trente toises du sud au nord, et longue d'un stade chinois de l'est à l'ouest. Cette cour sert de manége à l'empereur pour exercer ses chevaux; aussi n'est-elle pas pavée comme les autres cours, mais couverte seulement de terre et de gravier, qu'on arrose soigneusement lorsque l'empereur doit monter à cheval.

Au milieu du mur nord de la même cour est un grand portail à cinq arches, semblable au précédent, qui se nomme *Portail de mille arches*, et qui fait le dix-septième appartement. Un peu plus loin on trouve un parc fort spacieux, où l'empereur fait garder ses bêtes farouches, telles que des sangliers, des ours, des tigres et d'autres animaux, chacun dans une loge particulière, qui n'a pas moins de beauté que de grandeur ; au milieu de ce parc sont cinq petites collines, deux à l'est, deux à l'ouest, et la cinquième au milieu des quatre autres, mais

plus élevée : leur forme est ronde et leur pente égale. C'est un ouvrage de main d'homme, formé de la terre qu'on a tirée du fossé et du lac, et couvert d'arbres fort bien ordonnés. Le pied de chaque arbre est entouré d'une sorte de piédestal rond ou carré, qui sert de gîte aux lapins et aux lièvres, dont ces collines sont remplies. L'empereur prend souvent plaisir à visiter ce lieu, pour voir courir les daims et les chèvres, et pour entendre le chant des oiseaux. A quelque distance est un bois fort épais, au bout duquel, près de la muraille nord du parc, on voit trois maisons de plaisance, avec de fort belles terrasses qui communiquent l'une à l'autre. C'est un édifice véritablement royal, et l'architecture en est exquise; il forme le dix-huitième appartement sous le nom de *Palais de longue vue*. Un peu plus loin se présente un autre portail, qui fait le dix-neuvième appartement, et qui se nomme *la haute Porte du nord;* on passe de là une longue et large rue, bordée de palais et de tribunaux, après laquelle on trouve un autre portail à trois arches, qui se nomme *le Portail du repos du nord*. C'est le vingtième et le dernier appartement du palais impérial, en le traversant du sud au nord.

Il faut observer que les toits des édifices ont quatre faces qui s'élèvent fort haut et qui sont ornées d'ouvrages à fleurs; ils se recourbent en dehors vers l'extrémité. Un second toit, aussi brillant que le premier, s'élève des murs et environne tout l'édifice soutenu par une forêt de solives, de lambour-

des et de barres de bois, revêtues d'un vernis vert, entremêlé de figures d'or. Le second toit, avec la projection du premier, forme une espèce de couronne qui produit un effet très-agréable. Duhalde décrit la salle impériale, qui se nomme *Tay-ho-tyen*, ou *la Salle de la grande union.*

Cette salle est longue d'environ cent trente pieds, et presque de la même largeur. Le plafond est tout en sculpture revêtue d'un vernis vert et chargée de dragons dorés. Les colonnes qui soutiennent la voûte ont au bas six ou sept pieds de circonférence, et sont incrustées d'une sorte de pâte vernie de rouge. Le pavé est en partie couvert de tapis communs, dans le goût des tapis de Turquie. Les murs sont fort proprement blanchis, mais sans tapisserie, sans miroirs, sans branches, sans tableaux et sans aucune autre sorte d'ornemens. Le trône, qui occupe le milieu de la salle, est une grande alcôve où l'on remarque beaucoup de propreté, mais peu de richesse et de magnificence, avec cette inscription : *Ching*, qui signifie *excellent*, *parfait* ou *très-sage.* Sur la plate-forme qui est devant, on voit de grands vases de bronze où brûlent des parfums pendant la cérémonie de l'audience, et des chandeliers dont la forme représente quelque oiseau. Cette plate-forme s'étend au nord beaucoup au-delà de Tay-ho-tyen, et sert de base à deux autres salles, mais plus petites, qui sont cachées par l'autre. L'une de ces deux petites salles forme une assez jolie rotonde, avec des fenêtres de chaque côté et des vernis fort

éclatans. C'est dans ce lieu que l'empereur se repose quelquefois, après et avant les audiences publiques, et qu'il change d'habits.

La salle ronde n'est éloignée que de quelques pas de l'autre, qui est plus longue que large, et dont la porte fait face au nord. C'est par cette porte que l'empereur est obligé de passer, lorsqu'il vient de son appartement au trône pour y recevoir les hommages de tout l'empire. Il est porté alors dans une chaise; ses porteurs sont vêtus de longues robes rouges brodées de soie, avec des bonnets ornés de plumes.

Les jours marqués pour les cérémonies prescrites par les lois de l'empire ou pour le renouvellement de l'hommage, tous les mandarins se rangent en ordre dans une basse-cour qui est devant le Tay-hotyen. Que l'empereur soit présent ou non, ces cérémonies ne s'observent pas moins fidèlement. Personne n'est dispensé de frapper la terre du front devant la porte du palais ou devant les salles impériales, avec les mêmes formalités et le même respect que si le monarque était assis sur son trône.

Cette cour d'assemblée est la plus grande du palais. Sa longueur est au moins de trois cents pieds sur deux cent cinquante de largeur. Au-dessus de la galerie qui l'environne est le magasin des raretés impériales, différent du trésor ou de la chambre des revenus de l'empire, qui est dans le Hou-pou un des tribunaux suprêmes. Le magasin des raretés s'ouvre dans certaines occasions, telles que la nais-

sance d'un prince qui doit hériter de la couronne, la création d'une impératrice, d'une reine, etc. On conserve dans un cabinet les vases et les autres ouvrages de différens métaux; dans un autre, de grosses provisions de belles peaux; dans un troisième, des habits fourrés de peaux d'écureuils gris, de renards, d'hermines et de martres, dont l'empereur fait quelquefois présent aux seigneurs de son empire. Il y a une salle pour les pierres précieuses, les marbres rares et les perles qui se trouvent en divers endroits de la Tartarie; mais la plus grande, qui est divisée en deux étages, contient les armoires où l'on renferme les étoffes de soie qui se fabriquent, pour l'usage de l'empereur et de sa maison, à Nankin, à Hang-tcheou-fou, et à Sa-tcheou-fou, sous la direction d'un mandarin. Trois autres chambres servent pour les armes et les selles qui se font à Pékin, et pour celles qui viennent des pays étrangers, ou qui ont été présentées à l'empereur par de grands princes, et qui sont conservées pour l'usage de sa majesté et de ses enfans. Dans une autre, on garde le meilleur thé de toutes les espèces, avec les simples et les drogues les plus estimées. Quelque idée qu'on veuille nous donner de la magnificence chinoise, il ne paraît pas que ces cabinets de rareté puissent valoir le Muséum d'histoire naturelle à Paris.

Aux deux côtés du palais, qui n'est proprement que pour la personne de l'empereur, on en voit dix-sept autres, dont plusieurs sont assez beaux et assez

vastes pour servir de logemens à de grands princes. Pour se faire une plus juste idée de leur situation, il faut observer que l'espace renfermé par le mur intérieur est divisé en trois parties par de hautes murailles qui s'étendent du sud au nord. Le palais impérial occupe le centre de cet espace, et les palais collatéraux en sont comme les ailes. Ces palais particuliers sont séparés l'un de l'autre par des murailles de la même forme, et composés chacun de quatre appartemens, avec des cours et une grande salle au centre, qui a son escalier et sa galerie de marbre blanc, comme celles du palais impérial, quoique beaucoup moins étendue. De toutes parts les cours sont ornées de salons et de chambres dont l'intérieur est revêtu d'un vernis rouge entremêlé d'or et d'azur.

Tous ces édifices sont couverts de tuiles larges et épaisses, vernies de jaune, de vert et de bleu, attachées avec des clous, pour résister aux vents, qui sont fort impétueux à Pékin. Dans l'éloignement, et surtout au lever du soleil, cette variété de couleurs jette un éclat si vif et si majestueux, qu'on croirait les tuiles d'or pur émaillé d'azur et de vert. Les faîtières qui s'étendent toujours de l'est à l'ouest, s'élèvent d'environ huit pieds plus que le toit. Elles se terminent à l'extrémité par des figures de dragons, de tigres, de lions, et d'autres animaux, ornées de fleurs, de grotesques, etc., qui leur sortent de la gueule et des oreilles, ou qui sont suspendues à leurs cornes. On ne finirait pas

si l'on entreprenait de détailler les maisons de plaisance, les bibliothéques, les magasins, les trésoreries, les offices, les écuries, et quantité d'autres bâtimens de cette nature.

A l'égard des temples, le plus considérable est celui de la Terre, qui se nomme *Ti-tang*. C'est là que l'empereur, après son couronnement, offre un sacrifice au dieu de la terre, avant de prendre possession du gouvernement. Ensuite, se revêtant d'un habit de laboureur, il se met à tracer des sillons dans une petite pièce de terre qui est renfermée dans l'enclos du temple. Pendant son travail, la reine, accompagnée de ses dames, lui prépare, dans un appartement voisin, un dîner qu'elle lui apporte, et qu'elle mange avec lui. Les anciens Chinois instituèrent cette cérémonie pour faire souvenir leurs monarques que les revenus sur lesquels est fondée leur puissance, venant du travail et de la sueur du peuple, ne doivent point être employés au faste et à la débauche, mais aux nécessités de l'état.

La seconde province de la Chine, nommée *Kiang-nan*, est remarquable surtout par la célèbre ville de Nankin. Si l'on peut s'en rapporter aux anciens Chinois, Nankin ou Kiang-ning-fou était autrefois la plus belle ville du monde : ils disent que si deux hommes à cheval sortent dès le matin par la même porte, et qu'on leur ordonne d'en faire le tour au galop, chacun de son côté, ils ne se rejoindront que le soir. C'est du moins la plus

grande ville de la Chine. La circonférence de ses murs est de cinquante-sept lis, environ six lieues.

Nankin n'est pas à plus d'une lieue du grand fleuve Yang-tsé-kiang, d'où elle reçoit des barques par divers canaux de communication. Cette ville est de figure irrégulière, à cause de la nature du terrain et des montagnes qui se trouvent renfermées dans son enceinte. Elle est d'ailleurs extrêmement déchue de son ancienne splendeur. Il n'y reste aucune trace de ses magnifiques palais. Son observatoire est négligé et presque détruit. Tous ses temples, les tombeaux des empereurs et les autres monumens ont été démolis par les Tartares, dans leur première invasion. Un tiers de la ville est désert, quoique le reste soit encore assez peuplé. On voit dans quelques quartiers plus de monde et de commerce que dans toute autre ville de la Chine. Les rues ne sont pas si larges de la moitié que celles de Pékin; mais elles sont assez belles, bien pavées, et bordées de grandes boutiques propres et richement fournies.

Nankin est la résidence d'un tsong-tou, auquel on appelle de tous les tribunaux des provinces de Kiang-nan et de Kiang-si. Les Tartares y ont une garnison nombreuse, et sont en possession d'une partie de la ville, qui n'est séparée de l'autre que par un simple mur. On n'y voit aucun édifice public de quelque importance, à l'exception de ses portes qui sont d'une beauté extraordinaire, et de quelques temples, tels que celui qui contient la

fameuse tour de porcelaine. Les habitans de Nankin sont fort distingués par leur goût pour les sciences et les arts. Elle seule fournit plus de docteurs et de grands mandarins que plusieurs villes ensemble; les bibliothéques y sont en plus grand nombre, les libraires mieux fournis de livres, l'impression plus belle; le papier qui s'y débite est le meilleur de l'empire.

Les principales manufactures de Nankin sont de satins unis et à fleurs, que les Chinois nomment *touan-tsé*, et qui passent à Pékin pour les meilleurs. Le drap de laine, qui s'appelle *nan-king-chen*, s'y fabrique aussi. On en voit dans quelques autres villes de la province qui ne lui sont pas comparables; ce n'est presque que du feutre fait sans tissu. On ne peut rien voir de plus naturel que les fleurs artificielles qui se font à Nankin, avec la moelle d'un arbrisseau nommé *tong-tsao*, dont le commerce est considérable. L'encre de Nankin vient de Hoeï-tcheou, ville de la même province, dont le district est rempli de grands villages, presque uniquement peuplés d'ouvriers qui travaillent à la composition des bâtons d'encre. On en voit de toutes sortes de formes.

Sou-tcheou-fou, dans la même province, est une des plus belles et des plus agréables villes de la Chine. Les Européens la comparent à Venise : elle n'est éloignée de la mer que de deux journées par eau; le bras de la rivière et les canaux sont capables de recevoir les plus grandes barques. Ensuite deux ou trois jours suffisent aux

plus petits vaisseaux pour se rendre au Japon, où ils exercent le commerce, de même qu'avec toutes les provinces de l'empire. Les broderies et brocarts qui se font à Sou-tcheou-fou sont fort recherchés pour leur excellente qualité, et la modicité de leur prix. C'est d'ailleurs le siége du vice-roi de la partie orientale de cette province. Son district est charmant, fort riche, bien cultivé, rempli d'habitations, de villes et de bourgs, qui se présentent sans cesse à la vue. Il abonde en rivières, en canaux, en lacs, couverts de barques magnifiques, dont quelques-unes servent de logement à des personnes de qualité, qui s'y trouvent plus commodément que dans leurs propres maisons. On trouve dans les livres chinois un ancien proverbe dont le P. Duhalde rapporte les termes : *Chang-yeou-tien-tang, Yla-yeou-sou-hang*, c'est-à-dire, *le paradis est en haut, mais Sou-tcheou et Hang-tcheou sont en bas*. En effet, ces deux villes sont le paradis terrestre de la Chine. On donne aux murs plus de quatre lieues de circonférence : ils ont six portes du côté de la terre, et six autres sur l'eau. Les faubourgs s'étendent fort loin sur les bords des canaux, et les barques sont autant de maisons flottantes, rangées sur l'eau en différentes lignes, l'espace de plus d'une lieue. On en voit de la grandeur d'un vaisseau du troisième rang. Quoique la multitude des négocians y soit incroyable, il ne s'élève jamais entre eux le moindre démêlé.

Le Kiang-si, la troisième province, est remplie

de torrens, de rivières, de lacs, qui abondent en poisson. La fleur de lien-hoa, si renommée à la Chine, croît presque à chaque pas dans cette province. Les montagnes dont elle est environnée sont couvertes de bois, de simples et d'herbes médicinales, tandis que leur sein renferme des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer et d'étain. On y fabrique les plus belles étoffes de soie; le vin de riz qu'on y fait passe pour délicieux; mais ce qui la rend encore plus célèbre, c'est sa belle porcelaine, qui se fabrique à King-té-tching. C'est un bourg qui s'étend l'espace d'une lieue et demie le long d'une belle rivière. Ses rues sont fort longues et s'entrecoupent à de justes distances; mais elles manquent de largeur, et les maisons y sont trop serrées, à l'exception néanmoins de celles des marchands, qui prennent beaucoup d'espace, et qui contiennent une multitude prodigieuse d'ouvriers. On donne à ce bourg plus d'un million d'habitans. Tout ce qui sert à la subsistance est apporté de divers autres lieux; et le bois même qu'on emploie pour les fourneaux vient d'environ trois cents milles. Les provisions ne peuvent manquer d'y être chères, mais on ne laisse pas d'y voir arriver des villes voisines un nombre infini de pauvres familles. Il n'y a personne, sans en excepter les boiteux et les aveugles, qui ne puisse y gagner sa vie à broyer les couleurs. On n'y comptait pas anciennement plus de trois cents fourneaux de porcelaines, mais le nombre est augmenté jusqu'à cinq cents. La situa-

tion de King-té-tching est dans une plaine entourée de hautes montagnes: celle de l'est, près de laquelle le bourg est bâti, forme une espèce de demi-cercle; celles des côtés donnent passage à deux rivières, l'une petite, et l'autre fort grande, qui forment, en s'unissant, un fort beau port, dans un vaste bassin, à moins d'une lieue du bourg: on y trouve quelquefois trois rangées de barques qui se suivent dans toute cette distance. Les nuages de flamme et de fumée qui s'élèvent des différentes parties de King-té-tching font connaître son étendue: pendant la nuit, on s'imaginerait que c'est une grande ville en feu, ou une vaste fournaise percée d'une infinité de soupiraux. On n'accorde point aux étrangers la liberté de s'arrêter à King-té-tching. Ceux qui n'ont pas dans ce lieu quelque personne de connaissance qui réponde de leur conduite, sont obligés de passer la nuit dans leur barque.

L'eau de King-té-tching semble contribuer à la beauté et à la valeur de sa porcelaine; car il n'y a point d'autre lieu où l'on puisse la faire aussi bonne, quoiqu'on y emploie les mêmes matériaux qui se trouvent sur les limites de cette province, et dans un seul endroit de celle de Kiang-nan. On expliquera dans la suite ce que c'est que cette terre, et les préparations qu'elle demande.

Le Fo-kien est la quatrième province de la Chine. Ses bornes sont Ché-kiang, au nord; Kiang-si, à l'ouest; Quang-tong, au sud; et la mer de la Chine à l'est. Quoiqu'elle soit une des plus petites pro-

vinces de l'empire, elle passe pour une des plus riches. Le climat est chaud, mais l'air y est très-pur et sain. C'est de Fo-kien que les provinces intérieures tirent le poisson sec et salé qu'on prend sur ses côtes. Elles sont découpées par des golfes nombreux et profonds, et défendues par plusieurs forts.

La plupart de ses montagnes sont taillées en forme d'amphithéâtres, ou de terrasses placées l'une au-dessus de l'autre, et semées de riz. Dans les plaines, le riz est arrosé par de petits canaux dérivés des grandes rivières, des torrens et des fontaines qui viennent des montagnes, et que les laboureurs ménagent avec beaucoup d'habileté. Ils ont le secret d'élever l'eau jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, et de la conduire de l'une à l'autre par des tuyaux de bambous qu'on trouve en quantité dans cette province.

Outre les productions communes à la plupart des autres provinces, la province de Fo-kien est enrichie par son commerce avec le Japon, les îles Philippines, Formose, Camboge, Siam, etc. On y trouve du musc, des pierres précieuses, du vif-argent, des étoffes de soie, des toiles, de l'acier, et toutes sortes d'ustensiles qui s'y fabriquent en perfection. Elle tire des pays étrangers des clous de girofle, de la cannelle, du poivre, du bois de sandal, de l'ambre gris, du corail et d'autres marchandises de cette nature. Ses montagnes sont couvertes d'arbres propres à la construction des vaisseaux, et contiennent des mines d'étain et de fer. On assure qu'il s'y en

trouve même d'or et d'argent. Entre ses fruits, les oranges y sont excellentes et plus grosses que celles de l'Europe; elles ont l'odeur et le goût du raisin muscat. Leur écorce, qui se pèle aisément, est épaisse et d'un jaune doré : on les confit pour les transporter dans les autres provinces. Le Fo-kien produit aussi des oranges rouges d'une beauté admirable, et deux sortes de fruits particuliers à la Chine, dont le *li-tchi*, (1) est peut-être le plus délicieux de l'univers. L'autre, nommé *long-yuen*, est moins estimé, quoiqu'il soit aussi fort bon. On en parlera ailleurs. La plante tien-hoa, qui sert pour les teintures en bleu, est beaucoup plus estimée que celle qui croît dans les autres provinces.

Le langage mandarin, dont l'usage est général dans toute la Chine, est entendu de peu de personnes dans la province de Fo-kien. Chaque ville a sa langue différente, et chaque langue un dialecte qui lui est propre; diversité fort incommode pour les étrangers. L'esprit et le goût des sciences sont des qualités communes parmi les habitans du Fo-kien, aussi en voit-on sortir un grand nombre de lettrés.

L'île Formose ou Taï-ouan, qui appartient à la province de Fo-kien, est divisée en deux parties par une chaîne de montagnes, qui s'étendent du sud au nord. La partie à l'ouest de ces montagnes,

(1) Ce fruit a été naturalisé à l'île Bourbon : son goût n'y dément pas l'éloge qu'on en fait. (F.)

et la seule qui appartienne aux Chinois, se trouve renfermée entre 22° 8′ et 25° 20′ latitude nord. La partie orientale, si l'on en croit les Chinois, est montagneuse et brute, habitée par une nation qui diffère peu des sauvages de l'Amérique. On ne leur connaît ni lois, ni culte, ni la moindre idée de religion.

Les Chinois n'ayant point trouvé de mines d'or dans la partie de l'île dont ils sont les maîtres, et n'osant se hasarder dans les montagnes, envoyèrent un petit vaisseau dans la partie orientale, où ils savaient que la nature avait placé les mines. Les habitans firent un accueil favorable à leurs envoyés; mais, alarmés peut-être de leurs recherches, ils ne leur donnèrent aucun éclaircissement sur l'objet de leur voyage. Tout ce que les Chinois découvrirent après huit jours de perquisitions, fut un petit nombre de lingots qui se trouvaient comme négligés dans les cabanes des habitans. Cette vue enflamma leur avarice; ils feignirent de vouloir témoigner leur reconnaissance à de généreux bienfaiteurs qui les avaient aidés à réparer leur vaisseau; et les ayant enivrés dans un grand festin qu'ils leur donnèrent, ils les égorgèrent barbarement pour remettre à la voile avec les lingots. Cette funeste nouvelle ne fut pas plus tôt répandue dans la partie orientale de l'île, que tous les habitans prirent les armes; ils entrèrent dans la partie occidentale où ils mirent à feu et à sang toutes les habitations chinoises, sans épargner les femmes et les enfans. De-

puis ce temps, l'ardeur de la guerre ne s'est pas ralentie entre les deux parties de l'île.

Celle qui est habitée par les Chinois mérite le nom de *Formose*, qu'elle a reçu effectivement pour sa beauté; l'air y est pur et toujours serein, la terre y produit en abondance du blé, du riz et d'autres grains : elle est arrosée par quantité de rivières qui descendent des montagnes; mais l'eau y est d'une bonté médiocre. On y trouve la plupart des fruits qui croissent dans les Indes, tels que des oranges, des bananes, des ananas, des goyaves, des papaies, des cocos, etc., sans parler des pêches, des abricots, des figues, des raisins, des châtaignes, des grenades de l'Europe. On y cultive une espèce de melons d'eau beaucoup plus gros que ceux de l'Europe, la plupart de forme oblongue, mais quelquefois ronds, dont la chair est ou rouge ou blanche, toujours remplie d'une eau fraîche et sucrée que les Chinois aiment beaucoup. Le tabac et la canne à sucre y croissent parfaitement bien. Tous les arbres sont rangés dans un ordre si agréable, que, lorsqu'on a disposé le riz suivant l'usage, en lignes et en carrés, toute la partie méridionale de l'île a l'air d'un grand jardin. On n'y trouve point de sangliers, de loups, d'ours, de tigres ni de léopards, comme dans plusieurs parties de la Chine. Les daims, les chevaux, les moutons, les chèvres, et même les porcs, y sont fort rares; mais on y voit des légions de cerfs et de singes. Les poulets, les oies et les canards privés y sont en abondance. Les

bœufs n'y sont pas moins communs, et servent de monture aux habitans, qui leur font porter la bride, la selle et la croupière. On ne voit pas beaucoup d'oiseaux dans l'île Formose : les plus communs sont les faisans ; mais les chasseurs ne leur laissent pas le temps de multiplier beaucoup.

Les mandarins examinent soigneusement tout ce qui entre dans l'île ou qui en sort. Il n'est pas permis aux Chinois mêmes de s'y établir sans passe-port et sans caution, parce que les Tartares sont persuadés que celui qui s'en rendrait maître serait en état de susciter de grands troubles dans l'empire ; aussi l'empereur y entretient-il une garnison de dix mille hommes.

Le gouvernement et les mœurs des Chinois de l'île Formose ne diffèrent en rien du gouvernement et des mœurs de la Chine ; mais les naturels, qui vivent dans leur dépendance, sont divisés en quarante-cinq bourgs qui portent le nom de *ché*. On en compte trente-six dans la partie du nord, tous assez peuplés et bâtis dans le goût chinois ; et neuf dans la partie du sud, qui ne méritent que le nom d'amas de cabanes ; elles sont en bambou, couvertes de chaume, et placées sur une sorte de terrasse haute de trois ou quatre pieds ; elles ont la forme d'entonnoirs renversés, de quinze, vingt, trente ou quarante pieds de diamètre. Quelques-unes sont divisées par des cloisons. Au reste, on n'y trouve ni chaises, ni bancs, ni tables, ni lits, ni aucune sorte de meuble. Au centre, est une espèce de che-

minée ou de fourneau élevé à deux pieds de terre, qui sert de cuisine. La nourriture ordinaire des habitans est le riz ou d'autres petits grains, et le gibier qu'ils tuent avec leurs armes ou qu'ils prennent à la course. Ils sont si légers, qu'on les a vus devancer un cheval au grand galop. On attribue cette vitesse extraordinaire à l'usage qu'ils ont de se lier fort étroitement les genoux et les reins jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Les hommes ont la taille aisée et élancée, le teint olivâtre et des cheveux lisses qui leur tombent sur les épaules. Ils ont une sorte de dard qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse, à la distance de soixante ou quatre-vingts pas; et quoique rien ne soit plus simple que leurs arcs et leurs flèches, ils tuent des faisans au vol.

Leur habillement consiste dans une pièce de toile longue de deux ou trois pieds, qui leur couvre le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Quelques-uns impriment sur leur chair des figures grotesques d'animaux, d'arbres, de fleurs, etc. Cette distinction, qui n'est accordée qu'à ceux qui excellent à la chasse ou à la course, leur coûte assez cher; elle leur cause des douleurs qui pourraient occasionner leur mort, si l'opération se faisait tout à la fois; ils sont obligés d'y employer plusieurs mois, et quelquefois une année entière. Mais tout le monde a droit de se noircir les dents, de porter des pendans d'oreilles, des bracelets au-dessus du coude et des poignets, des colliers et des couronnes composées de plusieurs rangs de petits grains de

différentes couleurs ; cette parure de tête est terminée par une aigrette de plumes de coq ou de faisan.

Le Tché-kiang, la cinquième province, est regardée comme une des plus riches de l'empire, par sa fertilité et par son commerce. Elle est bornée à l'est par la mer ; au sud, par le Fo-kien ; au nord et à l'ouest, par le Kiang-nan et le Kiang-si, qui l'environnent de ces deux côtés. Tout le pays est coupé par des rivières, et par de larges et profonds canaux qui sont bordés de pierres et couverts de ponts de distance en distance ; de sorte qu'on peut voyager dans toutes les parties de cette province par terre et par eau. Elle abonde aussi en lacs et en sources vives ; les montagnes situées au midi et au couchant sont toutes cultivées ; en d'autres endroits où elles sont parsemées de roches, elles fournissent du bois de construction pour les maisons et pour les vaisseaux.

Ses habitans sont d'un caractère fort doux. Ils ont beaucoup d'esprit et de politesse. Les étoffes de soie brochées d'or et d'argent qu'ils fabriquent, sont les meilleures qui se fassent dans toute la Chine, et à si bon marché, qu'un habit d'assez belle soie coûte moins que ne coûterait en Europe un habit de laine la plus ordinaire. On y voit quantité de champs remplis de mûriers nains, que l'on empêche de croître en les plantant et les taillant à peu près comme la vigne. Cet usage vient de l'opinion confirmée par une longue expérience, que les feuilles des petits arbres produisent la meilleure

soie. On nourrit dans le Tché-kiang une si grande quantité de vers à soie, qu'on peut dire que cette province est en état de fournir presque elle seule à bon compte des étoffes de toutes les sortes au Japon, aux Philippines et à l'Europe.

Tout ce qui est nécessaire à la vie s'y trouve en abondance. On vante beaucoup ses écrevisses. Ses lacs nourrissent le poisson doré. Ses mousserons se transportent dans toutes les parties de l'empire. Salés et séchés, ils se conservent des années entières; et pour les manger aussi frais que s'ils venaient d'être cueillis, il suffit de les faire un peu tremper dans l'eau. C'est du Tché-kiang que viennent les meilleurs jambons. On y trouve l'arbre qui porte du suif, et l'arbrisseau à fleurs blanches qui ressemble au jasmin. Une seule de ses fleurs suffit pour parfumer une maison entière.

Le Tché-kiang abonde en forêts de bambous; ils ont assez de grosseur et de force pour soutenir de pesans fardeaux. Malgré leur dureté, ils se fendent aisément en filets très-déliés dont on fait des nattes, des peignes, des boîtes et d'autres petits ouvrages. Comme les bambous sont naturellement percés, ils servent aussi à faire des tuyaux pour la conduite des eaux, et des tubes, des étuis ou des supports pour les lunettes d'approche, etc.

Ning-po-fou, que les Portugais ont nommé *Liampo*, est un excellent port sur la côte orientale du Tché-kiang, vis-à-vis les îles du Japon. Il est situé au confluent de deux petites rivières : celle

de Kin, qui vient du sud, et celle de Yao, de l'ouest-nord-ouest; après leur jonction elles forment jusqu'à la mer un canal qui porte des bâtimens de deux cents tonneaux. Ces deux rivières arrosent une plaine entourée presque de tous côtés de montagnes, qui en font une espèce de bassin ovale, dont le diamètre de l'est à l'ouest, en tirant une ligne au travers de la ville, peut avoir de longueur dix ou douze mille toises de la Chine, chacune de dix pieds : du sud au nord, il est beaucoup plus long.

Cette plaine est si unie et si soigneusement cultivée, qu'elle a l'air d'un vaste jardin. Elle est remplie de villages et de hameaux, et coupée par un grand nombre de canaux formés par les eaux des montagnes. Celui qui passe par le faubourg de l'est s'étend jusqu'au pied des monts, et se divise en trois bras : sa longueur est de cinq ou six mille toises, et sa largeur de six ou sept. Dans cet espace, on compte soixante-six canaux qui sortent du principal, et dont quelques-uns le surpassent en largeur. C'est à cette abondance d'eau que la plaine doit sa fertilité : elle donne deux moissons de riz; on y sème aussi du coton et des légumes. Les arbres à suif y sont en fort grand nombre. L'air y est pur, le paysage ouvert et agréable. La mer y fournit du poisson en abondance, toutes sortes de coquillages et d'excellens homards, entre autres cette délicieuse espèce qui se nomme *hoang*, c'est-à-dire *jaune :* elle se prend au commencement de l'été, et se transporte dans toutes les parties de

l'empire, en la mettant dans de la glace pour la conserver.

Les marchands chinois de Batavia et de Siam font chaque année le voyage de Ning-po, pour y acheter des soies qui sont les plus belles de l'empire. Ceux de Fo-kin et des autres provinces fréquentent continuellement cette ville. Son commerce n'est pas moins considérable au Japon, parce qu'elle n'est qu'à deux journées du port de Nangazaki. Elle y envoie de la soie crue et travaillée, du sucre, des drogues et du vin, pour en rapporter du cuivre, de l'or et de l'argent.

Le Hou-kouang, sixième province de la Chine, est un pays très-fertile. On trouve de l'or dans le sable des rivières et des torrens qui descendent des montagnes. On y fabrique beaucoup de papier des bambous qui y croissent. Les petits vers qui produisent de la cire, comme les abeilles donnent le miel, y sont fort communs. Cette province est nommée *le grenier de l'empire*; les campagnes y nourrissent des bestiaux sans nombre. Les fruits y sont abondans, surtout les oranges et les citrons. Plusieurs montagnes sont couvertes de vieux pins propres à faire ces grandes colonnes que les architectes chinois emploient dans leurs beaux édifices. Il y a des mines abondantes de fer, d'étain et d'autres métaux.

Vou-tchang-fou en est la capitale. Cette ville, en y joignant Han-yang-fou, qui n'en est séparée que par l'Yang-tsé-kiang, et par la petite rivière

Corée et au Leao-tong. Le grand canal impérial traverse une partie de la province qui est aussi arrosée par quantité de lacs, de ruisseaux et de rivières, et d'une fertilité extraordinaire. Cette abondance ne peut être interrompue que par une trop grande sécheresse, car il pleut rarement, ou par les ravages des sauterelles.

Kio-seu-kieu, ville de cette province, est fameuse par la naissance de Confucius. On y a élevé plusieurs monumens qui rendent témoignage de la vénération publique pour la mémoire de ce grand homme.

Le Chan-si, la neuvième province, est séparée de la Tartarie au nord par la grande muraille. Quoique parmi les montagnes dont elle est pleine, il y en ait quelques-unes d'affreuses et d'incultes, la plupart ont été défrichées à l'aide des terrasses qu'on y a taillées du pied jusqu'au sommet, et sont entièrement couvertes de blé. On y trouve, dans plusieurs endroits, jusqu'à six ou sept pieds de bonne terre, et les sommets forment de très-belles plaines. Elles ne sont pas moins remarquables par leurs mines de houille, qui ne peuvent être épuisées. On brûle ce minéral, ou en morceaux tel qu'il sort de la terre, ou en mottes qu'on fabrique en le réduisant en poudre et le pétrissant. Le bois à brûler est rare dans ce pays. Le riz n'y croît pas facilement, parce que les canaux ne sont point en grand nombre; mais on y trouve une grande abondance de toutes sortes d'autres grains, surtout de froment

et de millet, qui se transportent dans les autres provinces. Il y croît aussi beaucoup de raisin, qui se transporte sec ; car on ne l'emploie point ici à faire du vin.

Cette province fournit beaucoup de musc, de porphyre, de marbre et de jaspe de diverses couleurs, du lapis-lazuli, et du fer en si grande abondance, que les autres provinces en tirent toutes sortes d'ustensiles de cuisine. On y trouve aussi des lacs d'eau salée qui produisent du sel, et plusieurs sources d'eau chaude et bouillante.

Outre les manufactures de soie, qui sont communes dans la province de Chan-si, la ville de Tai-yuen-fou, sa capitale, en a une de tapis à la manière de Turquie et de Perse. Il s'en fait de toutes sortes de grandeurs. Le commerce de la province n'est pas moins considérable en ouvrages de fer, les montagnes incultes étant couvertes de bois pour l'usage des forges.

On voit sur les montagnes voisines de Tai-yuen-fou de belles tombes de marbre ou de pierres de taille. Elles occupent un espace considérable. On rencontre à des distances convenables, des arcs de triomphe, des statues de héros, des figures de lions, de chevaux et d'autres animaux, dans des attitudes différentes, mais toutes fort naturelles. Ce monument est environné d'une forêt d'antiques cyprès plantés en quinconce.

On trouve dans les montagnes qui entourent Tai-tong-fou, cinquième ville de cette province,

une sorte de pierre rouge qui s'amollit dans l'eau jusqu'à pouvoir servir, comme la cire, à recevoir l'empreinte des cachets. Au nombre des pierres que l'on trouve en d'autres endroits, il y a du jaspe de toutes sortes de couleur, particulièrement de l'espèce que les Chinois nomment *yu-ché*, qui est transparente et blanche comme l'agate. On l'emploie à faire des cachets. La situation de Tai-tong-fou au milieu des montagnes, dans un endroit voisin de la grande muraille et exposé aux incursions des Tartares, rend cette ville fort importante. Aussi est-elle très-bien fortifiée, suivant la manière chinoise, et on y entretient une grosse garnison.

Le Chen-si, dixième province, située au nord-ouest de la Chine, est séparé de la Tartarie par la grande muraille. Elle produit peu de riz; mais le millet, le blé et les autres grains y croissent en abondance, et si vite, que pendant l'hiver on les laisse brouter aux bestiaux; ce qui ne sert qu'à rendre la moisson plus riche : cependant elle est sujette aux ravages des sauterelles, qui enlèvent souvent l'espérance des laboureurs. On tire de cette province beaucoup de rhubarbe, de miel, de cire, de musc, de bois de senteur qui ressemble au sandal, de cinabre et de houille, dont les mines sont inépuisables. On y connaît aussi des mines d'or, qu'il n'est pas permis d'ouvrir. On en trouve une si grande quantité dans le sable des rivières et des torrens, qu'une partie des habitans en subsistent en le recueillant. Un grand nombre de carrières,

produisent une sorte de pierre molle ou de minéral, nommée *hiang-hoang*, d'un rouge qui tire sur le jaune, et marquetée de petits points noirs : on en fait des vases de toutes sortes de formes. Les médecins prétendent que le vin qu'on y verse devient un souverain remède contre le plus subtil poison, contre les fièvres malignes et contre les chaleurs de la canicule. Le pays produit aussi de petites pierres d'un bleu noirâtre, mêlé de petites veines blanches, qu'on fait prendre en poudre pour fortifier la santé et prolonger la vie.

Les cerfs et les daims vont par troupes dans toutes les parties de la province; on y voit quantité d'ours, de taureaux sauvages et d'animaux semblables aux tigres, dont la peau est fort estimée; une espèce de chèvre dont on tire le musc, des moutons à queue longue et épaisse, dont la chair est d'un excellent goût, et une espèce singulière de chauves-souris, que les Chinois préfèrent aux meilleurs poulets : elles sont de la grosseur d'une poule.

L'oiseau qu'on nomme *poule d'or*, et dont on vante beaucoup la beauté, est assez commun dans cette province. Il y croît toutes sortes de fleurs, particulièrement celle qui porte, en chinois, le nom de *reine des fleurs*, et qui est fort estimée : elle ressemble à la rose; mais elle est beaucoup plus belle, avec une odeur moins agréable; ses feuilles sont plus longues, sa tige est sans épines, et sa couleur est un mélange de blanc et de rouge, quoiqu'il s'en trouve aussi de rouges et de jaunes;

l'arbrisseau qui la porte ressemble au sureau.

De la laine des brebis et du poil des chèvres on fabrique une étoffe fort jolie et fort recherchée ; on ne se sert que du poil qui croît à ces animaux pendant l'hiver, et qui étant plus près de la peau est plus délicat.

Si-ngan-fou, où les empereurs chinois ont résidé pendant plusieurs siècles, est, après Pékin, une des plus grandes villes, des plus belles et des mieux peuplées de la Chine ; elle est située dans une grande plaine : c'est le séjour du tsong-tou de Chensi et Sé-tchuen. Le commerce y est considérable, surtout celui des mulets, qui se vendent ensuite à Pékin jusqu'à cinq ou six cents francs. C'est dans cette ville qu'on tient en garnison les principales troupes tartares destinées à la défense du nord de la Chine ; elles y sont commandées par un tsian-kian, ou général de leur nation, qui habite, avec ses soldats, un quartier séparé des autres par un mur. Les gens du pays sont plus robustes, plus braves, plus hardis, et même de plus haute taille que le commun des Chinois ; ce qui rend leur milice plus redoutable que celle des autres provinces.

L'ancienne route qui conduisait à la capitale est un ouvrage qui cause de l'étonnement ; il fut achevé avec une promptitude incroyable, par plus de cent mille ouvriers qui égalèrent et aplanirent les montagnes ; ils firent des ponts pour la communication de l'une à l'autre, avec des piliers d'une hauteur proportionnée pour les soutenir dans les endroits

où les vallées étaient trop larges. Quelques-uns de ces ponts sont si hauts, qu'on ne peut jeter sans horreur la vue sur le précipice : quatre cavaliers y peuvent passer de front; il y a des deux côtés des garde-fous pour la sûreté des voyageurs. On trouve, à certaines distances, des villages et des hôtelleries.

Le Sé-tchuen est la onzième province de la Chine : le grand fleuve Yang-tsé-kyang, qui la traverse, y répand la fertilité. On vante ses richesses en soie, en fer, en étain et en plomb, en ambre, en cannes à sucre, en excellentes pierres d'aimant, en lapis-lazuli : les oranges et les citrons y sont en abondance. On estime beaucoup les chevaux du pays pour leur beauté, quoique de petite taille, et pour leur vitesse à la course; on y voit aussi quantité de cerfs, de daims, de perdrix, de perroquets, et une espèce de poules qui sont revêtues de duvet frisé au lieu de plumes; elles sont petites, elles ont les pieds courts : les dames chinoises en font beaucoup de cas.

Cette province produit beaucoup de musc. On en tire la meilleure rhubarbe et la vraie racine de *foulin*, avec une autre racine nommée *fen-sé*, qui se vend fort cher. Les habitans fabriquent du sel en faisant évaporer l'eau de certains puits qu'ils creusent dans les montagnes; mais il a moins de force que le sel de mer, dont il leur serait difficile de faire des provisions suffisantes, à cause du grand éloignement.

Le Quang-tong, la douzième province et la seule fréquentée aujourd'hui des Européens, a un grand nombre de ports commodes. Le pays est entremêlé de plaines et de montagnes; il est si fertile, qu'il produit deux moissons chaque année. On en tire aussi de l'or, des pierres précieuses, de la soie, des perles, de l'étain, du vif-argent, du sucre, du cuivre, du fer, de l'acier, du salpêtre, de l'ébène, du bois d'aigle, et plusieurs sortes de bois odoriférans.

Entre les fruits on vante particulièrement une espèce de citrons qui croissent sur des arbres épineux, et qui portent une fleur blanche d'une odeur exquise; on en tire par la distillation une liqueur fort agréable. Le fruit est presque aussi gros que la tête d'un homme. Sa chair est ou blanche ou rougeâtre, et le goût aigre-doux. On y voit un autre fruit qui passe pour le plus gros qu'il y ait au monde: au lieu de croître sur les branches de l'arbre, il sort du tronc; son écorce est très-dure; il renferme un grand nombre de petites loges qui contiennent une chair jaune fort douce et fort agréable lorsque le fruit est mûr.

Une autre rareté de la même province est l'arbre que les Portugais nomment *bois de fer*, parce qu'il ressemble au fer par sa couleur, sa dureté et sa pesanteur qui le fait enfoncer dans l'eau. On y trouve aussi une singulière espèce de bois qui se nomme *bois de rose*, dont on fait des tables, des chaises et d'autres meubles: il est d'un noir rougeâtre, mar-

qué de veines, et comme peint naturellement.

Il croît sur les montagnes une quantité prodigieuse d'un osier admirable, qui n'est pas plus gros que le doigt; il rampe à terre en poussant de longs jets qui ressemblent à des cordes entortillées, et qui embarrassent tellement le passage, que les cerfs mêmes ne s'en dégagent pas aisément. Comme il est souple et tenace, on l'emploie à faire des câbles et des cordages pour les navires. Fendu en filets fort déliés, on en fait des paniers, des claies, des chaises et des nattes fort commodes, qui servent de lit aux Chinois pendant l'été, parce qu'elles sont très-fraîches.

Cette province est remplie de paons privés et sauvages, et d'une prodigieuse quantité de canards privés. Les habitans font éclore les œufs de ces oiseaux dans des fours ou dans le fumier; ensuite ils mènent les petits en troupes sur la côte, pendant que la marée est basse, pour qu'ils s'y nourrissent d'huîtres, de coquillages et d'insectes de mer. Toutes les bandes se mêlent sur le rivage; mais au signal que les maîtres donnent en frappant sur un bassin, elles retournent chacune à la barque d'où elles sont sorties, comme les pigeons à leur colombier.

On pêche sur les côtes des poissons de toutes les espèces, des huîtres, des homards, des crabes exquis, et des tortues d'une grosseur extraordinaire.

Les habitans de cette province sont renommés par leur industrie. Quoiqu'ils soient peu inventifs,

ils imitent avec beaucoup d'habileté : on ne leur montre pas d'ouvrages de l'Europe qu'ils ne contrefassent parfaitement.

La province de Quang-tong est la plus considérable de la Chine. Son gouvernement est le plus important de l'empire. Elle est divisée en dix districts qui contiennent dix villes du premier ordre, et quatre-vingt-quatre tant du second que du troisième, sans y comprendre les forts ou les places de guerre, la ville de Macao, et plusieurs îles grandes et petites.

Quang-tcheou-fou, que les Européens ont nommée *Canton*, est une des villes les plus opulentes et les mieux peuplées de la Chine : elle est située sur le Ta-ho, une des plus belles rivières de ce grand empire. Dans son cours, depuis la province de Quang-si, elle reçoit une autre rivière, qui la rend assez profonde pour porter de grands bâtimens depuis la mer jusques auprès de la ville ; et une infinité de canaux font aller ses eaux en diverses provinces. Son embouchure est fort large : elle porte le nom de *Hou-men*, qui signifie *Porte du tigre*, parce qu'elle est bordée de plusieurs forts bâtis uniquement pour écarter les pirates. Ses rives, les plaines voisines et les collines mêmes, sont bien cultivées en riz ou couvertes d'arbres toujours verts. Le passage, en arrivant de la mer, offre une perspective charmante.

Canton n'a guère moins d'étendue que Paris. C'est la résidence du vice-roi. Les barques dont le

fleuve est couvert le long de ses deux rives contiennent une multitude infinie de peuple, et forment une espèce de ville flottante. Elles se touchent et forment des rues. Chaque barque contient une famille dans différens appartemens qui ressemblent à ceux des maisons. La population qui les habite en sort de grand matin pour aller pêcher ou travailler au riz.

Quoique les étoffes de soie fabriquées à Canton plaisent beaucoup à la vue, elles sont de qualité médiocre et d'un travail peu soigné, soit que la matière soit trop épargnée ou mal choisie : aussi sont-elles peu estimées à Pékin. Le nombre incroyable d'ouvriers qui travaillent à Canton ne suffisant pas pour le commerce qui s'y fait, on a établi une si grande quantité de manufactures à Fo-chan, qui n'en est qu'à quatre lieues, que ce bourg est devenu très-considérable. C'était à Fo-chan que se faisait le principal commerce pendant les troubles qui ont régné à Canton. Fo-chan n'a pas moins de trois lieues de circonférence ; il est extrêmement fréquenté et peu inférieur à Canton par les richesses et la population.

La grande quantité d'argent qu'on apporte à Canton des pays les plus éloignés, y attire les marchands de toutes les provinces de la Chine ; de sorte qu'on trouve dans ce port presque tout ce qu'il y a de curieux et de rare dans l'empire. Les habitans d'ailleurs sont fort laborieux et fort adroits.

Canton a dans sa dépendance la ville et le port

de Macao, qui appartiennent aux Portugais. Macao est située vers l'embouchure du fleuve, ou plutôt du port de Canton. Elle a perdu, avec son commerce, toute son ancienne splendeur. Les Portugais obtinrent de l'empereur Kia-tsing la permission de s'y établir, comme une récompense des services qu'ils avaient rendus à l'empire contre le pirate Tchang-si-lao. Ce brigand ayant mis le siége devant Canton, les mandarins demandèrent du secours aux Européens qui étaient à bord des vaisseaux marchands. L'intérêt du commerce fit prêter l'oreille à cette proposition. Tchang-si-lao se vit forcé de lever le siége, fut poursuivi jusqu'à Macao, dont il s'était saisi, et tué devant cette place par les armes des Portugais.

Nan-hyung-fou est une grande ville très commerçante et l'un des marchés les plus fréquentés de l'empire. C'est entre cette ville et Nan-ngan, première ville de Kiang-si, éloignée de dix lieues, qu'on trouve la grande montagne de Mey-lin, sur laquelle passe un chemin admirable qui a plus d'une lieue de longueur, et qui est bordé de précipices. Cependant les voyageurs n'y courent aucun danger, parce qu'il est fort large. Cette route est célèbre dans toute la Chine par le transport continuel des marchandises, et par la multitude des passans.

L'île de Hay-nan, dont le nom signifie *Sud de la mer*, appartient à la province de Quang-tong. Elle a près de soixante-dix lieues de longueur de l'est à l'ouest, et près de cinquante de largeur du nord

au sud. Le terrain de la partie du nord ne forme pour ainsi dire qu'une plaine depuis la côte jusqu'à quinze lieues dans l'intérieur. Celui du sud, au contraire, de même que celui de l'est, sont couverts de montagnes. Ce n'est qu'entre ces montagnes et celles qui occupent le centre de l'île, qu'on trouve des campagnes cultivées et ces plaines, quoiqu'une très-petite portion de l'île soit encore inculte en plusieurs endroits et remplie de sable. Cependant la grande quantité de rivières et les pluies de la mousson rendent les campagnes de riz assez fertiles; et la récolte que l'on fait deux fois l'année suffit aux besoins d'un peuple assez nombreux.

L'air y est très-malsain dans la partie méridionale, et l'eau très-dangereuse à boire, si l'on n'a pris le soin de la faire bouillir auparavant. Les meilleurs bois, soit d'odeur, soit pour les ouvrages de sculpture, viennent des montagnes de *Hay-nan* : tels sont le bois d'aigle, le *hoa-li*, que les Européens nomment *bois de rose* ou *de violette*, et une sorte de bois jaune très-beau et incorruptible : on en fait des colonnes qui sont d'un prix immense lorsqu'elles ont une certaine grosseur, et qu'on réserve, comme le hoa-li, pour le service de l'empereur. Khang-hi fit bâtir de ce bois un palais destiné pour sa sépulture.

L'île de Hay-nan produit, avec la plupart des fruits qui sont propres à la Chine, beaucoup de sucre, de tabac et de coton ; l'indigo y est fort commun, aussi-bien que les noix d'arec, et le poisson

sec et salé. On y voit venir de Canton, tous les ans, vingt ou trente jonques pour le commerce de ces marchandises : de sorte que Hay-nan, par sa situation, par sa grandeur et par ses richesses, peut être mise au rang des principales îles de l'Asie. Sur le rivage de la côte sud de l'île, on trouve des plantes marines et des madrepores de toutes les espèces : on y voit aussi quelques arbres qui donnent le sang de dragon, et d'autres dont on fait distiller, par incision, un suc blanchâtre, qui devient rouge en durcissant, mais qui n'a aucun rapport avec la gomme ou les résines. Cette matière, jetée dans une cassolette, brûle lentement, et répand une odeur moins forte et plus agréable que celle de l'encens. On trouve entre les rochers, à peu de profondeur dans l'eau, de petits poissons bleus qui ressemblent mieux au dauphin que la dorade; les Chinois en font plus de cas que des poissons dorés de leurs rivières; mais ces poissons ne vivent que peu de jours hors de leur élément.

Quelques voyageurs ont parlé dans leurs relations d'un lac de cette île, qui a la vertu de pétrifier tout ce qu'on y jette. Cette idée peut venir des fausses pétrifications qui sont communes à Canton, et que les Chinois font parfaitement. Quant au lac, jamais les insulaires n'en ont eu connaissance. On ne trouve pas non plus dans l'île de Hay-nan cette abondance de perles que quelques autres voyageurs ont attribuée à la côte septentrionale. On voit dans l'île quantité d'oiseaux curieux, tels que des cor-

beaux qui ont une raie blanche autour du cou; des étourneaux qui ont une petite lunette sur l bec; des merles d'un bleu foncé, avec des oreilles jaunes d'un demi-pouce de longueur, qui parlent et chantent parfaitement; des oiseaux de la grosseur d'une fauvette qui ont le plumage d'un beau rouge, et d'autres qui l'ont couleur d'or : ces deux espèces sont toujours ensemble. Enfin, l'île de Hay-nan produit des serpens d'une grandeur prodigieuse, mais si timides, que le moindre bruit les fait fuir; ils ne peuvent être fort dangereux par leurs morsures, puisque les habitans sont accoutumés à voyager nuit et jour, souvent pieds nus et sans armes, dans les bois et dans les plaines. On y rencontre aussi une espèce curieuse de grands singes noirs dont la physionomie approche assez de la figure humaine, tant ils ont les traits bien marqués; mais cette espèce est rare : il y en a de gris, qui sont fort laids et fort communs.

Le gibier y abonde et l'on y peut chasser de toutes les manières. Les perdrix, les cailles et les lièvres ne valent pas ceux d'Europe, mais les bécassines, les sarcelles et tous les oiseaux de rivière sont très-bons. Les cerfs et les sangliers y sont communs.

L'île de Hay-nan est soumise à l'empire de la Chine, excepté les montagnes du centre, qui se nomment *Li-mou-chan* ou *Tchi-chan*, dont les habitans vivent dans l'indépendance. Ces peuples entretenaient autrefois une correspondance ouverte avec

les Chinois. Ils faisaient avec eux, deux fois l'année, le commerce de l'or qu'ils tirent de leurs montagnes, et celui de leurs bois d'aigle et de Calambac. On députait de part et d'autre quelques facteurs pour examiner les marchandises et régler les conditions. C'étaient les facteurs chinois qui portaient les premiers leurs toiles et leurs merceries dans les montagnes de Li-mou-chan; après quoi les montagnards leur délivraient fidèlement les choses qu'ils avaient promises en échange. Mais l'empereur Kang-hi, informé que ce commerce rapportait une prodigieuse quantité d'or à quelques mandarins, défendit, sous peine de mort, toute communication avec ces peuples. Cependant les gouverneurs voisins entretiennent encore dans les montagnes des liaisons furtives par leurs émissaires secrets, quoique les profits de ce commerce clandestin soient moins considérables qu'autrefois. Les montagnards ne paraissent presque jamais, si ce n'est pour fondre par intervalles sur quelques villages voisins. Ils sont si lâches et si mal disciplinés, que cinquante Chinois en mettraient mille en fuite. Depuis quelque temps, néanmoins, une partie d'entre eux a la liberté d'habiter quelques villages dans les plaines, en payant un tribut à l'empereur; d'autres s'engagent au service des Chinois, surtout dans l'est et dans le sud de l'île, pour la garde des troupeaux ou la culture des terres. Ils sont généralement difformes, de petite taille et de couleur rougeâtre. Les hommes et les femmes portent leurs

cheveux passés dans un anneau sur le front, et par-dessus un petit chapeau de paille ou de rotang, d'où pendent deux cordons qu'ils nouent sous le menton. Ils sont vêtus comme les naturels de Formose. Leurs armes sont l'arc et la flèche dont ils ne se servent pas avec beaucoup d'adresse, et une espèce de coutelas qu'ils portent dans un petit panier attaché derrière eux à la ceinture. C'est le seul instrument qui leur sert à faire leurs ouvrages de charpente, et à couper les bois et les broussailles lorsqu'ils traversent les forêts.

Le Quang-si, treizième province, n'est pas comparable à la plupart des autres pour la grandeur, pour la beauté ni pour le commerce. Les seules parties bien cultivées sont celles de l'est et du sud, parce que le pays est plat, et l'air tempéré. Dans toutes les autres parties, surtout vers le nord, elle est remplie de montagnes couvertes d'épaisses forêts. Il y a des mines de toutes sortes de métaux.

Il croît dans cette province un arbre assez singulier, nommé *quang-lang*, qui contient, au lieu de moelle, une substance molle dont on se sert comme de farine, et dont le goût n'est pas désagréable. On y voit aussi une grande quantité de ces petits insectes qui produisent de la cire blanche. La cannelle du Quang-si a l'odeur plus agréable que celle de Ceylan. Les toiles de soie qui s'y fabriquent sont presque aussi chères que les étoffes de soie ordinaire. Enfin, ce pays produit des perroquets, des porc-épics, et des rhinocéros. On y trouve, près de Quey-ling-fou,

sa capitale, les meilleures pierres pour la composition de l'encre. On y prend aussi des oiseaux d'un si beau plumage, qu'on fait entrer leurs plumes dans le tissu de certaines étoffes de soie. Cette province, quoiqu'une partie soit inculte, produit du riz en si grande abondance, qu'elle en fournit pendant six mois à la province de Quang-tong qui, sans ce secours, n'aurait pas de quoi faire subsister le grand nombre de ses habitans.

Le Yun-nan, quatorzième province, est une des plus riches de l'empire. Elle a pour bornes les provinces de Se-tchuen, de Coeï-tcheou et de Quang-si d'une part; et de l'autre, les terres du Tibet, des peuples sauvages peu connus, et les royaumes d'Ava, de Pegou, de Laos, et de Tonquin. Elle est toute coupée de rivières, dont plusieurs tirent leurs sources des lacs considérables qui s'y trouvent et qui la rendent très-fertile.

Tout ce qui est nécessaire à la vie s'y vend à bon compte. On y recueille beaucoup d'or dans les sables des rivières et des torrens qui descendent des montagnes situées dans sa partie occidentale; ce qui fait juger qu'elles renferment des mines fort riches. Outre le cuivre ordinaire, on en tire une espèce singulière, qui se nomme *pé-tong*, et qui est d'une blancheur égale en dedans et en dehors. Cette province fournit de l'ambre rouge, et n'en a pas de jaune. Les rubis, les saphirs, les agates et d'autres pierres précieuses, le musc, la soie, le benjoin, le lapis lazuli, les plus beaux marbres

jaspés, dont quelques-uns représentent naturellement des montagnes, des fleurs, des arbres et des rivières, sont autant de richesses qu'on tire de la province de Yun-nan. Quelques personnes croient que les rubis et les autres pierres précieuses y sont apportés du royaume d'Ava.

A To-li-fou, l'on fait des tables et d'autres ornemens de ce beau marbre jaspé dont on vient de parler, et qu'on tire principalement de la montagne de Tien-sung. Les couleurs en sont si vives et si naturelles, qu'on les prendrait pour l'ouvrage d'un peintre habile.

Le Koeï-tcheou, quinzième et dernière province, est une des plus petites de l'empire. Elle est remplie de montagnes inaccessibles; c'est pourquoi une partie est habitée par des peuples qui n'ont jamais été entièrement soumis. Les empereurs chinois, pour peupler cette province, y ont souvent envoyé des colonies. Elle contient un si grand nombre de forts et de places de guerre, avec des garnisons nombreuses, que les tributs qu'on en tire n'égalent point la dépense. Ses montagnes renferment des mines d'or, d'argent, de mercure et de cuivre. Entre les montagnes il y a des vallées agréables et assez fertiles, surtout auprès des rivières. Les denrées y sont à bon marché, mais non pas en si grande abondance que dans d'autres provinces, parce que la terre n'y est pas bien cultivée. On y nourrit beaucoup de vaches, de porcs, et les meilleurs chevaux de la Chine. Le nombre des oiseaux sauvages y est

infini, et leur chair d'un excellent goût. Les étoffes de soie y manquent; mais on y fabrique des tissus d'une espèce de chanvre : ils se portent en été.

C'est dans les provinces de Sé-tchuen, de Koeï-tcheou, de Hou-quang, de Quang-si, et sur les frontières de Quang-tong, que sont dispersés plusieurs peuples montagnards, connus sous le nom général de Miao-tsé, la plupart à demi sauvages, dont les uns vivent indépendans, et dont les autres, en reconnaissant l'autorité de l'empereur, se gouvernent par leurs lois, et ont leurs usages particuliers, nécessairement différens de ceux d'un peuple aussi soumis et aussi policé que les Chinois.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

SECONDE PARTIE. — ASIE.

SUITE DU LIVRE III.

Partie orientale des Indes.

CHAPITRE VI. Siam..... *Page* 1
CHAP. VII. Histoire naturelle des Indes orientales.... 131

LIVRE IV, CONTENANT LA CHINE.

CHAP. PREMIER. Précis de différens voyages à la Chine, depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours.. 194
CHAP. II. Voyages, négociations et entreprises des Hollandais à la Chine 279
CHAP. III. Voyages de Navarette; missions des jésuites..... 317
CHAP. IV. AMBASSADE RUSSE. Observations tirées de Gémelli Carreri et autres voyageurs..... 366
CHAP. V. Description des quinze provinces de la Chine..... 376

FIN DE LA TABLE.